

MÉMOIRES DE J.-F. TALMA
(1849)



François-Joseph Talma

Mémoires de J.-F. Talma

écrits par lui-même
et recueillis et mis en ordre sur les papiers de sa famille
par Alexandre Dumas

LE JOYEUX ROGER
2006

ISBN-13 : 978-2-923523-15-6
ISBN-10 : 2-923523-15-6

Éditions Le Joyeux Roger
Montréal
lejoyeuxroger@gmailcom

Présentation

Un mot.

Nous publions aujourd'hui les *Mémoires de Talma*.

Pourquoi ces Mémoires paraissent-ils vingt-deux ans après la mort du grand artiste qui les a écrits ? C'est ce que nous allons dire en deux mots.

Après la mort de Talma, les papiers de la succession avaient été placés sous le scellé. Les formalités de la loi remplies, ils furent demandés par M. de Pastoret, que son affection pour le défunt engageait à patroniser la publication de ces Mémoires.

Les événements politiques, qui eurent leur contre-coup dans la vie de M. de Pastoret, interrompirent le travail de classement qu'il avait déjà commencé, et peu s'en fallut que le vent de 1830 ne chassât les feuilles volantes qui portaient les notes de Talma, et ne les dispersât comme celles qui sortaient de l'ancre de Cumès.

Enfin, en 1847, M. de Pastoret renonçait à ce *long et fatigant* travail, et consulté par les deux fils de Talma sur le choix de l'homme qui pouvait le remplacer dans l'édification de ce monument qu'ils voulaient consacrer à la mémoire de leur père, M. de Pastoret, que je n'ai pas l'honneur de connaître personnellement, voulut bien me désigner à MM. Talma comme celui dont les études dramatiques lui semblaient présenter le plus de garanties. Le hasard fit que ce conseil se trouva d'accord avec le désir des deux frères. Certes, si jamais Mémoires ont été destinés à exciter la curiosité, ce sont ceux que nous venons de mettre en ordre, ce sont ceux que nous publions.

En art, nul homme en France n'a été si près de la perfection que Talma.

En politique, peu d'hommes ont vu ce qu'il a vu ; ami de Chénier, de David, de Danton et de Camille Desmoulins, il a été un des familiers de Napoléon.

En littérature, il avait tout lu, tout étudié, tout compris : aussi sa popularité fut-elle grande.

Cette popularité, vingt ans ne l'ont pas détruite. Prononcez le nom de Talma dans le salon du faubourg Saint-Germain, ou dans l'atelier du faubourg Saint-Antoine, et ce nom éveillera les mêmes souvenirs, excitera les mêmes sympathies.

C'est qu'il avait les qualités que nul autre n'avait offertes avant lui à l'enthousiasme du public, la simplicité et la grandeur, la familiarité et la poésie.

Puis il possédait encore au suprême degré l'attraction si puissante de la voix et du visage.

Talma en effet avait en lui les qualités qu'il apportait au théâtre.

Il était d'un esprit simple quoiqu'étendu ; c'était en quelque sorte une étoffe qu'il fallait déplier, étendre et secouer pour en voir les magnifiques broderies.

C'était surtout quelque chose de merveilleux que les souvenirs de Talma.

Né pendant le dernier quart du dernier siècle, il pouvait relier une époque à une autre. Il avait vu mourir Voltaire, cette torche ; passer Chateaubriand, ce flambeau ; naître Hugo et Lamartine, ces deux étoiles.

Son regard dans le passé plonge jusqu'à la monarchie de Louis XIV. Son regard dans l'avenir s'étend jusqu'à la royauté de Louis-Philippe.

Toute grandeur s'est approchée de lui, ou l'a rapproché d'elle. Ses mains ont touché un vrai sceptre, sa tête, porté une vraie couronne, ses épaules, soutenu un vrai manteau impérial.

Celui à qui Lekain avait appris à jouer Auguste, apprit à Bonaparte à jouer Napoléon.

Seul, peut-être, parmi tous les grands artistes du monde, Talma n'a jamais vu son talent, non seulement s'affaiblir, mais stationner du jour de son début au jour de sa mort. Son génie a grandi incessamment. Le jeune homme qui jouait *Séid* n'avait pas donné plus

d'espérance que n'en réalisait le vieillard qui jouait *Charles VI*.

Le seul malheur de Talma, et ce malheur il le déplora toute sa vie, fut d'être né dans un temps où il ne pouvait, ou plutôt où il n'osait point, oser.

C'est que Talma, si puissant sur le public, était au-dedans de lui-même plein de doute et de timidité.

Talma désira toute sa vie jouer le *Misanthrope*, et n'osa jamais le jouer. Talma ambitionna toute sa vie de naturaliser chez-nous *Hamlet* de Shakespeare, et il créa *Hamlet* de Ducis.

À tout ce qui fut une innovation, il apporta l'appui de son talent. Il fit une révolution pour *Charles IX*, il soutint *Pinto*, il popularisa *Sylla*.

L'*École des Vieillards* lui dut d'avoir un grand succès, le *Cid d'Andalousie* lui dut de n'avoir point une grande chute.

Il joua dans la même soirée et dans la même pièce un Mendiant et un Roi.

Il joua le Roi comme l'eût joué Lekain, le Mendiant comme l'eût joué Frédéric.

C'est qu'en sa qualité d'anglo-français, ou plutôt de franco-anglais, Talma étudia les préceptes de son art dans Shakespeare, c'est-à-dire dans ce grand dictionnaire de la poésie humaine où l'on trouve le résumé de ce que le monde tout entier a appris ou éprouvé ;

Dans Shakespeare qui connaissait les Romains comme Niébuhr, les Anglais comme Thiéry, et les Italiens comme Boccace et Machiavel à la fois ;

Dans Shakespeare, qui avait deviné tout, même la mélancolie, cette muse qui ne s'est révélée chez nous qu'à André Chénier et à Millevoie ;

Dans Shakespeare, qui fut plus tragique que Corneille, et aussi comique que Molière.

Lorsqu'on étudie chez nous, soit Corneille, soit Racine, soit Molière, on n'étudie dans le premier que la hauteur de la pensée ;

dans le second, que le charme du style ; dans le troisième, que l'immuable bon sens du moraliste, du satyrique et du poète.

Mais Molière échoue dans le drame ; mais Racine échoue dans le lyrisme ; mais Corneille échoue dans le comique.

Shakespeare crée Machbeth, Ariel et Falstaff, l'assassin, l'ange et le bouffon.

Aussi Talma avait-il deux grandes admirations :

Garrick et Potier.

Celui qui écrit ces lignes a peu connu Talma, ne croit pas avoir été connu de lui, mais l'a beaucoup vu, et comme bien peu de personnes l'ont vu.

Il a vu jouer à Talma les principales scènes du *Misanthrope*, il lui a entendu dire le *to be or not to be* de Shakespeare dans la langue de Shakespeare.

Il lui a entendu chanter le couplet final d'un vaudeville de Désaugiers sous le costume de Débureau.

Puis, comme un dernier souvenir, il l'a vu dans sa baignoire huit jours avant sa mort.

En effet, huit jours avant la mort de Talma, deux jeunes gens de vingt à vingt-deux ans, qui tous deux voulaient faire du théâtre, se présentèrent chez Talma pour lui demander les deux places qu'en sa qualité de sociétaire il avait droit de signer tous les soirs au Théâtre-Français.

Talma allait mieux, ou plutôt croyait aller mieux ; l'un de ces deux jeunes gens était familier chez Talma, l'autre lui était à peu près inconnu.

Celui qui lui était inconnu avait profité de la circonstance pour voir une fois encore ce grand artiste qu'il avait trop peu vu.

Celui qui était familier dans la maison présenta son ami comme le fils d'un général de la révolution que Talma se souvint avoir connu.

À cette époque, on ne pouvait encore le présenter en effet que comme le fils de son père.

La conversation s'engagea entre Talma et cet autre jeune homme ; ce qu'ils dirent d'abord, l'étranger n'y fit point attention : il ne voyait qu'une chose, c'était l'amaigrissement terrible du moribond.

Si ses souvenirs sont exacts, il croit se rappeler, cependant, qu'ils parlaient de Brunoy, cette belle campagne où Talma passait sa vie et ensevelissait une partie de sa fortune.

Mais, au moment du départ, Talma passa à un autre ordre d'idées.

— À propos, Adolphe, dit-il, verras-tu Lucien Arnault aujourd'hui ?

— Certainement, je le vois tous les jours.

— Eh bien, regarde !

Et il prit de ses deux mains ses joues amaigries et pendantes.

Celui qu'il appelait Adolphe regarda avec un certain effroi.

— Tu lui diras, continua Talma, que ce sera un peu beau, ces joues-là, pour jouer le vieux Tibère.

Ainsi, dans cette maladie qui avait fait de lui un mourant, dans cet amaigrissement qui avait fait de lui un squelette, Talma ne voyait pour lui qu'un moyen de faire faire un pas de plus à l'art du comédien, en confondant cette fois la vérité factice avec la vérité réelle.

L'un de ces deux jeunes gens devenus hommes depuis, mais qui n'ont ni l'un ni l'autre oublié cette scène, était Adolphe de Leuven, l'auteur de *Vert-Vert* et du *Postillon de Lonjumeau*.

L'autre, c'était moi.

Depuis ce jour, je compris ce que c'était que l'art, l'art détaché de toutes les préoccupations matérielles ; l'art, ange immortel planant les yeux tournés vers l'avenir, au-dessus de la couche funèbre d'un mourant.

Aussi, lorsque les deux fils de Talma, ces bons et vieux amis à moi, vinrent m'offrir de mettre de l'ordre dans les Mémoires de leur père et de leur ouvrir les portes de la publicité par les quelques

lignes que j'écris en ce moment, acceptai-je la proposition avec une joie qui tenait encore moins à l'amitié que j'éprouvais pour les fils, qu'à la vénération que j'avais vouée au père.

Paris, ce 15 mai 1849.
Alex. Dumas.

Chapitre premier

MA NAISSANCE. – ORIGINE DE MON NOM. – MA FAMILLE.-- MON PÈRE VA S'ÉTABLIR EN ANGLETERRE. – LORD HARCOURT. – LE BARON DE BOSSEY. – LE PRINCE DE GALLES. – JE PASSE EN FRANCE POUR FAIRE MON ÉDUCATION. – INSTITUTION VERDIER. – PREMIER ÉLAN DRAMATIQUE.

Je suis né à Paris, rue des Ménétriers, le 15 janvier 1766.

J'ai oublié le numéro de la maison.

Lorsqu'on naît en province, on a un pays, une maison qui font un nid joyeux à nos premiers souvenirs, auxquels on pense sans cesse dans les nombreuses heures de mélancolie que nous garde l'existence.

On revient toujours avec un nouveau plaisir à ce pays ; on revoit toujours avec une nouvelle joie cette maison.

On a des compatriotes qui s'attristent à votre départ, qui s'égaient à votre retour.

Lorsqu'on naît à Paris, on n'a ni pays ni maison ; on a une rue, et des étrangers qui passent dans cette rue, et qui ont bientôt effacé tous vos souvenirs en les foulant aux pieds.

Je naquis donc rue des Ménétriers, le 15 janvier 1766.

Je reçus de mes parrain et marraine les prénoms de François-Joseph et de mon père le nom de Talma.

Lorsque j'eus acquis quelque célébrité, ce nom, dont personne ne s'occupait autrefois, éveilla l'investigation des étymologistes.

Au mois de juin 1822, comme, après l'engagement de cinq ans que m'avait fait M. de Duras, je terminais mes représentations au Théâtre-Français, je reçus de Groningue une lettre de M. Arétius-Sibrandus Talma.

Ce savant – car mes lecteurs ont déjà compris qu'avec deux pareils prénoms on ne peut être qu'un savant, – ce savant, dis-je,

me faisait l'honneur de m'envoyer deux exemplaires d'une thèse dans laquelle il établissait sa filiation, et semblait, ce qui était très flatteur pour moi, chercher une communauté d'origine entre sa famille et la mienne.

Je m'empressai de lui répondre la lettre suivante :

J'ignore, Monsieur, et il me serait difficile de découvrir si vous et moi sommes de la même famille. Il y a déjà plus de quinze ans qu'étant en Hollande, j'ai appris qu'il y avait, dans la patrie des Ruyter et des Jean de Witt, des personnes qui portaient le même nom que moi.

Ma famille habite principalement un petit pays situé à six lieues de Cambrai dans la Flandre française.

Au reste, Monsieur, ce n'est point la première fois que mon nom a donné lieu à des informations sur mon origine de la part de personnes étrangères à la France.

Il y a environ quarante ou cinquante ans qu'un fils de l'empereur du Maroc, se trouvant à Paris et entendant prononcer le nom de mon père, vint lui demander s'il n'était point d'origine arabe, question que mon père ne put résoudre.

Depuis, un négociant arabe, que j'ai rencontré à Paris dans ma jeunesse, me fit la même question. Je n'ai pu lui répondre plus catégoriquement que ne l'avait fait mon père au fils de Sa Majesté marocaine.

M. Langlès, savant très distingué et qui avait fait une profonde étude des langues orientales, me dit à cette époque qu'en effet, en langue arabe, Talma signifiait intrépide, et que c'était une appellation familière aux descendants d'Ismaël pour distinguer les différentes branches d'une même famille.

Vous sentez, Monsieur, qu'une telle explication dut me rendre très fier et que j'ai constamment fait tous mes efforts pour ne point déroger ; j'ai donc, en suivant mon penchant, supposé d'après cela qu'une famille maure restée en Espagne, et qui avait

embrassé le christianisme, était venue de ce royaume dans les Pays-Bas possédés autrefois par les Espagnols, et que de là, par une circonstance quelconque, elle avait passé dans la Flandre française et s'y était établie ; mais, d'une autre part aussi, on m'a dit que notre nom avait une terminaison hollandaise, et qu'il était très répandu dans une des provinces de la Hollande.

Cette nouvelle version a renversé tout l'édifice de mon imagination et m'a renvoyé à l'instant même des sables de l'Afrique aux marais des Provinces-Unies.

Maintenant, c'est vous, Monsieur, qui, parlant hollandais, pouvez mieux que personne, et surtout que moi, décider si nous sortons définitivement du nord ou du midi, si nos ancêtres portaient un turban ou un chapeau, s'ils adressaient leur prière à Mahomet ou au Dieu des Chrétiens.

J'oubliais encore de vous dire, Monsieur, et ce que je vais vous dire n'est cependant pas sans importance, que le comte de Mouradja, qui a résidé longtemps en Orient et fait un ouvrage sur le système religieux des Orientaux, cite un passage d'un de leurs auteurs qui nous apprend que le roi, ou plutôt le Pharaon qui chassa les Israélites d'Égypte, s'appelait Talma.

C'était, je l'avoue, un grand coquin que ce roi, surtout si j'en crois Moïse, autorité assez respectable ; mais il n'y faut pas regarder de si près lorsqu'on peut se dire d'une si illustre origine.

Vous voyez, Monsieur, qu'il n'y a point de baron allemand à seize quartiers, pas même de rois dans les quatre parties du monde, fût-ce ceux de la maison d'Autriche, la plus vieille de toutes les maisons, qui puisse se vanter d'une aussi haute origine que la mienne.

Au reste, Monsieur, croyez que je tiens beaucoup plus à l'honneur d'être le parent d'un savant aussi distingué que vous, que d'être le descendant d'une tête couronnée ; ceux qui vous ressemblent ne travaillent qu'au bonheur des hommes, tandis que

les autres, et par les autres j'entends les rois, les Pharaons et les empereurs, ne songent souvent qu'à les faire enrager.

J'espère, Monsieur, que dès que vous aurez une conviction à ce sujet, vous voudrez bien m'informer si le nom que nous portons est plutôt hollandais qu'arabe.

Dans tous les cas, je me félicite, Monsieur, de porter un nom que vous avez rendu si célèbre.

Veillez agréer, Monsieur, etc.

Malgré cette pressante invitation, je n'eus jamais d'autre nouvelle de mon savant, ce qui fait que je restai dans le doute sur mon origine.

Je n'en dirai donc pas plus sur mon nom que je n'en sais moi-même, et je reviendrai à ma famille.

Ma famille, comme j'avais eu l'honneur de le dire à M. Arétius-Sibrandus Talma, avait résidé longtemps dans les environs de Courtray ; plus tard, mon père habita Poix, gros bourg des environs d'Amiens, et qui relevait des ducs de Mouchy.

À la date la plus ancienne où je voie clair dans la vie, c'est-à-dire vers ma quatrième année à peu près, mon père habitait, vis-à-vis l'ancienne Comédie Italienne, une maison de la rue Mauconseil, où il exerçait la profession de dentiste.

Sa famille était nombreuse : elle se composait de trois filles et de deux garçons, et la bonté de son cœur avait encore augmenté ses charges, car il avait adopté un neveu.

La concurrence était nombreuse ; la coquetterie de nos Parisiennes, les soins tout particuliers qu'elles ont de leur bouche, avaient multiplié, dès cette époque, les chirurgiens dentaires. Mon père rêvait quelque établissement nouveau, lorsque le hasard le servit selon ses souhaits.

Lord Harcourt se présenta chez mon père pour se faire arracher un dent, et fut si satisfait de la façon dont l'opération s'accomplit, qu'il le décida à quitter Paris, tout en laissant un de ses élèves pour

continuer son établissement de la rue Mauconseil, et à aller habiter Londres.

Mon père, séduit par les promesses de lord Harcourt, suivit ses conseils, passa le détroit, et alla se loger dans Cavendish-Street, à Cavendish-Square.

Lord Harcourt n'avait point trompé mon père : sa recommandation lui valut de riches et nombreux amis, parmi lesquels mon père comptait le prince de Galles, qui fut depuis Georges IV.

C'était non-seulement une grande faveur, mais encore une faveur très lucrative que celle d'être dentiste en titre du futur souverain de l'Angleterre.

Le prince de Galles, à cette époque, c'est-à-dire vers 1778 ou 1780, était non-seulement l'héritier de la couronne, mais encore un des hommes les plus élégants de l'Angleterre.

Doué par la nature de beaucoup d'esprit et des qualités physiques les plus brillantes, le prince avait vu son éducation confiée aux hommes les plus distingués de l'Angleterre. Il avait fait les progrès les plus rapides dans les sciences, les arts et les exercices du corps.

Il parlait avec élégance toutes les langues de l'Europe, ses manières séduisantes le rendaient l'idole de toutes les femmes, et on le citait comme le gentleman le plus aimable et le plus accompli du royaume.

Jamais prince ne s'était trouvé dans des conditions plus admirables pour tenir le sceptre de la mode d'Angleterre.

Comme tous les dissipateurs, Georges IV eut une mère sévère qui le retenait sans cesse sous un joug que le jeune homme ne pouvait briser entièrement, malgré ses efforts et ses velléités de révolte.

Georges III, son père, possédait toutes les vertus domestiques. Il avait des mœurs pures, des manières simples ; il était sobre, recherchant la vie de famille et attaché à ses devoirs comme époux et comme père.

Ennemi du faste, il aimait à thésauriser et amasser de grandes richesses ; son goût prédominant pour l'agriculture le faisait s'occuper des moindres détails de l'administration de ses fermes, qu'il dirigeait lui-même avec le plus grand soin.

Mais le prince de Galles, entouré, malgré la volonté du roi et de la reine, et en raison de sa position, par une foule de jeunes gens avides de plaisirs, ne pouvait se plier aux exigences de sa royale famille.

L'avarice du roi laissait l'héritier du trône dans un état continuel de gêne. Il était pénible et honteux pour Georges de se voir éclipsé par les lords qui formaient autour de lui une espèce de cour. La pension médiocre que son père lui assignait égalait à peine le quart des revenus possédés par les compagnons de sa jeunesse. Aussi contracta-t-il bientôt des dettes énormes dont le paiement fut plus tard commencé par une espèce de scandale et achevé par le parlement.

La sévérité de la reine n'obtint pas des résultats plus heureux que la parcimonie du roi. Georges ne voulut jamais se plier aux habitudes et aux mœurs de l'intérieur du palais.

L'ennui, disait-il, coule à pleins bords à Saint-James.

Burcke, Shéridan, Fox, Erskine étaient ses amis les plus chers. Mistress Robinson, sa maîtresse, affichait partout l'héritier du trône, qu'elle devait bientôt diffamer dans des Mémoires scandaleux au moment de son abandon.

Telle était la position du prince de Galles : aimé des peuples, redouté de la cour, chéri de toutes les femmes, au moment où il fit à mon père l'honneur de l'attacher à sa personne.

Le simple titre de dentiste de son Altesse Royale était donc une recommandation toute puissante auprès de la fashion de la Grande-Bretagne.

Mon père n'eut qu'à se louer du conseil que lui avait donné lord Harcourt.

Toute notre famille avait suivi mon père dans son émigration ;

mais, soit qu'il songeât toujours à revenir en France, soit qu'il préférât l'éducation donnée à Paris à celle que l'on recevait en Angleterre, il m'envoya à Paris dans le courant de l'année 1775, première année du règne de Louis XVI.

J'entrai dans l'Institution Verdier.

Pendant mon séjour en Angleterre, j'avais appris l'anglais, que depuis cette époque je parlai toujours avec autant de facilité que ma langue maternelle.

J'avais neuf ans.

Ce fut chez M. Verdier que se manifestèrent mes premières inspirations vers l'art dramatique.

J'étais trop jeune, lorsque cinq ans auparavant j'avais quitté Paris, pour avoir visité un spectacle quelconque autre que Polichinelle ou les Ombres-Chinoises ; j'étais trop jeune encore pour avoir vu Garrick, qui, à cette époque, portait le sceptre tragique en Angleterre, ou, l'ayant, vu pour m'en souvenir. J'arrivais donc chez M. Verdier pur de toute idée théâtrale, lorsqu'un an après mon entrée dans l'établissement, une grande nouvelle commença d'y circuler.

M. Verdier avait composé une tragédie intitulée *Tamerlan*.

Il était question de représenter cette tragédie à la solennité des prix.

Les rôles, tout naturellement, devaient être distribués aux élèves.

Comme j'étais un des plus jeunes, je n'avais aucun espoir de faire partie de la distribution, et je ne sais pourquoi, à cette idée que je ne jouerais pas dans cet ouvrage, mon cœur se serrait.

D'où venait ce serrement de cœur, à moi qui n'avais jamais arrêté mon jeune esprit sur de pareilles pensées ?

Aussi ma joie fut grande lorsque j'appris que je faisais partie des élus.

J'attendis avec une grande impatience le jour de la distribution, non pas des prix, mais des rôles.

Celui qui m'échut en partage était approprié à ma taille et à

l'importance de ma position au théâtre.

C'était celui d'un simple confident, lequel, après une vingtaine de vers semés dans le cours de la pièce, avait à raconter la mort de son ami, condamné comme Titus par un père inexorable.

Le commencement du récit allait passablement, et j'avais déjà été encouragé par quelques applaudissements, lorsque je me pénétrai si profondément de la situation que, me laissant envahir par une douleur réelle, ma voix s'altéra. J'éclatai en sanglots et m'évanouis.

Pendant cet évanouissement, le Destin avait écrit sur son livre éternel : « Tu sera artiste. »

Lorsque je revins à moi, ma vocation était décidée.

Chapitre II

MES ÉTUDES. – MORT DE LEKAIN. – MADAME BENOÎT. – LA CAU-
CHOISE. – RENTRÉE DE VOLTAIRE À PARIS. – M. DE VILLETTE. – *IRÈNE*.
– SON TRIOMPHE. – MADAME VESTRIS. – VERS DE M. DE SAINT-MARC.
– MORT DE VOLTAIRE. – DÉTAILS DE WAGNÈRE. – JE SUIS RENVOYÉ DE
CHEZ M. VERDIER.

La commotion terrible que j'avais ressentie au moment de cette représentation du *Tamerlan* de M. Verdier s'effaça promptement, comme toutes les impressions de l'enfance. L'on sait que l'un de ses privilèges est de passer facilement du rire aux larmes et de se consoler avec un jouet des plus amers chagrins.

L'institution Verdier était établie sur le modèle général de toutes les pensions de Paris.

Nous habitions dans le Jardin du Roi ; nos dortoirs occupaient l'espace où fut depuis élevée la maison de Buffon, et je me rappelle avoir vu plus tard l'illustre écrivain assis à l'endroit où j'avais autrefois pleuré ma famille absente en copiant un pensum.

Cependant, je grandissais en cultivant avec assez de négligence les études latines et grecques. *Pater Æneas* me plaisait peu. Ce héros de Virgile me semblait un peureux bien peu digne d'être le fondateur d'un nouvel empire, et je souriais de pitié en songeant que l'homme que le poète du siècle d'Auguste nous montre toujours, *la voix arrêtée dans le gosier*, ou *tendens ad sidera palmas*, devait être le père de cette génération donnant des voix à la VILLE par excellence, URBS ROMA. Certes, je préférais beaucoup Turnus au fils d'Anchise, de même qu'Achille, dans Homère, avait toutes mes prédilections.

L'on comprendra facilement qu'avec la nature impressionnable de mon caractère, je devais avoir des sympathies ou des antipathies irraisonnées, les plus énergiques, selon moi, de toutes les anti-

pathies ou de toutes les sympathies.

Pendant le cours de mes études, je me pris sans cesse d'une belle passion pour ou contre les héros que les règlements de l'Université livraient à mon affection ou à ma haine. Si je plaignais Turnus, je souffrais en voyant Hector repoussant les Grecs jusqu'à leurs vaisseaux, je pleurais à la mort de Patrocle, et j'eusse volontiers attelé les chevaux d'Achille, fils de Pélée, lorsqu'il se disposait à traîner autour des murailles d'Ilion le cadavre du plus vaillant des enfants de Priam.

Mon père avait été mon premier instituteur.

Partisan fanatique des idées de la secte philosophique, il m'avait élevé d'après la méthode de Rousseau. J'avais entendu mille fois sortir de sa bouche les maximes de Voltaire sur la religion, les prêtres, la royauté, et c'était dans *l'Origine des Cultes* de Dupuis que j'avais appris à lire.

Je portais donc en moi, ou plutôt mon père y avait implanté, tous les germes de l'athéisme.

On était au commencement de 1778. J'avais douze ans et mon instruction était arrivée à un point où je pouvais déjà comprendre et apprécier quelque chose.

Mon père avait obtenu pour moi de M. Verdier quelques faveurs, entre autres celle de découcher quelquefois sous la responsabilité de mon oncle, qui me conduisait au spectacle.

Ces avantages, immenses à mes yeux, étaient toujours la récompense du travail.

Une date qui n'est jamais sortie de ma mémoire est celle du 8 février 1778.

Lekain mourait, et Voltaire rentrait dans Paris à l'heure où son interprète le plus illustre quittait la vie.

Une semaine entière d'application et de bonne conduite m'avait fait obtenir une permission de M. Verdier et une récompense de mon oncle.

On sait d'avance que cette dernière aubaine était une place au

parterre de la Comédie-Française.

Après un dîner bien frugal, mais dont je trouvais l'ordonnance beaucoup trop somptueuse et beaucoup trop longue, nous nous acheminâmes, mon oncle et moi, vers le théâtre.

Malgré mes craintes de retard, nous avions devancé l'heure de beaucoup.

Encadrés, mon oncle et moi, dans les barrières, nous attendions notre tour pour nous présenter au bureau.

J'entendis prononcer le nom de Lekain.

J'écoutai deux personnes placées devant nous.

— Il est bien malade, disait l'une.

— Mais a-t-on encore quelque espérance au moins, disait l'autre.

— Oh ! mon Dieu, non ! madame Benoît est au désespoir.

— Pauvre femme ! quels reproches elle doit se faire.

— Ma foi ! mon cher, voulez-vous savoir ma façon de penser bien franche ?

— Certainement.

— Eh bien ! cette amie de notre grand acteur est à la fois heureuse et affligée de la mort future de Lekain.

— Que voulez-vous dire ?

— Je veux dire que cette femme, idolâtrant son amant, pleure sa mort, mais sent apaiser ses transports jaloux.

— D'honneur, je ne vous comprends pas.

— Mais vous savez bien la cause de la mort de Lekain ?

— Vraiment, je l'ignore.

— Eh bien ! écoutez alors.

— Votre récit est-il authentique ?

— Je le tiens de Fleury.

— Vous savez que Lekain avait fait un mariage d'inclination qui ne fut pas heureux ; après la mort de sa femme, dont il eut deux enfants, il fit connaissance d'une dame Benoît, dont il devint et est encore maintenant, si la mort ne l'a pas frappé, fort épris.

« Madame Benoît, ainsi se nomme cette amie de Lekain, est d'une jalousie aussi ardente que le sont les passions de notre grand artiste.

» Un jour, Lekain, entrant au Théâtre-Français, trouve sous le péristyle une jeune paysanne qui lui demande en patois bas-normand la demeure de l'abbé de Frolay.

» La Cauchoise était charmante, Lekain était galant, le chemin pour aller chez l'abbé Frolay fut très long, malgré le fiacre dont l'artiste s'était muni. À son retour à la Comédie-Française, il dut expliquer son retard et raconta son aventure. Après maintes questions, Dugazon lui donna les détails les plus circonstanciés sur la Cauchoise.

» Cette fille – Dugazon la connaissait bien – passa du trottoir à l'Opéra. Elle voulut revoir Lekain, et vint à la dernière représentation qu'il nous a donnée.

» Le bruit de cette aventure était parvenu jusqu'à madame Benoît. On lui avait désigné sa rivale d'un moment. Elle se trouvait au spectacle le même soir que la Cauchoise, que de méchantes gens lui présentèrent comme régissant entièrement sur le cœur de son amant.

» La jalousie de madame Benoît, une fois éveillée, s'exalta, et lorsque l'acteur, entrant en scène, prononça ces vers :

Vous seul adoucissez les maux que nous souffrons,
Vous nous rendez plus pur l'air que nous respirons.

Madame Benoît se dit qu'on jouait pour sa rivale, souffrit, s'agita et rentra furieuse.

» Au retour de Lekain, il y eut une scène pénible. La réconciliation fut longue. Lekain, depuis, ne s'est pas relevé. »

Je n'ai jamais su si cette anecdote était bien exacte, mais je la donne comme je l'ai entendue et pour ce qu'elle vaut justement, parce que beaucoup de points en étaient inintelligibles : elle

demeura gravée dans ma mémoire.

En ce moment, notre tour arriva de nous présenter au bureau.

À peine eut-on levé le rideau, que le parterre en masse demanda des nouvelles de Lekain à l'acteur qui annonçait. Il ne répondit que par ces mots :

— Il est mort !

— Mort ! répéta tout le public avec un cri de douleur qui fut remplacé par la consternation et le silence.

J'ai vu des spectateurs pleurer, et, à la sortie du théâtre, en voyant les habitués parler bas et avec émotion, on eût dit qu'ils quittaient la maison mortuaire d'un parent bien-aimé.

La Comédie-Française, après avoir délibéré sur les honneurs à rendre au sociétaire qu'elle avait perdu, prit un arrêté qui prescrivait une visite à Voltaire, arrivé à Paris le jour de la mort de Lekain.

J'ai entendu depuis raconter par mes camarades cette matinée chez l'auteur d'*Alzire*.

Le patriarche de Ferney était, à son arrivée, descendu chez le marquis de Villette, sur le quai des Théâtains, au coin de la rue de Beaune.

Au moment où on lui annonça Messieurs de la Comédie-Française, il embrassa d'un coup d'œil toute la compagnie, cherchant du regard celui qu'il nommait son fils, son élève, et sur lequel il comptait pour la représentation d'*Irène*.

L'absence de celui qui, le premier, aurait dû se présenter devant lui, l'agita ; l'abbé Mignot, neveu du marquis de Villette, s'aperçut du changement de physionomie du poète et comprit sa pensée.

Il s'approcha du vieillard et lui prit la main.

— Du courage... Vous demandez Lekain...

Il s'arrêta, n'osant aller plus loin.

Bellecourt, pénétré d'une tristesse profonde, montrant tous ses camarades en deuil, dit :

— Voilà, Monsieur, tout ce qui reste de la Comédie-Française.

Voltaire s'évanouit.

Par une étrange singularité que l'on peut nommer fatale, Voltaire n'a jamais vu sur la scène française l'acteur qui contribua le plus à sa gloire et comprenait le mieux ses ouvrages.

Le public trouva une diversion puissante à la douleur que lui faisait éprouver la perte de Lekain dans l'annonce de l'arrivée de Voltaire.

La nouvelle s'en répandit dans toute la ville et fut accueillie avec des transports que n'eût point fait naître le retour d'un roi, l'entrée d'un héros ou l'apparition d'un prophète.

Tronchin, le médecin de Voltaire, avait un jeune parent chez M. Verdier. Il vint le voir, et comme ce jeune homme, mon condisciple, était malade, je me trouvais auprès de lui quand ce célèbre praticien se présenta pour avoir de ses nouvelles.

— Je viens de chez Voltaire, nous dit-il.

— Vous le connaissez, Monsieur ! m'écriai-je avec l'accent le plus ému.

— Je suis son médecin et son ami.

— Oh ! Monsieur...

Toute mon âme passa dans mon regard.

Tronchin sourit.

— Vous connaissez Voltaire, mon jeune ami ?

— Chaque soir, je lis quelques pages du grand philosophe que mon père m'a appris à admirer.

— Très bien, mon enfant. Eh bien ! je veux vous donner une grande joie. On répète *Irène*, je vous promets un billet.

Je ne pus remercier M. Tronchin, tant mon cœur était ému.

Cependant, Paris entier allait saluer l'idole, et, pendant que la cour boudait, malgré la rage de la Sorbonne et le silence du Parlement, Voltaire, en bonnet de nuit et en robe de chambre, donnait des audiences, tenait des grands et petits levers à l'hôtel Villette, et corrigeait *Irène*.

M. de Villette, cet homme que l'on a nommé l'homme le plus

spirituel et le plus brave de Paris, sans doute parce qu'il parlait très peu et ne se battait jamais, se gaudissait de la présence de Voltaire dans sa maison.

Il y a des envieux partout. Un jour, on afficha à sa porte, en superbe écriture bien moulée, le quatrain suivant, qui ne rabattit pas son orgueil :

PAUVRE VILLETTE, C'EST EN VAIN
QUE VOUS PRÉTENDEZ À LA GLOIRE,
VOUS NE SEREZ JAMAIS QU'UN NAIN
MONTRANT UN GÉANT À LA FOIRE.

Trois académiciens, ayant à leur tête le prince de Beauvau, vinrent, le 12 mars, le complimenter au nom de leur compagnie.

Le 15 mars, Tronchin vint me voir ; il m'apportait un billet pour la représentation du lendemain.

On donnait *Irène*.

La Comédie-Française n'a jamais vu une plus brillante soirée.

À l'exception du roi et de la reine – celle-ci, par ordre de son époux, était à l'Opéra –, toute la famille royale assistait à la représentation.

L'auteur fut couvert d'applaudissements : un silence respectueux fut la seule marque de désapprobation que l'on se permit de donner.

Le lendemain, la cour et la ville s'inscrivirent à son hôtel.

Le 30 mars, eut lieu la sixième représentation d'*Irène* : Voltaire s'y trouvait.

Entre les deux pièces, on apporta son buste sur le théâtre et on le couronna. Tous les spectateurs étaient debout, les femmes agitaient leurs mouchoirs.

Alors madame Vestris s'avança et lut les vers suivants, que M. de Saint-Marc venait de composer, et dont elle m'a donné le manuscrit que j'ai sous les yeux en écrivant ces lignes.

Aux yeux de Paris enchanté
 Reçois en ce jour un hommage,
 Que confirmera d'âge en âge
 La sévère postérité.
 Non, tu n'as pas besoin d'atteindre au noir rivage
 Pour jouir des honneurs de l'immortalité !
 Voltaire, reçois la couronne
 Que l'on vient te présenter.
 Il est beau de la mériter
 Quand c'est la France qui la donne.

Le prince d'Hénin, capitaine des gardes du comte d'Artois, vint complimenter Voltaire de la part du second frère du roi.

À la fin du spectacle, l'illustre vieillard fut porté dans son carrosse par la foule ; j'aidai à ceux qui voulaient dételer les chevaux de la voiture, et j'accompagnai l'auteur de *Mahomet* jusqu'à sa demeure, en criant, comme tout le monde : Vive le défenseur de Calas et le père de *Brutus*.

Deux mois après, c'est-à-dire le 30 mai 1778, Voltaire mourait, et l'on portait son corps au monastère de Scellières : on avait refusé de l'inhumer à Paris.

Tout le monde se préoccupait de la mort de Voltaire. J'avais été dans l'impossibilité de suivre les phases de la maladie ; je me rendais chez Tronchin pour avoir quelques détails, quand je rencontrai un de mes amis, parent de Wagnère, secrétaire de l'auteur de *Zaïre*.

Il tenait une lettre à la main.

Je l'abordai.

— Que tenez-vous donc là, lui dis-je après les compliments d'usage.

— Une lettre de Wagnère.

— Qu'est-ce, Wagnère ?

— Le secrétaire de M. de Voltaire ; ce sont les détails sur la mort du poète.

— Oh ! mon Dieu ! y aurait-il indiscretion à vous en demander lecture !

— Mon Dieu, non. Tenez, gardez la lettre si vous le désirez. Voici cette lettre, adressée à ses enfants :

Vous me demandez, mes amis, la cause du chagrin qui m'opresse, c'est la perte immense que je viens de faire : mon protecteur, M. de Voltaire, n'est plus.

Il était heureux et calme à Ferney. M. de Villette et Madame Denis formèrent le complot de le ramener à Paris, et lui persuadèrent que sa présence était indispensable pour faire jouer Irène ; on alla même jusqu'à supposer des lettres de la cour qui le rappelaient.

Nous quittâmes Ferney le 5 mars, à midi, et nous arrivâmes à Paris le 10 février, à trois heures.

À la barrière, un commis nous demanda si nous avions quelque déclaration à faire.

— *Ma foi, Messieurs, leur répondit M. de Voltaire, je crois qu'il n'y a ici de contrebande que moi.*

On reconnut Voltaire, et on le laissa passer avec respect.

Arrivé à l'hôtel Villette, il apprit la mort de Lekain ; il s'évanouit en jetant un cri affreux.

Rulhières vint l'avertir du mécontentement que son arrivée avait produit à Versailles ; sa peine fut grande, et, dès le 25 février, il cracha le sang. J'écrivis à Tronchin et à l'abbé Gauthier, mais je n'envoyai pas la seconde lettre.

Après avoir craché le sang pendant vingt-deux jours, il se rétablit. Ce fut à cette époque qu'on voulut lui faire acheter une maison, et que l'on inaugura pour lui un triomphe à la Comédie-Française.

Tronchin, à la suite de cette fête, trouva Voltaire si fatigué, qu'il lui dit avec sa franchise ordinaire :

— *Je donnerais cent louis pour que vous fussiez encore à*

Ferney. Vous sentez qu'on ne transplante pas impunément un arbre de quatre-vingts ans. Mon vieil ami, retournez là-bas ; il est encore temps.

Voltaire ne put suivre ce conseil.

Je lui avais demandé, me trouvant seul avec lui, quelle était sa manière de penser en fait de religion ; aussitôt, il m'écrivit et signa la déclaration suivante :

Je meurs en adorant Dieu, en aimant mes amis, en ne haïssant pas mes ennemis, et détestant la superstition. »

Les insomnies étaient fréquentes ; on envoya demander à M. le maréchal de Richelieu de l'opium, dont il se servait depuis plusieurs années.

La dose qui lui fut donnée fut trop forte.

Le 30 mai 1770, à onze heures un quart du soir, il expirait dans les bras de Morand, son ami.

Son corps fut embaumé ; les chirurgiens préposés à l'autopsie déclarèrent n'avoir jamais vu d'homme aussi bien constitué.

On l'inhuma à l'abbaye de Scellières, près de Troie, et le prieur fut destitué pour avoir procédé à cette inhumation sans avoir pris les ordres de l'archevêque de Paris.

Cette lecture m'avait singulièrement touché ; je rentrai chez M. Verdier, l'âme toute contristée de ce refus de sépulture fait à l'idole de la nation.

Les années qui précédèrent mon retour à Londres s'écoulèrent sans incident.

Je continuais mes études.

Au moment de la première communion de ses élèves, M. Verdier appelait chez lui un chapelain pour instruire les enfants.

Je ne sais à quelle occasion je me trouvai assister à une des conférences que l'abbé directeur des consciences des néophytes y venait donner.

J'écoutai avec calme les singulières théories que ce prêtre, jeune

encore, donnait à ces jeunes gens. Lorsqu'il fut parti, une sorte d'enthousiasme philosophique s'empara de moi.

Je montai sur le banc après son départ, et là, en présence des catéchumènes, je réfutai les propositions énoncées par l'ecclésiastique, et me lançai dans les plus belles théories philosophiques.

D'Holbach, Diderot, d'Alembert étaient laissés bien en arrière par mes paradoxes.

L'émotion donnait à ma voix un éclat inaccoutumé, la faculté de sentir et de s'identifier avec le personnage que je représentais me firent croire que j'étais devenu l'apôtre de la tolérance et de la philosophie. J'étais dans un véritable délire. Mais M. Verdier veillait sur ses ouailles, il avait incognito assisté à mon discours, et, au moment de ma péroraison, il entra dans la classe et me prit par la main.

Cinq minutes après, un fiacre me portait chez mon oncle avec ma malle, une lettre et un sous-maître.

M. Verdier m'avait banni de son institution.

Chapitre III

JE RETOURNE EN ANGLETERRE. – SÉJOUR À LONDRES. – JEAN MONNET. – UN THÉÂTRE FRANÇAIS À LONDRES. – ÉMEUTE. – CE PROJET ÉCHOUE. – LE PEUPLE ANGLAIS. – COMÉDIE BOURGEOISE. – SUCCÈS. – LE GRAND MONDE. – ON ME CONSEILLE D'ENTRER AU THÉÂTRE.

Ce bannissement de l'institution du digne M. Verdier n'avait rien de bien cruel et de bien triste pour moi. J'en éprouvais, au contraire, une espèce de joie. Il me donnait une sorte d'importance à mes propres yeux ; je me regardais comme une victime de l'intolérance et un martyr des principes que mon père m'avait donnés.

Mon oncle, chez lequel on m'avait ramené et dont les pensées philosophiques étaient moins avancées, me gronda quelque peu ; j'écrivis à mon père, qui, sans se préoccuper beaucoup de l'événement, m'invita à rentrer promptement à Londres auprès de lui.

J'obéis à cet ordre et quittai Paris, croyant peu, à cette époque, revenir jamais m'y fixer, et surtout paraître sur la scène.

J'arrivai à Londres.

Mon père habitait toujours le même square dans Cavendish-Street. Sa clientèle était toujours nombreuse et riche. Toute la *gentry* affluait chez lui.

Après quelques jours donnés au repos, mon père me parla du choix d'un état, et me présenta le sien comme réunissant pour moi toutes les garanties d'un avenir heureux.

Sans vocation déterminée, j'acceptai volontiers les propositions faites par mon père, et devins son élève.

Mon ardeur pour l'étude de la chirurgie dentaire, mes travaux comme élève de mon père n'occupaient pas mes instants au point de ne pas me laisser quelques moments de récréation.

Je me liai avec quelques Français de mon âge ; nous formâmes

une sorte de club, et nous partagions nos soirées entre nos réunions et le théâtre.

À ce moment, il y avait à Londres un nommé Jean Monnet qui était maître de ballets après avoir été directeur de l'Opéra-Comique.

Spéculateur hardi et habile, il conçut le plan d'établir à Londres un théâtre français ; il se promettait succès et fortune dans cette entreprise.

Ses mesures étaient on ne peut mieux calculées. Il se promettait d'appeler auprès de lui les artistes les plus connus dans les différents genres, et de mettre à contribution les répertoires les plus complets.

Il fit une liste de souscription. Toute l'aristocratie du West-End s'inscrivit sur son livre.

La haute banque, toujours disposée à imiter la noblesse et toujours désireuse de frayer avec elle, s'empressa de suivre l'exemple des lords. Monnet était au comble de la joie. À nos petites réunions, où il venait assez assiduellement, il nous confiait ses plans, ses idées, faisait ses calculs, et comptait déjà les guinées de son bénéfice.

Un de nos amis qui, le crayon à la main, prenait des notes sur les paroles de Monnet, n'interrompit pas son discours ; mais quand, après avoir énoncé les données de son problème et déterminé ses inconnues, il tourna vers son auditoire, et s'écria :

— Eh bien ! qu'en dites-vous ?

L'homme au crayon commença la fable de *Perrette et du pot au lait*.

— Que voulez-vous dire ? s'écria Monnet.

— Je veux dire que votre base est fautive, que vos calculs sont erronés, et qu'il manque au moins quatre mille livres sterling à votre souscription pour commencer votre entreprise d'une manière confortable, comme l'on dit dans les trois royaumes.

— N'est-ce que cela ? reprit l'homme à projets.

— Mais il me semble, fit l'élève de Barême, qu'une livre d'Angleterre en vaut vingt-cinq de France ; c'est une misère, si vous voulez, mais cette misère vaut cent mille livre tournois.

— Je les aurai bientôt.

— Dieu vous les donne ! nous écriâmes-nous en chœur à notre compatriote qui, reprenant son registre sous le bras, quitta la salle.

Voilà donc notre maître de ballets étudiant les chiffres posés par le membre si mathématicien de notre club ; il reconnaît l'exactitude de ses comptes. Il lui faut quatre mille guinées, où les trouver ?

Parbleu, dans la Cité : les riches marchands y abondent. Ils imiteront les banquiers comme ceux-ci ont imité la noblesse.

— En avant, s'écria le futur directeur.

Le premier marchand qu'il aborda faisait une expédition pour Java : il proposa nettement à celui qui le dérangeait de l'envoyer chercher du poivre à Ceyland.

Le second regarda son livre et lui fit observer d'un air narquois que ses chiffres étaient mal alignés.

Le troisième l'appela french-dog.

Un quatrième le fit jeter à la porte par ses commis.

Notre compatriote vint le lendemain nous voir, et nous conta sa déception.

— Essayez de la publicité, lui répondit-on.

Un des nôtres lui rédigea un prospectus : on indiquait sa demeure où, disait l'annonce, l'on continuait de se porter en foule pour souscrire.

Trois jours après, je revenais de Greenwich où j'étais allé pratiquer quelques opérations sur les invalides de la marine, et, après avoir rendu mes comptes à mon père, je me dirigeais à la maison, où se tenaient nos séances, quand je vis une masse de populaire armée de bâtons, de pieux, de torches, qui se portait tout émue de colère vers un square de la ville que l'on désignait : c'était celui où demeurait le maître de ballets.

Curieux de savoir où et pourquoi couraient tous ces gens, je les

suivis.

C'était notre ami que l'on allait assiéger.

L'établissement d'un théâtre français à Londres avait révolté les vrais enfants d'Albion, et on ne parlait de rien moins que de brûler la maison du directeur, après l'avoir, au préalable, pendu lui-même à son balcon.

Les constables, les watchmen, réunis à la hâte, parvinrent à grand'peine à dissiper le rassemblement. L'auteur du plan du théâtre français vint, pâle et tremblant, nous demander un asile contre la fureur populaire.

On s'empessa de le lui accorder.

— Mais concevez-vous, nous disait-il, de pareilles gens ?

— *My dearest*, lui répondit un de nos sociétaires qui était percepteur chez lord Mansfield, il n'y a rien là-dedans qui doive vous courroucer et même vous surprendre ; le peuple anglais nous hait d'instinct. Savez-vous ce que c'est que le peuple anglais, mon très cher ?

— Un peuple de sauvages ! répondait la victime.

— Nullement. Le peuple anglais descend des Angles et des Normands. Saxons et Northmen ont peu aimé la France. Depuis 1320 jusqu'à nos jours, nous avons toujours été en guerre avec eux. Tout ce qui vient de l'autre côté du Détroit leur est répulsif. Croyez-le bien, les faubourgs et les quartiers populeux de Paris ne recevraient pas moins mal des artistes anglais. On sifflerait Garrick chez nous, comme nos habitants de la cité siffleraient Molé, Larive ou Dugazon.

Le théâtre français fut, séance tenante, déclaré impossible.

S'il est une idée innée chez l'homme et surtout chez le Français, c'est celle de l'opposition. Cette répulsion des Anglais pour notre théâtre nous donna la pensée de jouer la comédie. Nous passâmes promptement à la réalisation de notre projet : Monnet, le maître des ballets, fut notre directeur ; une cotisation fit les fonds de premier établissement, et nos amis, nos parents, furent nos premiers

spectateurs.

Le bruit se répandit bientôt dans le monde qu'un certain nombre de jeunes Français s'étaient réunis pour jouer entre eux les chefs-d'œuvre des auteurs français. On parla de tel ou tel d'entre nous qui faisait admirablement valoir les beaux vers de Corneille, la poésie harmonieuse de Racine. De toutes parts, nous fûmes assaillis de demandes.

Presque tous nous avions des patrons puissants à Londres ; presque tous nous avions quelques personnes aux yeux desquelles nous n'étions pas fâchés de briller.

On accorda d'abord quelques entrées de faveur à nos soirées dramatiques ; bientôt, le nombre augmentant, le local fut insuffisant, et, comme les ressources de la société artistique étaient minimales, nous fûmes forcés, bien à regret, d'exiger un prix assez élevé de la part de nos admirateurs.

L'élévation du tarif des places augmenta le désir d'être admis. Les lords, les gentlemen et les ladies vinrent en foule ; et, en faveur de leur empressement, il fut décidé que, pour concilier nos goûts avec les exigences britanniques, nous jouerions quelquefois des pièces anglaises.

Certes, nous eûmes un grand succès. Tout le West-End, qui était loin de partager les préjugés populaires qui avaient manqué amener la mort de Monnet, et faire brûler sa maison, venait chaque jour nous applaudir. Quant à moi, j'eus le bonheur d'être remarqué de ce public d'élite, mon habitude de la langue anglaise me donnant une supériorité sur mes camarades.

Parmi nos spectateurs les plus assidus, nous comptions lord Harcourt, le premier protecteur de ma famille. En me voyant jouer, il crut deviner pour moi un avenir dans la carrière théâtrale, et vint proposer à ma famille et à moi de faciliter mes débuts sur le théâtre anglais.

Cette proposition, que mon père rejeta bien loin, mais avec toute la politesse la plus complète, fut renouvelée souvent par plusieurs

personnes, entre autres par MM. Fox, Sheridan, Hayley, lord Mansfield, Burk et Swinburne.

Les dames mêmes daignèrent s'en préoccuper. La duchesse de Devonshire, ayant auprès d'elle lady Harcourt, miss Burney, eut la bonté de me faire appeler après une représentation de *Hamlet*, et me demanda pourquoi je n'entrais pas au théâtre.

J'opposai à ces marques de bienveillance la volonté paternelle qui m'imposait une autre carrière.

Un matin, j'étais semainier de notre théâtre ; lord Harcourt, qui était venu voir mon père et lui demander une consultation, voulut bien s'informer de mes nouvelles.

Mon père, que toutes ces comédies avaient amusé un moment, mais qui les trouvait beaucoup moins bonnes depuis qu'il les voyait me faire négliger mes études chirurgicales, répondit avec mécontentement :

— Mon Dieu ! milord, il est là-haut dans sa chambre, le nez dans un Shakespeare ou dans un Corneille ; il étudie *Othello*, ou *Falstaff*, ou *Rodrigue*, à moins que ce ne soit l'Intimé des *Plai-deurs*.

Lord Harcourt, sans répondre à cette boutade d'un père un peu irrité, vint me joindre, et mon occupation lui confirma la véracité du dire de son dentiste.

Il y avait à peine quelques minutes qu'il était assis, lorsqu'un groom en riche livrée vint me remettre un petit billet qui contenait ces mots :

« *Miss Robinson présente ses compliments à M. François Talma, et le prie de remettre un coupon de loge au porteur de son billet.*

» *M. François Talma voudra bien se charger de remettre cette bagatelle au caissier de l'association dramatique française.*

« L. ROBINSON. »

Le prix de la loge était un billet de dix livres ; ma correspondante était la maîtresse en titre de Frédéric-Auguste-Georges, prince de Galles, héritier du trône d'Angleterre.

Je montrai la lettre à lord Harcourt.

Je plaçai le billet de banque dans mon portefeuille.

— Voilà une bonne aubaine pour la comédie française, me dit-il.

— Il y a honneur et profit, répondis-je : c'est ce que l'on doit chercher dans le monde.

— Vous aurez le prince de Galles, ce soir.

— Le croyez-vous ?

— J'en suis certain.

— Qui vous donne cette certitude ? Moi, j'en ai tellement le désir que je n'ose pas le croire.

— Voici mes motifs, et ils sont valables. Vous savez, par ouï-dire au moins, la sévérité avec laquelle Sa Majesté la reine a élevé l'héritier du trône ; vous avez entendu parler vingt fois de la parcimonie de Georges III. Il y a, en français, si je ne me trompe, un proverbe qui dit : *À père avare, fils prodigue*. On pourrait ajouter : *À mère trop puritaine, enfant léger et amateur du plaisir*.

Le prince de Galles, qui a lu quelque part – car il a énormément lu – que les proverbes étaient la sagesse des nations, a pensé qu'ils devaient être aussi la sagesse des princes et des rois, et Georges-Frédéric-Auguste s'est empressé de secouer ses ailes.

Son premier vol a été celui de l'aigle. Son père, se fondant sur les lois anglaises, n'a pas voulu former sa maison avant sa majorité : Il fallait donner 60 000 livres sterling à son fils.

Le vieux roi a calculé que cette pension lui servirait à entretenir et réparer une centaine de fermes. Il fallait permettre au jeune héritier de fréquenter le monde politique, afin de lui apprendre la science du gouvernement. La reine s'est informée du nom des hommes qui se trouvaient à la tête des deux partis qui divisent l'Angleterre ; quand on lui a cité les noms de Fox, de Sheridan, de Burke, elle a

voulu enfermer son fils dans une des chambres hautes de Saint-James. Mais le jeune aigle a rompu sa double chaîne.

Il s'est formé tout seul une maison où l'élégance et le confort de la vie la plus délicieuse sont réunis. Aux lourds chevaux allemands traînant de lourds carrosses, et dans lesquels le roi, la reine et leurs officiers traversent Londres à pas lents, il a substitué nos chevaux de race la plus pure et les voitures les plus légères. Ses équipages, sa livrée, ses bijoux, ses vêtements ont un cachet de distinction que l'on ne trouve nulle part. Il s'est placé à la tête de la gentry par le bon goût de son luxe, comme il l'est par sa naissance, et comme il l'est par l'instruction et les talents.

— Mais je ne vois nullement le prince de Galles dans miss Robinson, mon aimable et généreuse correspondante.

— Mon très cher, miss Robinson initie le prince de Galles aux douceurs du bonheur à deux, et lui fait oublier les amours de passage auxquels le prince a pu se livrer en dépit de lord Holdernesse, son premier gouverneur, et de lord Bruce, qui a succédé à la seigneurie que je viens de vous nommer.

— Comment ! lord Bruce a été gouverneur de l'héritier du trône. Mais si je ne me trompe, lord Bruce, m'a-t-on dit, ne brille pas par la variété et l'étendue de ses connaissances.

— Aussi n'est-il pas resté longtemps auprès de son royal élève. Dès le premier jour de travail, après les audiences, les visites et les compliments officiels, lord Bruce s'aperçut, et son pupille s'aperçut encore mieux que lui, que les connaissances classiques étaient en raison inverse des positions.

— L'élève en savait plus que le maître.

— Oui, mon cher. Aussi, dès le même soir, le prince de Galles, qui était un charmant espiègle, en attendant qu'il devînt le type de l'élégance et de l'instruction réelle, ne mentit pas à sa vocation de désespérer son précepteur : toute la cour obtint des renseignements sur la valeur scientifique de lord Bruce.

— Oh ! mon Dieu ! quel beau jour pour les courtisans.

— Nous – faites bien attention que je dis nous –, nous nous en donnâmes à cœur-joie. Le précepteur au-dessous de l'élève, quel bonheur ! On dauba – comme vous dites en français – sur ce pauvre lord Bruce, et les quolibets de la cour amenèrent sa retraite.

— Que fit le roi ?

— Sa Majesté Britannique, qui aimait lord Bruce, fut désespérée d'avoir un fils aussi savant.

— Mais alors ?...

— Alors on choisit le comte d'Ayelsbury, et le duc de Montagu eut la surintendance de l'éducation.

C'est au milieu de ces études, de ces plaisirs et de ces travaux qu'il m'arriva une aventure assez étrange, laquelle détermina, ou plutôt hâta mon retour en France.

Un matin, au moment où je sortais d'une répétition, après avoir joué la veille le rôle d'*Orosmane*, je fus abordé par un jokey sans livrée, lequel après m'avoir demandé mon nom – en anglais bien entendu –, me remit un petit billet, et partit sans en vouloir attendre la réponse.

L'enfant disparu, j'ouvris le billet ; il était à peu près conçu en ces termes. Je dis à peu près, car, ayant perdu ce billet, je ne le cite ici que de mémoire.

Monsieur,

Les sentiments que vous m'avez inspirés ne vous étonneront point, car ils sont proportionnés à votre mérite ; si vous voulez, au reste, acquérir la preuve de cette réalité, trouvez-vous demain, à onze heures, sous le portail de Saint-Paul, et suivez la personne qui vous remettra un petit volume de maroquin rouge intitulé la Vie de Shakespeare, sous la conduite d'un guide pour lequel on connaît votre haute considération ; vous marcherez, j'espère, exempt de toute défiance.

Quoique ce billet fût écrit en assez bon français, il avait dans la

tournure une étrangeté qui me frappa : la forme des lettres, surtout, sentait son Allemagne d'une lieue ; quant au papier, il était élégant et parfumé, sans armoiries à son angle.

J'eus recours alors au cachet : il était petit, fait, avec soin, de cire qui ressemblait à une pierre que l'on portait alors, et qu'on nommait l'aventurine.

Il était, en outre, marqué d'un C gothique.

Il était évident que la lettre venait d'une femme de qualité ; mais était-elle française, anglaise, ou allemande ? C'est ce que j'ignorais.

Cependant, d'après la tournure des phrases, d'après la forme des lettres, je me déclarai à moi-même qu'elle devait être allemande.

Ce rendez-vous avait quelque chose de romanesque qui allait à mon esprit, quoiqu'il fût repoussé par ma raison ; il me rappelait le rôle d'Étiennette de la *Gageure imprévue* ; et je voyais d'avance quelque vieux gentleman, chasseur, revenant de courre le renard, juste au moment décisif, et forçant mon inconnue à m'enfermer dans un cabinet, dont quelque gageure imprévue l'empêchait seule de trouver la clé.

Je remis donc à un autre jour la répétition du lendemain, et j'attendis ce lendemain avec impatience.

Il me fallait de pareilles choses pour me faire sortir de l'espèce d'apathie où je commençais à tomber, et qui, plus tard, faillit dégénérer en un véritable spleen.

À dix heures et demie, j'étais sous le porche de Saint-Paul. J'avais une demi-heure à attendre.

Je ne fus point dérangé pendant cette demi-heure. Nous étions en hiver, et il tombait une brume froide qui empêchait qu'on ne se vît à dix pas.

Enfin, à onze heures sonnant, je distinguai, au milieu de la vapeur, une ombre, laquelle, insensiblement, devint un corps ; c'était celui d'une espèce de palefrenier qui monta pesamment les marches, cherchant quelqu'un qu'il paraissait s'attendre à trouver

sous le porche.

Je fis un pas vers lui, il vint à moi.

Je l'attendis, il s'arrêta à trois pas, tira de sa casaque un petit livre en maroquin rouge qu'il me présenta.

C'était la *Vie de Shakespeare*.

Il n'y avait plus de doute : j'avais trouvé mon guide.

Je lui fis signe que je comprenais sa mission et que j'étais prêt à le suivre.

Il prit aussitôt par le Strand une rue qui conduit à Saint-James-Park.

Je marchai à dix pas derrière lui, forcé quelquefois de me rapprocher encore, tant le brouillard devenait de plus en plus épais.

Nous traversâmes successivement toutes les rues qui, du pont de Black-Fryars, conduisent au pont de Westminster.

Là, le palefrenier s'arrêta tout à coup, et, tirant de sa casaque, du côté opposé où il avait replacé le *Shakespeare*, un fouet à manche gros et court, il se mit à le faire claquer pendant quelques secondes.

D'abord, j'avoue que je n'avais aucunement su où il en voulait venir, mais bientôt je compris que c'était un signal ; et, façonné depuis deux ou trois ans de séjour à Londres, à toutes les excentricités britanniques, j'attendis.

En effet, nous étions devant une de ces petites maisons anglaises de charmante apparence, et qui semblent faites pour les aventures du genre de celle qui m'arrivait en ce moment.

Au bout d'une minute d'attente, la porte s'ouvrit, et une vieille femme cachée sous un mantelet parut sur le seuil.

On eût dit que, par une habile combinaison mécanique, la vieille femme avait fait disparaître le palefrenier.

La vieille femme me regarda un instant, comme pour voir si l'émissaire de sa maîtresse ne s'était point trompé ; puis, m'ayant reconnu sans doute, elle me fit signe de la suivre.

Je n'étais point venu là pour reculer : je franchis hardiment le

seuil de la maison inconnue.

Je traversai un jardin, montai un petit perron, et me trouvai bientôt dans une antichambre décorée de tableaux, dont une mauvaise vue m'empêcha d'apprécier la valeur, et, de laquelle, après que nous eûmes traversé un salon dont je ne vis que les riches dorures, on me fit passer dans une espèce de chambre moitié boudoir, moitié bibliothèque.

Arrivée là, la duègne me montra du doigt un siège, me fit une révérence et sortit.

J'avais affaire à des muets.

Mon premier soin, dès que je fus seul, fut de dévorer la chambre dans tous ses détails ; peut-être un de ces détails, en effet, me présenterait-il quelque signe de reconnaissance.

Sur un guéridon, au milieu de la chambre, et à l'endroit le plus apparent, était une lettre toute ouverte, avec ces mots écrits au haut de la page : « Monsieur Talma. »

Je pouvais lire sans indiscrétion, la lettre m'étant adressée.

Je ne puis rapporter cette lettre textuellement, ne l'ayant jamais eue en ma possession ; mais voici à peu près ce qu'elle disait :

Monsieur Talma est prié d'excuser le mystère dont s'entourne la femme qui s'adresse à lui. Ce mystère, on croit que son honneur lui fait un devoir de ne point le pénétrer, et de ne point le divulguer surtout, s'il le pénétrait. Il se doute déjà qu'il a affaire à une femme, et ne se trompe point dans ses suppositions.

Cette femme est jeune, et passe pour aimable et spirituelle. Cette femme ne se croit pas belle, mais elle est sûre d'être aimante et sensible. Elle l'a vu dans les différents rôles qu'il a joués, et sa voix lui a fait une telle impression, qu'elle a désiré que monsieur Talma veuille bien faire pour elle seule ce qu'il a la complaisance de faire pour toute une société ; sa complaisance sera d'autant plus grande s'il cède à ce désir, que la personne qui le lui exprime, ne peut le voir en face ; mais que monsieur

Talma veuille bien tourner les yeux vers la jalousie qu'il distinguera dans l'angle du cabinet, et qu'il sache que son admiratrice est derrière cette jalousie et le contemple.

Tous les poètes français et anglais sont à sa disposition ; il les trouvera sur les rayons placés entre les deux fenêtres.

S'il a besoin de quelque chose, il n'a qu'à sonner et à donner ses ordres.

Je relus une seconde fois cette lettre.

L'aventure n'était pas tout à fait aussi espagnole que je l'avais rêvée d'abord, c'était plutôt au comédien qu'à l'homme que l'inconnue s'adressait ; c'était une leçon de déclamation anonyme qu'elle voulait recevoir, et non une leçon d'amour mystérieux qu'elle voulait donner.

Dans tous les cas, la part de mon amour-propre, à défaut de celle de mon amour, était si largement faite, que je ne crus pas avoir à me plaindre.

Aussi, ayant cru voir remuer la jalousie, et ne voulant pas faire attendre mon public, commençai-je, tout en m'avançant vers cet angle mystérieux qu'on m'avait prévenu être habité, à dire la déclaration d'Hippolyte à Aricie.

Jamais tirade ne fut écoutée avec un plus religieux silence, et jamais soupir plus tendre ne répondit à une déclaration directe ou indirecte.

Ce soupir m'enhardit ; je tendis les mains vers la jalousie ; mais une voix m'arrêta en me disant :

— *Orosmane*, monsieur Talma, *Orosmane*.

C'était la première fois que j'entendais la voix de mon inconnue. Cette voix renfermait une prière ; je ne pouvais la refuser.

Je change à l'instant même d'inflexion et même d'aspect ; de Scyte je me fais Turc, et j'adresse à Zaïre la plus ardente déclaration d'amour qui ait jamais effarouché les oreilles d'une chrétienne.

Je ne sais pas de quelle religion était mon inconnue, mais ce que je sais, c'est que la déclaration me parut aller droit à son adresse. Un soupir plus tendre encore que le premier me répondit ; il me sembla même que l'on étouffait des larmes, et je cherchais dans ma mémoire une troisième déclaration, convaincu que le numéro trois plaît aux femmes comme aux dieux, lorsque j'entendis un grand bruit, qu'une main tremblante souleva la jalousie, et qu'une tête voilée apparut un instant, en me criant :

— Pars, pars, c'est lui !

Puis la jalousie retomba ; je n'entendis plus que le bruit d'un pas qui s'éloignait et celui d'une porte qui se referma.

En même temps, la duègne reparut, me fit signe de la suivre ; et, par une autre porte que par celle où j'étais entré, me conduisit dans une autre rue que celle par laquelle j'étais venu.

Le brouillard n'était pas moins épais à ma sortie qu'à mon entrée, mais je connaissais Londres aussi bien que Paris, et, en moins d'une demi-heure, je fus chez moi.

Là, je me perdis en conjectures, mais qui, on le pense bien, ne firent que m'égarer de plus en plus dans le dédale de mon imagination.

Je n'avais pas entendu reparler de mon inconnue, et j'attendais toujours ou le groom, ou le palefrenier, ou la duègne, lorsque, trois jours après, en ouvrant l'*Evening-Post*, je tombai sur l'article suivant :

« Ce ne sont plus les sultans qui font acheter dans les îles de la Grèce de belles esclaves pour leurs jouissances, ce sont les sultanes qui font recruter dans toute l'Europe d'aimables icoglans pour leurs plaisirs. Empressons-nous d'ajouter, dans la crainte que la médisance n'équivoque, affirmons même qu'il n'est ici question que des plaisirs de l'esprit, et que si lesdites sultanes choisissent, pour les leur procurer, de jeunes et beaux garçons, c'est que les âmes correspondent d'autant mieux avec les âmes qu'elles prennent pour organe des interprètes dignes de leur beauté.

» C'est ce qui semble confirmé par une lettre que nous venons de recevoir des frontières de l'Allemagne et de la Turquie.

» On nous mande, en effet, qu'une très grande dame de Brunswick, devenue la compagne légitime d'un prince qui, après le sultan, est le premier de l'empire, a fait enlever et conduire dans son sérail un jeune Arabe du nom d'Amlat, aussi remarquable par sa bonne mine et la noble régularité de ses traits que renommé par son talent à réciter les vers des poètes de l'Occident. Une fois que la haute et puissante dame a tenu le jeune homme à sa disposition, elle lui a imposé un certain nombre de vers qu'il a fallu qu'il déclamat à titre de rançon, ce qu'il a fait, et, ce que l'on assure, avec autant de grâce que d'énergie.

» À la suite d'un fragment de Phèdre, dont la sultane a paru on ne peut plus satisfaite, elle a demandé la fameuse déclaration d'Orosmane, demande à laquelle le jeune Arabe s'est empressé d'obtempérer ; mais, au moment où elle allait donner sans doute la réplique, car elle semblait enchantée du rôle qu'elle jouait, un bruit terrible annonça le retour du véritable sultan ; ce bruit épouvante la Zaïre de Brunswick et détermine la retraite du jeune Arabe.

» On ne dit point quels souvenirs il a rapporté de cette entrevue, mais il est certain que, si elle eût duré seulement un quart d'heure de plus...

» Ici, continuait l'article, l'écriture de notre correspondant étant devenue illisible, ne nous a pas permis de deviner le sens d'une phrase interrompue, mais le sens de cette phrase pourra être complété par chaque lecteur à son gré. »

Avais-je raconté l'aventure à quelque ami indiscret, le groom, le palefrenier ou la duègne avaient-ils commis quelque infidélité, c'est ce que je ne pus jamais éclaircir.

Tout ce que je puis dire, c'est que le lendemain du jour où cet article parut, comme je me promenais dans Hyde-Park, je vis venir à moi une espèce de gentleman qui s'arrêta devant moi de manière à me barrer le chemin.

Je me rappelle que je tenais un volume de Shakespeare à la main, volume dans lequel j'étudiais le rôle du Falstaff des *Joyeuses commères de Windsor*.

— Ho ! fit le gentleman.

Je relevai la tête, et, ne connaissant pas celui qui s'était planté ainsi devant moi, j'essayai de le tourner.

— No, dit-il.

Je commençai à comprendre que le gentleman avait quelque chose à me dire.

— C'est à moi que vous en avez, Monsieur, lui demandai-je ?

— Houi.

— Parlez.

— Vous êtes le fils du chirurgien dentiste Talma ?

— Oui, Monsieur.

— Et comédien encore ?

— C'est-à-dire que je joue la comédie en société, mais pour mon plaisir seulement.

— Ho ! pour votre plaisir ?

— Oui.

— Vous êtes Arabe encore ?

— C'est-à-dire qu'on a prétendu que j'étais d'origine arabe.

— Et vous, que prétendez-vous ?

— Je prétends être Français.

— Ho ! vous prétendez être Français ?

— Oui.

— Eh bien, moi, Monsieur, je suis Anglais.

— Parbleu ! je le vois bien.

— Et voilà tout ce que vous avez à me dire, monsieur Talma ?

— Mais, à quel propos ?

— Ho ! à propos de la France et de l'Angleterre.

— Je dis que ce sont deux grandes puissances, Monsieur, deux généreuses nations, voilà ce que je dis.

— Pour quoi jugez-vous que ces deux nations sont faites ?

- Mais, Monsieur, pour s'estimer et s'admirer.
- Ho ! je ne suis pas de votre avis, moi.
- Et de quel avis êtes-vous ?
- Je suis d'avis qu'elles sont faites pour se haïr et se battre éternellement.
- Monsieur, je ne comprends pas.
- Comment ! vous ne comprenez pas ?
- Non.
- Ho ! eh bien, lisez alors.
- Et le gentleman tire de sa poche l'*Evening-Post* et me le présente.
- Ah ! ah !
- Comprenez-vous maintenant ?
- C'est selon ce que vous avez à me dire.
- J'ai à vous dire que vous êtes le héros de l'aventure racontée dans cette gazette.
- Eh bien, Monsieur, si cela était, qu'en penseriez-vous ?
- Ho ! qu'en penseriez-vous vous-même ?
- Mais, qu'au bout du compte, nous sommes assez habitués à ces sortes d'aventures en pays étranger.
- Et vous avouez le aventure alors ?
- Je n'avoue ni ne nie.
- Ho ! niez, monsieur Talma.
- Et pourquoi nierais-je ?
- Parce que le aventure il est déshonorant pour le Angleterre.
- Déshonorant en quoi ?
- En ce que le personne dont il est parlé dans le article, il ne peut pas être soupçonné.
- Eh bien, rien de plus simple alors, si la personne ne peut pas être soupçonnée, on ne la soupçonnera pas.
- Ho ! vous pas comprendre ; je dis ne pas être soupçonnée.
- Je ne sais, Monsieur, que la femme de César qui eut ce privilège.

- Le personne être justement la femme de César.
- Alors c'est vous qui soupçonnez cette personne, Monsieur, et non pas moi.
- Ho ! vous dites que c'est moi ; moi, je dis que c'est vous.
- Eh bien, après ?
- Eh bien, après, moi, vouloir battre vous.
- Ah ! ceci est autre chose ; envoyez-moi vos témoins, Monsieur, et l'affaire s'arrangera selon vos désirs.
- Ho ! vous, pas comprendre ; moi vouloir battre vous, mais vouloir battre vous, moi tout seul.
- Un duel sans témoins ?
- Ici, tout de suite.
- Mais à quelle arme ?
- Ho ! à la boxe.

Et mon gentleman met bas aussitôt pardessus, chapeau, cravate, et commence à faire le moulinet avec ses deux points.

— Monsieur, lui dis-je, nous autres Français, nous nous battons d'une autre façon, surtout lorsque nous défendons l'honneur de la France.

— Ho ! et comment vous battez-vous ?

— À l'épée ou au pistolet. J'attendrai vos témoins. Voici ma carte.

Je posai ma carte sur le chapeau du gentleman, et, tandis qu'il repassait sa redingote et renouait sa cravate, je m'éloignai.

J'attendis vainement mon Anglais. Huit jours se passèrent, puis quinze, sans que j'entendisse parler de lui.

Mais, pendant ces quinze jours, mon père reçut avis qu'il serait prudent que je quittasse l'Angleterre ; et comme c'était, d'ailleurs, mon désir que j'accompagnasse ma mère qui revenait en France quelques jours après, je quittai la capitale de la Grande-Bretagne dans une de ces voitures à six chevaux qui font d'une manière si rapide et si agréable le chemin de Londres à Douvres.

Chapitre IV

RETOUR À PARIS. – ÉTABLISSEMENT RUE MAUCONSEIL. – JE FAIS CONNAISSANCE AVEC MOLÉ. – *LE MARIAGE DE FIGARO*. – DUGAZON-FLEURY. – MADEMOISELLE SAINVAL LA CADETTE. – DOYEN. – LA LANGUEDOCIENNE, L'ANGLAISE. – MM. BELLART, BONNET ET LEPIDOR. – JE SUIS NOMMÉ DENTISTE DU DUC DE CHARTRES. – OPPOSITION DE MON PÈRE À CETTE NOMINATION. – J'ENTRE À L'ÉCOLE ROYALE DE DÉCLAMATION. – JE SOLLICITE UN ORDRE DE DÉBUT.

Je quittai Londres le 27 mars 1784 ; trois jours après, j'étais à Paris.

J'y apportais deux lettres : l'une de M. le chevalier Fagan, qui me recommandait à M. Frant, attaché à l'ambassade anglaise à Paris, comme un jeune chirurgien très instruit dans la profession de dentiste.

L'autre, de lord Harcourt à Molé. Lord Harcourt et le duc de Sussex voulaient savoir s'il n'y avait pas moyen de monter un théâtre français à Londres. C'était leur ancien projet, on se le rappelle. Ils ne l'abandonnaient pas, et le prince de Galles surtout tenait tout particulièrement à cette fondation.

Je descendis rue Mauconseil, et m'installai dans notre ancienne maison. C'est là que je comptais exercer la profession paternelle.

Je me rendis d'abord chez M. Frant, et lui remis la lettre du chevalier Fagan. Il me promit sa pratique et celle de ses amis. Je dois dire qu'il me tint parole ; mais, comme on le verra bientôt, je ne profitai pas longtemps de leur bienveillance.

Je me rendis ensuite chez Molé ; l'illustre artiste était alors dans toute sa gloire ; il allait créer Almaviva du *Mariage de Figaro*.

Car enfin, ce fameux *Mariage de Figaro*, qui avait fait faire cinquante-neuf fois à son auteur le voyage du Marais à la police, allait être joué après deux ans de luttes qui avaient coûté chez Beaumarchais trois fois plus de temps, trois fois plus d'esprit et

trois fois plus d'intrigue qu'il ne lui en avait fallu, dit-il lui-même, pour écrire sa comédie.

C'était une chose assez curieuse, pour moi, qu'un homme du mérite de Molé, pour que je prolongeasse autant qu'il m'était possible la visite que je lui faisais. Molé causait agréablement et facilement ; il m'interrogea sur Londres, sur la société anglaise, sur Garrick, sur Shakespeare, sur les analogies entre Ducis et le géant britannique, sur les emprunts faits à ce dernier dans *Hamlet*, dans *Roméo* et dans le *Roi Lear*, et enfin sur mes débuts avec la troupe d'amateurs.

Je parlais avec feu ; Molé crut reconnaître en moi l'âme d'un artiste, m'invita à venir le voir et me promit mes entrées au Théâtre-Français, ou plutôt à la Comédie-Française, comme on disait alors.

Cette promesse me combla de joie ; certes, je pouvais me donner de temps en temps le plaisir d'aller au théâtre, mais mon billet pris au bureau m'ouvrait les portes de la salle, voilà tout.

L'entrée promise par M. Molé m'ouvrait la porte des coulisses, c'est-à-dire l'intimité avec tous les grands artistes de l'époque.

Molé tint sa parole ; lui-même m'introduisit au foyer et me fit faire connaissance avec Fleury et Dugazon.

Cependant, aucune idée ne m'était venue encore de me mettre au théâtre ; l'air épais de Londres m'avait donné le spleen ; j'étais atteint d'une certaine apathie dont je ne sortais que par des irritations nerveuses que m'avait données l'habitude qu'on avait alors à Londres de se purger avec de l'eau de mer. Au reste, aujourd'hui je ne me plains plus de cette disposition au spleen ni de ces irritations nerveuses. À l'une de ces causes, je dois la portion mélancolique de mon talent ; à l'autre, la portion magnétique.

Je ne voulais pas rester dentiste, et néanmoins je suivais les cours de chirurgie : mais ces cours assombrissaient encore mon imagination en me mettant sans cesse en face du néant et en rappelant sans cesse à ma pensée le *to be or not to be* de Shakespeare.

Peu à peu, un si grand dégoût me prit pour les études anatomiques, que, les jours d'amphithéâtre, je ne mangeais pas.

J'étais assez bon dessinateur, et le dessein et la lecture étaient mes seules distractions. Je lisais Plutarque beaucoup, Tacite et Suétone après lui. Je comparais à l'histoire les études dramatiques de Shakespeare, de Corneille et de Racine. Je reconnaissais dans Shakespeare le maître de tous. La réalité de Shakespeare était telle pour moi, que je pouvais, après avoir lu un de ses drames, en dessiner et en costumer les principaux personnages ; tandis qu'il n'en était point ainsi après mes lectures des tragiques français.

Je n'en étais pas moins très grand admirateur de Corneille et de Racine, et surtout de Corneille ; quant à Voltaire, tout en partageant l'enthousiasme philosophique qu'il inspirait, j'étais plus réservé à l'endroit de l'enthousiasme dramatique, aussi ai-je peu joué son théâtre.

Malgré ma jeunesse, soit disposition d'esprit, soit résultat de cette mélancolie qui me tenait toujours, je pensais peu aux femmes ; j'avais la vue basse et je voyais mal, j'étais distrait et pensais à autre chose.

Cette continence allait si loin qu'un jour, une jeune Anglaise âgée de dix-huit ans et belle comme un ange se présenta chez moi avec une lettre de mon père. Cette lettre me recommandait de lui chercher un appartement où elle devait demeurer pendant tout le temps de son séjour à Paris. Pour ne pas me déranger, je lui offris la moitié du mien. Elle accepta. Nous restâmes six mois sous la même clé sans que ni l'un ni l'autre de nous deux vît le moindre mal à cela. Au bout de six mois, la belle insulaire reprit la route de Londres, se louant de mon hospitalité, et moi heureux, mais voilà tout, d'avoir trouvé pendant six mois une aussi heureuse distraction que l'avait été pour moi sa compagnie.

Joseph ou Scipion n'eussent pas fait mieux.

Cependant, vers cette époque, j'eus une passion, sinon la plus longue, du moins la plus violente que j'eusse jamais éprouvée.

Sans que je susse comment cela se fit, mes mauvais yeux s'arrêtaient un jour sur un joli minois arrivant du midi de la France.

Je me fis présenter à cette charmante personne. Son esprit acheva de me faire tourner l'esprit.

Ma première idée fut de l'épouser. C'était ainsi que se présentait à moi la possession, c'est-à-dire sous sa forme légale. Je demandai le consentement à mon père. Elle demanda le consentement à sa famille. Sa famille et mon père refusèrent comme s'ils s'étaient donné le mot. Nous commençâmes par nous désespérer de ce refus ; puis, enfin, nous vîmes qu'à la rigueur nous pouvions nous passer de ce consentement, et nous nous consolâmes.

Il résulta de cette consolation réciproque une jolie petite fille qui fit faire une terrible grimace à ma mère.

On comprend qu'avec mon caractère à la fois mélancolique et nerveux je devais être jaloux. Je le fus comme Orosmane, Fayel et Othello tout à la fois. Un jour, je me rappelle que, dans un accès de jalousie, je pris mon enfant et l'emportai, courant comme un fou, dans la direction de la rivière, où je me fusse probablement jeté, si des passants, effrayés de mon air hagard et des cris que poussait la pauvre petite fille, ne m'eussent arrêté.

Revenu à moi, je rapportai l'enfant à sa mère.

Grand nombre de querelles ayant toutes pour motif ma folle jalousie amenèrent un refroidissement ; puis, à la grande satisfaction de ma mère, une rupture complète.

À cette époque, je me liai avec trois jeunes légistes devenus, depuis, célèbres au barreau. C'étaient MM. Bellart, Bonnet et Lépidor.

Pendant les longues soirées d'hiver, ils se réunissaient chez moi ; et là, pour se former à l'art oratoire, lisaient à haute voix presque toujours du Corneille ou du Molière, quelquefois du Voltaire ou du Racine.

Longtemps, rêveur et morne, je restai étranger à ces études ; souvent, j'étais assis dans la même chambre où mes amis déclaraient

maient, et je semblais ne rien voir, ne rien entendre de ce qui se faisait devant moi.

Enfin, ennuyé de cette apathie, un jour, Bellart me mit un livre entre les mains et me força à donner les répliques. Je me rappelle que depuis, le célèbre magistrat, devenu trop célèbre peut-être, se rappelait toujours ce détail avec un orgueil on ne peut plus flatteur pour moi ; car c'était lui, prétendait-il, qui m'avait mis au théâtre.

Cependant, peu à peu, la fréquentation des coulisses et les exhortations de mes trois amis ranimèrent ce feu dont j'avais déjà éprouvé les atteintes et qui était assoupi, mais non pas éteint en moi. Je jouai d'abord en société, puis chez Doyen, puis, enfin, partout où j'en trouvais l'occasion.

Je ne retombais plus alors que par intervalle dans mes mélancolies ; mais, peut-être, quand ces tristesses me reprenaient, étaient-elles plus profondes que jamais. J'oubliais les objets qui m'étaient les plus chers s'ils étaient absents. Préoccupé par ma propre pensée, qui faisait vivre tout un monde en moi-même, je regardais peu autour de moi. J'avais la faculté de dormir à volonté, et j'en usais parfois outre mesure ; on eût dit que, fatigué par un travail intérieur et pénible, je cherchais à me fuir moi-même. Pour m'attacher, il me fallait une occupation forte ou une conversation vive ; alors je sortais par un éclat de ma torpeur ; pour un moment, ma voix vibrait, mon œil jetait des éclairs ; je défendais la cause que j'avais adoptée avec une ardeur qui n'était pas dénuée d'éloquence, puis je retombais, cette sortie achevée, dans mon apathie habituelle.

On comprend qu'avec cette disposition d'esprit, j'étais un assez pauvre économiste ; aussi, déjà avant de débiter, avais-je des dettes.

Au milieu de tout cela, j'arrachais des dents, et j'allais dans le monde.

Dans le monde, je rencontrai madame de Genlis ; elle était institutrice du duc de Chartres. On me présenta à elle comme un jeune homme qui disait admirablement les vers. Je lui répétai du Cor-

neille et du Shakespeare. Elle ne douta plus, dès-lors, de ma dextérité, et le résultat de deux ou trois séances dramatiques fut qu'elle demanda pour moi au duc de Chartres, aujourd'hui duc d'Orléans¹, un brevet de dentiste.

Dentiste du duc de Chartres, c'était tout un avenir ; aussi mademoiselle Sainval, la cadette, avec laquelle je m'étais lié dans mes visites à la Comédie-Française, m'invitait-elle à accepter cette faveur avec autant d'empressement qu'elle en mettait à me détourner de la carrière dramatique.

La pauvre fille m'aimait véritablement, et croyait me donner un excellent conseil en m'écartant du théâtre et en me poussant à m'attacher au jeune prince.

Mais, par bonheur, un auxiliaire me vint, sans savoir où devait me conduire l'appui qu'il me donnait en ce moment. Mon père, consulté par moi sur ce que je devais faire à l'endroit de la proposition de madame de Genlis, et ayant appris que l'obtention du brevet entraînait avec lui mon départ de la rue Mauconseil et mon séjour au Palais-Royal, mon père – qui n'aimait pas plus les princes que les prêtres –, mon père insista de tout son pouvoir pour obtenir de moi que je ne misse point à la solde d'un grand seigneur.

Fort de cet appui, je refusai donc le brevet princier, et je continuai à demeurer dans la rue Mauconseil et à fréquenter la Comédie-Française.

Ce fut vers ce temps, que ma vocation se décida ; et toujours, malgré les avis de mademoiselle Sainval cadette, j'entrai à l'école de déclamation où Fleury et Larive étaient professeurs.

On comprend que, si la susceptibilité de mon père s'était éveillée en me voyant prêt à faire partie de la maison d'un prince, cette susceptibilité éclata en colère lorsqu'il me sut élève comédien.

Il y avait huit jours à peine que je lui avais écrit que je venais

1. N'oublions pas que la première portion de ces Mémoires fut écrite vers 1817.

d'être reçu maître ès-arts, et que cette nouvelle l'avait comblé de joie.

Nous eûmes alors une longue correspondance dans laquelle il me présentait l'état du comédien et même celui d'auteur comme le pire de tous les états.

Je lui répondais que je ne comprenais rien à cette antipathie de la part d'un philosophe.

Or, comme il sentait qu'avec ses principes d'indépendance, il avait tort de vouloir m'empêcher de prendre un état indépendant, il se fâchait d'autant plus qu'il avait tort.

— Ah ! me disait-il, si tu avais l'espoir d'en venir jamais où en sont venus les Dufresne et les Garrick, je ne dis pas.

Comment mon père unissait-il ces deux noms dans une même admiration, je n'en sais rien.

Je n'en continuai pas moins à faire mes études et à poursuivre un ordre de début.

Pendant cette période que nous venons de parcourir, le *Mariage de Figaro* avait été représenté, et avait obtenu un énorme succès. Le soir même de ce succès, Molé m'avait présenté à l'auteur qui, triomphant ce soir-là, devait, trois ou quatre mois plus tard et à propos de ce triomphe, être jeté dans une ignoble prison avec moins de ménagements qu'on n'en eût pris pour le dernier des mal-fauteurs.

Lié avec tous les artistes qui jouaient dans la *Folle Journée*, c'est-à-dire avec Molé, Dazincourt, des Essarts, Dugazon, mademoiselle Contat, mademoiselle Olivier, et surtout mademoiselle Sainval, je sus tous les détails de cette catastrophe. Je ne les ai vus imprimés nulle part, et je les consigne ici.

Figaro avait été joué, mais par ordre du roi. Jamais messieurs les censeurs n'avaient consenti à la représentation, se montrant en cela plus susceptibles que le roi et Marie-Antoinette.

Mais, près du roi et de Marie-Antoinette, était un homme de lettres, latiniste et pédant, qui ne permettait pas plus que les cen-

seurs que l'on fit des comédies à la taille de la *Folle Journée*.

Ce prince, c'était M. le comte de Provence.

Au nombre des censeurs, était M. Suard, que le jeune prince honorait, non pas de son amitié – le comte de Provence n'aimait personne –, mais de sa protection.

D'ailleurs, M. le comte de Provence aimait à écrire dans les revues et dans les journaux, et souvent M. Suard lui prêtait son nom pour cacher le sien.

M. Suard, ne pouvant rien comme censeur contre la pièce de Beaumarchais, l'attaqua comme critique ; puis comme, malgré les critiques de M. Suard, la pièce allait son train, M. Suard attaqua l'auteur.

Cette attaque eut lieu à propos de la disposition par laquelle Beaumarchais donnait aux pauvres mères nourrices de France la totalité du bénéfice que lui avaient valu les innombrables représentations de sa pièce.

M. le comte de Provence était, les uns disent pour quelque chose, les autres disent pour beaucoup, dans cette attaque, qui parut, comme nous l'avons dit, au nom de M. Suard dans le *Journal de Paris*.

Beaumarchais n'était pas homme à laisser une attaque sans réponse.

Il répondit comme il avait l'habitude de répondre, en mordant à belle dents et en enlevant le morceau.

M. Suard dénonça le crime de Beaumarchais à Louis XVI ! Selon lui, Beaumarchais avait su qu'il avait affaire au prince, et n'avait point respecté le prince.

Louis XVI jouait aux cartes lorsque cette dénonciation lui fut faite dans des termes qui eussent irrité l'homme le moins irritable. Cette nouvelle atteinte à la dignité royale arrivait presque en même temps que cette malheureuse affaire du collier qui avait fait soupçonner une reine de vol. Louis XVI s'emporta, et, sur un sept de pique, écrivit l'ordre de jeter Beaumarchais, non pas à la Bastille

– c'était bon pour les grands seigneurs –, non pas dans une prison d'État – c'était bon pour un magistrat ou un officier –, mais à Saint-Lazare.

L'ordre fut malheureusement exécuté.

Je dis malheureusement, non pas pour le poète, mais pour le roi ; car, à cette persécution, Beaumarchais vit encore grandir sa popularité, tandis que Louis XVI y perdit une portion de la sienne.

Revenons à mes débuts, dont cet événement, qui fit alors un bruit énorme, m'a écarté.

Chapitre V

LOUISE DESGARCINS.

« L'homme propose et Dieu dispose. »

J'avais dit, en finissant le dernier chapitre, revenons à mes débuts, et voilà qu'en fouillant dans mes souvenirs, j'y rencontre un événement qui doit trouver sa place ici ; d'ailleurs, il ne nous éloigne pas précisément de mes débuts, seulement, il nous y conduit par une route plus longue.

Un des remèdes que j'employais d'ordinaire pour combattre ma mélancolie, ou plutôt pour m'y livrer tout à mon aise, était la promenade, et une de mes promenades favorites était le Jardin-des-Plantes.

Pourquoi ce goût bourgeois et hebdomadaire, me demandera-t-on ?

D'abord, parce que, à mon avis, le Jardin-des-Plantes est une des plus charmantes promenades de Paris.

Ensuite, parce qu'il est difficile d'étudier les hommes sans étudier aussi les animaux ; les uns, parfois, vous consolent des autres, bien entendu que ce sont les derniers qui vous consolent des premiers.

Enfin, parce que cette promenade était un souvenir d'enfance, et que rien n'est puissant comme les souvenirs d'enfance sur les esprits mélancoliques ; en effet, on se le rappelle, la pension de ce bon M. Verdier, de laquelle j'avais été chassé pour athéisme, cette pension était située sur l'emplacement même où l'on construisait la maison de Buffon.

Un jour, donc, que je me promenais, selon mes habitudes, au Jardin-des-Plantes, retournant dans ma mémoire les différentes façons dont j'avais jusque-là entendu dire le fameux monologue d'Auguste, soit à Monvel, soit à Molé, soit à Dugazon, et descen-

dais du belvédère qui couronne le labyrinthe, j'entendis une voix de femme qui lisait des vers.

Je m'arrêtai, regardant à travers les charmilles, et j'aperçus deux femmes assises sur le banc circulaire qui emboîte le pied de ce fameux cèdre que M. de Jussieu rapporta du Liban et qui, sans être ce qu'il est aujourd'hui, était déjà parvenu à une certaine hauteur.

C'était l'une de ces deux femmes qui lisait. J'écoutai et je reconnus des vers de l'*Œdipe chez Admète* de Ducis, tragédie qui avait été jouée en 1778, c'est-à-dire l'année même de la mort de Voltaire.

La lecture était grave pour deux femmes, et il fallait supposer un esprit grave ou triste à celle qui lisait et à celle qui écoutait.

Cette particularité excita ma curiosité ; je m'approchai le plus doucement que je pus, et j'examinai les deux femmes.

L'une, qui pouvait avoir quarante ans, portait une robe de couleur sombre. C'était elle qui lisait.

L'autre, qui paraissait être sa fille, était vêtue simplement, quoique élégamment, d'une robe de couleur claire ; mais une des particularités de son costume était le voile jaune qu'elle portait.

J'avais vu porter des voiles blancs en France, des voiles verts et même roses en Angleterre ; mais je n'avais jamais vu porter de voiles jaunes.

C'était, d'ailleurs, un véritable voile, assez épais pour qu'on ne pût pas voir le visage au travers.

Cependant, la lecture continuait ; sans doute faisait-elle allusion à quelque événement de la vie des deux femmes, car j'entendais s'altérer la voix de la lectrice, et je voyais se gonfler la poitrine de la jeune fille.

À un moment, l'émotion de celle-ci fut si grande, qu'elle leva son voile pour essuyer une larme.

Je voulus profiter de l'occasion pour voir le visage de l'inconnue de plus près ; mais, grâce à ma vue basse, je heurtai une pierre qui

roula dans le chemin et du chemin aux pieds des deux dames.

La jeune fille se retourna, m'aperçut l'oreille au guet et le cou tendu, poussa un cri, baissa son voile, prit le bras de sa mère et l'entraîna, oubliant sur le banc le bouquet qu'elle y avait déposé.

Je restai un instant immobile à ma place et presque aussi honteux qu'un enfant pris en défaut de curiosité, puis j'allai au banc, où, là, j'aperçus alors le bouquet oublié. Je pris ce bouquet, je le tournai et le retournai ; puis, après un instant, il me vint une idée ; je suis un peu comme Rousseau, les bonnes idées ne me viennent pas toujours de source ; puis, après un instant, dis-je, il me vint l'idée que je pouvais prendre l'occasion de ce bouquet oublié pour aborder cette jeune fille qui m'avait, du premier coup, inspiré sinon un profond intérêt, du moins une curiosité assez vive.

Je m'élançai sur les traces des deux inconnues, mais il était trop tard : elles avaient déjà disparu.

Je m'arrêtai alors, fort désappointé et sondant du regard les profondeurs du jardin, cherchant à deviner, au milieu des différents chemins qu'elles avaient pu prendre, celui qu'elles avaient pris. Malheureusement, je ne vis et ne devinai rien ; cette ombre au voile jaune s'était brusquement effacée, et j'aurais peut-être cru avoir rêvé si je n'avais tenu à la main le bouquet abandonné.

Cependant, je pouvais la retrouver plus loin. Je résolus donc de me mettre en quête, cherchant partout du regard deux femmes que je devais distinguer d'autant plus facilement qu'à cette heure le Jardin-du-Roi était encore à peu près désert.

J'arrivai ainsi au faite du labyrinthe, et, de là, je promenai mes yeux dans tous les sens, suivant toutes les allées et sondant toutes les profondeurs ; mais de mes deux inconnues, point. Il fallait que ce fussent des habituées à qui les détours du Jardin-des-Plantes n'étaient pas plus inconnus que ne l'étaient à Osmin les détours du sérail.

Je redescendis assez tristement, je dois le dire. Cette curiosité que j'avais éprouvée d'abord s'augmentait à mesure qu'il me sem-

blait plus difficile de la contenter. Machinalement, je retournai au cèdre du Liban ; mais l'arbre de M. de Jussieu n'étendait plus son ombre que sur une place vide, et, sur le blanc circulaire complètement déserté, je retrouvai encore quelques fleurs fanées, mais voilà tout.

Pourquoi le souvenir de cette femme me poursuivait-il ? c'est ce que j'ignore. Sans doute parce que la voix que j'avais entendue avait une fraîcheur et une sensibilité qui devaient me frapper à la fois comme homme et comme artiste ; sans doute parce qu'il résultait pour moi quelque chose de cette lecture matinale faite avec tant d'expression et échangée entre deux femmes qui semblaient y puiser le souvenir de la consolation d'une douleur passée. Cette lecture était comme une confidence, et il était tout naturel que l'aspect d'un témoin eût fait fuir celles qui, se croyant seules, s'abandonnaient naïvement à leur émotion. C'était sans doute, enfin, parce que l'homme renonce difficilement aux impressions que le hasard lui offre, et qu'il croit toujours, en les voyant s'évanouir, qu'elles emportent un bonheur avec elles.

Mais pourquoi ce voile jaune ? voilà ce que je me demandais sans cesse, et ce fut tout en me faisant force questions auxquelles je ne pouvais répondre et qui alimentaient ma curiosité que je quittai le cèdre et que je descendis au quinconce, tenant à la main les rameaux de cytise que j'avais trouvés sur le banc.

Personne au quinconce, excepté deux vieux promeneurs qui me saluèrent en me voyant passer, et qui continuèrent leur lente promenade, tandis que moi je m'acheminai vers la porte en agitant mes branches de cytise avec ce mouvement périodique qu'imprime au bras la marche d'un homme préoccupé.

Or, il me semblait de temps en temps que quelque chose me tirait la main, mais si faiblement, que je ne me retournais même pas. Cependant, il devint évident pour moi que quelqu'un s'amusa à vouloir me dérober mes branches de cytise, et, comme l'insistance devenait de plus en plus fréquente, je me retournai préci-

pitamment et je vis une belle chèvre blanche tenue en laisse par un enfant de dix à douze ans, et qui, en me voyant m'arrêter, s'arrêta aussi, inclina la tête à gauche d'un air fort étonné, et me regarda avec ses grands yeux fins et intelligents.

Le jeune gamin qui conduisait l'animal, gaillard espiègle et joufflu, riait, et ne semblait faire aucun doute sur la façon dont j'allais interpréter l'aventure.

Il retenait autant que possible la chèvre qui, rassurée aussi, ne regardait plus que mon cytise et tendait son cou de toute sa force vers la main qui le portait.

La chèvre finit par se débarrasser de son conducteur, et s'en vint familièrement achever son repas, ce que je lui laissai faire tout en la caressant.

Le gamin ramassa la corde qu'il avait laissé échapper, et se rapprocha de moi.

— Ta chèvre aime le cytise, lui dis-je alors.

— Oh ! oui, Monsieur, beaucoup ; c'est une mauvaise habitude qu'elle a contractée.

— Mais c'est une habitude assez fréquente chez les chèvres.

— Celle-ci n'y songeait pas, on l'a gâtée.

— Qui donc ?

— Notre demoiselle à qui on a ordonné le lait de chèvre, et à qui Zaïre en fournit.

— Quelle Zaïre ?

— Ma chèvre.

— Elle s'appelle Zaïre ?

— Oui, Monsieur.

— Et d'où lui vient ce nom ?

— Elle s'est toujours appelée comme cela.

Je ne pus m'empêcher de rire de cette naïveté. Pendant ce temps, Zaïre continuait de faire un râtelier de ma main gauche, mais le gamin et la bête étaient si charmants l'un et l'autre, que je n'avais aucun désir de les quitter.

— Et au moins Zaïre guérit-elle ta demoiselle, comme tu dis, continuai-je.

— Elle fait de son mieux, mais notre pauvre demoiselle est bien mal.

— Qu'a-t-elle donc ?

— Il paraît qu'autrefois elle a eu un malheur, et depuis ce temps elle souffre de là.

Et l'enfant frappait sa poitrine.

— Et elle est jeune ?

— Oui, Monsieur. Mais une chose que vous ne croyez pas, et qui est curieuse...

— Dis.

— Devinez ce qu'on lui a ordonné, outre le lait de chèvre ?

— Je l'ignore.

— Je parie bien que vous ne le devineriez jamais.

— Enfin ?

— On lui a ordonné de porter un voile jaune.

— Un voile jaune, m'écriai-je !

— Oui, Monsieur.

Je me rapprochai encore plus de l'enfant.

— Et dis-moi, mon ami, elle a encore sa mère, ta demoiselle ?

— Oui, une vieille.

— Naturellement. Vient-elle ici quelquefois ?

— Tous les jours.

— Au labyrinthe ?

— Justement. Est-ce que vous connaissez ces dames ?

— Je les ai rencontrées, je crois.

— La mère est savante, elle a toujours un livre avec elle.

— *Œdipe*.

— Plaît-il, Monsieur ?

— Rien. Et ces dames demeurent près d'ici ?

— Oui, Monsieur.

— Comment se nomment-elles ?

— Madame et mademoiselle Desgarcins.

J'aurais embrassé cet enfant ; je lui donnai quelque monnaie, ce qui lui fut évidemment plus agréable.

— Et tu ne sais pas, continuai-je, quel genre d'accident est arrivé à mademoiselle Desgarcins ?

— Non, Monsieur, mais il paraît que c'est un vrai accident. Pourquoi me demandez-vous tout cela ?

— Parce que je suis un peu médecin, et si j'avais pu être utile à ta protégée, je me serais mis à sa disposition.

L'enfant ne répondit pas.

— Est-elle veuve ? repris-je, ou mariée ?

— Qui, madame Desgarcins ?

— Non, sa fille.

— Quelle bêtise ! puisque je dis notre demoiselle, c'est qu'elle n'est ni mariée ni veuve.

— Tu as raison. Et que font encore ces dames ?

— Elles se promènent ici, comme je vous l'ai dit, et elles vont à la messe des Enfants-Trouvés. J'y étais, moi, aux Enfants-Trouvés, et c'est à elles que je dois de ne plus y être. Ce sont de bien bonnes dames, allez, et si vous pouvez guérir Mademoiselle, ce sera bien heureux, et vous serez bien bon.

Pendant ce temps, Zaïre, qui avait fini son repas, s'était débarrassée une seconde fois de son chévrier, et elle était allée tout bonnement jeter par terre un enfant qui poussait des hurlements.

— Ici, Zaïre, cria son conducteur, tu seras donc toujours mauvaise.

Et il courut après sa chèvre qui ne se laissa ressaisir qu'après toutes sortes de gracieuses défenses.

Je n'avais plus rien à apprendre.

Je fis quelques pas, et je me sentis retenir par la manche. Je me retournai, c'était mon chévrier.

— Dites-donc, Monsieur, fit-il, sans indiscretion, puis-je vous demander où vous avez eu ce bouquet que vous tenez là ?

— Je l'ai trouvé près du cèdre, répondis-je en rougissant involontairement. Pourquoi me demandes-tu cela ?

— C'est que c'est le bouquet de mademoiselle Desgarcins.

— Tu es sûr ?

— Je le crois bien, c'est moi qui l'ai fait.

— Veux-tu le lui rendre.

— Oh ! elle ne viendra pas aujourd'hui, et je dois lui en faire un autre pour demain. Vous pouvez le garder ; seulement, cela m'intriguait de savoir comment vous l'aviez eu. Adieu, Monsieur.

— Au revoir, mon enfant, dis-je malgré moi ; et je repris mon chemin, tandis que le gamin s'en retournait avec Zaïre qui continuait ses bonds et ses poses de bas-relief.

Je savais tout ce que je désirais savoir, et je rentrai chez moi préoccupé de cette aventure que je pressentais ne pas devoir s'arrêter là.

Mais pourquoi ce voile jaune ?

Chapitre VI

MADemoiselle DESGARCINS (SUITE).

Je demeurai tout le reste du jour chez moi, occupé à ranger un herbier dans lequel figurait naturellement, avec une des fleurs du bouquet de mademoiselle Desgarcins, le cytise que Zaïre avait bien voulu me laisser.

Vingt fois, je fus sur le point de retourner au Jardin-des-Plantes dans l'espérance d'y rencontrer la jeune fille, mais je me rappelais que son chevrier m'avait dit qu'elle ne reviendrait que le lendemain, et force me fut de prendre patience.

J'avais pour cette femme si mystérieusement voilée une attraction indéfinissable. Les détails que j'avais appris sur elle n'avaient fait qu'augmenter cette sympathie.

J'étais encore à l'âge où l'homme plein de force veut prouver cette force en protégeant, et mademoiselle Desgarcins était une de ces natures tristes, souffrantes, sensibles, qui ont besoin d'un soutien autant pour l'âme que pour le corps, sans quoi elles se consumeraient au foyer intérieur de leurs pensées.

Cette vie paisible dont l'enfant m'avait fait le récit le matin, cette promenade quotidienne, cette souffrance physique, cette douleur morale que j'avais surprise dans les quelques larmes que je lui avais vu verser, faisaient pour moi un être exceptionnel de la protectrice du chevrier et semblaient devoir unir ma vie à venir à cette femme dont je ne soupçonnais pas l'existence le matin.

Il en est ainsi dans ce monde.

Il y a un Dieu caché qui préside aux moindres actions de notre existence, et qui les appelle, les combine et les dénoue à son gré. Ce Dieu, c'est le hasard. Quand les événements qu'il a suscités tournent à notre bonheur, nous faisons de ce Dieu la Providence, quand, au contraire, ils nous font souffrir, nous l'appelons la Fata-

lité.

Étrange chose que l'homme, qui croit toujours que la nature entière s'occupe de lui, qui fait du monde le cadre de ses passions, et des hommes les comparses du drame qu'il joue. J'en étais déjà arrivé à croire, avec mon imagination de jeune homme, que l'événement bien simple du matin était écrit d'avance au livre de ma destinée, et j'en faisais subitement la phase principale de ma vie.

En dehors de cette femme, je ne voyais plus rien, et si l'on était venu m'annoncer qu'elle venait de mourir, j'en aurais ressenti une douleur telle, que je serais mort aussi. Et cependant, je ne retrouvais dans le sentiment que j'éprouvais aucun des désirs charnels dont l'assouvissement fait les affections courtes et change en indifférence la poésie des premières impressions. Il me semblait que j'eusse confié ma vie à cette frêle créature, et qu'elle l'eût guidée de façon à me rendre heureux.

J'avais, à la première intonation de sa voix, si bien compris son âme, que je l'avais pour ainsi dire reconnue, et qu'elle m'apparaissait comme une sœur aimée dont j'aurais été séparé longtemps, et que j'aurais retrouvée au coin de ma route solitaire.

Toute la journée se passa dans ces réflexions.

Il y eut même un moment où je me mis à la fenêtre, croyant presque que j'allais voir passer Louise. D'autres femmes passèrent, qui étaient peut-être pour d'autres hommes ce que celle-là était pour moi ; mais aucune n'apporta à mes yeux et à mon cœur la vision du matin.

Le jour s'éteignit, et le lendemain arriva ; mais bien plus lentement que tous les lendemains que j'avais attendus jusqu'alors.

Dès le jour, je me rendis au Jardin-des-Plantes.

La nuit, j'avais songé à tous les moyens de lier connaissance avec mademoiselle Desgarcins, car j'avais hâte de prendre une place, si petite qu'elle fût, dans la pensée et les habitudes de cette femme ; et, de tous les moyens qui étaient revenus se proposer à moi, j'avais choisi le plus simple, c'était de laisser continuer au

hasard ce qu'il avait commencé, tout en l'aidant un peu, et de retourner le lendemain au Jardin-des-Plantes, et de choisir pour promenade le labyrinthe, et pour station, le banc du cèdre.

Je me rendis donc au Jardin-du-Roi, comme je viens de le dire, mais j'eus beau monter, m'arrêter, redescendre, interroger les allées, sonder tous les coins, ni madame ni mademoiselle Desgarcins ne parurent, et je n'eus pas même la consolation de voir le jeune pâtre de la veille.

Quand je fus bien convaincu qu'elles n'étaient pas dans le jardin, je me rendis à l'église des Enfants de la Pitié, dans l'espérance qu'elles assistaient à la messe.

Il y avait une touchante cérémonie dans cette église.

Elle était toute tendue de draperies blanches. Au milieu, s'élevait un cercueil couvert d'un drap blanc, sur lequel cinq couronnes de violettes formaient la croix. À chaque coin du cercueil, brûlait une torche. Douze jeunes gens entouraient le mort, deux cents garçons priaient dans les bas-côtés, et six prêtres officiaient dans le sanctuaire. Un grand silence parfumé d'encens, cette palpable exhalaison de la prière, emplissait l'église.

Je fis comme tout le monde, je m'agenouillai, et, conduit dans ce lieu sacré par un plaisir mondain, je me laissai facilement dominer par l'impression du spectacle que j'avais devant les yeux, et je déposai silencieusement et pieusement l'offrande de ma prière sur ce mort inconnu, pauvre enfant abandonné de ses parents, et qui, mort depuis la veille, avait depuis la veille retrouvé cette famille éternelle qui ne laisse jamais d'orphelins et que l'on nomme Dieu.

Tout à coup, au sein de ce silence, s'éleva une voix mélodieuse et plaintive qui me fit tressaillir. Cette voix touchait des fibres trop sensibles de mon cœur pour m'être inconnue, et je relevai la tête comme un homme qui, perdu au milieu d'un désert, s'entendrait appeler.

Il était impossible que cette voix fût autre que celle de mademoiselle Desgarcins, car nulle autre, si expressive qu'elle eût été,

ne m'eût tiré de la pieuse rêverie dans laquelle j'étais plongé. On eût dit le chant d'une âme dégagée de tous les liens terrestres. Ce n'étaient pas toutes les ressources de la voix qui étonne, mais c'était toute la poésie de l'harmonie qui émeut.

Ce chant large et sacré dominait les assistants comme s'il était parti d'une sphère supérieure. La prière naissait sans effort, les larmes venaient sans opposition. Sous l'empire de ce chant, le cœur se dégageait de toutes ses peines, se dépouillait de toutes ses craintes, et se fondait en rosée pure et bienfaisante : on pouvait mieux chanter, on ne pouvait mieux sentir.

Pour moi, j'étais comme en extase, et cette voix éveillait en moi des mélodies inconnues jusqu'alors.

En ce moment je me sentis toucher le bras, je me retournai et je vis à côté de moi mon petit chévrier agenouillé sur une chaise.

— Hein, Monsieur, me dit-il tout bas, comme elle chante bien, notre demoiselle.

— C'est donc bien elle, lui dis-je.

— Hé ! Monsieur, qui voulez-vous donc que ce soit ? me dit-il.

— Et comment se fait-il qu'elle chante ici ?

— L'aumônier l'en a prié, et elle a bien voulu. Voyez-vous, Monsieur, moi, je crois que l'âme d'un mort va tout de suite au ciel quand elle est portée par un chant comme celui-là.

Je regardai cet enfant sans éducation et chez lequel cette voix éveillait une pensée d'une touchante poésie.

— L'avez-vous vue ? reprit-il.

— Non.

— Tenez, la voici à votre gauche, là-haut.

Et il me montrait une sorte de galerie d'où la voix descendait sur nous.

Je reconnus ma vision de la veille.

— Elle a toujours son voile, lui dis-je.

— Oui, Monsieur, elle ne le quitte jamais.

— Elle est donc laide ?

— Oh ! elle est belle comme une image de la Vierge ; mais écoutons, Monsieur, continua l'enfant, voilà mademoiselle Louise qui chante.

En effet, le chant, interrompu un instant, recommença.

Le petit pâtre baissa la tête comme pour prier, je l'imitai, et je m'abîmai dans la joie d'entendre.

Quand le chant eut cessé, je voulus questionner de nouveau mon voisin, mais il avait disparu.

Je restai jusqu'à la fin de la cérémonie, après quoi je me dirigeai machinalement vers la porte et sans trop savoir ce que j'allais faire une fois sorti de cette enceinte pleine d'encens, de prière et d'harmonie.

J'avais laissé passer tout le monde devant moi, et j'étais à peu près seul dans l'église, quand je vis les deux dames et le jeune pâtre se diriger de mon côté.

Au moment où j'allais franchir la porte, madame Desgarcins m'arrêta.

— Monsieur, me dit-elle, vous pardonnerez ma démarche, mais de la part d'une mère elle est toute naturelle.

— Parlez, Madame, balbutiai-je en proie à une émotion qu'il est facile de comprendre, pendant que Louise, immobile et le front baissé, ne paraissait assister que malgré elle à la scène qui se passait.

— C'est vous qui vous promeniez hier au Jardin-des-Plantes, et qui nous avez surprises pendant que nous lisions.

— Oui, Madame.

— Vous vous êtes arrêté en voyant ma fille, et si je m'en souviens bien, vous avez paru prendre intérêt à elle.

— C'est vrai.

— Eh bien, Monsieur, aujourd'hui, vous pouvez nous donner une preuve de cet intérêt.

— Dites, Madame, et ce que le cœur le plus dévoué peut faire, je le ferai.

— Vous êtes médecin, Monsieur.

— Moi, Madame !

— Oui, vous me l'avez dit hier, interrompit mon jeune chévrier à qui j'avais donné cette raison de ma curiosité, et je l'ai dit à Madame, qui m'a dit de la mener à vous pour que vous guérissiez mademoiselle Louise.

— En effet, Madame, je suis médecin, continuai-je, voyant que c'était pour le moment le seul moyen d'entrer dans l'intimité de ces dames.

D'ailleurs, je ne mentais pas entièrement. Mes études en odontalgie m'avaient fait m'occuper un peu de médecine, et à la rigueur j'étais un peu médecin.

Tout en causant avec la mère, je regardais la fille ; mais le voile jaune était impénétrable, tant il était épais.

Je brûlais de voir le visage qu'il cachait.

— Alors, reprit madame Desgarcins, quoique ma fille soit entre les mains de M. Malouet, j'ai songé à vous d'après l'intérêt que cet enfant m'a dit que vous aviez paru montrer pour Louise, et j'ai voulu vous consulter.

— Il faudrait au moins, dis-je en tremblant, que je visse le visage de mademoiselle.

— Lève ton voile, ma fille, dit madame Desgarcins.

Louise saisit les deux coins de son voile avec les deux plus charmantes mains que l'on pût voir, et elle se mit à le lever lentement.

Mon cœur battait avec une violence inouïe.

Au moment où elle allait découvrir son visage, l'aumônier sortit de la sacristie, des amis de madame Desgarcins entrèrent avec lui dans l'église, et Louise rebassa promptement son voile.

— Monsieur ne peut pas me donner une consultation ici, devant tout le monde, dit-elle, et il est bien plus simple qu'il prenne la peine de venir nous voir.

Cette voix si douce venait de se réveiller, et c'était à moi qu'elle

s'adressait.

Je fus au moment de tomber aux pieds de la belle chanteuse, et ce fut avec un frémissement dans la voix que je lui répondis que dès le lendemain je me rendrais chez elle.

La mère me salua profondément, Louise inclina la tête, le petit chévrier me dit familièrement adieu, et tous trois avaient déjà franchi le seuil de l'église, que j'étais encore à la même place, regardant sans les voir les objets qui m'entouraient.

Je fus d'abord heureux de la rapidité avec laquelle les événements me venaient en aide, et je rentrai chez moi bercé des images les plus riantes. Mais, comme on le dit : la nuit porte conseil. Il en résultait que, le lendemain, au moment de me rendre chez madame Desgarcins, je rougissais de m'y présenter à l'aide d'un mensonge.

Je jugeai donc qu'il valait mieux avouer franchement la vérité ; et, prenant du papier et une plume, j'écrivis à madame Desgarcins :

Madame,

Il répugne à un homme délicat de prolonger une erreur, fruit illégitime de certaines circonstances : il lui répugnerait bien davantage d'en profiter.

Bien que livré naguère à l'étude d'une branche de la chirurgie, je ne suis point médecin, et tout concourt maintenant à m'éloigner d'un état que j'honore, et que, depuis l'entrevue d'hier, je me trouverais heureux d'exercer. Puissé-je l'être du moins assez pour ne pas voir rejeter des vœux qu'il me serait doux d'aller présenter moi-même.

Je joignis à cette lettre l'herbier dans lequel se trouvaient les fleurs de Louise, et j'envoyai mon domestique porter le tout à madame Desgarcins, recommandant d'aller et de revenir vite.

Vous comprenez dans quelle impatience j'attendis.

Peu de temps après, le domestique revint.

- Eh bien, lui dis-je, vous trouvé ces dames.
 - Oui, Monsieur.
 - Madame Desgarcins a lu la lettre ?
 - Oui, Monsieur.
 - Et qu'a-t-elle répondu ?
 - Elle a répondu qu'elle attendait Monsieur aujourd'hui, et que Monsieur lui ferait honneur et plaisir en allant la voir.
- Dix minutes après, j'étais en chemin.

Chapitre VII

MADemoiselle DESGARCINS (SUITE).

C'était une charmante maison assise sur un tertre sinueux, avec des murs blancs et des volets verts que le soleil, tamisé par les arbres, éclairait gaiement.

On arrivait à cette maisonnette isolée par un chemin côtoyé de mûriers tous en fleurs à cette époque de l'année. Je suivis ce chemin en aspirant les senteurs de ces buissons d'où s'envolaient à mon approche les oiseaux effrayés qui y étaient venus chercher l'ombre.

Il était deux heures environ, et le soleil dardait ses rayons brûlants sur le sentier que je suivais. J'étais le seul être humain qui peuplât le paysage, et, cependant, la solitude qui m'entourait n'avait aucun des aspects mélancoliques de la solitude.

La maison blanche qui en faisait le centre l'animait de son chant intérieur que l'on n'entendait pas, mais que l'on devinait, et que moi, surtout, je sentais frémir derrière ses murs blancs, comme on devine sous les barreaux d'une cage, si couverte de fleurs qu'elle soit, l'oiseau qui l'habite.

Plus j'approchais de cette maison, plus mon émotion redoublait. C'était de cette maisonnette, que sortait chaque matin la douce jeune fille que j'avais rencontrée. C'était là, sans doute, qu'elle avait souffert cette première douleur qui laissait encore des traces sur son front, c'était là qu'elle m'aimerait peut-être, c'était là qu'elle habitait enfin.

Que se passait-il derrière ces volets, à l'heure où je cheminai plein de vagues inquiétudes ?

Louise attendait-elle ma visite comme une visite ordinaire, ou avait-elle deviné dans ma lettre, avec l'intelligence des âmes privilégiées, les sentiments qui m'agitaient quand je l'avais écrite ? Ce

que j'allais dire préoccupait-il la jeune fille ? Son invitation était-elle une attraction ou une simple politesse ?

Tout le monde a éprouvé comme moi ces douces impressions qui, lorsque l'homme a atteint un âge plus froid, viennent lui sourire du fond de son passé qu'elles éclairent jusqu'à sa mort : on dirait des amies éternelles qui, craignant d'être importunes, ne se présentent jamais qu'aux heures où elles sont sûres d'y être bien reçues. Elles portent toujours avec elles le portrait de l'homme qu'elles ont charmé, et le lui montrent incessamment, lorsque, lassé de sa route et désespérant de l'avenir, il regarde le chemin qu'il a parcouru avec elles.

C'est à peine, quelquefois, s'il se reconnaît : ses cheveux ont blanchi, son front s'est ridé, son cœur lui-même s'est durci au contact du monde et des passions, mais peu à peu la chaleur des souvenirs pénètre, le cœur s'éclaire, l'âme se réchauffe, le sourire, rayon du foyer intérieur, reparaît sur les lèvres du vieillard, et des larmes jeunes et bienfaisantes rafraîchissent ses yeux.

Ô religion du souvenir ! béni soit le Dieu qui te conserve au fond du cœur, et qui laisse passer sur toi les événements et les hommes sans te souiller, comme les vagues et la tempête passent, sans la ternir, sur la perle éclore au fond de la mer.

Aujourd'hui, quand je songe à cette époque, quand je me rappelle cette journée, je remercie Dieu de me l'avoir fait vivre.

Et cependant, ce qui était l'avenir en ce temps-là est le passé maintenant, ce dont je faisais le rêve de ma vie s'est évanoui, rien de ce que j'espérais en regardant la maison de Louise n'est arrivé, et je compte pourtant d'autres jours heureux dans mon existence. Qui sait avec quels amers désespoirs l'homme arriverait au terme de sa vie, si la Providence consentait toujours à lui accorder le bonheur tel qu'il le demande, et si elle ne prenait soin de corriger ses désirs ?

Je frappai à la petite porte de la maison. Une domestique vint m'ouvrir, et j'entraî.

Cette femme me demanda mon nom, et, passant devant moi, me fit monter un étage ; après quoi, ouvrant une porte, elle m'annonça, et je me trouvai en présence de Louise et de sa mère.

À mon avis, on ne peut se faire une idée exacte des scènes que grâce à la description des lieux dans lesquels ces scènes se passent. C'est au théâtre que j'ai puisé cette théorie.

Vous me permettrez donc de vous décrire en quelques mots cette chambre que je voyais pour la première fois, et que je crois revoir aujourd'hui dans sa plus scrupuleuse exactitude.

La chambre était petite, et deux fenêtres dont les volets étaient à moitié fermés l'éclairaient d'un demi-jour suffisant. Les murs étaient tendus d'un papier gris sur lequel, de distance en distance, éclataient de petits bouquets de fleurs bleues. Un clavecin occupait l'entre-deux des fenêtres, et l'instrument ouvert semblait attendre que des mains amies éveillassent la voix endormie dans son sein. Une table ronde occupait le milieu de la chambre, et, sur cette table, un vase de porcelaine de Sèvres ruisselait de muguet, de roses et de lilas dont les triples parfums se répandaient partout.

Une alcôve parallèle aux deux fenêtres abritait de ses rideaux à grands ramages sur lesquels jouait un rayon de soleil un lit élevé et dodu, qui à cette heure ardente du jour provoquait le sommeil. À chaque côté du lit, une porte peinte en couleur grise et surmontée d'un œil-de-bœuf.

Ajoutez à cela une grande armoire de noyer luisant comme du marbre et faisant face à la cheminée, sur laquelle tintait une pendule représentant l'*Éducation de l'Amour*, une porte à chaque côté de l'armoire, un pastel à chaque côté de la glace bordée de bois peint en gris. Au-dessus du piano, une petite étagère avec quelques livres inclinés l'un sur l'autre. Au fond de l'alcôve, le portrait de Louise.

Celle-ci lisait près d'une fenêtre, sa mère travaillait près de l'autre.

En m'entendant annoncer, madame Desgarcins se leva et vint à

moi, Louise ferma son livre et quitta sa chaise.

Le voile jaune avait disparu, et je vis le visage que j'avais deviné en entendant la voix.

Mademoiselle Desgarcins avait la figure pâle, des yeux noirs dont le regard plein de feu éclairait à travers de longs cils la teinte mélancolique des joues. La bouche avait l'expression des natures souffrantes et résignées. Elle entr'ouvrait ses lèvres, et semblait pour ainsi dire sourire à la terre, tandis que ses yeux regardaient dans l'espace un point invisible aux autres.

On eût dit que, tout en marchant les yeux fixés vers un but inconnu, elle ne voulait pas que ceux qu'elle rencontrait sur la route eussent rien à lui reprocher, et qu'elle leur souriait pour cela. Mais ce sourire, qui allait quelquefois jusqu'à la sympathie, ne semblait pas devoir aller jusqu'à l'expansion. L'âme de cette jeune fille semblait habitée par des sentiments dégagés de toute préoccupation terrestre, et il me semblait, à moi, qu'elle serait restée tout étonnée devant un homme qui lui eût parlé d'amour.

Madame Desgarcins me tendit la main, et m'offrit une chaise à côté d'elle. Louise se rassit.

— Nous vous remercions de votre franchise, monsieur Talma, me dit aussitôt la mère, et vous ne serez pas mal reçu chez nous, quoique vous ne soyez pas médecin.

Je m'inclinai en rougissant un peu au souvenir du mensonge que j'avais fait, et je jetai les yeux sur Louise, qui me répondit par un sourire franc et plein d'une douce bienveillance.

— Du reste, continua madame Desgarcins, si vous n'êtes pas médecin, vous êtes un peu botaniste, et nous avons vu, Louise et moi, un herbier fort intéressant.

— Et je comptais même, répliqua la fille, me faire bien expliquer par monsieur Talma ce que c'est que le cytise.

C'était une allusion si directe à la façon dont j'avais fait sa connaissance, que je regardai mademoiselle Desgarcins pour tâcher de deviner l'intention qu'elle avait unie à cette phrase, mais je ne

trouvai qu'un sourire un peu railleur, et qui changea subitement d'expression, comme pour se faire pardonner cette petite raillerie.

La conversion continua ainsi pendant une demi-heure et je me voyais pénétrer assez vite dans l'intimité de ces dames.

Au bout de ce temps, à peu près, je me levai pour regarder de plus près un des deux pastels dont j'ai parlé tout à l'heure, et que je considérais déjà depuis quelques instants.

— Que pensez-vous de cela ? me dit madame Desgarcins.

— C'est une charmante chose, Madame, répondis-je. Quel en est l'auteur ?

— Moi, me dit-elle.

— Vous, Madame ?

— Oui, vraiment. Oh ! vous êtes ici chez des artistes, tout ce qu'il y a de plus artiste, n'est-ce pas, Louise ?

— Pas encore autant que je le voudrais, murmura la jeune fille.

— Hélas ! oui, fit madame Desgarcins ; elle a un projet.

— Dites une résolution, ma mère, et fermement arrêtée, continua Louise dont le regard brillait.

— Et suis-je déjà assez votre ami, demandai-je, pour que vous me fassiez connaître cette résolution ?

— Oui, je vous crois notre ami, dit Louise, et plus tard je vous ferai cette confidence.

— Vous me le promettez ?

— Je m'y engage.

— Et Louise me tendit sa blanche main que je baisai avec émotion, et elle alla s'asseoir devant son piano.

— Aimez-vous la musique, monsieur Talma ? me demanda-t-elle.

— J'étais à l'église des Enfants-Trouvés le jour où vous chantiez, Mademoiselle.

— Eh bien, puisque ma mère vous a montré ses œuvres, je vais vous faire entendre les miennes.

Et, à l'instant même, ses doigts commencèrent à courir sur les

touches d'ivoire.

J'ai rarement entendu quelque chose d'aussi poétique que ce que chanta mademoiselle Desgarcins, délicieuse mélodie qui était éclosée de son âme pendant une heure de mélancolie, qu'elle n'avait jamais mise sur le papier, et dont elle daignait me faire le confident comme si elle m'avait jugé tout de suite digne de la comprendre.

Quand elle eut fini, j'applaudis non pas des mains, mais du cœur et des yeux, car malgré moi, je me sentais prêt à pleurer.

En ce moment, on vint demander madame Desgarcins, et nous restâmes seuls, Louise et moi.

L'émotion que j'avais ressentie à ce que je venais d'entendre avait été trop forte pour que la conversation continuât d'être banale, et, me rapprochant un peu plus de Louise, je me hasardai à lui prendre la main, et à lui demander la confiance des tristesses de son passé, et des projets de son avenir.

Elle m'abandonna sa main sans crainte et sans défiance, enfin sans aucun de ces mouvements instantanés qui se révèlent chez la femme qui voit faire à un homme qu'elle pressent aimer la première tentative de rapprochement.

— Je vous ai promis cette confiance, me dit-elle, je vous la ferai, mais je vous le répète, plus tard, quand nous serons plus amis, continua-t-elle en souriant.

— Mais, repris-je, la confiance que vous devez me faire n'est que celle de la résolution que vous avez prise, tandis que celle que je vous demande est celle des chagrins que vous avez eus ; vous êtes jeune encore, mais le visage n'a pas cette expression rêveuse, l'âme cette poésie mélancolique quand on n'a pas souffert. Ayez confiance en moi, dites-moi votre vie franchement, car si vous avez des amis qui vous sont dévoués depuis plus longtemps, vous n'en avez pas qui vous le soient plus que moi.

— Non, reprit Louise en reposant sa main gauche sur le pliant, tandis que je continuais à tenir la droite dans les miennes, non, je n'ai jamais rien eu que cette affection de poitrine pour laquelle

mon médecin me fait porter ce vilain voile safran qui a autant l'air d'une muraille que d'un voile.

Et, en disant cela, Louise souriait comme une femme qui a senti et réveillé en elle des pensées douloureuses, mais qui veut les cacher à celui qui les lui demande.

— Vous vous défiez encore de moi ; vous avez tort, dis-je à mademoiselle Desgarcins.

— Du tout, reprit-elle, car au contraire j'ai une grande sympathie pour vous ; quand ma mère a voulu vous consulter, d'après ce rapport que lui avait fait le petit chevrier que vous avez rencontré, j'en ai été heureuse. Quand vous lui avez écrit que vous n'étiez pas médecin, j'ai été la première à lui dire de vous recevoir. J'ai compris tout de suite que vous seriez mon ami, comme je comprends en ce moment que l'heure de vous faire la confidence que vous me demandez n'est pas venue.

— Et pourquoi ?

— Pourquoi ? fit Louise en fixant ses grands yeux sur moi, me permettez-vous d'être franche, monsieur Talma ?

— Oui.

— Eh bien, parce que vous ne voyez peut-être pas aujourd'hui en moi la femme qu'il faut voir, parce que, sans vous donner d'autres explications, je suis convaincue que l'aveu du passé vous ferait mal en vous montrant l'impossibilité d'une chose à laquelle vous songez, parce que vous ne me connaissez que depuis deux jours, parce qu'enfin l'amitié que vous avez pour moi n'est pas encore assez l'amitié qu'il faut que vous ayez, comprenez-vous ?

Et Louise me serrait la main, et me regardait de façon à ne me laisser aucun doute.

— Je manquerais d'esprit et de cœur, continua-t-elle, en vous faisant dès aujourd'hui et dans les dispositions où vous êtes la confidence de mon passé.

Malgré moi j'abandonnai la main que je tenais.

— Vous voyez bien que j'ai raison, me dit-elle en souriant et en

se levant. Maintenant voulez-vous faire un tour de jardin ? Offrez-moi votre bras, nous allons descendre ; il fait chaud, n'est-ce pas ?

Je répondis par un signe de tête affirmatif.

— Alors je puis me dispenser de mettre mon voile jaune ; venez-vous ?

Je pris machinalement le bras que Louise m'offrait, et nous descendîmes en bas. Nous retrouvâmes madame Desgarcins, qui me fit voir le beauté de son jardin, depuis une grotte fraîche, taillée dans le roc, et où bruissait une source, jusqu'à son potager.

Nous nous promenâmes ainsi une demi-heure environ, Louise appuyée à mon bras et indifférente, mais sans affectation ; puis je pris congé de ces dames, qui me prièrent de les revenir voir souvent.

Je redescendis fort triste le sentier que j'avais gravi avec de vagues espérances, et, au retour, je voyais ces espérances s'envoler devant moi comme, lorsque j'étais venu, s'étaient envolés, au bruit que je faisais, les oiseaux craintifs des buissons.

Chapitre VIII

MADemoiselle DESGARCINS (SUITE).

À compter de ce jour, je ne cessai d'aller à la maisonnette aux volets verts.

Il était évident que Louise éprouvait pour moi une attraction qu'elle ne se donnait pas la peine de cacher, et c'était cet abandon que je regrettais. La femme s'entoure malgré elle d'artifice et de réserves vis-à-vis de l'homme qu'elle aime d'un autre amour que d'un amour fraternel, et je ne surprénais dans Louise aucun des artifices, aucune des coquetteries qui eussent pu me faire espérer.

D'ailleurs, la conversation que j'avais eue avec elle et que je viens de rapporter tout à l'heure, ne me laissait aucun doute sur ce que j'avais à attendre d'elle.

Cependant, je le répète, je continuais à visiter Louise. Pourquoi ? Parce que rien ne me paraissait à cette époque plus douloureux que de ne pas la voir, et que, d'ailleurs, elle mettait dans ses relations avec moi tous les ménagements possibles pour m'adoucir la résolution qu'elle semblait avoir prise de ne jamais aimer.

Je me résignais donc, ou à peu près, tirant de la position tous les charmes qu'elle renfermait, et elle en renfermait beaucoup. Nos entretiens se prolongeaient souvent jusqu'au soir. Louise faisait de la musique, et madame Desgarcins faisait de la peinture devant moi, et je servais pour ainsi dire de complément à l'unité de la maison.

Quand, par hasard, je restais un jour sans visiter ces dames, j'étais maternellement grondé le lendemain, car jamais je ne passais deux jours sans les voir.

Pendant ce temps-là, je suivais les cours de l'école de déclamation, qui est devenue depuis le Conservatoire, et j'avais pour

professeurs Molé, Fleury et Dugazon, qui était même mon professeur spécial, et qui voulait bien, aux leçons officielles, ajouter des leçons particulières que je devais à l'amitié qu'il avait pour moi.

Je n'avais pas laissé ignorer à ces dames que je me destinais au théâtre, et je faisais devant elles l'essai de ce que j'avais appris.

Louise même prenait plaisir à m'entendre, et souvent, lorsque j'avais fini de lire, soit une ode, soit une tirade d'un de nos grands poètes, je la retrouvais absorbée dans une rêverie profonde. Souvent aussi, elle prenait le livre et lisait tout haut. Alors c'était à mon tour de rêver, car la voix était pure, large, souple, l'intonation toujours juste. Elle n'avait d'autre professeur que sa nature essentiellement privilégiée, et elle versait sur ce qu'elle lisait la poésie qui débordait en elle.

Il résultait de cela pour moi que l'exercice de l'école m'était devenu une chose insupportable, parce que Louise n'était pas là pour m'écouter, et que je ne retrouvais plus qu'en sa présence la chaleur, le geste et le vrai.

Ces lectures avaient fini par devenir de véritables leçons, et je devinais dans mon élève un talent merveilleux que je croyais devoir mourir inconnu, car je ne soupçonnais pas que mademoiselle Desgarcins pût jamais entrer au théâtre.

Un jour, j'avais conduit ces dames à un de nos exercices publics.

On jouait *Bajazet*. Mais, au moment d'entrer en scène, la personne chargée de jouer le rôle d'Atalide se trouva subitement indisposée.

On ne savait trop comment se tirer de là, quand l'idée me vint de demander à Louise de remplacer l'actrice malade. Vingt fois, nous avions lu la pièce ensemble, et elle savait le rôle par cœur. Je fis part de mon projet à Molé, qui vint avec moi trouver ces dames, et qui joignit à ma prière ses grâces affectueuses.

Louise consentit sans effort, et madame Desgarcins nous la

confia avec plaisir.

Mais Louise demanda la permission de garder son voile, permission que nous lui accordâmes d'autant plus facilement qu'elle représentait une jeune princesse turque à qui son caractère et les lois du sérail prescrivent la pudeur la plus rigide.

Je dois avouer que j'eus une grande émotion quand Louise parut en scène.

Ce ne fut pas un succès, mais un triomphe complet, éclatant, incroyable. Jamais les voûtes de l'école n'avaient retenti d'un organe plus pur, jamais le rôle n'avait eu une interprétation plus vraie.

Quant à moi, jamais je n'ai mieux joué *Bajazet*.

Le cinquième acte arriva et la scène entre Roxane et Atalide à la fin de laquelle celle-ci dit :

Quelque peine pourtant qui soit due à mon crime,
N'ordonnez pas vous-même une mort légitime,
Et ne vous montrez pas, à son cœur éperdu,
Couverte de mon sang par vos mains répandu.
D'un cœur trop tendre encore épargnez la faiblesse ;
Vous pouvez de mon sort me laisser la maîtresse,
Madame, mon trépas n'en sera pas moins prompt.
Jouissez d'un bonheur dont ma mort vous répond.
Couronnez un héros dont vous serez chérie ;
J'aurai soin de ma mort, prenez soin de sa vie.
Allez, Madame, allez, avant votre retour,
J'aurai d'une rivale affranchi votre amour.

Au moment où elle disait ce dernier vers, le voile de Louise tomba et le public, à qui il était donné de voir le visage charmant de celle dont il n'avait pu qu'entendre la voix, battit des mains spontanément à la fois au talent et à la beauté de l'actrice.

Alors Louise pâlit devant tous ces regards curieux, ses jambes chancelèrent, elle poussa un cri et elle tomba évanouie dans mes

bras.

Sa mère se précipita sur la scène : on lui prodigua les premiers soins, elle revint à elle.

On fit chercher une voiture, dans laquelle nous l'établîmes du mieux que nous pûmes ; mais elle s'opposa formellement à ce que je l'accompagnasse, malgré mes instantes prières.

Elle me pressa la main, ce qu'elle n'avait jamais fait jusqu'alors et me dit :

— Le moment approche où vous saurez pourquoi j'ai pris le voile, et pourquoi, à partir d'aujourd'hui, je le quitte définitivement. Adieu, ami, ne vous inquiétez pas de Louise, que vous ne reverrez peut-être pas, mais peut-être aussi retrouverez-vous un jour Atalide.

La voiture partit, et je restai anéanti, tremblant de comprendre ce que Louise venait de me dire.

Le lendemain, je me rendis à la Maison-Blanche.

Madame Desgarcins et sa fille étaient parties, mais celle-ci m'avait laissé une lettre que j'ouvris et que je lus, non sans une grande émotion. Voici ce que cette lettre contenait :

Vous ne devez rien comprendre à ce qui se passe depuis hier, et, sans doute, vous êtes étonné de tout ce que vous voyez depuis que vous me connaissez.

Je vous avais promis une confidence ; aujourd'hui, je vous la dois, et je puis d'autant mieux vous la faire, qu'à l'heure où vous la lirez, je serai déjà loin de vous.

C'est toute ma vie que vous allez apprendre en quelques pages.

Quant à mon avenir, je ne sais pourquoi, je pense que je n'aurai pas besoin de vous en informer, à mesure qu'il s'accomplira, car il me semble que nous devons nous revoir un jour, et que vous êtes destiné à jouer un rôle dans ma vie. C'est depuis ce soir seulement, que je pense ainsi, et je vais partir dès le matin.

Mon père a servi trente ans.

Au bout de ce temps, il fut décoré de l'ordre de Saint-Louis, mais mon père n'était pas noble, et il ignorait que les jeunes chevaliers de cet ordre avaient, quand ils étaient nobles, le pas sur ceux qui ne l'étaient point, quels que fussent les services que ces derniers eussent rendus à leur pays.

Dans une cérémonie religieuse, mon père passa devant un jeune noble, chevalier de Saint-Louis. Celui-ci le repoussa en l'appelant officier de fortune, mon père tira son épée.

On s'interposa, et la cérémonie continua sans scandale.

Deux jours après, mon père et ce jeune homme se rencontrèrent. Après un combat de quelques minutes, le jeune chevalier de Saint-Louis tomba, frappé d'un coup mortel, et sa dernière parole fut une insulte, comme s'il n'avait pas voulu laisser à mon père le remords de l'avoir tué.

Ce duel fut la cause de tous nos malheurs.

Mon père, poursuivi par une famille puissante, se démit de son grade, renonça à sa croix et s'expatria.

Ma mère resta en France pour arranger ses affaires, et ce ne fut que deux ans après, qu'elle et moi, bien jeune encore, nous allâmes le rejoindre à Harlem, où, soldat laboureur, il s'était réfugié et cultivait un petit champ et n'avait d'autre distraction qu'un petit jardin.

Nous passâmes quelques années d'exil dans les paisibles joies de famille. Mon éducation se faisait, vous avez pu voir ce qu'elle fut.

Pendant ce temps, le ministère changea, et les torts de l'ancien furent réparés par le nouveau.

Mon père fut rappelé.

Une touchante cérémonie eut lieu. C'était la réception de mon père comme colonel du régiment qu'on lui rendait.

Or, ce régiment se trouva être le même que celui qu'il commandait lors de son duel, et le lieutenant-colonel, être le frère de l'officier qu'il avait tué.

Mon père et le lieutenant s'embrassèrent, cette réconciliation est comme le signal d'une joie universelle, et sur la place d'armes, où cette cérémonie avait lieu, on crie, on s'embrasse, on chante, et chacun, se prenant par la main, commence une ronde joyeuse autour de mon père.

Hélas ! la joie tue comme la douleur, et mon pauvre père, ému à ce point, que ses larmes ne pouvant couler, tombe dans les bras de ceux qui l'entourent, et nous arrivons pour recueillir sa dernière parole et son dernier soupir, c'est-à-dire, une dernière bénédiction pour son enfant et un dernier vœu pour son pays.

Je n'ai pas besoin de vous dire la douleur et le deuil dont nous couvrit cet événement.

Cependant, nous ne fûmes pas abandonnées.

Le nom de mon père avait repris tout son éclat, et M. de Malesherbes, qui avait été son ami, devint notre protecteur.

Il nous présenta au roi, qui nous adressa des consolations, et, comme nous manifestions notre goût pour la retraite, il obtint pour nous de M. de Buffon, à qui son intendance des Jardins du Roi permettait de disposer de quelques petits bâtiments qui l'environnement, cette jolie maisonnette où vous avez bien voulu venir nous visiter si souvent.

Alors commença pour moi une existence solitaire et recueillie. Les arts devinrent nos hôtes, et mon éducation continua, augmentée de la terrible leçon que venait de me donner la mort de mon père.

Deux ans se passèrent ainsi dans cette vie uniforme, dans ces habitudes tranquilles, et le souvenir de mon père était pour ainsi dire devenu la sentinelle de notre repos.

Un matin, ma mère rentra fort émue.

Je lui demandai la cause de cette émotion, et elle me répondit qu'en allant à la messe des Enfants-Trouvés, elle avait vu un enfant qui ressemblait d'une façon telle à mon père, qu'elle s'était arrêtée devant lui, croyant voir passer son mari à l'âge de

dix-sept ans.

— Je veux l'adopter, ajouta ma mère, si son âme est en rapport avec la beauté de son visage.

Dès le lendemain, nous allâmes ensemble à la messe, et elle me montra le jeune homme.

Elle m'en avait fait un fidèle récit, et, à sa vue, je me sentis prise d'une émotion involontaire.

Madame Desgarcins questionna alors l'aumônier, qui lui dit que ce jeune homme était un des plus nobles cœurs que Dieu eût créés, qu'il n'avait jamais connu son père, et que sa mère était morte en le confiant à sa charité et en remettant entre ses mains une sorte de testament cacheté que l'enfant, nommé Jean-Marie, ne devait ouvrir que le jour où il se marierait, et laisser fermé s'il ne se mariait pas.

Deux jours après, le chapelain nous fit avertir qu'il y aurait à la Pitié ténèbres solennelles, office du soir pendant la semaine sainte, et que notre protégé chanterait.

Nous nous y rendîmes.

Au son de cette voix, je frémis, je pleurai ; je n'aurais pas prié jusque-là que cette voix m'eût appris la prière.

À compter de cette heure, la vue de ce jeune homme devint un besoin pour moi.

Ma mère, qui n'attendait que mon consentement, l'accueillit chez elle, et nous commençâmes son éducation.

Vous devez comprendre facilement tout ce que cette intimité éveilla en moi, et je n'ai pas besoin de vous détailler les premières révélations d'un jeune cœur.

Il n'y avait aucune imprudence dans la confiance de ma mère qui avait surpris mon premier amour pour Jean-Marie, et qui ne voyait aucun empêchement à notre union.

Averti de cette résolution, je laissai mon cœur courir dans le nouveau chemin qu'il avait découvert, et cependant il y avait des moments où je redevais pensif et triste, car l'affection de

Jean-Marie était loin d'avoir l'expansion de la mienne. C'était tout ce que la reconnaissance peut dicter au cœur le plus généreux, mais voilà tout.

Enfin, j'aimais ce jeune homme, et je doutais qu'il m'aimât. Cependant, un jour vint où il fallut s'expliquer.

L'éducation de Jean-Marie avait fait de rapides progrès. Quant à moi, je venais d'apprendre la dernière chose qui fût restée inconnue jusqu'alors à mon âme : l'amour et ses craintes.

L'aumônier se chargea de demander à Jean-Marie si une alliance avec moi lui convenait. Il répondit qu'il demandait vingt-quatre heures et qu'il donnerait sa réponse le lendemain.

Je n'ai pas besoin de vous dire ce que je répondis quand ma mère m'adressa la même question.

Le lendemain, Jean-Marie revint, donnant son consentement. Cependant, je ne voyais pas dans toute la personne de mon fiancé la centième partie du bonheur que je laissais naïvement apparaître à tous les yeux.

En attendant le jour décisif, nous fûmes fiancés à la chapelle de la Pitié.

Le soir même, au milieu de la petite fête à laquelle cette cérémonie avait donné lieu, on vint avertir Jean-Marie que la sœur Nicole était malade et désirait lui parler.

— Qu'est-ce que la sœur Nicole ? lui demandai-je.

— Une amie, me répondit-il en pâlisant, qui m'a soigné quand j'ai été malade, et qui veut me voir avant de mourir.

Quelques instants après que Jean-Marie était sorti, on vint nous chercher, ma mère et moi, de la part de la mourante.

Nous entrâmes dans la chambre de sœur Nicole qui, en me voyant, ne put retenir ses larmes, et me prit la main.

Jean-Marie, à genoux, pria à son chevet.

— Mademoiselle, me dit-elle, rendez cet enfant heureux. Il y a un an que je le soignais comme une mère, j'aurais presque pu être sa mère, car j'ai le double de son âge.

Jusque-là, j'avais accompli mes devoirs de charité comme une chrétienne. La vue de ce jeune homme me les fit comprendre autrement.

Quand je le vis au moment de mourir, je sentis que je l'aimais autrement que comme un frère, et que, s'il mourait, je devais mourir aussi. J'adressai à Dieu une ardente prière, mais dans laquelle dominait un sentiment terrestre dont il me punit aujourd'hui.

Cependant, il l'exauça. Jean-Marie revint à la santé, et je m'abandonnai, sans savoir même ce que je faisais, à cet amour profond qui me faisait vivre, et qui me tue.

Il y a deux jours, il est venu me consulter sur la réponse qu'il devait faire à la proposition que le chapelain lui avait faite. Vous qui l'aimez, vous devez comprendre ce que j'ai souffert.

Maintenant, je vais mourir ; mais, avant d'aller à Dieu, j'ai voulu vous voir et confier à votre cœur le dépôt du mien.

Pardonnez-moi, Mademoiselle, d'avoir assombri cette journée respectable de ma mort, et recevez la bénédiction de celle qui vous pardonne le mal involontaire que vous lui avez fait.

Je m'agenouillai, Nicole prit ma tête entre ses mains, me baisa au front, et je sentis deux graves larmes tomber de ses joues.

— Adieu, Jean-Marie, dit-elle en tendant les mains au jeune homme, qui se releva en sanglotant, et retomba sur le lit de la sœur.

Nous fondions tous en larmes quand l'aumônier, que Nicole avait éloigné pour cette confiance, rentra, accompagné du notaire ; car l'heure était venue où l'on devait ouvrir le testament, et Nicole avait témoigné le désir de connaître, avant de mourir, le sort de celui qu'elle avait aimé aux yeux de tous comme une mère, aux yeux de Dieu comme une amante.

Jean-Marie se tint debout, et la lecture du testament commença :

Le père du jeune homme lui donnait une rente de quinze cents

livres hypothéquée sur ses biens libres qu'il avait. Il voulait que son fils s'appelât Jean de son nom à lui, Marie du nom de sa mère, et le testament était signé de Garcins.

Ma mère resta anéantie ; quant à moi, je poussai un cri, et tombai sans connaissance dans les bras du chapelain.

Jean-Marie était mon frère.

Quand je revins à moi, j'étais couchée, et ma mère pleurait à mon chevet, mon bonheur perdu.

Sœur Nicole était morte ; mais son visage avait gardé, après la mort, le sourire de joie que lui avait donné cette nouvelle qui rendait impossible l'alliance qui la faisait mourir.

Ce fut à dater de ce jour, que je fus prise de ces crachements de sang pour lesquels M. Malouet m'ordonna entre autres choses ce voile safrané qui vous étonna si fort.

Quant à Jean-Marie, le pauvre enfant ne put résister à toutes ces émotions, et c'est lui que l'on enterrait le jour où vous m'entendîtes chanter à l'église des Enfants-Trouvés.

Cependant, j'avais fait un vœu.

Ce vœu était de prendre, au monastère de la Pitié, la place de la religieuse Nicole.

Ma mère, qui avait deviné votre amour pour moi, et qui voulait m'arracher à cette détermination, a encouragé cet amour le plus qu'elle a pu.

Mais je me suis montrée en public ; hier se sont éveillées en moi deux pensées nouvelles. Hier, enfin, est tombé le double voile de mon visage et de mon cœur, et ma résolution est prise.

Je pars pour me fortifier dans une de ces pensées, et pour essayer de me soustraire à l'autre.

Adieu. Le vous le répète, peut-être nous reverrons-nous un jour, peut-être sommes-nous à jamais séparés ; mais si Talma oublie Louise, que Bajazet se souvienne d'Atalide.

Chapitre IX

MES DÉBUTS. – CONSEILS DE DUGAZON. – SÉIDE. – VALÈRE. – SAINT-ALBIN. – LES QUINZE CENTS LIVRES DE RENTE. – MOLÉ. – DORIVAL. – LE TROU DU SOUFFLEUR. – OPINIONS DES JOURNAUX. – MADEMOISELLE DESGARCINS. – TROIS COUPS DE COUTEAU. – LES VOLEURS. – SA MORT.

La veille de mes débuts, je me présentai chez Dugazon : Molé et Fleury avaient été mes précepteurs en titre. Mais Dugazon, qui m'avait pris en amitié, m'avait plus d'une fois donné de la main à la main, comme on dit, les meilleurs conseils que j'aie jamais reçus.

La veille de mes débuts, c'est-à-dire, le 20 novembre 1787¹,

1. La date des débuts de Talma, comme celle de sa naissance, a toujours été contestée.

Duquiquet, du *Journal des Débats*, la fixe au 15 novembre. Aristipe, sur la foi du *Journal de Paris*, la fixe au 26. Langico et Mottet au 27.

Enfin, Talma, qui devait en savoir quelque chose, tranche la difficulté et la fixe au 21.

Quant à son âge, c'est autre chose encore, et une chose bien autrement embrouillée. À partir de 1816, Talma, par une certaine coquetterie qui lui était naturelle, n'a plus voulu dire son âge.

Regnault-Varin, dans un travail qu'il a fait sur Talma après sa mort, cite, tout entière, la conversation suivante qu'il aurait eue sur ce sujet avec le grand tragédien.

— Pardonnez-moi l'indiscrétion d'une question que je vais vous faire, disais-je un jour à Talma.

— Faites toujours, mon cher ; je verrai si je dois vous répondre.

— Je vous préviens qu'une réponse m'est indispensable.

— Je vous préviens que si la réponse doit m'être nuisible, je ne la ferai pas.

— Il s'agit d'écrire avec votre nom, sous le nouveau portrait que Gérard a fait de vous, la date de votre naissance.

— Ah ! c'est cela que vous voulez me demander ?

— Oui, quel âge avez-vous ?

Pour toute réponse, l'artiste, que je vois préoccupé, prend parmi ses livres

j'allai faire une dernière visite à Dugazon. J'étais fort ému, fort agité ; et, comme tout ce qui tremble, je cherchais un appui.

En effet, une fois arrivé en face du vrai public, du public jugeur, tous les encouragements qu'on m'avait donnés, tous les applaudissements que j'avais obtenus s'envolaient loin de moi, comme ces légers nuages qui ont semblé des montagnes, et qui se dispersent en lambeaux, et glissent au ciel sous le souffle du vent.

Dugazon me prit la main avec une expression d'amitié que je n'oublierai jamais.

quatre volumes que je reconnais pour des biographies. Ce sont celles de Bruxelles, de Leipsik, des Contemporains et des Hommes vivants.

Il les ouvre successivement, et je lis :

1° Talma (F.-J.), né à Londres, le 17 janvier 1766 ;

2° Talma, né à Paris, le 15 janvier 1760 ;

3° Talma, né à Paris au mois de janvier 1762 ;

4° Talma (Jos.-Fran), né le 15 janvier 1767.

— Si j'étais seul avec ces gens si bien informés, continuai-je, je ne sais pas trop comment je sortirais d'embarras ; mais vous voilà, et vous allez fixer mon incertitude.

— Mon ami, répondit Talma en souriant, ne savez-vous point que les comédiens sont comme les jolies femmes, c'est-à-dire, qu'ils n'ont point d'âge. Quel est, par exemple, l'âge d'*Othello* que j'ai joué hier ; celui de *Léonidas* que j'ai créé il y a huit jours et celui de *Joad* que je représenterai peut-être demain. Mon ami, un véritable acteur a tous les âges, comme il prend tous les caractères ; ceux-ci sont tracés par les poètes, l'extrait de naissance des personnages est dans leur costume et quelquefois dans leur barbe.

— Il n'est pas question ici des personnages, mais de l'homme qui les représente.

— Mon ami, vous vous adressez on ne peut pas plus mal pour connaître mon âge : il y a si longtemps que je suis né, que je l'ai oublié.

— Il faudra donc que le graveur aille demander aux registres de Saint-Nicolas, à l'état civil.

(Talma, *très vivement*).

— Qu'il prenne une moyenne proportionnelle, et peut-être le hasard fera-t-il, ainsi, qu'il rencontre l'époque vraie.

Ce fut tout ce que Regnault-Varin put tirer de Talma à l'endroit de son âge.

D'après ce paragraphe, peut-être ne faudrait-il pas trop prendre au sérieux cette date du 15 janvier 1766 que Talma a indiquée lui-même au commencement de ces mémoires. (Note de l'éditeur).

— Je me doutais que j'aurais votre visite, me dit-il, et je vous attendais.

— Ah ! ah ! pour me dire, comme don Gormas à Rodrigue, n'est-ce pas ? « Jeune présomptueux ! »

— Présomptueux, pourquoi ?

— N'est-ce pas une grande présomption que d'entreprendre le métier de Garrik sur la scène des Barons, des Lekain, des Préville, des Molé et des Dugazon ?

— Mon cher ami, il y a place pour tout le monde.

— Tant il y a que vous m'attendiez, mon cher maître ?

— Oui.

— Et pourquoi faire ?

— Pour vous donner ce papier que j'ai écrit à votre intention, et dans lequel vous trouverez tout ce que j'ai à vous dire.

— Et que vous ne voulez pas me dire vous-même.

— Que je ne puis pas. J'ai répétition.

Et, à ces mots, il se leva.

— Vous êtes chez vous, dit-il, restez ou partez ; mais surtout lisez.

Il sortit, je dépliai le papier, et je lus avidement les conseils suivants :

Visez au grand ou du moins à l'étonnant dès votre premier début :

Il s'agit de laisser des traces et de faire un appel à la curiosité, peut-être vaudrait-il mieux frapper juste que frapper fort ; mais les amateurs sont nombreux, et les connaisseurs sont rares. Cependant, vous auriez tous les suffrages, si vous pouviez joindre le vigoureux au vrai.

Ne vous enivrez point par les applaudissements, ne vous découragez point par les sifflets.

Les sifflets n'étouffent que les sots, les applaudissements n'étourdissent que les fats.

Prodigués sans discernement, ils arrêtent le talent au bord de la carrière : tel l'aurait fournie avec distinction, qui l'a déshonorée par des défauts ; qu'une juste censure eût signalés, qu'un sifflet eût punis.

Lekain, Préville, Fleury, ont été sifflés : ils sont immortels ; A. B. C. ont succombé sous la grêle des applaudissements : où sont-ils ?

Moins de moyens et plus d'études ; moins d'indulgence et plus d'obstacles : autant de gages de succès, sinon impromptus et triomphants, du moins permanents et solides.

Voulez-vous captiver les femmes et les jeunes gens ? Débutez dans le genre sensible : tout le monde aime, a dit Voltaire, et personne ne conspire.

» Toutefois, ce qui était bon de son temps pourrait bien ne pas valoir grand'chose du nôtre.

Pour plaire d'abord à la multitude, qui sent beaucoup et ne raisonne qu'un peu, adoptez ou le genre administratif ou le genre terrible : ils saisissent soudain. Comment se soustraire à l'ascendant de Mahomet, à la magnanimité d'Auguste, aux remords d'Oreste ? L'impression que Bajazet, Ladislas, Orosmane feront ensuite, étant préparée, elle sera ineffaçable.

Un vrai talent, de beaux moyens, d'heureux débuts, garantissent-ils des succès ? Oui, au premier abord ; mais il s'agit de les perpétuer, il s'agit de forcer le public à la persévérance. Après avoir applaudi par conviction, il faut qu'il continue d'applaudir par habitude.

Le corps collectif, qu'on appelle public, a ses travers comme un individu ; il faut le caresser. Le dirai-je ? si on le gagne par des qualités, il n'est pas impossible qu'on le fixe par des défauts : ayez-en donc.

Pourtant, vous comprenez qu'ils doivent sympathiser avec ceux de vos juges ; dans le cas contraire, ayez des défauts encore, mais qu'ils soient l'ombre d'un talent qui les fasse accueillir

d'autorité. Molé bégaie et papillote, Fleury chancelle, et l'on me reproche de charger ; mais Molé a des grâces ineffables, Fleury un débit séduisant, et moi, je fais rire de si grand cœur, que la critique qui voudrait être sérieuse ne serait point entendue.

Il est des débutants qui s'élèvent comme des fusées, brillent quelques mois, et retombent dans la plus dense obscurité.

À de telles déconvenues, il y a plusieurs causes : c'étaient des talents factices, ou sans portée ou sans maturité ; quelques exhibitions pour parler à l'anglaise les ont usés, un effort ou deux les épuisa.

Peut-être aussi, déviant de la route des maîtres, ils sont entrés dans les sentiers obliques de l'innovation, où la témérité ne se sauve qu'appuyée sur le génie.

Peut-être encore, (et ceci est plus irrémédiable), marchant sur des traces célèbres, ils se sont faits mauvaises copies d'excellents originaux.

En voyant qu'au lieu de simuler les qualités, ils ne singeaient que les défauts, le public les a pris pour des parodistes, et il a nommé leurs œuvres des caricatures.

Lorsqu'un comédien en est là, il n'a rien de mieux à faire que de s'échapper par le trou du souffleur pour courir à Pau divertir les Basques, ou à Riom faire sauter les Auvergnats.

Pour vous, mon cher Talma, Paris vous réclame, Paris vous possède, Paris vous gardera ; et la patrie de Voltaire et de Molière, dont vous deviendrez le digne interprète, ne tardera pas à vous donner des lettres de naturalisation. »

Mon premier début dans *Séide* réussit, mais sans avoir rien d'extraordinaire. On fit trois mille quatre cent trois livres huit sous de recette. Je fus distingué par les amateurs plutôt que par le public : on me trouva en général du naturel.

J'avoue que c'est surtout ce que je cherchais.

Les journaux ne gêtaient pas les artistes à cette époque. Voici ce

que dit de moi le *Journal de Paris* dans son numéro du 27 novembre.

« Le jeune homme qui a débuté hier¹ par le rôle de Séide annonce les plus heureuses dispositions ; il a d'ailleurs tous les avantages naturels qu'il est possible de désirer pour l'emploi de jeunes premiers, taille, figure, organe, et c'est avec justice que le public l'a applaudi. »

Maintenant voici ce que dit de moi Bachaumont dans ses *Mémoires* :

« Il joint aux dons naturels une figure agréable, une voix sonore et sensible, une prononciation pure et distincte ; il sent et fait sentir l'harmonie des vers.

» Son maintien est simple, ses mouvements sont naturels surtout ; il est toujours de bon goût et n'a aucune manière ; il n'imité aucun acteur et joue d'après son sentiment et ses moyens. »

Près de deux mois après, à propos de la reprise de l'*Hamlet* de Ducis, le *Mercur*e disait :

« Nous parlerons bientôt d'un jeune acteur qui fixe l'attention des amateurs de spectacle, M. Talma ; mais nous attendrons qu'il ait joué des rôles plus importants. Il est goûté dans la tragédie. »

Après *Séide*, vint le Saint-Albin du *Père de famille*.

Je raconterai, à propos de ce début, une anecdote à l'usage des jeunes comédiens.

J'avais, à juste raison, présumé que mon grand effet, la situation éminente du rôle, est le moment où Saint-Albin apprend qu'il n'a pour toute fortune que les quinze cents livres de rente que lui a laissées sa mère.

Qu'on nous permette de citer le texte, on comprendra mieux ce que je vais dire.

LE COMMANDEUR.

Voilà donc les fruits de cette éducation merveilleuse dont son père

1. Nous avons déjà dit que le *Journal de Paris* fixait au 26 novembre les débuts de Talma.

était si vain ! Le voilà, ce modèle de tous les gens de la cour et de la ville ! Mais tu te crois riche, peut-être ?

SAINT-ALBIN.

Non.

LE COMMANDEUR.

Sais-tu ce qui te revient du bien de ta mère ?

SAINT-ALBIN.

Je n'y ai jamais pensé, et je ne veux pas le savoir.

LE COMMANDEUR.

Écoute : c'était la plus jeune de six enfants que nous étions, et cela, dans une province où l'on ne donne rien aux filles. Ton père, qui ne fut pas plus sensé que toi, s'entêta et la prit. Mille écus de rentes à partager avec ta sœur ; c'est quinze cents francs pour chacun : voilà toute notre fortune.

SAINT-ALBIN.

J'ai quinze cents livres de rente ?

LE COMMANDEUR.

Tant qu'elles peuvent s'étendre.

SAINT-ALBIN.

Ah ! Sophie, vous n'habitez plus sous un toit, vous ne sentirez plus les atteintes de la misère : j'ai quinze cents livres de rente !

LE COMMANDEUR.

Mais tu peux en avoir vingt-cinq mille de ton père et presque le double de moi. Saint-Albin, on fait des folies, mais on n'en fait pas de plus chères.

SAINT-ALBIN.

Et que m'importe la richesse, si je n'ai pas celle avec qui je la voudrais partager !

LE COMMANDEUR.

Insensé !

SAINT-ALBIN

Je sais : c'est ainsi qu'on appelle ceux qui préfèrent à tout une femme jeune, vertueuse et belle, et je me fais gloire d'être à la tête de ces fous-là.

LE COMMANDEUR.

Tu cours à ton malheur.

SAINT-ALBIN.

Je mangeais du pain, je buvais de l'eau à côté d'elle, et j'étais heureux.

LE COMMANDEUR.

Tu cours à ton malheur.

SAINT-ALBIN.

J'ai quinze cents livres de rente.

LE COMMANDEUR.

Que feras-tu ?

SAINT-ALBIN.

Elle sera nourrie, logée, vêtue, et nous vivrons.

LE COMMANDEUR.

Comme des gueux.

SAINT-ALBIN.

Soit.

LE COMMANDEUR.

Cela aura père, mère, frères, sœurs, et tu épouseras tout cela.

SAINT-ALBIN.

J'y étais résolu.

LE COMMANDEUR.

Je t'attends aux enfants.

SAINT-ALBIN.

Je m'adresserai à toutes les âmes sensibles : on me verra, on verra la compagne de mon infortune ; je dirai son nom, et je trouverai du secours.

LE COMMANDEUR.

Tu connais bien les hommes.

SAINT-ALBIN.

Vous les croyez bien méchants.

LE COMMANDEUR.

Et j'ai tort ?

SAINT-ALBIN.

Tort ou raison, il me restera deux appuis avec lesquels je peux défier l'univers : l'amour qui fait entreprendre, et la fierté qui fait supporter... On n'entend tant de plaintes dans le monde que parce que le pauvre est sans courage... et que le riche est sans humanité.

LE COMMANDEUR.

J'entends... Eh bien ! aie-la, ta Sophie : foule aux pieds la volonté de ton père, les lois de la décence, les bienséances de ton état ; ruine-toi, avilis-toi, je ne m'y oppose plus : tu serviras d'exemple à tous les enfants qui ferment l'oreille à la voix de la raison, qui se précipitent dans des engagements honteux, qui affligent leurs parents et qui déshonorent leur nom : tu l'auras, ta Sophie, puisque tu l'as voulu ; mais tu n'auras pas de pain à lui donner, ni à ses enfants, qui viendront en demander à ma porte.

SAINT-ALBIN.

C'est ce que vous craignez ?

LE COMMANDEUR.

Ne suis-je pas bien à plaindre !... Je me suis privé de tout pendant quarante ans ; j'aurais pu me marier, et je me suis refusé cette consolation ; j'ai perdu de vue les mieux pour m'attacher à ceux-ci : m'en voilà bien récompensé. Que dira-t-on dans le monde ? Voilà qui sera fait : je n'oserai plus me montrer, ou, si je parais quelque part, et que l'on demande : « Qui est ce vieux homme-là qui a l'air si chagrin ? » On répondra tout bas : « C'est le commandeur d'Auvillé... l'oncle de ce jeune fou qui a épousé... — Oui ?... » Ensuite on se parlera à l'oreille ; on me regardera ; la honte et le dépit me saisiront, je me lèverai, je prendrai ma canne et je m'en irai. Non, je voudrais pour tout ce que je possède, lorsque tu gravissais au dernier siège le long des murs, que quelque ennemi, d'un bon coup de baïonnette, t'eût envoyé dans le fossé, et que tu y fusses demeuré enseveli avec les autres ; du moins on aurait dit : « C'est dommage : c'était un sujet. » Non, il est inouï qu'il y ait jamais eu un pareil mariage dans ma famille.

SAINT-ALBIN.

Ce sera le premier.

LE COMMANDEUR.

Et je le souffrirais ?

SAINT-ALBIN

S'il vous plaît.

LE COMMANDEUR.

Tu le crois !

SAINT-ALBIN.

Assurément.

LE COMMANDEUR.

Allons, nous verrons.

SAINT-ALBIN.

Tout est vu.

À ma sortie, je fus couvert d'applaudissements.

Mais, comme le Grec de Marathon, j'étais au bout de mon haleine, et m'en allai littéralement tomber dans la coulisse.

Tout me manquait à la fois : force, voix, respiration ; j'étais haletant.

Molé passa.

— Qu'est-ce ? demanda-t-il en voyant deux ou trois personnes qui s'empressaient autour de moi.

— C'est Talma qui se pâme, lui répondit-on.

— Comment, qui se pâme ! dit-il avec cette intonation qui n'appartenait qu'à lui.

— Oui, lui dis-je, je me suis laissé emporter, et vous voyez.

— Niais ! dit-il.

Et il haussa les épaules.

— Comment, niais ! repris-je.

— Sans doute. Est-ce qu'avec une voix comme la tienne et des poumons comme les tiens on doit jamais être essoufflé.

— Je le suis cependant.

— Et que ferais-tu, je te le demande, s'il te fallait rentrer en scène maintenant ?

— Dame ! que voulez-vous ? j'y rentrerais, répondis-je, en me levant sur le coude.

— Oui, pour manquer d'haleine, pour rester court. Viens me voir demain, et je te montrerai comment on respire, moi.

Je n'y manquai pas.

La leçon fut celle qu'un maître nageur donne à son élève. Il ne s'agissait que de respirer sur l'hémistiche, sur la virgule ou sur le point, comme un maître nageur sur sa brassée.

— D'ailleurs, dit Molé en achevant sa démonstration, demande

à Dorival comment il fait.

Dorival était un comédien poitrineux, froid, mais très intelligent et très aimé des auteurs, dont il jouait admirablement les mauvais rôles.

J'allai à lui, et, avec toute la politesse possible, le priai de me donner une leçon.

Mais Dorival, fort quineux d'habitude, était de mauvaise humeur ce jour-là.

En le quittant, assez maussade moi-même de son refus, je rencontrai le père Laporte, souffleur du théâtre.

— Qu'avez-vous, me demanda-t-il ?

— J'ai que je viens de chez Dorival.

— Pour quoi faire ?

— Pour le prier de m'apprendre à respirer, parbleu !

— Et il vous a refusé ?

— Tout net.

Il se mit à rire.

— Je vous invite, dit-il.

— À quoi faire ?

— À voir le spectacle.

— Quel spectacle ?

— *Zaïre*.

— Je connais *Zaïre*.

— Oui, mais vous ne connaissez pas Chatillon.

Chatillon était le rôle joué par Dorival. Je compris.

— Et d'où m'invitez-vous à voir jouer *Zaïre* ?

— De mon trou, parbleu !

— Et quand joue-t-on *Zaïre* ?

— Après-demain.

— Merci, père Laporte ; mais, à mon tour, je vous invite, moi.

— À quoi ?

— À dîner.

— Volontiers.

Le jour venu, nous dînâmes ; puis Laporte descendit ostensiblement dans son trou, tandis que j'allais le rejoindre par-dessous le théâtre.

Laporte m'avait donné un bon conseil.

Le même soir, je savais tous les secrets de Dorival.

Mes débuts s'écoulèrent sans jeter d'autre éclat que celui que j'ai dit. Je jouai Pylade d'*Iphigénie en Tauride* ; le jeune Bramine de la *Veuve du Malabar* ; et le groom des *Deux pages*, dans la comédie de Dezède.

Pour ce dernier rôle, ce fut une création.

Et, je puis dire avec d'autant plus de vanité qu'il n'y avait que quelques lignes à dire : ce fut une création qui me fit honneur.

Il s'agissait de représenter le costume, la tournure et le langage britanniques.

C'était mon affaire, à moi, élevé en Angleterre, parlant l'anglais comme ma langue maternelle, et ayant encore devant les yeux le groom qui m'avait apporté cette fameuse lettre qui me donnait rendez-vous sous le porche de Saint-Paul.

Je puis dire que, dans ce rôle, j'étais non-seulement Anglais, mais groom, depuis la racine des cheveux jusqu'à la pointe des pieds.

J'eus un succès de fou-rire : personne ne me reconnaissait, et même quand on m'eût reconnu, personne ne voulait me reconnaître.

Il y eut des paris ouverts sur mon origine, et c'est depuis cette époque, que le bruit se répandit que j'étais né en Angleterre.

J'étais depuis six ou sept mois au théâtre, lorsqu'on annonça un nouveau début.

Le début d'une femme qui, disait-on, donnait de grandes espérances.

Cette femme se nommait Louise Desgarcins.

Elle devait débiter dans *Athalie*.

Louise me tenait parole, seulement ce n'était point moi qui

jouais Bajazet.

Le 24 mai 1788, elle débuta avec de tels succès, que ses débuts furent prolongés au-delà du terme ordinaire et ne finirent qu'au mois de septembre suivant.

Pendant cette période, elle attaqua successivement, et toujours avec un grand succès, les rôles de Zaïre, de Chimène, de Palmyre, d'Iphigénie, d'Andromaque, d'Hypermnestre, de Bérénice, d'Alzire, de Monime et d'Inès.

Elle avait à peine dix-sept ans.

Aussi les vieux amateurs conçurent-ils les plus heureuses espérances. C'était, disait-on, la voix de mademoiselle Gaussin.

Louise n'était pas jolie, mais elle avait une extrême distinction : tous ses mouvements étaient pleins de naturel et de noblesse.

Les gentilshommes de la chambre la reçurent sociétaire l'année même de ses débuts, ce qui était une faveur inouïe.

Qu'on me permette de suivre, en deux mots, la pauvre enfant dans sa carrière.

Après trois ans de succès à la Comédie-Française, elle se sépara d'elle avec nous, et nous suivit au théâtre de la rue de Richelieu, dont l'ouverture se fit le 27 avril 1790, par l'*Henri VIII* de Chénier.

Mademoiselle Desgarcins jouait Jeanne Seymour, et, cette fois, je jouais Henri VIII.

Elle créa, au théâtre de la République, Zuleyma, dans *Abdelazis*, tragédie de Murville ; Mélanie, dans le drame de *La Harpe* ; Hédelmone, dans *Othello* ; Salema, dans *Abufar*.

Sa carrière dramatique fut courte.

Un jour, on vint nous annoncer au foyer que mademoiselle Desgarcins venait de se tuer de trois coups de couteau.

Nous courûmes chez elle ; elle n'était point morte, mais seulement grièvement blessée.

L'infidélité d'un homme qu'elle aimait l'avait poussée à cette extrémité.

Cet accident la conduisit à la porte de la tombe. Cependant, elle guérit, mais un des trois coups avait atteint le poumon, de sorte qu'au moindre effort qu'elle faisait, la pauvre femme crachait le sang.

Cependant, elle continuait de tenir son emploi, et peut-être eût-elle guéri ; mais il y a des existences condamnées en naissant.

Des voleurs s'introduisirent une nuit dans la campagne où elle s'était retirée, et, après avoir pénétré dans la chambre où elle était couchée et l'avoir prise dans son lit, ils la descendirent, elle et les femmes qui la servaient, dans la cave, leur lièrent les mains et les pieds, et pillèrent ainsi sans crainte la maison.

Les cris des captives ne furent entendus qu'au bout de vingt-quatre heures. On vint les délivrer, mais il était trop tard. La terreur que lui avait fait éprouver cette scène, le froid qu'elle avait ressenti achevèrent d'affaiblir les organes déjà si ébranlés de la pauvre Louise.

Elle devint folle et mourut vers 1815 ou 1816.

La date de sa mort est inconnue.

Puisque nous en sommes aux biographies, qu'on me permette de faire celle du Théâtre-Français et celle des principaux artistes qui en faisaient la gloire au moment où j'y entrai.

Chapitre X

LA COMÉDIE-FRANÇAISE. – SON HISTOIRE DEPUIS LES CONFRÈRES DE LA PASSION JUSQU'À NOUS. – SA COMPOSITION À L'ÉPOQUE DE SES DÉBUTS. – NOTICE SUR QUELQUES-UNS DES PRINCIPAUX SOCIÉTAIRES.

On connaît l'origine de la Comédie et de la Tragédie en France. Des Pèlerins de la Terre Sainte représentant la Passion, voilà pour la Tragédie.

Des Menétriers et des Jongleurs dressant leurs tréteaux sur les places publiques, voilà pour la Comédie.

Ces représentations de la Passion de notre Seigneur Jésus-Christ jouées avec un succès énorme et une grande affluence de peuple, au bourg de Saint-Maur-les-Fours près Vincennes, éveillèrent, par le bruit qu'elles firent là, susceptibilité du roi.

Le roi régnant alors était le roi Charles VI, roi fort susceptible comme chacun sait.

Aussi, le 3 juin 1398, rend-il une ordonnance, qui interdit sous peine de forfaiture envers le roi, la représentation d'aucuns jeux de personnages, soit de vie de saints ou autrement sans le congé du roi.

Quatre ans après, c'est-à-dire le 4 décembre 1402, il confirme cette première ordonnance, en accordant aux comédiens qui venaient de s'ériger en confrérie religieuse des lettres-patentes qui les autorisaient à continuer leurs jeux et à se promener dans les rues de Paris avec leur costume théâtral.

Ce fut à l'hôpital de la Trinité, rue Saint-Denis, que fut dressé le premier théâtre.

Ce fut, malgré les tentatives des clercs de la basoche et des enfants sans souci, le seul théâtre privilégié qui existât, de l'an 1398 à l'an 1548.

Six règnes sont compris dans cette période : celui de Charles VI,

celui de Charles VII, celui de Louis XI, de Charles VIII, de Louis XII et de François I^{er}.

Pendant ce temps, les confrères de la Passion avaient passé de l'hôpital de la Trinité à l'hôtel des Flandres. Enfin en, 1543, ils s'établirent rue Mauconseil, dans une dépendance de l'hôtel de Bourgogne.

Ce dernier établissement nécessita un renouvellement de privilège : les confrères de la Passion s'adressèrent au parlement et obtinrent un arrêt, qui, tout en leur défendant de jouer à *l'avenir les mystères de la Passion de notre Sauveur, ni autres mystères sacrés sous peine d'amende arbitraire*, les autorisait à jouer néanmoins, *autres mystères profanes honnêtes et licites, sans offenser ni injurier aucune personne.*

De cette ordonnance, date le théâtre moderne, c'est-à-dire la voie ouverte à Rotrou, à Corneille et à Racine.

Quatre-vingts ans après, fut jouée la *Cléopâtre captive* de Jodelle.

Peu à peu, des troupes se formèrent parcourant la province et jouant illicitement à Paris – mais jouant enfin –, force fut donc aux confrères de la Passion, mal soutenus par le gouvernement, d'engager les comédiens qui, grâce à un talent supérieur au leur, avaient attiré à eux la faveur publique.

Ces comédiens, en entrant à l'hôtel de Bourgogne, firent naturellement la loi : de grands avantages leur furent accordés.

Néanmoins, les confrères de la Passion se réservèrent la meilleure part dans les recettes et la propriété absolue sur la salle de l'hôtel de Bourgogne.

Cette introduction d'étrangers profanes parmi les confrères de la Passion avait lieu en 1588.

Pour eux, se réalisa bientôt la fable de la *Lice et de sa compagne*. Vers 1620, Louis XIII les nomme ses comédiens ordinaires, ils prennent le titre de troupe royale et, forts de cette protection, ils sollicitent pour eux le vieux privilège des confrères de

la Passion, qui leur est accordé avec jouissance de la salle de l'hôtel de Bourgogne, confisquée aux anciens propriétaires.

Cette dépossession assez injuste signala en France la seconde ère dramatique. Les comédiens échappent à la juridiction du parlement pour passer sous la protection du roi. Corneille et Rotrou sont nés. Molière, Racine et Louis XIV vont naître.

Horace, Polyeucte et Cinna sont joués à l'hôtel de Bourgogne.

Cependant, vers 1650 ou 1655, on commence à parler d'une troupe de comédiens qui court la province sous la direction d'un nommé Poquelin de Molière. Ce jeune homme est à la fois auteur et acteur, il a fait, à Bordeaux, la *Thébaïde*, à Lyon, *l'Étourdi*, à Montpellier, le *Dépit amoureux*.

Vers la fin de 1658, il arrive à Paris.

Le prince de Conti, qui a été son condisciple et qui est devenu son protecteur, le présente à Monsieur, et, le 24 octobre de la même année, au Louvre, dans la salle des gardes, devant Louis XIV, Anne d'Autriche, le cardinal Mazarin et toute la cour, il représente le *Docteur amoureux* et *Nicomède*.

Le succès fut grand.

Si grand que, le même soir, Molière obtenait un privilège pour représenter ses pièces à Paris en concurrence avec l'hôtel de Bourgogne.

Et non seulement Molière obtenait ce privilège, mais Louis XIV lui donnait, pour l'exploiter, la salle que M. le cardinal de Richelieu avait fait bâtir au Palais-Royal pour y représenter *Mirame*.

C'est là, que furent joués tous les chefs-d'œuvre de Molière et que se formèrent Baron, la Thorillère, monsieur et madame Bauval.

Le 17 février 1675, Molière meurt ; la protection du roi s'éteint avec lui.

Lully obtient la salle pour y mettre l'Opéra, et la troupe, restée veuve et orpheline à la fois, va s'établir rue Mazarine en face de la rue Guénégaud dans la salle dont Lully ne veut plus.

L'ombre de Molière la protégea : elle avait hérité de son répertoire, le roi ferma le théâtre du Marais, et fonda les deux troupes en une.

Cette troupe conserva le titre de troupe Molière.

Deux choses assurèrent sa prospérité.

Thomas Corneille les suivit.

La Champmeslé se joignit à eux.

Dès ce moment, une grande rivalité s'établit entre les deux troupes.

Louis XIV, craignant que cette rivalité, au lieu de servir l'art, ne nuisît à ses projets, réunit les deux troupes en une et, à la date du 25 août 1680, on lit sur les registres de la troupe de Molière :

Aujourd'hui dimanche, la jonction des deux troupes s'est opérée et MM. de l'hôtel de Bourgogne ont joué avec nous Phèdre et les Carrosses d'Orléans.

C'est donc du 25 août 1680, que date véritablement la création de la Comédie-Française.

À partir de ce moment, Louis XIV accorde à la société une pension de 12 000 livres, et impose à la royauté de France la protection de l'art dramatique¹.

En 1689, la Sorbonne consent à s'installer au collège des Quatre-Nations, mais à la condition qu'on en chassera la Comédie-Française, laquelle est forcée de s'aller réfugier rue Saint-Germain-des-Prés, aujourd'hui rue de l'Ancienne-Comédie, vis à vis le café Procope.

À l'heure où j'écris ces lignes, cette salle existe encore : il n'y a pas huit jours que, poussé par la curiosité, j'allai la visiter : le fronton en est visible. Je traversai une grande cour qui était le par-

1. Cette subvention est portée aujourd'hui à trois cent mille francs : que l'on dise encore que les gouvernements constitutionnels font moins pour les lettres que les rois absolus. (Note de l'éditeur.)

terre, j'entrai dans un magasin qui était la scène.

C'est sur cette scène, que fut joué tout le théâtre de Voltaire.

C'est sur cette scène, que vinrent débiter et que s'illustrèrent à jamais, les Lekain, les Bellecourt, les Préville, les Molé, les Monvel, les Brizard, les Dugazon, les Dumesnil, les Clairon, les Dangeville et les Contat, que j'ai tous connus et qui, à l'exception de Lekain, mort à l'époque de mon entrée au théâtre, ont tous été mes camarades.

Celui qui me montrait cette salle me faisait voir en même temps un petit couloir ayant son ouverture dans une rue voisine et correspondant aux baignoires.

C'est par ce couloir, que les prêtres de Saint-Sulpice, qui voulaient, sans être vus, voir *Tartuffe* et *Mahomet*, faisaient leur entrée et leur sortie.

Mais, en 1744, la salle est trop petite, on n'en veut plus ; et en attendant la construction d'une salle nouvelle qui lui est promise sur l'emplacement de l'hôtel de Condé, la Comédie-Française se transporte au château des Tuileries, où la salle qu'a fait bâtir le régent pour jouer les *ballets*, destinés à l'amusement du jeune roi Louis XV, lui est accordée.

Elle y reste de 1774 à 1782. Elle y joue le *Barbier de Séville*, le *Fils Naturel*, *Irène*, *Œdipe chez Admète*, et les *Deux Frères*.

Le 9 avril 1782, le nouveau théâtre rouvrit.

En 1785, Ducis y fit jouer son *Roi Lear*.

En 1784, Beaumarchais son *Mariage de Figaro*, et Ducis son *Macbeth*.

En 1786, La Harpe sa tragédie de *Virginie*.

Enfin en 1787, Andrieux les *Étourdis*.

Maintenant qu'en quelques pages, j'ai conduit le théâtre français de la fin du XIV^e siècle à la fin du XVIII^e, qu'on me permette de jeter un coup-d'œil sur les artistes éminents parmi lesquels mes débuts allaient me créer une place.

Lekain était mort le 8 février 1778, laissant la Tragédie veuve.

Voltaire, le 30 mai 1778. Comme on le voit, le poète et son interprète chéri se suivaient de près.

Je n'avais vu Lekain que deux ou trois fois dans ma vie, mais j'étais trop jeune encore pour pouvoir apprécier ce grand homme selon ses mérites.

Les représentants de l'art dramatique, lors de mon arrivée au théâtre, étaient donc :

Molé, Fleury, Dugazon, Saint-Prix, Desessarts et Monvel, parmi les hommes.

Vestris, Contat, Devienne et Petit, parmi les femmes.

François-René Molé était né à Paris le 24 novembre 1734 ; il avait par conséquent cinquante-quatre ans, à l'époque de mes débuts.

Molé avait débuté en 1754 dans les rôles de *Britannicus*, de *Nérestan* et de *Séide*. L'abbé Raynal, alors rédacteur du *Mercur*, constate son succès dans ce dernier rôle, le même que j'allais aborder.

Molé avait une charmante figure, beaucoup de naturel, mais une grande faiblesse d'organe : ce défaut physique faisait craindre, chez le débutant, une déclamation ampoulée. On invita Molé à faire un tour en province avant de risquer de seconds débuts.

Molé n'avait rien de mieux à faire que de se conformer à l'invitation : il obéit donc, joua successivement à Lyon, Bordeaux et Marseille, puis il revint en 1759, et redébuta le 28 janvier 1760 par les rôles d'Andronic, de Don Pèdre, de Séide, de Titus et d'Égiste.

Le conseil avait profité à Molé, il était aussi beau garçon au moins à vingt-six ans qu'à vingt.

Son intelligence s'était développée et, quoique sa voix fût demeurée faible, grâce à un artifice merveilleux de la parole, il se faisait parfaitement entendre ; son seul défaut, disait-on, était un peu de manière, mais comme malgré ce défaut, il annonçait un grand talent, il fut reçu en 1761 pour les troisièmes rôles tragiques

et comiques. Les premiers et seconds rôles de la Comédie, étant joués à cette époque, les premiers par Granval, les seconds par Bellecourt.

Il jouait en outre ce qu'on appelle au théâtre les jeunes amoureux.

Granval s'était retiré en 1762 ; Bellecourt lui succéda ; Molé succéda à Bellecourt.

Dubelloy lui confia son rôle d'Ilus, et Bochon de Chabanne le principal rôle d'une petite pièce intitulée *Heureusement*, et qu'il destinait à une femme.

Molé eut un tel succès dans ce rôle, qu'à partir de ce moment, il fut considéré comme le premier amoureux de la Comédie-Française.

Dès lors, les créations s'étaient succédées avec rapidité, et chacune d'elles avait été un triomphe.

Molé avait joué en 1763 *Desronais*.

En 1764, le Marquis du *Cercle*.

En 1765, Harcourt du *Siège de Calais*, et Vauderk, fils du *Philosophie sans le savoir*.

En ce moment, Molé put avoir lui-même une idée du degré de popularité auquel il était arrivé.

Au mois d'octobre 1766, Molé tomba malade : on sut bientôt que cette maladie était une fluxion de poitrine, et que cette fluxion de poitrine mettait en danger les jours du grand artiste.

Pendant toute la durée de cette maladie, on ne s'entretint, à Paris et à Versailles, que des espérances ou des craintes que laissaient transpirer les médecins : chaque soir le public demandait de ses nouvelles à l'acteur chargé de faire l'annonce.

La rue qu'il habitait était obstruée par les carrosses, et le roi Louis XV lui-même lui fit remettre deux gratifications de 50 louis chacune.

Enfin, Molé entra en convalescence, les médecins déclarèrent sa vie hors de danger, mais ordonnèrent que le malade ne bût que

d'excellent vin.

Le lendemain et le surlendemain du jour où cette ordonnance fut connue, Molé reçut, de deux cents personnes différentes, deux mille bouteilles de vin de toutes les espèces.

Sa rentrée fut annoncée pour le 10 février 1767. Huit jours avant la représentation, toutes les loges étaient louées, on se battit à la porte de la salle, et la plupart des spectateurs ne parvinrent à leur place qu'après avoir laissé en route leur perruque, leur chapeau ou les pans de leur habit.

Quand Molé parut, vingt salves d'applaudissements éclatèrent avant qu'il lui fût permis de prononcer un seul mot.

Pénétré de tant de preuves d'attachement, l'artiste, suivant l'usage, se tourna vers les loges de mesdames la princesse de Lamballe et la comtesse de Lamarche, qui avaient voulu assister à sa rentrée, et après avoir obtenu d'elles l'autorisation de parler au public, il prononça un petit discours : l'expression de sa gratitude envers les spectateurs fut accueillie par mille bravos.

À ce témoignage flatteur de sympathie, vint bientôt s'en joindre un autre plus profitable.

On annonça une représentation à son bénéfice, sur le théâtre du baron d'Esclapont à la barrière de Vaugirard. Le prix de chaque billet était d'un louis.

La salle de ce petit théâtre ne pouvait contenir que six cents personnes, les billets se négociaient à la hausse.

Les princes, les princesses du sang, les maréchaux, les ministres, les dames les plus qualifiées se hâtèrent d'envoyer leur offrande.

On compta même parmi les souscripteurs des membres du haut clergé. Le cardinal prince Louis de Rohan, l'archevêque de Lyon, les évêques de Blois et de Saint-Brieuc payèrent généreusement le billet qui leur fut adressé au nom de l'homme contre lequel ils pouvaient faire exécuter une sentence d'excommunication.

Comme, en France, ainsi que l'a dit Beaumarchais, tout finit par des chansons, et qu'il n'existe point de célébrité quelle qu'elle soit

qui ne soit attaquée, il y eut quelques esprits méchants ou malins qui furent froissés par le triomphe de Molé.

Pendant que l'artiste était sur son char de gloire, on lui rappela, comme autrefois à Rome, qu'il n'était point un Dieu.

Maréchal le marquis de Bièvre s'était écrié en apprenant la maladie de Molé : « Quelle fatalité. » On décomposa le mot et, en voyant mademoiselle Clairon, qui avait abandonné le théâtre, venir prendre un rôle dans les deux pièces données par le bénéficiaire et contribuer à la recette de *Zelmire*, et de l'*Époux par supercherie*, on distribua dans Paris des couplets, parmi lesquels j'ai retenu celui-ci, trouvé dans Bachaumont.

Le digne et sublime Clairon,
De la fille d'Agamemnon,
A changé l'urne en tire-lire,
Et dans la pitié qu'elle inspire,
Va partout, quêtant pour Molet
À la cour et chez Nicolet.

Après avoir successivement joué avec un succès complet de 1767 à 1774, Dorvilly des *Fausses infidélités*, Beverley de l'*Orphelin Anglais*, Montalban dans la *Veuve du Malabar*, Gaston dans la tragédie de Dubelloy, Don Pèdre, Roméo, Damis dans la *Feinte par Amour*, Molé, jusqu'à l'année 1778 où la mort de Bellecourt lui laissa le premier rang dans la comédie, ne renonça pas à une portion de l'héritage de Lekain.

Ce fut Molé qui prononça le compliment d'usage en 1778, en présence de Voltaire qui venait à Paris faire jouer *Irène*, et mourir quelques jours après.

Larive hérita seul de l'emploi de Lekain, il faut avouer que les tentatives de l'artiste sur lequel nous donnons cette note ne furent pas moins heureuses dans le genre tragique.

Il continua ses succès à la Comédie-Française jusqu'au moment de l'arrestation de ses camarades.

À cette date, nous le retrouverons sur le théâtre de mademoiselle Montansier, forcé en quelque sorte de prostituer son talent aux parades révolutionnaires.

Fleury, né en 1750, était fils du directeur du théâtre de Nancy, où le roi Stanislas tenait sa cour. Son père, qui le destinait au théâtre, le fit débiter sur la scène qu'il dirigeait en 1757, et son entrée dans la carrière eut lieu en présence de la petite cour de Lorraine.

Il a commencé comme le désirait Baron, dit M. le comte de Tressan qui assistait à cette représentation, *il a été élevé sur les genoux des reines*.

Fleury, dont la sœur avait aussi embrassé la profession théâtrale, la suivit à Genève, d'où il se rendit à Ferney ; là, Voltaire avait un théâtre ou Sainville, le beau-frère de Fleury, fut appelé avec sa femme. Le jeune comédien fut présenté au *Pape de la Philosophie*, comme il nomme Voltaire dans ses Mémoires.

Le premier début sérieux de Fleury eut lieu à Versailles. Il se lia alors avec mademoiselle Dangeville, et fit connaissance avec les principaux acteurs de la Comédie-Française, qui venaient souvent en représentation dans la ville royale.

Lekain et madame Drouin prirent Fleury en amitié et, dès l'année 1771, il fit des démarches pour entrer au théâtre dont ses protecteurs étaient la gloire.

Mais alors Molé, Bellecourt et Monvel tenaient l'emploi dans lequel il aurait pu être classé. Quand il fut question de lui au comité, Bellecourt dit, avec le ton impérieux de ses premiers rôles, *qu'on n'avait besoin de personne*, Molé prétendit que la Comédie-Française *fleurirait sans lui*, Monvel se tut.

Le duc de Duras lui fit donner un ordre de début, et, le 7 mars 1774, Fleury parut dans *Égisthe de Mérope*, le 20, dans Sainville de *La Gouvernante*, et dans Dormilly des *Fausses Confidences*. Il fut reçu dans la même année.

Fleury fut, comme Molé, l'enfant gâté des gens de cour. Les maréchaux de Duras et de Richelieu l'honoraient de leur amitié.

On avait alors, à Paris et à Versailles, la fureur de jouer la comédie dans les salons, chacun voulait avoir un théâtre. Fleury était de toutes ces représentations.

Marie-Antoinette voulut impatroniser le théâtre à la cour, Fleury fut consulté, et je me rappelle encore avoir eu de lui, à l'époque où je lui fus présenté, une affiche du théâtre du Trianon que je transcris ici.

LES COMÉDIENS ORDINAIRES DU ROI
Donneront aujourd'hui :
LE ROI ET LE FERMIER

PERSONNAGES	ACTEURS
LE ROI.....	M. le comte d'Adhémar.
RICHARD	M. le comte de Vaandreuil.
UN GARDE.....	M. le comte d'Artois
JENNY.....	M ^{me} la reine.
BETZI.....	M ^{me} la duchesse de Guiche
LA MÈRE.....	M ^{me} Diane de Polignac.

Fleury était à l'apogée de sa gloire lorsque je revins à Paris ; il contribua à mon éducation théâtrale avec Larive, Molé et Dugazon.

Nos différends éclatèrent environ une année après ma réception comme sociétaire ; ce fut à l'occasion de la reprise de *Charles IX*.

Dugazon était le fils d'un comédien qui débuta le 11 décembre 1739 dans l'Hector du *Joueur* et dans Sganarelle du *Médecin malgré lui*.

Dugazon fut précédé au théâtre par ses deux sœurs, mademoiselle Dugazon et mademoiselle Vestris. Il débuta le 29 avril 1771 dans le Crispin du *Légataire*.

L'année suivante il fut reçu et prit rang à côté de Préville.

Le nouveau répertoire lui dut une grande partie de son succès. Dans l'ancien, il jouait avec un rare talent les rôles de Mascarille

de *l'Étourdi*, de Scapin dans les *Fourberies*, de Sganarelle dans le *Festin de Pierre*, sans égaler Prévillle dans les travestissements du *Mercurc galant*.

Dugazon, après la mort de Prévillle, fut incontestablement le valet le plus comique de la Comédie-Française.

En 1786, à l'époque où j'entrai à l'école de déclamation, Dugazon y était professeur ainsi que Molé et Fleury. Je lui dus les plus utiles leçons et notre amitié, commencée à cette époque, ne s'est jamais ralentie.

Il m'en a donné surtout des preuves au moment de mes querelles à l'occasion des représentations du mois de juillet 1790.

Dugazon était plein de reconnaissance pour Prévillle dont il avait été l'élève. Il composa pour son maître une fable qu'il récita au théâtre à une représentation du *Mercurc galant*, à laquelle Prévillle assistait.

Je la donne ici comme un échantillon de poésie et comme un bon souvenir de l'excellent cœur de mon camarade.

Dans ce séjour, un rossignol habile,
 Au ramage enchanteur, possédant tous les tons,
 Et que Thalie a surnommé Prévillle,
 Désespérait linottes et pinsons.
 Dans tous les bosquets à la ronde,
 Du rossignol on vantait le talent,
 Et toujours applaudi, fêté de tout le monde,
 Pour les autres oiseaux il était indulgent.
 À tout le peuple ailé, qui fredonne sans cesse,
 De son art, en tout temps, il donna la leçon ;
 Mais par goût, par instinct, il fit plus de caresse
 À de certain canari trouvé sur du Gazon.
 L'élève, imitateur de son maître sensible,
 En suivant ses avis, modula mieux son chant ;
 Et, disciple soumis, il lui fut moins pénible,
 Après le rossignol, d'avoir quelqu'agrément.
 Il lui dut ses succès, mais garda la mémoire

Du maître bienfaisant qui l'avait élevé.
Cette fable, Messieurs, est mon heureuse histoire :
Je suis le faible oiseau que Préville a trouvé.

Mon camarade Desessarts était né à Langres. Ses parents, qui lui avaient donné une bonne éducation, lui achetèrent une charge de procureur.

Le hasard en fit un comédien.

Venu à Paris pour suivre une affaire d'un de ses clients, un de ses amis le conduisit à la Comédie-Française. Il en sortit enthousiasmé, connut sa véritable vocation, et résolut de se faire comédien.

Après s'être essayé sur quelques théâtres de province, il s'y fit bientôt une réputation dans l'emploi des financiers, des manteaux, et des grimes.

Bonneval, qui avait longtemps rempli ces rôles à la Comédie-Française, aspirait à la retraite. Bellecourt, qui profitait d'un congé, allait parcourir la province, le comité le chargea de choisir un acteur pour remplacer Bonneval. Sur son rapport on expédia à Desessarts un ordre de début qui le trouva à Marseille.

Il vint à Paris, et parut sur la scène, le 4 octobre 1772, dans Lisimon du *Glorieux* et Lucas du *Tuteur*. Il fut admis le 1^{er} avril 1773.

Desessarts était extrêmement gros. Quand il jouait Orgon du *Tartuffe*, il lui fallait une table faite exprès et plus haute qu'à l'ordinaire pour qu'il pût se cacher dessous.

Tout le monde connaît le tour spirituel et perfide que lui joua Dugazon au moment de la mort de l'éléphant.

Dugazon fit habiller Desessarts tout en noir – en costume d'héritier –, et se rendit chez le ministre auquel il demanda, au nom de la Comédie-Française, la survivance de l'éléphant. Cette plaisanterie donna lieu au fameux duel où Dugazon, traçant un cercle sur le ventre de son camarade, lui affirmait que les coups portés hors de la circonférence tracée ne compteraient pas. Le duel finit

par un déjeuner.

Desessarts aimait et estimait Dugazon ; il le regardait – et en cela, je suis de son avis – comme le premier des démonstrateurs, et comme un mime parfait.

Je lui ai entendu dire bien souvent :

— Croiriez-vous que ce diable d’homme a trouvé quarante manières de remuer le nez, ce membre le moins mobile du corps humain !

Je veux consacrer un mot à nos *Dames*¹.

Madame Vestris était la sœur de Dugazon. Elle débuta, le 19 décembre 1768, dans le rôle d’Aménaïde de *Tancredè*, continua par ceux d’Ariane, d’Idamé, d’Alzire et de Zaïre. Elle joua, dans la comédie, Célimène du *Misanthrope*, Nanine et Mélanie.

Ses débuts tragiques furent très brillants ; elle sembla destinée à réparer la perte de Clairon, et fut reçue en 1769.

Madame Vestris manquait de sensibilité, mais elle jouait avec le plus grand succès tous les rôles qui n’exigeaient que de la dignité, une diction juste, et une belle représentation. Aussi conquist-elle tous les suffrages dans Rodogune, Laodice de *Nicomède* et Viriar-te de *Sertorius*.

Alors de Belloy lui confia le rôle de Gabrielle de *Vergy*, Champfort lui donna la Roxelane de *Mustapha* et *Zeangir*, Voltaire la chargea du personnage d’*Irène*.

Ce fut à l’occasion de ce dernier rôle, que le seigneur de Ferney dit à madame Vestris :

— Madame, j’ai travaillé toute cette nuit pour vous comme un jeune homme.

Madame Vestris, à l’époque de la scission de la Comédie-Française, vint avec nous au théâtre Richelieu.

Madame Talma, connue successivement sous les noms de mademoiselle Vanhove et de madame Petit, débuta, le 8 octobre 1785,

1. On disait les filles de l’Opéra ; les demoiselles de l’Opéra-Comique ; les dames de la Comédie-Française.

par le rôle d'*Iphigénie en Aulide*, et fut reçue au commencement de 1786.

Caroline Vanhove est née à la Haye. Son père était le successeur de Brizard au Théâtre-Français. Bornilly, en parlant de lui, disait : « Le vieux Vanhove si paternel et si bon. »

Sa famille, en voyant son intelligence précoce, la destina au théâtre, et sa mère, qui fut sa première institutrice, la fit débiter à la Comédie-Française dans des rôles d'enfant.

Le public se montra plein d'indulgence et de bonté pour cette gracieuse petite fille qui jouait Joas dans *Athalie* et Louison dans le *Malade imaginaire*.

À l'âge de dix ans, madame Vanhove retira sa fille du théâtre. Elle ne voulut plus de ces représentations enfantines, il fallait maintenant des études fortes et sérieuses.

Mademoiselle Vanhove montra alors toute son obéissance pour ses parents, sa volonté la portait à la vie religieuse. Elle désirait entrer dans un couvent.

— Mon âme, disait-elle en parlant de cette époque de sa vie, s'élevait vers la divinité. Je voulais être religieuse, et je conjurai mes parents de m'accorder cette grâce, mais il fallut me résigner.

Dorival fut son instituteur. Les conseils de l'habile comédien eurent un heureux résultat. On n'avait pas oublié l'intelligence qu'elle avait montrée dans les rôles d'enfants et les bontés du public pour elle. On la fit débiter à l'âge de quatorze ans.

Il n'y a pas, dans la mémoire des plus anciens amateurs de théâtre, de début plus précoce ou plus brillant. Mademoiselle Vanhove remplit successivement des rôles dans la tragédie, le drame et la comédie.

« Tout Paris, » dit Bachaumont dans ses Mémoires, « se portait en foule pour l'admirer. »

La Harpe, en rendant compte des débuts de la *petite Vanhove*, dit : « C'est l'idole du public, et sa grande jeunesse, sa voix, la plus touchante qu'on ait entendue depuis mademoiselle Gaussin,

sa sensibilité naïve peuvent justifier cet enthousiasme, et l'on peut espérer que l'avenir ne le démentira point. »

Loin de le démentir, l'avenir le justifia. À l'occasion de sa lutte avec mademoiselle Contat, on publia le madrigal suivant, fait pour elle par M. de Salior.

Que Contat, nouvelle Ériphyle,
Contre toi, de l'envie épuise tous les traits,
Paris répond avec Achille :
Vous m'en voyez encore plus épris que jamais.

Mademoiselle Vanhove fut mariée en premières noces à M. Petit, habile chorégraphe.

Je dirai plus tard à qui elle fut mariée en second.

Chapitre XI

CHARLES IX. – CHÉNIER. – BRUITS AU THÉÂTRE-FRANÇAIS. – PLACARDS. – DÉFENSE DE JOUER *CHARLES IX.* – *CHARLES IX* EST REPRÉSENTÉ. – SUCCÈS. – LA MUNICIPALITÉ ET LES GENTILSHOMMES DE LA CHAMBRE. – BAILLY. – SA BIENVEILLANCE POUR NOUS. – THÉÂTRE NATIONAL ET COMÉDIENS ORDINAIRES DU ROI.

Parmi les choses de l'ancien régime qui étaient tombées en même temps que la Bastille, on comptait la censure.

Rien n'est prompt comme un auteur à saisir l'occasion. Si rapidement qu'elle passe, emportée sur la roue avec laquelle elle sillonne le monde, il est bien rare qu'il ne la saisisse pas par cette mèche de cheveux que l'imprudente a la coquetterie de se laisser pousser au front.

La Bastille avait été prise le 14, et, déjà le 16, Marie-Joseph de Chénier, qu'on appelait encore à cette époque le chevalier de Chénier, écrivait à la Comédie-Française pour que sa tragédie de *Charles IX*, arrêtée jusque-là par la police, fût mise à l'étude.

Il va sans dire qu'avec mes idées libérales, je fus du nombre de ceux qui proposèrent la représentation. Mais les idées libérales étaient en minorité au Théâtre-Français : nous fûmes repoussés, et la représentation de *Charles IX* se trouva ajournée indéfiniment, par décision du comité.

Le piquant de la chose fut que, comme j'étais secrétaire, ce fut moi, avocat de *Charles IX*, qui fus chargé de répondre au chevalier de Chénier la lettre suivante :

Monsieur,

C'est avec le plus vif regret que la Comédie-Française n'accepte pas la proposition que vous avez bien voulu lui faire.

Voilà littéralement la réponse qu'elle vient d'adresser à un

auteur victime comme vous du despotisme des censeurs, et qui a fait ce matin la même demande.

La Comédie-Française ne peut point se faire en ce moment un nouveau régime : elle s'en tient donc absolument aux anciens règlements qu'elle suivra jusqu'à ce qu'on lui en ait donné d'autres.

Recevez, Monsieur, le vœu que je fais avec tous mes camarades pour que vous obteniez la permission de faire jouer votre pièce, et vous verrez alors combien les comédiens mettent de zèle à donner au public une production d'un auteur couronné tant de fois par des succès si justement mérités.

Je vous renouvelle l'assurance de l'estime respectueuse avec laquelle j'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

TALMA.

Cette lettre n'était rien autre chose qu'un ajournement indéfini. Chénier ne s'y trompa point ni ses amis non plus. Mais la prise de la Bastille venait d'apprendre aux Parisiens comment on emportait de force ce que l'on ne voulait pas accorder de bonne volonté.

Il fut donc décidé que, de gré ou de force, *Charles IX* serait joué.

J'avoue que, pour mon compte, je trouvais que l'auteur avait parfaitement raison, et toutes ces restrictions aux libertés que le peuple conquérait chaque jour, me paraissaient, non-seulement absurdes, mais encore dangereuses.

Les choses traînèrent ainsi jusqu'au mercredi 19 août 1789.

Ce soir là, au moment où les acteurs entraient en scène pour commencer la petite pièce, plusieurs voix crièrent de divers endroits de la salle : « *Charles IX !* la pièce de M. de Chénier, *Charles IX !* »

Gérard, qui était en scène, ne comprit pas bien ; il s'avança vers le public, et demanda si c'était l'auteur de la pièce nouvelle qu'il désirait.

— Non, non, cria le public, *Charles IX ! Charles IX !* nous voulons *Charles IX*.

— *Charles IX !* demanda Gérard tout étonné.

Un orateur prit alors la parole au nom du public.

— Oui, dit-il, *Charles IX !* nous voulons *Charles IX*. Cette tragédie de M. de Chénier a été reçue et mise à l'étude : pourquoi ne la joue-t-on pas ?

Comme Gérard et ceux de nos camarades qui étaient en scène n'avaient pas mission de répondre, ils se retirèrent en saluant le public.

Mais ce n'était pas un salut que le public voulait, c'était *Charles IX* ; le tumulte recommença donc plus fort qu'auparavant.

Fleury se dévoua, et entra en scène. Comme il était fort aimé, il y avait moins de risque à lui qu'à un autre d'affronter l'orage.

— Messieurs, dit-il, la Comédie-Française s'est toujours fait un devoir de remplir vos désirs. La tragédie de *Charles IX* n'a point été à l'étude, et dès que nous aurons la permission...

Si Fleury avait cru calmer le public avec cette promesse, il se trompait étrangement. À peine le malheureux mot – permission – fut-il prononcé, que le public en masse cria : « Pas de permission, pas de permission. »

L'orateur qui avait déjà parlé fit signe alors qu'il voulait reprendre encore la parole.

On se tut.

Il monta sur une banquette et, s'adressant à Fleury :

— Nous ne voulons point entendre parler de permission, dit-il ; il y a trop longtemps déjà que le public souffre du despotisme de la censure, nous voulons être libres d'entendre et de voir représenter les ouvrages qui nous plaisent, comme nous sommes libres de penser.

Un tonnerre d'applaudissements couvrit la voix de l'orateur.

Fleury, comprenant que c'était à lui qu'il fallait s'adresser, lui répondit directement :

— Monsieur, nous ordonnez-vous d'enfreindre des lois que nous respectons depuis cent ans ?

Cette réponse souleva des applaudissements presque égaux à ceux qui venaient d'éclater.

Les masses ont toujours un sens de justice inouï.

— Monsieur Fleury, reprit alors l'orateur avec une extrême politesse, dans les circonstances présentes, il nous semble qu'il ne doit plus être besoin de permission pour les pièces reçues.

— C'est possible, Monsieur, répondit Fleury ; mais les obligations secouées par vous nous enchaînent encore, nous autres comédiens, et ni moi ni mes camarades ne pouvons enfreindre des lois établies, et que nous observons depuis si longtemps.

À ce moment, plusieurs voix s'élevèrent.

— Qui a fait ces lois ? demandèrent-elles.

L'orateur fit signe qu'il voulait parler. On fit silence.

— Vous avez raison, monsieur Fleury, dit-il ; adressez-vous à la municipalité.

— C'est la permission que je comptais vous demander, Messieurs, car enfin, vous comprenez que nous ne pouvons pas, de notre chef, représenter la tragédie que vous désirez.

— Soit ! crièrent plusieurs voix. Mais quand irez-vous à la municipalité ?

— Quand vous l'ordonnerez, Messieurs, répondit Fleury.

— Eh bien ! demain, pour nous donner réponse après-demain.

Fleury s'inclina.

— Messieurs, dit-il, la Comédie-Française s'empressera toujours de satisfaire les désirs de la nation, et de se rendre digne de son indulgence.

Et, saluant une dernière fois le public, il se retira.

Le public applaudit, calmé par cette promesse, et la représentation eut son cours.

Le même soir, l'appel suivant fut distribué à la main et affiché en placard :

Frères,

Dans le moment du triomphe de la liberté humaine, verrons-nous de sang-froid le génie dramatique succomber sous les derniers efforts du despotisme ?

Charles IX ou la Saint-Barthelemy, tragédie nationale, dont la réputation est déjà faite en naissant, Charles IX est arrêté à la représentation ainsi que plusieurs autres pièces, l'inquisition de la pensée règne encore sur notre premier théâtre. Secouons enfin un joug si odieux et réunissons nos voix pour demander au nom de la liberté représentation de Charles IX.

Le lendemain, effectivement, une députation des comédiens français se rendit à l'Assemblée des représentants de la Commune de Paris. Les membres présents écoutèrent la requête et décidèrent qu'il en serait référé à l'Assemblée générale.

Cette décision était signée : Le comte de Miromesnil, le comte Bouvry de Corberon, Fournis de Grandchamp, de Caudin, Fauchet, Dufour, Pitra de Corbiniers et de Vergennes.

Le même jour, la demande fut soumise à l'Assemblée générale : les affaires du peuple se faisaient rapidement à cette époque.

L'Assemblée générale répondit :

Sur le récit fait à l'Assemblée par les comédiens français de ce qui s'est passé hier à leur théâtre, l'Assemblée ordonne que la pièce qui a pour titre Charles IX, lui sera apportée pour être ensuite par elle statué ce qu'il appartiendra.

Signé VAUVILLIERS, président, LACRETELLE, secrétaire.

À la suite de l'examen de *Charles IX*, l'autorisation de jouer la pièce fut accordée.

Elle fut aussitôt distribuée par l'auteur.

Le rôle de Charles IX était échu à Saint-Phal : mais Saint-Phal,

d'un physique doux, d'un talent calme, jouant les amoureux, s'effraya de jouer le terrible arquebusier du balcon du Louvre, fit ses observations à Chénier et obtint en place le rôle du roi de Navarre.

J'héritai du rôle de Charles IX.

C'était une grande bonne fortune pour moi : depuis mes débuts je n'avais rien créé. *Charles IX* m'ouvrait les portes de l'avenir.

Je me mis avec ardeur à l'étude de ce rôle.

C'était une magnifique physionomie à rendre que celle de ce roi qui a laissé dans l'histoire un nom écrit avec du sang. De ce roi qui fut plutôt poussé par la fatalité que par son libre arbitre, et qui pourra répondre quand Dieu lui demandera :

— Pourquoi as-tu fait cela ?

— Demandez à ma mère, Catherine de Médicis ; demandez à mon cousin, Henry de Guise.

Je pressais donc pour mon compte les répétitions avec tout le mince pouvoir que je pouvais avoir dans la société, et je dois le dire, je n'éprouvais aucune résistance de la part de mes camarades, qui comptaient à la fois sur un succès littéraire et sur un succès d'argent ; lorsque, tout à coup, nous reçûmes la pièce suivante que je transcrivis entièrement pour donner une idée exacte de l'esprit du temps, qui aspirait à la République par le cœur, et qui par la voix glorifiait encore la monarchie.

Extrait des délibérations prises en l'Assemblée générale de la Commune le 12 octobre 1789 :

Sur la motion faite dans l'Assemblée générale par un citoyen du district, qu'il est du devoir de tous les bons citoyens de réunir leurs efforts pour rétablir le calme dans les esprits et assurer par là l'ordre et la tranquillité publics ; que les mesures à prendre à cet égard sont d'autant plus indispensables qu'il est du caractère et de la dignité du nom français d'écarter tous les objets qui peuvent tendre à soulever les citoyens ; que dans la circonstance où la capitale jouit du bonheur de posséder dans son sein son

auguste monarque et la famille royale, il n'est pas un de ses sujets qui ne soit jaloux de voir la paix, l'ordre et le bonheur habiter le palais de nos rois ; que dans cette position, il est de la sagesse des habitants du district des Carmes de veiller à ce qu'il ne paraisse aucun écrit, ou qu'il ne soit joué dans les spectacles aucune pièce capable de faire naître des sentiments contraires à ceux qui animent les sujets fidèles du meilleur et du plus chéri des rois, qu'en conséquent il est instant de faire les démarches les plus efficaces pour suspendre ou éloigner la représentation annoncée d'une tragédie désignée dans les affiches sous le nom de Charles IX. Que sans s'élever à aucune interprétation sur les motifs qui ont fait éclore cette pièce, et fait naître le désir de la représenter dans les circonstances, il ne doit pas être douteux que MM. les comédiens français, dont le patriotisme et l'amour du bien public sont connus, ne se fassent un plaisir de suspendre et de remettre à d'autres temps la représentation de cette pièce.

» Sur quoi la matière mise en délibération, l'Assemblée générale a arrêté que MM. Pin et Armand seraient députés auprès de MM. les comédiens français, pour les inviter à suspendre et même à différer à une époque plus éloignée la tragédie de Charles IX, annoncée depuis quelques jours, devoir être jouée incessamment et que la présente motion, ensemble le présent arrêté seront le plus tôt possible communiqués aux cinquante-neuf districts.

» Le 13 octobre 1789.

Signé BORMOT, secrétaire.

Communication de cette pièce, qui jeta la consternation parmi nous, fut donnée au chevalier de Chénier.

Il n'était pas homme à se laisser battre ainsi ; il avait d'énergiques amis qui, par la suite, devinrent des hommes puissants.

Il répondit :

La tragédie de Charles IX est parfaitement morale et ne peut inspirer que la haine du fanatisme, de la tyrannie, du meurtre et des guerres civiles.

J'ai dit la même chose avec plus de détails dans une adresse que j'ai cru devoir envoyer à tous les districts quand j'ai appris que plusieurs personnes avaient réclamé contre la représentation de Charles IX.

Il est impossible de bien juger des ouvrages que l'on ne connaît pas.

Les commissaires nommés par MM. les représentants de la Commune pour examiner cette tragédie n'ont pas cru qu'elle pût être défendue.

M. de CHÉNIER.

Malgré cette réclamation, le comité de police décida par un arrêté du 14 octobre que la 1^{re} représentation de *Charles IX* serait définitivement suspendue.

Le 4 novembre suivant, la volonté populaire l'emportait, et *Charles IX* était joué.

On comprend avec quelle impatience j'attendais cette solennelle soirée.

Le rôle de Charles IX renfermait toute la question de mon avenir, c'était de lui que je devais recevoir cette lumière à l'aide de laquelle l'artiste jette son premier regard dans la postérité. Par lui, j'allais savoir si les études auxquelles je m'étais livré devaient m'être aussi profitables qu'elles avaient été consciencieuses.

C'est qu'il ne s'agissait plus ici pour moi de me montrer dans *Séide*, dans *Nerestan* ou dans *Saint-Albin*, et d'obtenir ces bienveillants bravos qui accompagnent presque toujours les débuts d'un jeune homme. C'était *Charles IX*, c'est-à-dire un ouvrage demandé depuis plus d'un an, repoussé depuis plus d'un an, et attendu enfin depuis plus d'un an avec toute l'irritation d'une longue impatience.

Rien ne pouvait d'ailleurs me rendre plus heureux que ce refus de Saint-Phal : même avant qu'il ne fût distribué à celui qui avait eu, comme je l'ai dit, la modestie de le refuser, j'avais jeté sur ce rôle un regard d'envie.

C'est que j'avais compris qu'au théâtre, c'est souvent un caractère que de n'en point avoir, et que Charles IX, hésitant entre le crime et la vertu, choisissait le crime, et, le crime une fois commis, bourrelé de remords qui finissent par se changer en une sueur de sang, était un personnage éminemment dramatique.

Dès ce moment où l'annonce du spectacle fut placardée dans les rues de Paris, les curieux affluèrent devant les affiches, et dès midi, les portes du théâtre furent littéralement assiégées par la foule.

Jamais tumulte pareil n'envahit une salle au moment de l'ouverture des portes, même les jours de représentations gratis ; mais, à peine les trois coups furent-ils frappés, que le tumulte cessa et que le rideau se leva sous le plus religieux silence.

Le succès fut colossal, et, pendant trente-trois représentations, se maintint au niveau du triomphe.

J'eus ma part de cette bienveillance du public pour l'ouvrage, et, à partir de cette création, on voulut bien me considérer comme un artiste hors ligne.

Je retrouve ici un journal ou plutôt un fragment de journal, qui contient une appréciation de la façon dont je créai mon rôle.

Le voici :

« L'art avec lequel Talma exprima la faiblesse, l'hypocrisie, la cruauté dont l'affreux mélange composait le caractère de l'assassin de Coligny, la scrupuleuse exactitude de son costume et son jeu muet surtout, produisirent une impression profonde ; mais il n'a point évité les défauts qui, malheureusement, sont les compagnons nécessaires de ses premières qualités : il tombe dans la monotonie, il a recours aux cris, ressources qu'il devrait laisser à la médiocrité, mais qui n'est probablement chez lui que l'effet de l'inex-

périence. »

À partir de ce moment, je fus classé.

Quelques jours après cette première représentation, nous reçûmes cette lettre qui pouvait être pour nous le thermomètre de l'effet produit à la cour par le grand événement qui venait de s'accomplir.

À Messieurs les comédiens ordinaires du roi,

J'ai l'honneur de vous prévenir, Messieurs, qu'à compter du premier janvier prochain, Monsieur ne conservera point la loge qu'il avait à votre spectacle ; vous pourrez en conséquence, à partir de cette époque, en disposer en faveur de ceux qui se présenteront pour l'occuper.

J'ai l'honneur d'être, très sincèrement, Messieurs, votre très humble et très obéissant serviteur,

Morel de CHEDERELLE.

Le roi lui-même avait retiré sa main de la Comédie : la municipalité de Paris avait pris peu à peu, près de nous, la place de gentilhomme de la chambre, et sans que la Comédie-Française eût été prévenue de la retraite de M. de Richelieu ; c'était M. Bailly qui lui avait succédé de fait et qui, depuis quelque temps, donnait les ordres qui, autrefois, nous venaient de la cour.

Cependant, la situation des comédiens français, placés entre ces deux autorités, était intolérable. On résolut de faire une démarche auprès du maire de Paris pour savoir à quoi s'en tenir désormais.

MM. Molé, Dugazon, Naudet et Saint-Prix furent envoyés en députation à l'Hôtel-de-Ville.

Introduits devant le maire, Molé prit la parole.

— Monsieur, dit-il, nous venons au nom des comédiens français vous offrir leurs respects et vous représenter que, depuis plus d'un siècle, nous avons l'honneur d'appartenir au roi ; que le titre de comédiens français ordinaires du roi nous a été déféré sous le bon plaisir de sa majesté par son gentilhomme de la chambre ; que

nous avons à cœur de le conserver dans toute son étendue, tant que nous exercerons une profession qu'une sage philosophie a placée enfin dans la classe des professions honorables.

Bailly s'inclina en signe d'assentiment.

— Cependant, continua Molé, d'après l'ordre que nous a donné M. de Richelieu de nous retirer par devant M. le maire de Paris pour ce qui concerne le détail courant de notre spectacle, nous n'avons entendu par détails courants que les faits relatifs à la police.

— Messieurs, répondit Bailly, je suis heureux de pouvoir vous fixer sur ce point.

» Je suis investi par la foi de l'entière autorité des gentilshommes de la chambre sur les spectacles royaux, et je suis étonné que le ministre ne vous l'ait pas fait savoir.

» Au surplus, ajouta-t-il, je sais parfaitement, Messieurs, que cet ordre de choses déplaît à plusieurs d'entre vous, ce qui fait que tous ensemble vous apportez le doute où vous devriez apporter la confiance.

» J'aime et protège les talents tout aussi bien qu'un gentilhomme de la chambre, Messieurs, et la preuve, c'est que je vous demanderai quelques détails d'intérieur que je ne puis savoir, l'autorité dont je suis revêtu étant trop nouvelle. Ne me refusez point ces détails, Messieurs, car à un moment donné, ils pourront servir vos intérêts. »

— Monsieur le maire, s'empressa d'interrompre Saint-Prix, nous répondrons d'abord à la première partie de votre discours ; ne voyez pas, nous vous en supplions, la moindre méfiance là où il n'y a que timidité et incertitude ; mais comprenez au contraire que la Comédie, pressée entre deux autorités aussi respectables que le sont celle des gentilshommes de la chambre et la vôtre, peut bien avoir une marche incertaine sans être méfiante pour cela.

— En effet, monsieur le maire, reprit Dugazon, supposez que mon sort à la Comédie-Française ne soit point complet, et que le

gentilhomme de la chambre, mon seul supérieur jusqu'à présent, ne m'ayant point encore fait part de l'abandon qu'il vous a faite de son autorité, je vienne vous demander à vous un quart de part, mon supérieur, c'est-à-dire le gentilhomme de la chambre, se blessera de ce que je me suis adressé à un autre qu'à lui, et viendra me demander un compte de cette démarche que j'aurai faite en m'adressant à vous. Je risque donc de lui déplaire.

— Monsieur, répondit Bailly, j'ai déjà eu l'honneur de vous dire que j'étais revêtu par le roi de tous les droits des gentilshommes de la chambre en ce qui concerne les spectacles ; mais, pour répondre à votre question, en supposant que nos autorités respectives se choquassent, je vous dirais, monsieur Dugazon, comme vous êtes homme de grand talent, le gentilhomme de la chambre vous donnera un quart sur l'argent du roi, et moi, je vous donne un quart sur la recette du spectacle, de sorte qu'au lieu d'avoir un quart, vous auriez moitié, monsieur Dugazon.

— Mais notre titre de comédiens du roi, objecta Dugazon.

— Vous paraissez tenir énormément à ce titre, Messieurs, dit Bailly en souriant.

— Dame ! c'est notre noblesse, à nous, répondit Dugazon.

— Vous avez raison, Messieurs ; eh bien ! mon avis est que ce titre ne peut vous être contesté. D'ailleurs, je ne prétends rien faire qui vous chagrine, comprenez bien cela, Messieurs, vous avez affaire à un honnête homme qui veut, avant toutes choses, asseoir d'une manière stable les droits de la place qui lui est confiée ; puis, les droits assis, je vous promets une chose, Messieurs, c'est que ma justice et ma fraternité rendront ma gestion agréable à tous et particulièrement à vous.

Les quatre députés s'inclinèrent.

Naudet remercia Bailly, puis, ces remerciements achevés :

— Monsieur, dit-il, nous avons encore une chose à vous demander, mais nous craignons d'abuser de vos instants.

— Parlez, parlez, Messieurs, dit Bailly, j'ai grand plaisir à

vous entendre.

— Eh bien ! monsieur le maire, dit Naudet, il a été question pour le Théâtre-Français, du titre de Théâtre-National ; croyez-vous que ce titre nous sera accordé ?

— Désirez-vous l'obtenir ?

— Sans doute.

— Et vous avez raison, Messieurs. En effet, ce titre de Théâtre-National vaut bien celui auquel vous êtes si louablement attaché ; car, enfin, comédiens ordinaires du roi ne dit pas le moins du monde comédiens du Théâtre-National.

— Monsieur, dit alors Molé, permettez-moi de vous faire une observation.

— Faites, monsieur Molé.

— Puisque aujourd'hui, roi et nation ne forment plus qu'un pouvoir, tout en restant comédiens du roi, nous devenons, ce me semble, comédiens de la nation.

— Diable ! c'est bien subtil, ce que vous nous dites-là, monsieur Molé, reprit en riant Bailly ; comment, en ce cas, composerez-vous votre affiche ?

— Rien de plus facile, monsieur le maire, nous mettrons en tête :

THÉÂTRE-NATIONAL.

Puis, au dessous,

LES COMÉDIENS ORDINAIRES DU ROI DONNERONT :

— En effet, dit Bailly, voilà qui concilie toute chose ; faites ainsi, Messieurs, je vous y autorise.

Alors les explications que désirait M. Bailly sur l'autorité des gentilshommes de la chambre lui fut donnée par M. Saint-Prix.

Leur autorité n'était pas si grande qu'on le croyait généralement.

Ils distribuèrent seulement les grades de la cour ; ils ordonnaient les spectacles, recevaient les comédiens, et leur accordaient leur retraite. Quant à notre comptabilité, ils ne s'en mêlaient jamais.

M. Bailly déclara qu'il acceptait leur héritage tout entier, mais que, comme eux, il désirait ne point se mêler de nos affaires d'argent.

Restait la question des congés.

Il fut convenu que, pour les congés de huit ou quinze jours, nous pourrions les prendre sans l'en instruire, mais que, pour ceux qui dureraient plus longtemps, son consentement nous était absolument nécessaire. Qu'au surplus, M. de Richelieu l'avait instruit qu'un comédien du roi ne pouvait s'absenter sans une permission de ses supérieurs.

C'était la vérité : ces Messieurs s'inclinèrent.

Il était alors question de la création d'un second théâtre français. Saint-Prix demanda s'il y avait quelque chose de réel dans ce bruit, mais Bailly répondit vaguement.

On aborda ensuite le sujet de la propriété des pièces, mais Bailly répondit qu'à cet égard il devait s'abstenir et que c'était aux tribunaux, et non à lui, à juger les questions de propriété.

Sur cette réponse les quatre députés prirent congé de M. le maire de Paris, qui leur renouvela la certitude de sa bienveillance et l'assurance de sa protection.

Ce fut ainsi que la Comédie-Française prit le titre de Théâtre-National, sans que les artistes perdissent celui de comédiens ordinaires du roi.

Le titre de Théâtre-National, les congés de quinze jours et la levée de l'excommunication qui pesaient d'un poids égal sur les comédiens et le bourreau fut ce que nous gagnâmes pendant cette solennelle année de 89, qui ouvrit un si large avenir à la France.

Chapitre XII

L'HIVER DE 1790. – DISCOURS DE DAZINCOURT À LA COMMUNE. – HENRI VIII. – DISCOURS D'OUVERTURE. – LE BILLET DE CHÉNIER. – MON MARIAGE AVEC JULIE. – REFUS DU CURÉ DE BÉNIR MON UNION. – J'ÉCRIS À L'ASSEMBLÉE NATIONALE. – JE REPRÉSENTE J.-J. ROUSSEAU. – FÊTE DE LA PRISE DE LA BASTILLE. – LE ÇA IRA !

L'hiver de 1790 ne se présentait pas sous de plus heureux auspices que celui de 1789. La misère, le froid et la faim étaient partout, on avait écrit sur l'emplacement de la Bastille détruite : *Ici l'on danse.*

Nulle part on n'avait écrit : *Ici l'on mange.*

La Commune de Paris fit un appel à la charité publique, la Comédie-Française se hâta de répondre à cet appel.

Nous donnâmes deux représentations au profit des veuves, ces deux représentations produisirent la somme de 6 454 livres 13 sous 11 deniers.

On décida en comité que cette somme serait offerte à la Commune, et que seulement on supplierait ces Messieurs de la municipalité d'en laisser le tiers au district des Cordeliers, qui était celui du théâtre.

Cette décision fut prise en date du 30 janvier 1790, et MM. Dugazon, Desessarts, Dazincourt et Naude furent députés par l'Assemblée pour aller offrir ce don.

Introduit devant la Commune, Dazincourt prononça au nom de ses camarades le discours suivant qui donnera une idée assez exacte de l'esprit du temps.

« Les comédiens français ordinaires du roi occupant le théâtre de la Nation viennent offrir à la Commune de Paris le produit de deux représentations destiné par eux au soulagement des pauvres, et montant à 6 454 livres 15 sous. Il faut en déduire le droit d'au-

teur de 792 livres 13 sous 1 denier, dont M. de Chénier a disposé en faveur de son district¹.

» Nous osons vous supplier, Messieurs, de vouloir bien distraire le tiers de cette somme en faveur du district des Cordeliers : le Théâtre-Français est situé dans l'arrondissement de ce district, dont il voit de près les infortunés auxquels de prompts secours sont nécessaires.

» Nous désirerions encore, Messieurs, contribuer à l'établissement charitable de M. le maire de Paris, et nous lui porterons la somme que vous jugerez convenable : le théâtre de la Nation, dont l'active bienfaisance ne saurait se ralentir et qui trouve en vous, Messieurs, l'appui le plus honorable, fera dans les temps même les moins heureux tous les sacrifices que votre attentive et sage humanité voudra bien lui suggérer.

» Interprètes de nos camarades, nous éprouvons toujours un nouveau plaisir lorsque nous sommes admis à renouveler les assurances de notre zèle, de notre entier dévouement et de notre profond respect pour la Commune de Paris. »

Puis, se tournant vers le président, M. l'abbé Mulot, prêtre victorin, Dazincourt ajouta :

« Et vous, Monsieur le président, vous à qui, malgré l'austérité de votre état, la philosophie, l'esprit et la saine raison ont dicté au nom de MM. les représentants de la Commune, l'éloge aussi juste que flatteur d'un comédien², d'un de ces citoyens utiles qui professent la morale sur le théâtre, recevez l'hommage respectueux de la reconnaissance dont seront pénétrés à jamais les dépositaires et les organes du premier des théâtres, du plus épuré des théâtres, du Théâtre-Français.

L'offrande fut envoyée au district des Cordeliers, qui nous adressa la lettre suivante :

1. On avait joué ce soir-là *Charles IX*, comme on le voit par cette observation de MM. les comédiens français.

2. Beaulieu, acteur du Palais-Royal.

Messieurs,

Le district des Cordeliers a reçu de la Commune la portion que vous avez bien voulu lui réserver sur le produit des représentations de la tragédie de Charles IX, que vous avez donné au profit des pauvres.

L'Assemblée générale m'a chargé de vous écrire pour vous témoigner sa reconnaissance, c'est un nouveau titre que vous acquerrez à l'estime de vos concitoyens. Cette générosité est d'autant plus méritoire que, depuis longtemps, vos recettes sont devenues médiocres, et soulager l'humanité souffrante, en partageant avec les pauvres le produit de ses talents, se réunir avec empressement à ceux qui sont armés pour la défense de la liberté, que fallait-il de plus pour provoquer la ruine d'un préjugé absurde qui n'a pas tenu longtemps contre la philosophie et la raison qui distinguent notre siècle ?

Vous savez, Messieurs, que les citoyens qui composent le district des Cordeliers avaient prévenu en votre faveur la loi qui rend justice à votre profession ; cette opinion deviendra bientôt générale si, comme il n'en faut pas douter, votre théâtre, dorénavant plus libre, devient une école de philosophie et de patriotisme comme il est déjà une école de morale.

J'ai l'honneur d'être,

PARE, *président.*

Cependant, la littérature allait son train au milieu de la misère publique, des délibérations de l'Assemblée Nationale et des arrêtés de la Commune.

Les hommes qui devaient bientôt faire retentir leur nom à une autre tribune débutaient coup sur coup sur la nôtre. J'avais joué, le 7 décembre 1789, le rôle de Juan dans *le Paysan magistrat* de Collot d'Herbois, celui du comte d'Amplace dans *L'honnête criminel* de Fenouillot de Falbaire, et je répétais le rôle de Dorigny du

Comte de Comminges d'Arnaud Baculard, et celui d'Harcourt dans le *Réveil d'Épiménide* de Flins des Oliviers.

Chénier venait en outre de distribuer sa tragédie de *Henri VIII*, dans laquelle je jouais le rôle principal : depuis *Charles IX*, Chénier et moi étions fort liés.

Le jour de la réouverture annuelle s'approchait ; ce jour était tous les ans célébré par un discours que l'on adressait au public. Ce discours fut longtemps débattu en comité.

Au comité, comme partout, il y avait deux partis : le parti modéré ou trembleur, qui avait peur de tout et toujours, et le parti de la révolution, qui prétendait qu'en notre qualité d'organes de la pensée, nous devons non-seulement suivre le mouvement, mais le devancer ; je n'ai pas besoin de dire que j'appartenais à ce dernier parti.

Un discours fut rédigé, fort calme, et j'ajouterai même assez plat.

Je fus chargé de prononcer ce discours : c'était une assez dure corvée pour moi, le discours ne correspondant aucunement à mes opinions.

Je priai donc Chénier d'en faire un autre. Chénier ne demandait pas mieux ; il se mit à la besogne, et, le même jour, j'eus mon discours.

Je présentai ce discours au comité, qui le refusa comme incendiaire.

Je pensai que peut-être l'ardeur de mes opinions m'emportait ; j'allai le faire lire à Bailly, lequel n'y vit rien de répréhensible, et me chargea de le dire de sa part à mes camarades.

Mais c'était chose arrêtée chez eux de s'en tenir à celui qu'ils avaient composé.

D'ailleurs, le germe d'une sourde inimitié était déjà semé entre eux et l'auteur de *Charles IX*, et peut-être même le succès que j'avais eu dans cette tragédie n'était-il point étranger à cette inimitié.

Ils refusèrent donc.

Mais ils avaient affaire à un rude lutteur. Marie-Joseph de Chénier, comme M. Caron de Beaumarchais, aimait fort à avoir le dernier mot, et il en appelait volontiers au public de ses dissensions particulières.

Aussi, lorsque je m'avançai vers le public pour faire les trois saluts d'usage, un papier imprimé tomba-t-il à mes pieds au moment où j'achevais le troisième salut.

Je dois avouer que je me doutais bien que quelque chose de pareil allait arriver.

On sait la curiosité du public en pareil cas. Les cris : « Le billet, le billet, lisez le billet, » retentirent sur tous les points de la salle ; je ne me fis pas prier, et, au lieu du discours que je devais dire, je lus le billet.

Il était précédé d'une note qu'on me força de lire comme le reste.

Voici la note :

M. de Chénier, auteur de la tragédie de Charles IX, a composé un discours à la prière de M. Talma, chargé par les comédiens français de faire cette année le discours d'usage.

Les comédiens français n'ont pas voulu permettre à M. Talma de le prononcer, quoique M. le maire de Paris n'y ait rien trouvé de répréhensible !

Ils ont donné à leur théâtre le nom de Théâtre de la Nation ! et ils veulent rester sous le joug des gentilshommes de la chambre. On leur a rendu les droits de citoyens et ils craignent de parler en citoyens !

Quelques personnes de la Comédie-Française sont tourmentées de vapeurs aristocratiques ; mais aux grands maux les grands remèdes !

Je fus interrompu par des applaudissements frénétiques qui durent assez peu réjouir ceux qui les écoutaient derrière la toile de

fond, et deux mille voix crièrent à la fois : « Le discours ! le discours ! »

Je m'inclinai et je lus le discours, auquel tout le monde applaudit avec un enthousiasme incroyable.

Comme on le voit, tout le monde était encore royaliste à cette époque, Robespierre et Marat eux-mêmes ; on croyait, chose étrange, à la possibilité d'une révolution dirigée par un roi.

Cette résistance aux volontés du comité commença de tracer entre moi et quelques-uns de mes camarades un fossé qui, depuis, devint un abîme.

Au milieu de toutes ces tribulations politiques et littéraires, je menais une grande affaire, celle de mon mariage avec une femme connue, surtout dans le monde artistique, sous le simple prénom de Julie.

Julie avait quinze ans de plus que moi, mais Julie était encore une femme charmante. Beaucoup ont dit qu'en l'épousant, j'avais été guidé par l'intérêt.

Ceux qui ont dit cela se sont trompés.

D'ailleurs, cette vie de garçon, qui me forçait de répondre moi-même à tout venant, m'était insupportable. C'est l'artiste surtout, avec ses études sérieuses et poétiques, qui a besoin de la sérénité du foyer.

Or, vivant en garçon, amusé par mes amis, tourmenté par mes créanciers, je sentais que je ne marchais point sur le terrain ferme et stable où l'artiste peut jeter les racines profondes de son avenir.

Je voyais tout cela dans mon union avec Julie.

Mais les choses qui semblent les plus faciles en ce monde sont hérissées d'empêchements.

Le premier empêchement me vint de mon père.

En apprenant que ma future était plus âgée de quinze ans que moi, il me fit des objections d'autant plus justes, qu'elles se sont réalisées depuis. Mais j'insistai, et une lettre, en date du 18 mai 1790, m'apporta enfin son consentement.

Mais ce n'était pas le tout, à ce qu'il paraît, que d'avoir le consentement de mon père, il me fallait encore celui de mon curé. Je me présentai chez lui pour la publication de mes bans ; il refusa tout net, en me disant que le sacrement de mariage n'était point fait pour des excommuniés comme nous.

La chose était grave, surtout dans les circonstances où nous nous trouvions.

J'écrivis à l'Assemblée nationale.

Ma lettre fut lue à la séance du lundi 12 juillet 1790, en voici la teneur.

Messieurs,

J'implore les secours de la loi constitutionnelle et je réclame les droits de citoyen qu'elle ne m'a point ravés, puisqu'elle ne prononce aucun titre d'exclusion contre ceux qui embrassent la carrière du théâtre. J'ai fait choix d'une compagne à laquelle je veux m'unir par les liens du mariage ; mon père m'a donné son consentement, je me suis présenté chez M. le curé de Saint-Sulpice pour la publication de mes bans. Après un premier refus, je lui a fait une sommation extra-judiciaire ; il a répondu à l'huisier qu'il avait cru de sa prudence de la déférer à ses supérieurs, qu'ils lui ont rappelé les règles canoniques auxquelles il doit obéir et qui défendent de donner à un comédien le sacrement du mariage avant d'avoir obtenu de sa part une renonciation à son état.

Je me prosterne devant Dieu ; je professe la religion catholique, apostolique et romaine ; comment cette religion peut-elle autoriser le dérèglement des mœurs ?

J'aurais pu sans doute faire une renonciation et reprendre le lendemain mon état, mais je ne veux pas me montrer indigne de la religion que l'on invoque contre moi, indigne du bienfait de la Constitution, en accusant vos décrets d'erreurs et vos lois d'impuissance.

Cette lettre produisit une vive sensation dans l'Assemblée, et, après une courte discussion soutenue par MM. Goupil, l'abbé Gouttes et Bouche, elle fut renvoyée au comité ecclésiastique.

C'était le surlendemain du jour où cette lettre fut lue que tombait l'anniversaire de la Bastille et la fête de la fédération.

La Comédie-Française donnait, pour clore cette grande journée, une pièce de circonstance. Cette pièce était intitulée *le Journaliste des ombres* ou *Momus aux Champs-Élysées*.

J'avais été chargé du rôle de Jean-Jacques Rousseau.

J'avais deux ou trois fois, dans ma jeunesse, vu Jean-Jacques, lorsque la moitié du monde l'admirait, et que l'autre moitié voulait le pendre.

Maintenant qu'il était mort, le monde tout entier le glorifiait.

C'était un peu tard, mais c'est une habitude prise ainsi, et, depuis Aristide et Socrate jusqu'à Voltaire et Rousseau, les siècles ont passé sans rien changer à cet odieux péché capital qu'on appelle l'envie.

J'avais reçu de grands compliments à propos de la façon dont je m'étais grîmé dans mon rôle de *Charles IX*. David m'avait dit que j'avais l'air d'un portrait détaché des murailles du Louvre. Je résolus de pousser, s'il était possible, l'illusion plus loin encore dans la représentation du Philosophe de Genève.

Mais il y avait autre chose qui me préoccupait au moins autant que la représentation du soir.

C'était la cérémonie de la journée.

Cette cérémonie devait marier le peuple à la révolution.

Ce mariage, comme le mien, avait bien souffert quelques difficultés ; comme mon curé de Saint-Sulpice, la Bastille avait voulu s'y opposer.

On sait ce qui était advenu de la Bastille.

Ce fut en ce moment seulement qu'on commença à se demander quel rôle jouerait le roi pendant ce grand mariage.

Le consentement du roi, comme celui de mon père, était en effet

un consentement forcé ou à peu près.

Les fédérations particulières avaient précédé la fédération générale.

Le maire et la Commune de Paris, honteux de s'être laissé devancer par Lyon, la seconde ville du royaume, que sa fédération avait failli en faire la première, étaient venus demander à l'Assemblée cette fédération générale, et l'Assemblée l'avait accordée.

Elle fut fixée au 14 juillet, jour anniversaire de la prise de la Bastille.

Alors la France tout entière présenta un spectacle admirable ; mère aux bras immenses, elle poussa d'un même coup une partie de ses enfants de la circonférence au centre.

La décision avait prise un peu tard : il y avait des députés qui avaient cent cinquante lieues à faire, et qui étaient trop pauvres pour les faire autrement qu'à pied.

On se cotisa, et ils purent faire la route à cheval ou en voiture.

Sur les mille chemins qui tendent vers Paris comme les rayons convergents d'une étoile, toutes les portes s'ouvrirent.

Chacun, debout sur sa porte, hospitalier comme un Athénien ou un Arabe, invitait le pèlerin de la liberté à s'arrêter et à se rafraîchir.

De son côté, le pèlerin, comme ces bergers qui se rendaient à la crèche, étaient guidés par une étoile et soutenus par un chant.

Ce chant, qui, par la suite, devint un chant de mort, n'était, à cette époque, qu'un chant d'avenir et d'espérance.

Ce chant, c'était le fameux *Ça ira !* que l'on répétait partout.

Mais le *Ça ira !* primitif, qui ne contenait qu'une menace lointaine ; encore cette menace était-elle peut-être tout simplement une promesse.

Je retrouve ce chant, oublié aujourd'hui après avoir été autrefois dans toutes les bouches.

J'y ai parfois bien tristement songé, et il m'a inspiré des heures de suprême mélancolie.

C'est qu'il était pour moi l'emblème de l'acteur tragique ou comique.

Tant que l'acteur conserve sa parole, rafraîchit par ses souvenirs d'aujourd'hui les souvenirs d'hier, l'acteur est applaudi, vanté, exalté.

Mais, dès que sa voix s'éteint, dès que la tombe s'est interposée, dernier rideau entre lui et le monde, l'écho de sa voix cesse peu à peu de vibrer jusqu'à ce qu'elle s'éteigne tout à fait.

Puis les générations passent : celles qui l'ont vu en disent encore quelques mots à la génération qui les pousse ; mais celle-là, c'est la dernière où demeurera le côté vivant de son souvenir.

Pour la dernière génération, ce souvenir ne sera plus qu'un cadavre froid et inanimé qu'on ne pourra plus même exhumer, comme je fais aujourd'hui de ce chant de 90.

Voici ce chant, ou plutôt ce Noël, de la liberté.

Le peuple en ce jour sans cesse répète :
 Ah ! ça ira ! ça ira ! ça ira !
 Suivant les maximes de l'Évangile,
 Ah ! ça ira ! ça ira ! ça ira !
 Du législateur tout s'accomplira
 Celui qui s'élève, on l'abaissera,
 Et qui s'abaisse, on l'élèvera.

Tandis que ce chant retentissait sur toutes les routes de la France, il se faisait entendre particulièrement sur un point de Paris.

Le Champ-de-Mars avait été fixé par la municipalité comme le grand théâtre où devait s'accomplir la représentation de ce drame patriotique qui fut le prologue de la Révolution.

Mais il fallait l'élever en gradins à ses extrémités, le creuser en cirque à son centre.

Trois ou quatre cents ouvriers français se livraient à cet immense travail qui leur eût coûté des années.

La population de Paris tout entière se précipita, la bêche, la pio-

che ou la brouette à la main.

Il n'y a que ceux qui ont vu ce splendide spectacle qui puissent en comprendre la sublimité.

Hommes de tout âge, femmes de toutes classes, gens de toutes conditions, magistrats, nobles, bourgeois, ouvriers, prêtres, grandes dames, dames de la halle, grisettes, tout ce monde, chaos du vieux monde, genèse du monde nouveau, travaillait côte à côte et d'une même ardeur, tandis que des enfants portaient des torches la nuit, et que des orchestres ambulants sillonnaient cette foule en jouant le *Ça ira !* électrique impulsion qui donnait une même âme à cent mille personnes à la fois.

Nous avons dit que les enfants portaient des lumières.

Oui, car ceux qui ne pouvaient travailler le jour à ce grand labeur public, à cause de leur labeur particulier, ceux-là, pour se reposer de leurs fatigues, venaient travailler la nuit.

J'y allais comme les autres, et j'étais connu de tout le monde, non pas sous mon nom de Talma, mais sous le nom de Charles IX.

Ce travail gigantesque fut, comme celui de la Création, accompli en sept jours.

Commencé le 7 juillet, il fut achevé dans la nuit du 14.

Comme Dieu, la France voulut, et la chose fut.

Je laisse à une plume plus puissante que la mienne la tâche de décrire cette grande solennité. Il s'est trouvé des hommes pour faire la révolution, il se trouvera des historiens pour la raconter.

Homère n'a pas manqué à Troie.

Seulement, aujourd'hui que je prends la plume pour raconter ce grand travail, vingt-quatre ou vingt-cinq ans après avoir pris la bêche pour l'accomplir, je dirai une chose.

C'est qu'en ces jours de réaction étrange où nous nous trouvons, c'est qu'au moment où l'on poursuit les principes que l'on glorifiait alors, c'est qu'à l'heure où les héros de ce temps sont les

proscrits du nôtre¹, il m'arrive souvent, par une belle nuit d'été, comme un rêveur romain va s'asseoir sur les ruines du Colysée, d'aller, moi, m'asseoir sur un de ces immenses talus, seul monument resté debout parmi les ruines de cette grande époque.

Et je me dis :

Celui qui a posé les fondations du Louvre est grand ;

Celui qui a pétri d'or et de fer le dôme des Invalides est grand ;

Celui qui a tordu de ses mains victorieuses la colonne de la place Vendôme est grand.

Mais plus grand encore est celui qui a creusé cette place, qui a fait ce vide !

Car François I^{er} a passé ;

Car Louis XIV a passé ;

Car Napoléon a passé.

Mais celui qui a creusé cette place, qui a fait ce vide, celui qui a mêlé sa sueur à cette poussière ne passera pas.

Car celui-là, c'est le peuple, et le peuple est éternel.

Ah ! j'oubliais de dire que j'eus un grand succès dans mon rôle de Rousseau.

1. Nous rappellerons au lecteur que les Mémoires ont été commencés vers 1817 ou 1818.

Chapitre XIII

ON DÉMOLIT LA BASTILLE. – ON DÉFEND *CHARLES IX*. – LETTRE DE CHÉNIER. – SES DISCUSSIONS AVEC LA COMÉDIE-FRANÇAISE. – TUMULTE AU PARTERRE. – DANTON, CAMILLE DESMOULINS. – NAUDET ME FRAPPE. – NOUS NOUS BATTONS AU PISTOLET. – *CHARLES IX* EST REPRIS LE 23 JUILLET.

Cependant, la municipalité commençait à réagir contre le mouvement révolutionnaire.

Charles IX avait été suspendu à sa trente-troisième représentation.

Il y a toujours eu d'étranges anomalies dans la société.

On démolissait la Bastille, on bâtissait le Champ-de-Mars, et l'on défendait *Charles IX*.

Non, je me trompe, on ne le défendait pas, on faisait dire seulement aux comédiens, par la municipalité et les gentilshommes de la chambre à la fois, c'est-à-dire par les deux pouvoirs dont ils relevaient, qu'ils feraient bien de ne plus jouer *Charles IX*.

C'était pour le théâtre de la nation et pour MM. les comédiens ordinaires du roi un ordre dans toutes les règles.

Charles IX fut suspendu sous prétexte de céder sa place à *Henri VIII*, dont on commençait les répétitions.

Cependant, *Charles IX* était loin d'avoir accompli son cours de représentations.

Personne ne perdait plus que moi à cette suspension ; c'était le premier grand rôle que j'avais joué : ma réputation datait réellement de là.

Il y avait quelqu'un qui ne supportait point patiemment non plus cette suspension, c'était Chénier.

Peu désireux de laisser passer son *Henri VIII* pour faire oublier son *Charles IX*, il réclama de la Comédie-Française l'ajournement

de son *Henri VIII* et la reprise de son *Charles IX*.

La lettre de Chénier était datée du 15 mai.

Le 17 mai, la Comédie-Française arrêta l'ultimatum suivant :

La Comédie-Française ne peut se prêter au délai que demande M. de Chénier dans sa lettre du 15 courant ; elle a donc décidé que, s'il persiste à ne point laisser jouer sa pièce de Henri VIII dans ce moment-ci, elle doit être reportée à la queue du tableau, la Comédie n'ayant ni le droit ni la liberté de reculer la représentation des ouvrages dont le tour est arrivé.

La Comédie aurait même des observations à faire sur le dommage considérable que M. de Chénier lui cause, tant pour les frais de toute espèce déjà faits pour cette tragédie, que pour la perte irréparable des études et du temps.

En conséquence, la Comédie conservera sur son affiche :

En attendant la première représentation d'Henri VIII et d'Anne de Boulen.

Les choses demeurèrent en cet état pendant deux mois.

Mais Chénier, que l'on croyait vaincu, ou tout au moins lassé, préparait tout simplement une nouvelle attaque.

À propos de la fête de la Fédération, Chénier adressa aux comédiens une nouvelle lettre.

La voici :

Pressé de tous côtés, Messieurs, par les amis de la liberté, dont plusieurs sont au nombre des députés confédérés, de faire donner en ce moment quelques représentations de Charles IX, je viens vous inviter à annoncer sur votre affiche, pour un des jours de la semaine prochaine, la trente-quatrième représentation de cette tragédie, indépendamment d'un autre ouvrage que j'ai composé pour célébrer la fête de la Fédération.

J'ai cru devoir en outre ajouter, dans le rôle du chancelier de

L'hôpital, quelques vers relatifs à cette auguste circonstance, car je serai toujours empressé de payer mon tribut civique, et vous, Messieurs, vous ne sauriez mieux marquer en cette occasion votre patriotisme, qu'en donnant la seule tragédie vraiment nationale qui existe encore en France, tragédie dont le sujet est si philosophique, si digne de la scène, au jugement même de M. de Voltaire, qui s'y connaissait un peu, comme vous savez.

Dans cette tragédie, le premier de tous, j'ai fait retentir l'éloge du roi-citoyen, qui nous gouverne aujourd'hui¹.

La Comédie ne savait que répondre : elle ne répondit pas.

Chénier s'adressa à M. Saint-Phal, semainier de la Comédie-Française.

Voici sa lettre :

Je vous prie, Monsieur, en qualité de semainier, de rappeler à votre société que je lui ai demandé pour le moment quelques représentations de ma tragédie de Charles IX ; si elle ne remplit pas l'objet de ma demande, ayez la bonté de lui déclarer que je vais très incessamment faire représenter ma tragédie sur un autre théâtre public.

Si je n'ai pas sa réponse aujourd'hui, je regarderai ce silence comme un refus.

Voulez-vous bien, Monsieur, recevoir en particulier tous les compliments que méritent votre talent et l'honnêteté de votre caractère.

Signé Marie-Joseph CHÉNIER.

Et non plus de Chénier.

Chénier avait non-seulement supprimé le titre mais encore le *de*.

Cette fois, la Comédie-Française répondit :

1. Singulière école historique, qui permettait à *Charles IX* de faire l'éloge de Louis XVI, et au chancelier de L'hôpital celui de la Fédération.

Nous ne pouvons, Monsieur, prendre une autre règle de décision sur votre demande que les règlements que vous avez adoptés vous-mêmes.

La tragédie de Charles IX est dans le cas de l'art. 22 de ces règlements, et elle a droit à une reprise dont vous conviendrez avec la Comédie. La seule convenance qui nous gouverne est la justice, et lorsque vous nous avez déjà, au mois de mai, retiré Charles IX, annoncé pour le samedi suivant, nous avons cru devoir vous faire observer que nous serions libres de reprendre cette tragédie seulement après les autres pièces qui sont dans le même cas, et dont le rang des reprises est fixé avant la reprise de la vôtre par l'époque même de leurs représentations.

Chénier ne se contenta point de cette réponse évasive ; le même soir, une demande était signée au café Foy et couverte de signatures.

Elle était adressée aux comédiens français par les députés des départements.

Cette lettre finissait par ce paragraphe curieux :

Nous vous prions d'éloigner pour quelques temps vos anciens chefs-d'œuvre, que nous connaissons déjà par la lecture ; vous devez d'ailleurs être persuadés que ce n'est point en jouant Corneille, Racine et Voltaire, que vous attirerez la foule et que vous soutiendrez la concurrence des pièces patriotiques des autres théâtres. Nous n'avons que huit jours à passer à Paris, et nous ne les emploierons certes pas à voir jouer Didon et Zaire.

Au café de Foy 15 juillet 1790.

Les comédiens ne répondirent point à la demande.

Mais, deux jours après, ils reçurent une nouvelle lettre : celle-là était du président du district des Cordeliers, celle-là était signée

Danton.

L'orage s'amassait.

Cette lettre fut apportée le 17 juillet au soir par deux députés du district des Cordeliers, par MM. Buirette de Verrières et Legendre.

Après Danton, vint Mirabeau : après l'ouragan, le tonnerre.

Mirabeau venait au nom des Provençaux, réunis à Paris pour la fédération, demander la reprise de *Charles IX*.

Ainsi, tout le monde voulait cette reprise, hormis la Comédie-Française.

Mirabeau ne fut pas plus heureux que Danton.

Avec Danton, c'était de l'imprudence ; avec Mirabeau, ce fut de la témérité.

On était au 22 juillet, l'affiche portait, pour le lendemain 23, *le Comte de Comminges et la Partie de chasse de Henri IV* ; c'était un spectacle demandé par les députés d'Aix.

On jouait, ce soir-là, *Alzire et le Réveil d'Épiménide*.

Les cinq actes de la tragédie passèrent assez couramment ; mais, à peine le rideau fut-il baissé, qu'il se manifesta une vive agitation dans la salle.

Au milieu de cette agitation, un spectateur monta sur une banquette : c'était Danton.

À peine eut-on vu ce buste colossal dominer la foule, que chacun se tut : on avait reconnu le président des Cordeliers.

— Messieurs, dit-il, au nom de nos frères les députés de Provence, je suis chargé de demander à Messieurs de la Comédie-Française une représentation de *Charles IX*, et comme ils partent après demain, ils désirent que *Charles IX* soit donné demain. Est-ce votre avis aussi à vous, et vous plairait-il de revoir *Charles IX* ?

Les cris de « Oui, oui » s'élevèrent unanimement de toutes les poitrines, et deux mille voix se mirent à crier : « *Charles IX ! Charles IX !* »

En ce moment, quelques cris de « non, non » partirent, mais furent étouffés à l'instant même.

Les partisans de *Charles IX* restèrent maîtres de la position, et, sûrs de la majorité, firent silence.

Le régisseur crut l'orage calmé, et frappa les trois coups.

Le rideau se leva.

Mademoiselle Lange et Naudet étaient en scène, j'étais près d'y entrer.

Au moment où Naudet allait ouvrir la bouche, la voix de Danton, rugissant comme un taureau, cria : « *Charles IX ! Charles IX !* »

À ses côtés, était un jeune homme que l'aventure du Palais-Royal avait rendu célèbre.

J'ai nommé Camille Desmoulins.

Cette voix avait mis le feu aux poudres, cette pièce était demandée avec des cris de fureur par toute la salle.

Mademoiselle Lange était prête à s'évanouir.

Naudet s'avança.

— Messieurs, dit-il, il nous est, à notre grand regret, impossible de nous rendre à votre désir.

— Et pourquoi cela ? demanda la foule.

— Parce que madame Vestris est malade, et que Saint-Prix n'est point à Paris.

Je vis que c'était le moment de frapper un grand coup.

Je m'élançai en scène.

— Messieurs, dis-je, notre camarade Naudet, en répondant ainsi, obéit aux ordres secrets de la municipalité et des gentilshommes de la chambre ; mais moi, moi qui suis un patriote, je viens vous dire : « Madame Vestris n'est point tellement malade qu'elle ne puisse jouer, et quant au rôle de M. Saint-Prix, on peut le lire.

Naudet me regarda tout effaré, je venais de brûler mes vaisseaux.

— Bravo, cria-t-on de toute part, bravo, Talma.

— Et vous dites, reprit Danton, que madame Vestris n'est point malade.

- Point assez, du moins, pour forcer de faire relâche.
- Répondez-vous d'elle ?
- J'en réponds.
- Eh bien ! tout est dit, *Charles IX ! Charles IX !*
- Messieurs, dit Naudet, voulez-vous que l'on continue le spectacle ?

— Oui, dit Danton, maintenant *Charles IX* nous regarde.

La toile baissa pour se relever. Mais, à peine était-elle baissée, que Naudet, furieux, se jeta sur moi et, avant que j'eusse eu le temps de l'éviter, me frappa au visage.

À l'instant même, nous convînmes de nous rencontrer le lendemain.

La toile se releva, nous commençâmes la petite pièce, qui finit sans interruption.

Pendant mes sorties de scène, j'avais rencontré sur le théâtre MM. Chénier et Palissot, et je les avais prié d'être mes témoins, ce qu'ils avaient accepté.

Je me déshabillais dans ma loge, tout en prenant mes dispositions avec eux, lorsqu'on vint nous dire qu'une députation conduite par Danton et par Camille Desmoulins était au foyer, et venait demander la confirmation de la promesse que j'avais faite.

Nous descendîmes, et trouvâmes le petit foyer plein. On parlait haut, Naudet prétendait que toute cette scène de la soirée était une cabale montée par Chénier et par moi. C'était moi qui avais fait adresser la demande au comité, c'était moi qui avais sollicité Danton, c'était moi qui avais excité Mirabeau.

Danton répondait que personne ne l'avait sollicité, qu'il avait écrit au nom du district pour demander *Charles IX* parce que c'était le bon plaisir du district et le sien de voir *Charles IX*, et que, puisqu'il avait demandé à le voir, il n'en aurait pas le démenti et le verrait.

Nous restâmes un peu à l'écart, Chénier et moi.

Palissot s'approcha.

— Oui, dit-il, il faut jouer *Charles IX*, et si personne ne veut lire le rôle de M. Saint-Prix, je le lirai, moi.

— Et moi, dis-je en m'avançant à mon tour, je fais serment de ne pas jouer un seul rôle quel qu'il soit avant d'avoir rejoué *Charles IX*.

Naudet et Dazincourt étaient vaincus ; ils se retirèrent.

Avant de se quitter, les députés de la salle se donnèrent rendez-vous au café Foy, le lendemain à dix heures. On devait partir du café Foy, et venir demander en corps la représentation de *Charles IX*.

Dès le matin, les comédiens français écrivirent une longue lettre à M. Bailly, dans laquelle ils lui racontaient la scène de la veille, en rejetant tout sur moi et Chénier.

Le lendemain, nous nous battîmes au pistolet, Naudet et moi. On nous avait placés à vingt pas l'un de l'autre, et, grâce à ma vue abominable, je n'apercevais pas même Naudet, qui avait cinq pieds huit pouces.

— Que cherchez-vous ? me dirent mes témoins en voyant l'hésitation de mon pistolet.

— Ma foi, répondis-je, je cherche Naudet.

Naudet était brave, il s'avança de dix pas.

— Me voilà, me dit-il, me vois-tu maintenant ?

En effet, je l'apercevais comme dans un brouillard.

Je tirai ; ma balle dut passer à dix pieds de lui.

Il tira en l'air.

Pour que notre duel pût être égalisé, il eût fallu nous faire battre au mouchoir.

Naudet le comprit, et me fit des excuses.

Il était si brave, et cette bravoure était si connue, que ces excuses lui firent plus d'honneur à lui que n'eût fait un duel à un autre.

Le même jour, 23 juillet, *Charles IX* fut joué. Grammont lut le rôle du cardinal de Lorraine.

Après la pièce, je fus rappelé.

De ce jour, data ma liaison avec Danton et Camille Desmoulins.

Chapitre XIV

MIRABEAU. – JE SUIS HAÏ DE LA COMÉDIE-FRANÇAISE. – ON DEMANDE MON EXPULSION. – CONSULTATION À CE SUJET. – FLEURY PARLE AU PUBLIC. – DUGAZON. – LA COMÉDIE MANDÉE À L'HÔTEL-DE-VILLE. – BAILLY SE FAIT OBÉIR. – JE RENTRE DANS *BRUTUS*. – ÉTONNEMENT DE MES CAMARADES. – MORT DE MADAME VESTRIS. – IMPROMPTU À VOLTAIRE. – VERS DE TISSOT, SOLDAT DE SAINT-LOUIS-EN-L'ÎLE.

Peut-être croit-on que toute cette affaire de *Charles IX* était finie.

Loin de là ; elle était à peine commencée.

Comme le bruit s'était répandu que c'était moi qui avais suscité toute cette affaire des députés de Provence, j'écrivis à Mirabeau la lettre suivante :

Je recours à vos bontés, Monsieur, pour me justifier des imputations calomnieuses que mes ennemis s'empressent de répandre.

À les entendre, ce n'est pas vous qui avez demandé Charles IX, c'est moi qui ai fait une cabale pour forcer mes camarades à donner cette pièce ; des journalistes vendus affirment au public tout ce que la malignité leur dicte.

Si vous ne me permettez de lui dire la vérité, je resterai chargé d'une accusation dont on espère tirer parti.

Je vous prie donc, Monsieur, de me permettre de détromper le public, que cent bouches ennemies s'empressent de prévenir contre moi.

TALMA.

Poste pour poste, je reçus la réponse de Mirabeau.

La voici :

Oui, certainement, Monsieur, vous pouvez dire que c'est moi qui ai demandé Charles IX au nom des fédérés provençaux, et même que j'ai insisté vivement.

Vous pouvez le dire, car c'est une vérité, et une vérité dont je m'honore.

La sorte de répugnance que MM. les comédiens ont montrée à cet égard, du moins s'il fallait en croire les bruits, était si désobligeante pour le public, et même fondée sur de prétendus motifs si étrangers à leur compétence naturelle ; ils sont si peu appelés à décider si un ouvrage, légalement représenté, est ou n'est pas incendiaire ; l'importance qu'ils donnaient, dit-on, à la demande et au refus et impolitique et si extraordinaire ; enfin, ils m'avaient si pieusement dit à moi-même qu'ils ne voulaient céder qu'au vœu prononcé de la part du public, que j'ai dû répandre leur réponse.

Le vœu a été prononcé et a été mal accueilli, à ce qu'on assure ; le public a voulu être obéi, cela est assez simple, là où il paie, et je ne vois pas de quoi l'on s'est étonné. Que maintenant on cherche à rendre vous ou d'autres responsables d'un événement si naturel, c'est un petit reste de rancune enfantine auquel, à votre tour, vous auriez tort, je crois, de donner de l'importance.

Toujours est-il que voilà la vérité, que je la signe très volontiers, ainsi que l'assurance, etc.

MIRABEAU aîné.

Mirabeau se trompait. La Comédie-Française n'avait pas pour moi un reste de rancune enfantine, elle était fâchée tout rouge, et me faisait l'honneur de me haïr bel et bien.

Aussi, au premier comité qui suivit tous ces débats, Fleury prit-il la parole pour provoquer purement et simplement mon expulsion de la société dans laquelle j'étais reçu membre depuis six mois.

— Messieurs, dit-il, je vous dénonce une conspiration contre la

Comédie-Française.

Dugazon, qui ouvrait la porte en ce moment-là, et qui entendit le terrible préambule, se doutant de ce que Fleury voulait dire, se mit incontinent à imiter la voix nazillarde des colporteurs en criant :

— Voilà ce qui vient de paraître, c'est la grande conspiration découverte par M. Fleury, c'est du curieux, c'est du nouveau.

Dugazon était si comique que personne ne put garder son sérieux, et que tout l'aréopage éclata de rire.

Mais les haines calmèrent les rires.

On consulta un célèbre jurisconsulte pour savoir si je pouvais être expulsé de la Comédie-Française.

Voici l'opinion du célèbre jurisconsulte :

Toute association doit avoir pour objet principal le bien et l'avantage communs ; elle peut rejeter de son sein un associé qui nuit à ses co-associés : c'est une règle générale pour toutes les sociétés ordinaires. Mais cette règle salutaire est bien plus impérieuse encore lorsqu'il s'agit d'une société composée par la réunion de divers talents consacrés aux plaisirs du public. Une pareille société ne peut exister sans un accord parfait entre tous ses membres, et, lorsque l'un d'eux se porte à en troubler l'harmonie, il doit subir une punition proportionnée à la légèreté ou à la gravité de sa faute.

On ne peut se dissimuler que la conduite que M. Talma a tenue à l'occasion de la reprise de Charles IX ne soit répréhensible.

Il s'est écarté des règlements ;

Il a dérogé à un ordre établi ;

Il a donné sur la scène un démenti à l'un de ses camarades sur un fait qu'il savait très bien, lui Talma, être de la plus exacte vérité ; ce qui joint à un procédé infâme une mauvaise foi caractérisée.

Il a occasionné un désordre effrayant dans la salle du spec-

tacle. L'alarme a fait fuir un grand nombre de spectateurs, le sang était près de couler.

On conçoit les maux affreux qui pouvaient en résulter.

Un cri général d'improbation s'est fait entendre dans la salle et hors du spectacle. Les bons citoyens et les amis de la paix ont désiré et demandé l'expulsion du sieur Talma.

C'est la moindre peine que mérite son forfait ; en effet, il serait infiniment dangereux d'enhardir par l'impunité un cabaleur à soumettre aux caprices sa société et le public, et de déranger à son gré et selon les convenances de son amour-propre les dispositions combinées de sa société pour le bien de son service.

Tout le monde convient que le sieur Talma, qui a compromis la sûreté du spectacle, l'existence de la société et la vie de ses camarades, est un homme dangereux qu'il faut punir et éloigner.

Mais comment s'y prendra-t-on dans l'état présent des choses ? Quelle autorité invoquera-t-on ? Voilà la seule difficulté raisonnable qui a fait un instant vaguer les opinions.

Suivant les anciens règlements qui existent encore, puisque l'Assemblée nationale en a ordonné provisoirement l'exécution, un ordre de retraite donné au nom du roi par les premiers gentilshommes de la chambre de Sa Majesté et commissaires en cette partie pourrait mettre fin à tout. Mais, en attendant qu'on ait pris un parti définitif sur une affaire aussi grave et aussi extraordinaire que celle dont il s'agit, les comédiens peuvent toujours par provision et, jusqu'à ce qu'il en soit autrement ordonné, exécuter la résolution qu'ils ont prise et arrêtée entre eux de ne plus communiquer avec le sieur Talma.

En effet, de même que j'avais juré de ne plus jouer avant qu'on ne reprît *Charles IX*, mes camarades avaient juré de ne plus jouer avec moi.

Ils avaient non-seulement juré, mais signé.

Leur délibération fit autant de bruit qu'en avait fait mon ser-

ment, et, le 17 septembre, au moment où le rideau se levait, les cris : « Talma ! Talma ! Talma ! » retentirent dans toute la salle.

Fleury se présenta.

— Messieurs, dit-il, d'après votre demande, ma société me charge d'avoir l'honneur de vous informer que le sieur Talma ayant, non-seulement trahi les intérêts de sa société, mais encore compromis la tranquillité publique, elle a délibéré de ne plus communiquer avec lui jusqu'à ce que l'autorité ait prononcé sur cette affaire.

On comprendra le tumulte effroyable qu'occasionna une pareille annonce.

Au même moment, comme pour venir en aide au tapage, Dugazon, qui m'aimait beaucoup, et qui d'ailleurs professait les mêmes principes politiques que moi, Dugazon s'élança en scène.

— Messieurs, dit-il, M. Fleury vient de nous dénoncer M. Talma comme traître à la société ; on va prendre sans doute une pareille délibération à mon égard, car moi, je vous dénonce la Comédie-Française comme traître au public.

Dugazon sort à ces mots, et, tout habillé en valet, saute dans sa voiture et se fait reconduire chez lui, tandis que, de sa part, son domestique vint dire à la société de ne plus compter sur lui à l'avenir.

Le tumulte est à son comble.

Enfin, comme tout tumulte finit toujours par s'apaiser, le tumulte s'apaisa, et La Rochelle, après de longs pourparlers, finit par jouer le rôle de Dugazon.

Malheureusement, M. le maire de Paris ne fut point de l'avis du jurisconsulte célèbre. Le lendemain, toute la Comédie fut mandée à l'Hôtel-de-Ville.

Là, invitation lui fut faite de rompre l'arrêté pris à mon endroit et d'annoncer au public que, provisoirement, elle continuerait à communiquer avec le sieur Talma.

Malheureusement, cette injonction, si claire qu'elle fût, fut mal

comprise de MM. les comédiens français, qui rentrèrent au théâtre et n'y firent aucun droit.

MM. les comédiens firent plus, ils se révoltèrent contre l'autorité municipale.

Par une lettre en date du 20 septembre, ils annoncèrent à M. Bailly que c'est avec la plus profonde douleur que la Comédie se voit dans la nécessité de lui désobéir.

Cette lettre était signée, au nom de tous, par MM. Valmont et Vanhove, semainiers.

Tout patient que fut Bailly, Bailly se fâcha cette fois. Il déclara, par un arrêté municipal, en date du 24, que la lettre de MM. Valmont et Vanhove était contraire au respect que la Comédie-Française devait à l'autorité légitime.

Il déclara en outre qu'il persistait dans son arrêté du 18, tendant à ce que le sieur Talma fût rendu au public, qui le demandait à grand cris.

Il fallut céder.

Il fut décidé que je ferais ma rentrée dans la tragédie de *Brutus* : c'était un moyen de me faire passer inaperçu ; le rôle n'avait pas vingt vers.

Mais j'avais préparé à mes camarades une surprise.

Cette réforme que j'avais apportée dans le costume de *Charles IX*, que mes prédécesseurs eussent joué en poudre avec des nœuds de couleur et en tunique de satin, je résolus de l'introduire dans la tragédie antique.

J'avais fort étudié les statues antiques et les dessins d'après l'antiquité. Je m'étais entièrement rendu compte, et comme eût pu le faire un tailleur, de la coupe des habillements.

Je m'étais fait tailler une toge, et je m'étais habitué à la draper et à la porter comme eût pu le faire un sénateur ou un consul romain.

Je descendis donc vêtu en véritable Romain, drapé dans mes habits de laine, chaussé du véritable cothurne antique, et ayant les

bras et les jambes nus.

La première personne que je rencontrai fut mademoiselle Constat ; elle eut peine à me reconnaître, et, lorsqu'elle m'eût reconnu, elle éclata de rire.

— Ah ! venez donc voir, s'écria-t-elle : il a l'air d'une statue antique.

C'était le plus bel éloge qu'elle pouvait m'adresser.

J'entrai : mon apparition produisit un effet immense. Madame Vestris, qui était en scène, me regarda des pieds à la tête.

— Mais, dit-elle tout en débitant son rôle, vous avez les bras nus, Talma.

— Je les ai comme les avaient les Romains.

— Mais, Talma, vous n'avez pas de culotte.

— Les Romains n'en portaient pas.

— Cochon, s'écria-t-elle.

Madame Vestris n'en put dire davantage, elle sortit de scène étouffant de colère et ne comprenant pas que j'eusse, sans être fou, pu commettre une pareille énormité.

La municipalité avait craint pour ma rentrée une de ces soirées orageuses comme j'en avais procuré quelques-unes à la Comédie-Française, et elle avait rendu un arrêté par lequel elle défendait à tout bon citoyen de se présenter au Théâtre-Français avec épée, canne, bâton ou tout autre arme offensive ou défensive.

Mais rien de ce que l'on craignait n'arriva ; toute l'effervescence du public se tourna en applaudissements pour moi et en enthousiasme pour Voltaire.

Au moment où l'on allait commencer la *Feinte par amour*, jouée en second, un spectateur se leva et demanda que l'on apportât sur le théâtre le buste de l'auteur de *Brutus*, ce qui fut fait sur-le-champ.

Entre le second et le troisième acte, Fleury s'avança vers le buste en tenant un petit papier à la main.

Ce papier renfermait un *impromptu* fait pendant le premier acte

par M. Pièyre, auteur de *l'École des Pères*.

Voici l'impromptu :

Les beautés de Brutus, aujourd'hui mieux senties,
 Trouvent enfin leur place au Théâtre-Français.
 Par un peuple nouveau, tu les vois applaudies,
 La seule liberté manquait à leur succès.

Peut-être *applaudies* et *senties* ne rimaient pas très bien, mais l'intention était si bonne, que l'on passa par-dessus ce petit défaut d'euphonie.

Les applaudissements qu'excitèrent ces quatre vers encouragèrent un autre spectateur.

Une petite boulette de papier tomba sur le théâtre : Gérard, qui, en ce moment, entrait en scène, le ramassa à l'invitation du souffleur qui l'avait aperçue.

À l'instant même et de tous côtés, on cria : « Le billet ! le billet ! »

Gérard, qui avait les yeux presque aussi mauvais que les miens, remit le billet à Grammont, qui lut les vers suivants :

Français, à ce grand homme on doit la liberté,
 Et l'honneur qu'on lui fait, il l'a bien mérité.
 Voltaire a, le premier, blâmé le fanatisme ;
 Ils vous a démontré l'horreur du despotisme :
 Suivons tous ses conseils, et bientôt l'univers,
 Imitant notre exemple, aura brisé ses fers.
 Alors, on ne verra sur les deux hémisphères
 Que des hommes égaux, qu'un seul peuple de frères.

Ces huit vers étaient signés : « Impromptu du sieur Tissot, soldat du centre de Saint-Louis-en-l'Île, sentinelle de l'amphithéâtre des troisièmes. »

Le public, sachant que l'auteur était de garde à l'amphithéâtre

des troisièmes, demanda à le voir.

Le sieur Tissot se montra, et le public se retira on ne peut plus satisfait de sa soirée.

Pauvre public !

Chapitre XV

JE SUIS MARIÉ. – MIRABEAU MON LOCATAIRE. – COMMENT IL PAYAIT SES PORTS DE LETTRES. – LIBÉRALITÉS DE LOUIS XVI POUR MIRABEAU. – A.-V. ARNAULT. – IL PORTE SON *MARIUS* À LARIVE. – MADAME SUIN. – LAPORTE. – *MARIUS* EST RÉDUIT À TROIS ACTES. – MONSIEUR VEUT LIRE *MARIUS* ; SON AVIS SUR CETTE PIÈCE. – ELLE RÉUSSIT. – MA GARDE-ROBE. – LA TABATIÈRE ET LE MOUCHOIR. – MES PENSÉES À L'ASPECT D'UNE FEMME. – COUPIGNY. – LE MANTEAU DE LA CHEMINÉE. – LES JACOBINS ET LES CORDELIERS. – MIRABEAU ET ROBESPIERRE. – LE DÉPART DE MESDAMES. – PRESENTIMENT DE MIRABEAU. – IL MEURT LE 2 AVRIL. – SES DERNIÈRES PAROLES. – UN MOT SUR MIRABEAU.

Au milieu de toutes ces tribulations, j'avais eu le consentement de mon père, et je m'étais marié.

Ma femme m'avait apporté une certaine fortune, ce mariage fit donc un changement dans ma vie.

J'avais quitté la rue Mauconseil pour la rue Molière : je quittai la rue Molière pour aller m'installer, avec ma femme, rue Chantereine.

Julie avait une maison rue du Mont-Blanc, n° 42, mais cette maison était louée à Mirabeau.

On a parlé des énormes dépenses qu'il faisait ; en tout, cas ce n'était point pour son logement : il payait à madame Talma 2 400 livres de loyer et ne paya jamais davantage.

Quant à sa terre d'Argenteuil, dont on fit si grand bruit, il l'avait louée par bail amphithéotique moyennant 50 000 livres, sur lesquels il ne paya jamais un sou.

Une portion de la bibliothèque de Buffon avait été également acquise par lui au prix de 15 400 livres, mais il ne paya jamais dessus qu'un à compte de 1 400 livres.

Au reste, on sait que ce n'était pas l'habitude de Mirabeau de

payer : en 1789, au moment où il arrivait, et n'avait pas par conséquent cette énorme popularité acquise par la suite, il recevait déjà de sa province une énorme quantité de lettres. Son concierge, trop pauvre pour faire les avances qu'exigeait une si fantastique correspondance, engagea le facteur à apporter la note tous les mois.

Au bout du premier mois la note se montait à 1 100 livres.

On présenta la note à Mirabeau qui, pour toute réponse, prit une plume et écrivit au bas de la note :

Je reconnais avoir reçu toutes les lettres portées sur ce mémoire, mais je jure de ne jamais en acquitter le montant.

Et il signa : Mirabeau l'aîné.

Le facteur, tout ébouriffé de ce singulier acquit, le porta à son chef. Celui-ci le porta à M. d'Ogny, directeur des postes, lequel à son tour le mit sous les yeux du roi.

Louis XVI ne put s'empêcher de rire, et donna de sa main quit-tance au comte de Mirabeau.

Ce fut la première subvention que Mirabeau reçut de la cour.

Deux ans plus tard, Louis XVI payait quatre-vingt mille livres de dette à Mirabeau, lui faisait une pension de soixante-douze mille livres par an, et déposait en mains tierces plus d'un million qui lui fut rendu à la mort de Mirabeau.

Quant aux billets payés, on n'en retrouva point de traces.

Jusqu'à l'époque de mon mariage, j'avais été fort gêné, gêné à ce point, qu'un jour, un de mes amis, étant resté fort avant dans la nuit, je lui offris de coucher chez moi ; mais, avec un grand luxe apparent, les choses de première nécessité me manquaient complètement.

Lorsqu'il s'agit de faire le lit de mon hôte, on s'aperçut qu'il ne manquait qu'une seule chose, les draps.

Heureusement que j'étais un peu mieux fourni en linge de table ; nous prîmes deux nappes et nous fîmes un lit à la romaine.

Mon ami s'en contenta. C'était un amateur de tragédie.

Cet ami s'appelait A.-V. Arnault.

Il était fort tourmenté en ce moment : il venait de mettre au monde une tragédie en cinq actes intitulée *Marius à Minturnes*. Mais il ne savait comment arriver à la faire jouer à la Comédie-Française.

Malheureusement, par ma position avec mes camarades, je n'étais guère en mesure de l'aider.

La recommander ou y prendre un rôle, était l'étrangler, non pas dans le sein de sa mère, mais dans la poche de son père.

Je donnai donc le conseil à Arnault de porter son *Marius* à Larive, qui tenait le grand emploi tragique.

Je le recommandai à Palissot, qui lui donna une lettre d'introduction.

Larive ne faisait plus partie de la société, mais cependant était resté au théâtre par un arrangement particulier et signé avec la comédie. Il jouait dans le cours de l'année un certain nombre de représentations qui lui étaient payées un prix convenu.

Arnault, muni de sa lettre et son *Marius* dans la poche, se présenta chez le roi des rois.

Larive habitait alors une maison fort élégante qu'il s'était fait bâtir au Gros-Caillou.

Il reçut le jeune auteur dans une chambre où son lit était dressé sous une tente.

Les portraits de Gengiskan, de Bayard, de Tancrède, d'Orosmane et de Spartacus décoraient cette tente.

Bien entendu que tous ces portraits étaient des portraits de Larive.

Larive reçut assez gracieusement Arnault, lui dit beaucoup de bien de lui-même et beaucoup de mal des autres ; lui fit cadeau d'un exemplaire de *Pyrame et Thisbé*, mélodrame de sa façon ; mais, quand il mit la main à son manuscrit pour le tirer de sa poche, il repoussa tout bonnement le manuscrit, en lui disant :

— Allez montrer cela à madame Suin, jeune homme, allez montrer cela à madame Suin ; c'est une femme d'excellent conseil.

Madame Suin tenait en chef, à la Comédie-Française, l'emploi des duègnes et des confidentes.

Madame Suin accueillit Arnault avec la meilleure grâce possible, lui promit toute son influence, mais, quand elle lui vit porter la main à sa poche :

— Non, dit-elle, non, portez cela à Laporte, c'est un homme de bon conseil, et il vous dira ce qu'il y a à faire de votre *Marius*.

On connaît Laporte ; il réunissait à son titre de souffleur en chef le métier de copiste et la charge d'examineur.

Arnault alla chez M. Laporte.

Laporte vint lui ouvrir lui-même, l'introduisit dans son cabinet, et lui demanda ce qu'il y avait pour son service.

Arnault porta pour la troisième fois la main à sa poche, mais, comme cette fois on ne l'arrêta point, il finit par en tirer son manuscrit.

— Ah ! ah ! fit Laporte.

— Eh ! mon Dieu, oui, Monsieur, répondit Arnault.

— Eh bien, laissez-moi cela, je l'examinerai et j'en ferai mon rapport à madame Suin.

Le surlendemain, madame Suin écrivit à Arnault de passer chez elle.

Arnault s'y rendit immédiatement.

— Eh bien, eh bien, jeune homme, dit-elle, Laporte n'est pas trop mécontent ; cependant, il croit qu'il y a quelque chose à refaire à votre tragédie, et il a écrit ses observations en marge :

Les observations de Laporte se bornaient à ces deux mots :

— Trop longue.

Madame Suin lut la pièce à son tour, et ce fut aussi son avis.

La pièce fut reportée à Larive. Larive la lut à son tour, et ce fut aussi son avis.

En conséquence, *Marius* fut réduit de cinq actes en trois, lu et

reçu par acclamation.

Arnault avait une charge près de Monsieur.

— Monsieur apprit qu'Arnault avait fait une tragédie. Les princes sont fort curieux ; il voulut la lire, mais sans qu'Arnault sût qu'il l'avait lue.

En conséquence il chargea M. de Bonneuil de lui procurer *Marius*.

M. de Bonneuil n'avait pas l'esprit inventif. Désirant avoir *Marius* pour Monsieur, il ne trouva rien de plus adroit que de le demander directement à l'auteur, en lui disant pour qui il le demandait.

Arnault n'avait garde de refuser. Le soir même, Monsieur avait *Marius*.

Le lendemain, Monsieur avait lu *Marius*, qu'il rendait à M. de Bonneuil, en lui disant :

— Il y a du talent là dedans, mais le sujet n'est pas heureux ; une tragédie sans femme, cela ne réussira point.

C'était beau à Monsieur de faire une pareille observation, lui à qui on n'a jamais connu de maîtresse qu'à l'âge où les autres n'en ont plus.

M. de Bonneuil répéta les paroles de Monsieur au jeune auteur, qui répondit :

Tout grands que soient les rois ils sont ce que nous sommes,
Et se trompent en vers comme les autres hommes.

Monsieur n'ouvrit pas la bouche à Arnault de sa pièce ; seulement, le matin de la première représentation, comme Arnault faisait son service auprès de lui :

— Sangaride, dit-il, Sangaride, ce jour est un grand jour pour vous.

Marius réussit.

Monsieur en fit ses compliments à Arnault, mais n'alla point

voir la pièce.

Depuis *Charles IX*, la cour boudait la Comédie-Française.

Revenons à moi.

L'état de gêne dans lequel je me trouvais ne tenait pas à des dépenses folles, mais au contraire à des dépenses sensées et nécessaires au point de vue de l'art.

Avant la réforme que j'introduisis au théâtre, les garde-robe coûtaient très cher, et j'avais dû commencer par me faire une garde-robe au goût du temps.

C'était Lekain qui avait mis à la mode les riches garde-robe : depuis Lekain, chacun voulait avoir une garde-robe comme lui ; en effet, quoiqu'une pareille garde-robe coûtât fort cher, elle était plus facile encore à acquérir que son talent.

Naudet s'était ruiné à se faire un harnachement complet de tyrans, et je me rappelle que l'honnête Vanhove, qui jouait l'emploi des rois, avait laissé la meilleure partie de ses appointements chez le costumier de la Comédie.

Je me rappelle entre autres certaine cuirasse avec laquelle il jouait indifféremment Agamemnon, Mithridate et le vieil Horace, laquelle était en velours vert rehaussé d'écailles d'or, avec un trophée de canons, de tambours et de fusils, et des broderies sur les deux poches qu'il s'était ménagées, l'une pour mettre son mouchoir et l'autre sa tabatière, et qui lui avait coûté cinquante-trois louis.

Ce malheureux mouchoir et cette pauvre tabatière étaient la grande, la constante, et je pourrais même dire l'éternelle préoccupation de Vanhove. Ce furent ce mouchoir et cette tabatière qui l'empêchèrent, pendant plus de deux ou trois ans, d'adopter la réforme dont j'avais donné l'exemple ; et quand il se décida enfin à l'adopter, ce fut à la condition expresse que Chevalier¹ trouverait moyen de pratiquer, sinon deux poches, au moins une poche dans sa toge.

1. Chevalier était le costumier du théâtre.

Cette absence de poches était la principale cause de sa haine contre moi.

Au reste, à partir de mon mariage, j'eus bonne table, et l'on fit grand bruit chez moi ; mais souvent, je dois le dire, cette somptuosité et ce fracas me fatiguaient horriblement. J'ai toujours eu besoin d'une certaine dose de rêverie et de solitude ; l'Hamlet de Shakespeare, cherchant le cimetière pour s'y promener et causant avec les fossoyeurs sur le bord d'une tombe, a toujours été mon héros.

Jamais je ne suis entré en scène et je n'ai jeté les yeux sur l'immense cercle de spectateurs qui m'entourait sans me faire cette réflexion qu'avant vingt ans écoulés, plus des trois quarts de ces spectateurs seraient pour l'éternité couchés dans le tombeau.

Jamais je n'ai pu voir une femme – et plus cette femme est belle et plus ma pensée devient sombre – sans chercher à voir du même coup ce que sera le squelette de cette femme ; alors je fouille sous la chair, je dépouille toute cette enveloppe, et je ne vois plus que la hideuse nature humaine.

Ce sont ces pensées qui causent ma distraction, distraction qui fait le désespoir de mes amis quand elle s'exerce, et leur bonheur lorsqu'ils la racontent.

Un jour, je descendais un escalier avec la pauvre Desgarcins ; c'était au temps où j'étais encore tout heureux d'avoir retrouvé Atalide.

Sur le palier, une de ces sombres idées me prend, et me voilà ne pensant pas plus à ma compagne que si elle n'avait jamais existé, et suivant un fantôme.

— Comment, Talma, me dit-elle, vous me laissez descendre seule ; vous ne m'offrez pas votre bras ?

— Prenez la rampe, lui répondis-je.

Ce fut tout ce qu'elle put obtenir de moi.

Pour tout ce qui n'était pas mon art, j'avais une insouciance inouïe, une paresse fabuleuse. J'avais toutes les peines du monde

à me décider à écrire à mes meilleurs amis ; je ne sais comment cela se faisait, mais, si je commençais une lettre pour eux, rarement j'avais le temps de l'achever.

Coupigny, que j'aimais beaucoup, était parti pour Saint-Dominique vers 1788. J'avais reçu plusieurs lettres de lui pendant une absence de quatre ans, lorsqu'en 1792 il revint en France.

Son premier soin fut d'accourir à ma loge. Je m'habillais pour jouer Marius, je levai le nez et le reconnus.

— Ah ! bonjour, cher ami, lui dis-je, comme si je l'avais quitté la veille.

— Ah ! tu es gentil, me dit Coupigny, je t'ai écrit sept ou huit lettres en quatre ans, et tu n'a pas répondu à une seule.

— Oh ! que tu es injuste, lui répondis-je ; j'ai pour toi dans mon secrétaire une lettre qui a plus de quatre pages. Viens souper avec moi ce soir, et je te la donnerai.

Coupigny vint, soupa et eut sa lettre.

Elle était datée du 25 décembre 1789.

Il y avait près de deux ans qu'elle était commencée, et je n'avais jamais trouvé le temps de la finir.

Cependant, tout ce bruit qui se faisait chez moi me fatiguait souvent et facilement, on le comprendra, avec le caractère dont je m'accuse ; aussi, souvent, lorsque je rentrais et que j'entendais grande rumeur au salon, j'enfilais un escalier dérobé qui me conduisait droit à la cuisine, où une vieille cuisinière de madame Talma, qui m'avait pris en amitié, me recevait avec une exclamation de joie, après laquelle, tirant un grand fauteuil sous le manteau de la cheminée, elle me forçait, bon gré mal gré, d'avalier son premier bouillon.

J'ai passé de bien bonnes heures de rêveries et d'études sous ce manteau qui m'abritait et près de cette bonne femme qui me protégeait.

Cependant, mon locataire, Mirabeau, commençait à fixer sur lui les yeux du monde.

Il avait été nommé chef de bataillon de la garde nationale ; puis, dix jours après, il avait été nommé président des Jacobins.

Il y avait deux sortes de Jacobins parmi les Jacobins.

Il y avait les Jacobins de 1789, élégants, spirituels, qui suivaient ou précédaient la révolution comme on fait d'une noce.

Ceux-là, c'était de faux Jacobins.

Ils avaient pour chefs Dupont, Barnave et Lameth.

Puis il y avait les vrais Jacobins, ceux qui n'avaient point apparu encore à la surface de la révolution ; ceux qui se tenaient dans les profondeurs de cet océan que nul œil n'avait sondé encore ; ceux qu'on ne pouvait voir qu'en plongeant, comme le pêcheur de Schiller vit ces monstres inconnus qui grouillaient au fond des abîmes de Sylla.

En face des Jacobins, il y avait les Cordeliers.

Ceux-là, menés par Danton, Desmoulins et Marat.

Ceux-là, on les connaissait par ce qu'ils avaient fait ; on savait ce qu'ils allaient faire.

Ces deux clubs sont les deux géants qui luttèrent en 1793 et qui, pareils à Étéocle et Polynice, ces deux frères ennemis tués l'un par l'autre, furent enterrés par les pygmées du Directoire.

Mirabeau avait déjà subi toutes les fluctuations de la popularité ; grandi par sa réponse à M. de Dreux-Brézé, il avait baissé par sa proposition de remercier Bouillé.

Puis il avait dépassé sa hauteur première par son discours sur les trois couleurs.

Puis il avait faibli de nouveau en proposant de ne point encore réunir Avignon à la France.

Puis il était remonté plus haut que jamais dans cette fameuse soirée de la reprise de *Brutus* dont j'ai déjà parlé, et où j'ai oublié de dire, qu'à son entrée, toute la salle s'était levée et l'avait salué de frénétiques acclamations.

Mais le 21 novembre, président aux Jacobins, écoutant avec impatience un discours assez plat d'un petit avocat d'Arras sur la

garde nationale, il voulut lui ôter la parole sous prétexte qu'il parlait contre les décrets rendus, lorsqu'à son grand étonnement quelques cris : « Continuez, continuez, » partent de la salle.

Mirabeau insiste. Les cris : « Continuez, continuez, » redoublent.

Mirabeau ne savait rien faire comme les autres ; au lieu de se couvrir comme président et d'imposer ainsi silence, il monte sur son fauteuil, et, comme s'il était attaqué personnellement, il crie :

— À moi, mes collègues.

Mirabeau avait mal vu, mal calculé, mal compris.

Jacobin du passé, il n'avait pas deviné les Jacobins de l'avenir.

Trente amis à peine se rallièrent à lui, le reste demeura autour de Robespierre.

C'est alors seulement que, d'un œil effrayé, Mirabeau put deviner la force future de ce monstre, dont Robespierre était la tête.

Ce jour-là, Mirabeau ne put reconquérir la parole.

La parole, c'était son arme à lui ; quant on lui ôtait la parole, on le désarmait.

Quelque temps après, c'est-à-dire vers la fin de février, le bruit se répandit que Mesdames, tantes du roi, allaient partir pour Rome.

En tout autre temps, nul en France n'eût fait attention au départ de ces trois vieilles filles.

D'ailleurs, nulle loi n'empêchait les tantes du roi de voyager.

Mais, dans ces circonstances, la France tout entière s' alarma.

Chacun craignait que, par la porte mal refermée, le roi ne sortît à son tour.

Le roi avait juré de ne pas quitter la France, mais le roi jurait si facilement.

Monsieur avait juré aussi ; il avait juré de ne point quitter son frère ; mais le serment était bien un serment fait par Monsieur, serment de jésuite.

Il ne quittait pas son frère ; donc, si son frère partait, il partait.

En attendant, Mesdames se mirent en route.

Marat cria, Desmoulins cria, toute la presse cria. « Mesdames emportaient des millions ; Mesdames emmenaient le Dauphin ; Mesdames allaient préparer les logis du roi ! »

Mesdames furent arrêtées à Arnay-le-Duc.

Elles écrivirent au roi ; le roi écrivit à l'Assemblée.

L'Assemblée mit le départ de Mesdames en délibéré.

C'était crier aux deux grands partis, dont l'un avait commencé la révolution, dont l'autre devait l'achever, dont l'un avait fait 89, dont l'autre devait faire 93 : « Arborez vos drapeaux et combattez. »

Mirabeau fut pour le départ de Mesdames.

Robespierre s'abstint.

— Qui peut s'opposer à ce départ ? s'écria Mirabeau.

— Le salut du peuple, répondit une voix.

Ce fut le premier éclair qui signala dans l'avenir ce terrible pouvoir qu'on appela le Comité de salut public.

Une loi sur l'émigration fut proposée. Un comité directorial devait signer des autorisations de sortir de France.

— Faites une pareille loi, s'écria Mirabeau, et je jure de n'y jamais obéir.

Le projet de loi déjà présenté par le comité fut rejeté à l'unanimité.

Ce fut le dernier triomphe de Mirabeau.

Il le comprit lui-même.

Il avait vu cette tête plate et visqueuse s'avancer vers lui, l'œil sanglant ; il avait entendu son sifflement, senti sa morsure.

Le soir, en rentrant chez sa sœur, il lui dit :

— J'ai prononcé aujourd'hui mon arrêt de mort : ils me tueront.

Dès ce moment, toute sa famille et lui-même crurent sa vie en danger.

Il ne sortait plus le soir qu'accompagné de son neveu, et son neveu était armé.

Plusieurs fois, il rejeta son café après en avoir bu quelques gouttes, en disant que son café était empoisonné.

Mais ce qui tuait Mirabeau, c'était Mirabeau lui-même ; c'était d'avoir défendu le principe loyal et humain de la révolution, au moment où la révolution allait devenir sanguinaire et égoïste.

Ce qui tua Mirabeau, ce fut le chagrin, ce fut le dégoût ; comme Énée sauvant son fils et ses Dieux, il voulait sauver, lui, la liberté et la royauté.

Ce fut chose impossible ; peut-être eût-il sauvé l'une ou l'autre, mais toutes deux, non. Dès cette époque, la royauté était un fardeau trop lourd à porter, surtout compliqué d'un autre fardeau.

Aussi, dès qu'il fut convaincu de l'impossibilité d'accomplir sa tâche, comprit-il que ce qu'il y avait de mieux à faire, c'était de mourir à la peine.

De bien mourir, de mourir à temps, de ne pas manquer sa mort.

D'ailleurs, il se croyait empoisonné.

Alors, c'était moitié du chemin déjà fait, il ne s'agissait que de venir en aide au poison.

Il y avait songé.

Mirabeau aimait passionnément deux choses, les femmes et les fleurs.

Le 15 mars, il passa toute une nuit en débauches ; une nuit de jeune homme, une de ces nuits qui brisent la santé, qui doublent la maladie.

Le 27 mars, étant à sa maison d'Auteuil, il fut saisi de coliques, de sueurs froides, d'angoisses.

Il envoya en toute hâte chercher le médecin, mais le médecin n'y pouvait rien.

Le 28, la mort sur le visage, il rentra à l'Assemblée. C'était l'ombre de lui-même, le spectre de Mirabeau. On parlait sur les mines ; dans cette question des mines, la fortune d'un de ses amis était engagée tout entière. Il parla cinq fois, ou plutôt, le terme est plus juste, il chargea cinq fois.

Il fut vainqueur, mais tomba lui-même au milieu de la bataille.

Le 29, on sut dans Paris que Mirabeau était malade.

Le 30, on sut que sa maladie était mortelle.

Le 2 avril, on sut qu'il était mort.

Mirabeau était mort calme et souriant. Son masque est celui d'un homme qui a dit adieu au monde sans un seul remords.

Il savait que mourir, à cette époque-là, c'était conquérir son immortalité.

Son agonie fut à la France, au roi, à Dieu.

De son lit de mort, il devinait les Anglais. Cette longue guerre, cette guerre d'extermination toujours mal éteinte, toujours prête à renaître.

— Ce Pitt, disait-il, ce Pitt qui osa nous menacer, et qui osera peut-être exécuter ses menaces. Oh ! je lui eusse donné du chagrin si j'eusse vécu.

— J'emporte avec moi le deuil de la monarchie, ajouta-t-il ; ses débris vont être la proie des factieux.

Il fit ouvrir les fenêtres.

Le soleil jouait sur les bourgeons prêts à éclore.

— Si ce n'est pas là Dieu, dit-il, c'est au moins son cousin-germain.

Quand il ne put plus parler, il prit un crayon et écrivit ce mot : « Dormir. »

Comme Hamlet, interrogeait-il l'éternité ?

Demandait-il qu'on abrégât son agonie ?

Pendant sa maladie, un jeune homme s'était présenté.

— On m'a assuré, dit-il, que la transfusion du sang peut sauver M. de Mirabeau. Je viens offrir le mien.

On arrêta son secrétaire, qui l'adorait, au moment où il prenait un rasoir pour se couper la gorge.

Le soir de sa mort, le peuple fit fermer les spectacles.

Pour lui, l'église de Sainte-Geneviève fut appelée le Panthéon.

Mirabeau y fut enterré le premier.

Je voulus éterniser le passage de Mirabeau dans ma maison. Je fis sculpter deux figures : la Nature et la Liberté.

Elles soutenaient une pierre sur laquelle je fis graver ces deux vers :

L'ÂME DE MIRABEAU S'EXHALA DE CES LIEUX,
HOMMES LIBRES, PLEUREZ ! TYRANS, BAISSÉZ LES YEUX !

C'est une étrange chose que le jugement des contemporains. En 1781, il y a une dispute entre le père et l'oncle de Mirabeau. À cette époque, Mirabeau est perdu de dettes, condamné à mort en effigie.

Il a quitté sa femme à lui ; il a enlevé la femme d'un autre.

Le père n'en veut plus, l'oncle n'en veut pas.

— Cet homme-là n'est rien, dit le père, mais rien du tout : il a du goût, du charlatanisme, l'air de laquais, de l'action, de la turbulence, de l'audace, du boute-en-train, de la dignité parfois. C'est un enfant perroquet, un homme avorté, qui ne connaît ni le possible ni l'impossible, ni le malaise ni la commodité, ni le plaisir ni la peine, ni l'action ni le repos, qui s'abandonne dès que les choses résistent, mais dont on peut faire un excellent outil en l'empoignant par le manche de la vanité.

Voilà l'opinion du père.

C'est un caractère qui n'est qu'un hérisson tout en pointes avec très peu de corps. Se colleter avec lui, c'est se colleter avec l'impossible ; c'est un esprit turbulent, orgueilleux, avantageux, insubordonné, un tempérament méchant et vicieux. Il faut l'envoyer aux colonies se faire casser la tête.

Voilà l'opinion de l'oncle.

Dix ans après, Rivarole dit : « Mirabeau n'est qu'un monstrueux bavard. »

Mably : « C'est un gueux. »

Lapoule : « Un extravagant. »

De Guillemy : « Un scélérat et un assassin. »

Target : « Un homme mort. »

Dupont : « Un homme enterré. »

Pelletier : « Un orateur plus hué, plus sifflé qu'applaudi. »

Champcenetz : « Il a la petite vérole à l'âme. »

Lambesck : « Il faut le conduire aux galères. »

Marat : « Il faut le pendre. »

Le 2 avril, Mirabeau meurt.

Le 3 avril, on crée pour lui le Panthéon.

Chapitre XVI

RETOUR À LA COMÉDIE-FRANÇAISE. – *MOMUS AUX CHAMPS-ÉLYSÉES*. – LETTRE DE THÉRÈSE LEVASSEUR, ÉPOUSE DE J.-J. ROUSSEAU. – LE MARIAGE DU PHILOSOPHE DE GENÈVE. – RETRAITE DE MESDAMES RAUCOURT ET CONTAT. – MADEMOISELLE SAINVILLE. – MADAME JOLY. – LE SIFFLET. – CALAS, DE LAYA. – MADEMOISELLE SAINVAL ET LE VAINQUEUR DE LA BASTILLE. – RENTRÉE DE MESDAMES RAUCOURT ET CONTAT. – LE BILLET. – BRIZARD. – LA LETTRE DE DUCIS. – LA FUI-TE DE MONSIEUR, LE COMTE DE PROVENCE. – LES CRIMINELS DE LÈZE-NATION. – AFFAIRE DE M. DE FAVRAS. – SON JUGEMENT, SON SUPPLICE.

Pour suivre Mirabeau jusqu’au moment de sa mort, j’ai abandonné la Comédie-Française, et je me suis abandonné moi-même.

La dernière fois que j’ai parlé de moi, c’était pour consigner le succès que j’avais eu dans le rôle de Jean-Jacques Rousseau de *Momus aux Champs-Élysées*.

Probablement cette évocation de l’ombre du citoyen de Genève fit naître à la Comédie-Française l’idée d’une représentation au profit de sa veuve.

Quand je dis sa veuve, je me hasarde ; j’expliquerai tout à l’heure jusqu’à quel point Thérèse Levasseur était la veuve de Jean-Jacques Rousseau.

Revenons à la représentation.

Cette représentation se composa du *Cid* et de *Pygmalion*. Je ne me rappelle plus précisément ce qu’elle produisit, mais j’ai gardé une copie de la lettre qu’elle valut à la Comédie-Française.

La voici :

Messieurs,

J’ai été infiniment touchée de votre bienveillance à mon égard quand j’ai été instruite que vous vous déterminiez à donner à

mon profit une représentation de Pygmalion ; permettez-moi de vous témoigner toute ma reconnaissance en attendant que ma santé me permette de le faire moi-même. Vous me rendez la justice, je pense, de croire, Messieurs, que je n'ai aucune part à l'observation insérée il y a quelques jours dans une feuille périodique relativement au produit de cette pièce, depuis qu'elle est au Théâtre-Français, auquel je sais que mon mari l'avait abandonnée.

Pleinement satisfaite de ce que vous voulez bien faire pour moi aujourd'hui, je vous autorise, Messieurs, et vous prie même de déclarer hautement, s'il en était besoin, que je renonce, comme veuve de Jean-Jacques Rousseau, à tout ce qu'a pu produire Pygmalion, avant la représentation dont vous faites le sacrifice en ma faveur.

M.-T. Levasseur, femme de J.-J. Rousseau.

Maintenant voici ce que j'avais à dire sur le mariage de Jean-Jacques Rousseau et de Thérèse Levasseur.

C'était en 1770 que le mariage avait eu lieu de la manière suivante :

Rousseau habitait Bourgoin en Dauphiné ; il n'y était connu que sous le nom de Renou qu'il avait pris trois ans auparavant lorsqu'il s'était réfugié pour fuir les visites du Parlement dans le château de Trie appartenant au prince de Conti. Un jour, il invita à dîner chez lui M. de Champagneux, maire de Bourgoin, et M. de Rosière, officier d'artillerie, leur promettant pour le dessert *un spectacle digne des regards de la Divinité*. MM. de Champagneux et de Rosière, curieux de voir le spectacle, bravèrent le dîner qu'ils savaient d'avance devoir être plus philosophique, et se rendirent à l'invitation de Jean-Jacques.

Au dessert, Jean-Jacques se lève, prend la main de Thérèse et dit :

— Il est temps, Messieurs, de vous donner ce spectacle que je

vous ai promis.

Puis, levant les yeux au ciel :

— Je prends Dieu à témoin, dit-il, que je prends en votre présence Thérèse Levasseur pour ma légitime épouse.

Ce fut le seul lien qui unit jamais Thérèse Levasseur à Rousseau.

Lui-même raconte, ou à peu près, cette solennité à son ami du Perrou, en lui annonçant ce mariage.

— Cet honnête et sincère engagement a été contracté, dit-il, dans toute sa simplicité, mais aussi dans toute la vérité de la nature.

L'ami du Perrou était moins philosophe que Jean-Jacques : ce mariage contracté sous un faux nom, sans prêtre et sans notaire, lui paraissait un peu morgantique, et il hasarda quelques réflexions de conscience et de légalité dans la lettre qu'il adressa à son tour à Rousseau pour le féliciter.

Mais celui qui avait pris pour devise *Vitam impendere vero*, lui fit cette singulière réponse : « Pourquoi vous imaginez-vous qu'il ait fallu pour me marier quitter le nom de Renou ? ce ne sont pas les noms qui se marient, mais les personnes. »

Le vrai mariage de Thérèse fut celui qu'elle contracta quelques jours après sa mort avec un palefrenier de M. de Girardin, et qui lui fit enlever la pension qu'elle tenait du gouvernement.

Cependant, toutes nos dissensions, qui étaient loin d'être finies, réagissaient contre les intérêts de la Comédie-Française ; aucune pièce nouvelle ne se montait, la salle était déserte, la caisse vide, le public mécontent ; pour comble de malheur, sur ces entrefaites, Raucourt et Contat quittèrent le théâtre.

On me rendit responsable de cette retraite, et j'entendis murmurer, tout autour de moi, que c'était ma rentrée qui privait le public de ces deux grands artistes...

Je n'y pouvais rien, la chose fût-elle vraie ; mais j'aime à croire qu'elle ne l'était pas.

Mademoiselle Sainville avait imité leur exemple, Dazincourt et Molé étaient absents, de sorte qu'il était difficile de voir quelque chose de plus désorganisé que notre pauvre Comédie.

Ce fut dans cette occasion que mademoiselle Joly, qui avait un talent réel comme soubrette, résolut de galvaniser le public par une nouveauté hasardeuse à cette époque surtout. Elle annonça qu'elle allait jouer le rôle d'*Athalie*.

En effet, cette seule annonce mit tout Paris en mouvement. Cette solennité devait avoir lieu le 23 octobre, et le 23 octobre le théâtre fut comble.

Le public, au reste, n'attendait pas grand'chose de cet essai, et l'on répétait d'avance au parterre, et même dans les coulisses, le distique suivant :

Si l'actrice Joly n'est pas bonne Athalie,
Le pis-aller sera de la rendre à Thalie.

L'attente du public fut surpassée ; grâce à une intelligence supérieure, mademoiselle Joly, qui manquait complètement de force dans la voix, fit oublier ce défaut ; l'actrice fut plusieurs fois saluée d'applaudissements tout à fait mérités.

Préville et Brizard étaient venus voir cette représentation. Reconnus par le public, malgré les soins qu'ils avaient pris de se tenir au fond d'une loge, ils furent universellement acclamés.

Il n'y eut que moi qui ne trouvai pas mon compte au milieu de l'enthousiasme général : un sifflet acharné et introuvable me poursuivit pendant toute la pièce ; mon rôle, cependant, ne pouvait porter envie à personne : je jouais un lévite.

Nous eûmes, le 2 décembre, quelque chose qui ressemblait à un succès ; c'était malheureusement une petite pièce en un acte et sans importance intitulée *Le tombeau de Desilles*.

La pièce était de Desfontaines, et avait pour sujet le dévouement de ce jeune homme se jetant à la bouche d'un canon prêt à faire

feu, à l'insurrection de Nancy.

Le drame de *Calas*, par Laya, lui succéda.

Ce qu'il y avait de remarquable dans cette représentation, c'est que la veuve du malheureux Calas était encore à Paris avec ses deux filles lorsqu'elle eut lieu, qu'elle n'avait pas encore quitté le deuil, et que sa montre, arrêtée à l'heure du supplice de son mari, n'avait jamais été remontée ; cette affreuse catastrophe était demeurée si présente à l'esprit de la pauvre femme, que, chaque fois que l'on criait un arrêt de mort, elle pâlisait au point de croire qu'elle allait se trouver mal ; aussi, chaque fois qu'une servante très dévouée, qui habitait la maison, entendait la première ce lugubre cri, elle descendait, priait au nom de madame Calas le crieur de se détourner de la rue qu'habitait sa maîtresse ; et, chose qui fait honneur au sentiment d'humanité que Dieu a mis au fond du cœur de l'homme, j'ai entendu dire à cette fille que jamais, dans la circonstance que nous venons de dire, elle n'avait essuyé un refus.

La Liberté conquise ou le *Despotisme renversé* inaugura l'année 1791 : c'était une assez mauvaise parodie d'un nommé Harny, auquel le public décerna une couronne civique.

À la troisième représentation, Arné, l'un des vainqueurs de la Bastille, ayant été reconnu dans la salle, le public le força de descendre sur le théâtre.

Les cris de : « Couronnez-le, couronnez-le » retentirent de toutes parts ; malheureusement, on n'a pas toujours une couronne sous la main. Mademoiselle Sainval y suppléa en prenant le bonnet d'un comparse qu'elle mit sur la tête d'Arné en disant :

— Supposez, Messieurs, que ceci soit une couronne.

La supposition fut admise, et Arné fut couronné dudit bonnet, au milieu des plus vifs applaudissements.

Comme les premiers sujets tenaient à la fois à honneur et à devoir de paraître dans cette pièce patriotique, mademoiselle Constat et Raucourt reçurent un bulletin comme les autres : aux deux premières représentations, elle s'abstinrent ; mais, à la troisième,

le public les vit apparaître à son grand étonnement et les salua d'un cri de joie.

Un instant après, un billet tomba sur le théâtre ; Saint-Prix le ramassa, et comme d'habitude on cria de toutes parts : « Le billet ! le billet ! »

Le billet renfermait ces vers qui ne sont pas bons, mais qui prouvent au moins combien, à cette époque, le public entrait avec intérêt dans les questions d'art.

Enfin, par un accord heureux,
Nous voyons triompher Thalie et Melpomène.
Contat, Raucourt, en remplissant nos vœux,
De leur talent encor vont embellir la scène.
Puissent de même, un jour, les Français réunis,
Qu'un intérêt contraire égare,
De la fraternité donner l'exemple rare,
Pour le bonheur de leur pays.

Mesdemoiselles Contat et Raucourt, qui n'attendaient pour rentrer qu'une invitation, fût-elle en vers aussi médiocres que ceux que je viens de citer, reparurent. Mademoiselle Contat dans le *Jaloux sans amour*, et mademoiselle Raucourt dans *Clytemnestre*.

Le 30 janvier 1791, nous perdîmes Brizard, à l'âge de 70 ans.

C'était un homme d'un grand mérite, honnête homme et acteur consciencieux ; il avait joué longtemps les premiers rôles en province, et c'étaient Clairon et Dumesnil qui l'avaient fait venir à Paris.

Brizard était si bien à ses rôles, que tous les accidents qui démontent un acteur ordinaire demeuraient sans influence sur lui. Un jour qu'il jouait Agamemnon, le feu prit aux plumes de son casque ; le public l'en avertit en jetant de grands cris ; mais lui, sans s'interrompre, et d'un air auquel le véritable roi des rois n'eût rien trouvé à reprendre, ôta son casque en flammes de dessus sa tête, le remit à son confident, et continua la scène, avec le même

sang-froid que s'il ne fût absolument rien arrivé.

Un jour, blessé à la main par son camarade Dubois, il continuait de jouer, ne s'apercevant, ou ne voulant pas s'apercevoir, de cette blessure qui, cependant, était assez grave, lorsque le public exigea qu'il sortît de scène pour se faire panser.

Le jour de la première représentation d'*Œdipe chez Admette*, qui avait eu lieu en 1772, la cour, qui fournissait les costumes à cette époque, lui envoya un magnifique habit de satin bleu céleste, mais Brizard, mon précurseur sur le point de la susceptibilité historique, prit un costume de laine destiné à un figurant, et parut vêtu de ce costume, au grand étonnement de ceux qui étaient dans la confiance des dépenses que la cour avait faites pour ce malheureux costume bleu-de-ciel si ingratement abandonné.

Ducis se chargea de son épitaphe, qu'il envoya à la veuve avec la lettre suivante :

Madame,

Je vous envoie l'épitaphe de votre bon et tendre mari, et du père de vos chers enfants : ce sont vos larmes qui me l'ont demandée, comment aurais-je pu l'oublier ? Il m'a semblé, en la laissant sortir de mon cœur, que je payais un tribut de reconnaissance à sa mémoire ! Combien n'en dois-je pas à ses talents ! Nos deux âmes s'étaient unies sur la scène. Je n'oublierai jamais cette association avec un homme de bien et l'acteur de la nature.

Je ne puis songer sans attendrissement à notre Œdipe, à notre Roi Lear, où il fut inimitable. Ces trente lignes destinées pour son tombeau vont renouveler vos douleurs, je le sais, Madame, mais considérez qu'elles rendent justice à ses talents et surtout à ses vertus, et souvenez-vous, en pleurant sa mort, que vous avez rendu sa vie heureuse.

Je suis, etc., etc., DUCIS.

Le 22 février, comme je sortais d'une répétition de *Rienzi*, à

laquelle j'étais allé par pure curiosité, attendu que je ne jouais aucun rôle dans cette tragédie, je vis la foule se presser dans la direction du Luxembourg. Je suivis la foule en interrogeant mes voisins sur le sujet de ce concours de populace, et j'appris que, le bruit s'étant répandu que Monsieur, frère du roi, voulait quitter Paris, cinq ou six mille citoyens se rendaient au Luxembourg pour savoir à quoi s'en tenir sur ce sujet.

Arrivé au Luxembourg, la foule exprima son désir de voir Monsieur, de telle façon que celui-ci ne crut pas devoir se refuser à son désir ; il s'empressa de se montrer à la fenêtre du milieu.

Monsieur était accusé de vouloir quitter la France, et d'avoir l'intention d'aller rejoindre les émigrés qui se rassemblaient sur le Rhin.

Monsieur protesta énergiquement contre l'intention qu'on lui prêtait.

— Citoyens, dit-il, je vous donne ma parole d'honneur que je suis résolu à ne pas me séparer du roi.

C'était là un de ces serments à la manière de Monsieur, et qui présentaient toujours un moyen de les éluder.

En disant tout haut qu'il ne se séparerait pas du roi, Monsieur disait tout bas :

— Un jour ou l'autre, le roi va partir ; j'accompagnerai le roi dans sa fuite ; donc, puisque j'ai promis de ne pas le quitter, ce sera tenir religieusement mon serment.

Je n'avais jamais aimé Monsieur ; sa conduite dans l'affaire de Beaumarchais m'avait autrefois inspiré plus que de l'indifférence pour lui.

Sa conduite dans l'affaire du marquis de Favras venait de m'inspirer à la fois du dégoût et du mépris.

Lorsqu'on écrit une pareille chose d'un prince, surtout lorsque ce prince, devenu roi, règne au moment où on l'écrit, il est bon de justifier la hardiesse d'une pareille opinion.

Je dirai donc deux mots de cette affaire du marquis de Favras

que je vis juger, et dont la mort produisit sur moi une si vive impression, que de plus d'un an je ne voulus passer sur la place de Grève.

M. de Favras ne fut pas jugé parce qu'il avait conspiré ; M. de Favras ne fut pas condamné parce qu'il était coupable ; M. de Favras fut assassiné parce qu'il y a des moments, en révolutions surtout, où il faut une victime.

On le sait, les Hébreux appelaient cette victime le bouc expiatoire.

C'était encore, à cette époque, le Châtelet de Paris qui jugeait les procès criminels.

Si peu légiste que je sois, quatre mots sur cette juridiction du Châtelet de Paris.

Philippe-Auguste était un grand bâtisseur. Il bâtit Notre-Dame ou à peu près ; il institua les hôpitaux de la Trinité, de Sainte-Catherine et de Saint-Nicolas du Louvre ; il pava les rues de Paris ; enfin, il ordonna aux bourgeois, au moment de partir pour la croisade, de se mettre sans délai à construire une enceinte de leur ville, composée d'une muraille solide garnie de tourelles et de portes.

Ce fut la troisième enceinte de Paris.

Elle renferma dans Paris, et cela par précaution pour l'avenir, une foule de petits hameaux et de pauvres petits villages destinés à devenir plus tard des portions de ce grand tout qui devait faire craquer la nouvelle ceinture au bout de deux cents ans.

Tous ces petits hameaux, tous ces pauvres villages avaient leur justice seigneuriale comme Louis IX avait la sienne ; car, lorsque Louis IX rendait la justice sous un chêne, il rendait cette justice comme seigneur et non comme roi ; or, toutes ces justices seigneuriales, qui souvent se contredisaient l'une l'autre, enfermées ensemble dans la même enceinte, commencèrent à se heurter singulièrement et à mettre une grande confusion dans cette étrange capitale.

Aussi Louis IX ordonna-t-il que toutes les causes jugées par ces petites justices seigneuriales seraient portées par voie d'appel devant son Châtelet de Paris, dont la juridiction se trouva ainsi toute-puissante, puisqu'il jugeait en dernier ressort.

À partir de ce moment, le prévôt de Paris représenta donc comme chef du Châtelet la personne du roi, en fait de justice.

Le Châtelet demeura ainsi tribunal suprême jusqu'à l'époque où le Parlement, devenu sédentaire, connut à son tour par voie d'appel des causes jugées au Châtelet.

Mais le 30 novembre 1790, l'Assemblée Nationale ayant supprimé le Parlement, et le cours de la justice ne pouvant être interrompu, le Châtelet reprit toute son importance, chargé qu'il était de connaître tous les crimes, et surtout un crime nouvellement reconnu, et qui promettait de ne point le laisser chaumer.

Ce crime était le crime de lèse-Nation.

Les trois premiers accusés qui comparurent devant le Châtelet à titre de criminels de lèse-Nation furent :

Le fermier général Augeard,

Le baron de Bezenval,

Et le marquis de Favras.

Le fermier général Augeard était accusé d'avoir fourni à la cour des fonds destinés à solder les troupes rassemblées autour de Paris lors des premières émeutes qui s'achevèrent par la prise de la Bastille.

Il fut acquitté.

Le baron de Bezenval, colonel-général de Suisses, commandant le Champ-de-Mars, était accusé d'avoir chargé sur le peuple.

Il fut acquitté.

Ces deux acquittements avaient soulevé tant de murmures, tant de haines, tant de menaces contre le Châtelet, que le troisième accusé qui paraissait devant lui devait nécessairement être condamné, coupable ou non.

Ce troisième accusé fut Thomas Mahi, marquis de Favras.

Le marquis de Favras était un homme de 45 ans, véritable type de noblesse, d'élégance et de dignité. Né à Blois en 1745, il entra au service dans les mousquetaires, fit la campagne de 1761, devint capitaine aide-major dans le régiment de Belzance, puis lieutenant des Suisses de la garde de Monsieur, frère du roi, charge dont il s'était démis en 1775 pour se rendre à Vienne, où il fit reconnaître sa femme comme fille légitime du prince d'Anhalt-Shaunbourg. Revenu à Paris après l'insurrection de la Hollande où il commandait, en 1787, une légion contre son stathouder, il fut accusé, vers la fin de 1789, d'avoir tramé contre la révolution en essayant d'introduire, la nuit, dans Paris, des gens armés, afin de se défaire des trois chefs principaux de l'administration, d'attaquer la garde du roi, d'enlever le sceau de l'État, et même d'entraîner le roi et sa famille à Péronne.

Les trois accusateurs étaient trois misérables racoleurs nommés Morel, Turcati et Marquié.

Ils dénoncèrent Favras comme ayant proposé à la cour de lever sur les frontières de France une armée de cent cinquante mille hommes pour renverser la nouvelle constitution qui n'était pas encore faite.

Mais, en attendant, Favras devait, par un coup de main, mettre le roi, la reine et toute la famille royale hors de danger.

Ce coup de main consistait à entrer dans Paris avec douze cents cavaliers portant chacun un fantassin en croupe : ces deux mille quatre cents hommes bien armés, bien résolus, prêts à tout, devaient assassiner le général Lafayette, le maire Bailly, enlever le roi et sa famille, et les conduire à Péronne où une armée de vingt-quatre mille hommes les attendrait.

Toute cette conspiration avait été arrêtée, disait-on, entre Monsieur et son ancien lieutenant des gardes.

Monsieur, au contraire, disait que, depuis quinze ans, il avait complètement perdu de vue M. le marquis de Favras, qu'il n'avait retrouvé que dans une circonstance complètement étrangère à la

politique, c'est-à-dire à propos d'un emprunt considérable qu'il désirait contracter, et en faveur duquel il aliénait pour deux millions de contrats de rentes.

Malgré cette dénégation, qui n'avait au reste rien d'officiel, le lendemain du jour où le marquis de Favras et sa femme étaient arrêtés, une note imprimée, conçue en ces termes, fut répandue dans Paris :

M. le marquis de Favras a été arrêté, avec Madame son épouse, pour un plan qu'il avait formé de soulever 30 000 hommes chargés d'assassiner M. de Lafayette et le maire de Paris, et ensuite de nous couper les vivres. Monsieur, frère du roi, était à la tête.

Signé BARREAUX.

Barreaux n'existait pas, mais personne ne le savait, de sorte que l'accusation dirigée contre Monsieur prit dans les vingt-quatre heures une telle consistance, que Monsieur crut devoir se rendre à l'Hôtel-de-Ville, où il désavoua publiquement le marquis de Favras, et ce, dans les mêmes termes, à peu près, qu'il l'avait déjà désavoué en petit comité.

Le peuple, satisfait de cette humilité de Monsieur, qui paraissait, en venant à l'Hôtel-de-Ville, reconnaître la suzeraineté de la municipalité de Paris, accueillit la déclaration par des applaudissements unanimes.

Quant à Bailly, il fit mieux, il remercia Monsieur de sa justification.

— Le prince, dit-il, va au devant de l'opinion publique ; le citoyen met le prix à l'opinion de ses concitoyens, et j'offre à Monsieur le tribut de respect et de reconnaissance de l'Assemblée.

Monsieur essaya alors de faire de la générosité, et, se voyant absous et par les applaudissements et par la harangue de Bailly, il demanda *la grâce* de ceux qui l'avaient offensé ; mais tout ce qu'il

y avait de peuple assistant à la séance cria d'une seule voix : « Pas de grâce ! pas de grâce ! » et Monsieur fut reconduit triomphant au Luxembourg, tandis que la mort de Favras se décidait comme une nécessité à la fois royale et populaire.

L'instruction du procès fut donc ordonnée et repoursuivie avec une activité sans pareille, et, le 19 février 1790, Favras comparut devant ses juges.

Il était impossible d'être plus calme et plus rassuré que ne l'était M. de Favras, quoiqu'il dut comprendre, à la contenance du tribunal, et surtout aux menaces des assistants, qu'il était condamné d'avance. Il répondit avec une précision courtoise aux questions qui lui étaient adressées, demandant sans cesse qu'on lui confrontât ses accusateurs, ce qui était son droit, et ce qui cependant lui fut constamment refusé. Les juges firent plus : après avoir entendu les témoins à charge, ils refusèrent d'entendre les témoins à décharge ; sur ce refus, Favras laissa échapper la seule marque d'impatience qu'on eût à lui reprocher :

— Je croyais être jugé par le Châtelet de Paris, dit-il : je me trompais, il paraît que je suis jugé par l'inquisition d'Espagne.

La seule charge qui se produisit contre lui fut une lettre d'un M. de Foucault qui lui demandait : « Où sont vos troupes ? par quel côté entrèrent-elles à Paris ? je désirerais y être employé. »

Le jugement ne se fit pas attendre : une seule séance suffit. Introduit devant ses juges à neuf heures, Favras fut condamné à onze heures à faire amende honorable devant l'église de Notre-Dame, et à être pendu en Grève.

Le condamné entendit cet arrêt avec le plus grand calme, et, montrant la lettre de M. Foucault, seule pièce de conviction qu'il y eût contre lui :

— Oh ! Messieurs ! dit-il, je vous plains bien d'être obligés de condamner un homme sur de pareilles preuves.

Le rapporteur lui ayant dit alors :

— Monsieur, il ne vous reste d'autres consolations, maintenant,

que celles que peuvent offrir la religion.

— Vous vous trompez, Monsieur, dit-il, il me reste encore celle que je puise dans mon innocence.

Le jugement de Favras avait été accueilli par de telles acclamations, que l'on jugea qu'il ne serait pas prudent de priver plus longtemps le peuple du spectacle qui lui était promis ; d'ailleurs, le peuple se souvenait qu'on lui avait *soustrait* M. de Bezenval, acquitté, et dont il comptait faire justice lui-même ; on pouvait bien lui soustraire M. de Favras, condamné, et lui dire le lendemain qu'il avait pris la fuite.

L'exécution du jugement fut donc annoncée pour le jour même.

En conséquence, les apprêts du supplice eurent lieu immédiatement.

À trois heures, la potence était dressée, et le tombereau attendait le condamné à la porte du Châtelet.

Le marquis de Favras y monta, en chemise, tête et pieds nus, portant à la main un cierge de cire jaune, et ayant déjà au cou la corde avec laquelle il devait être pendu, et dont le bourreau tenait le bout. Arrivé devant Notre-Dame, on le fit descendre et mettre à genoux ; aussitôt, les deux battants de l'église s'ouvrirent, et l'on aperçut au fond le maître-autel éclairé par une multitude de cierges.

En ce moment, le greffier du Châtelet s'apprêta à lire l'arrêt ; mais Favras le lui prit et le lut tout haut.

Après l'avoir lu, il ajouta d'une voix calme et ferme :

— Prêt à paraître devant Dieu, je pardonne aux hommes qui, contre leur conscience, m'ont accusé de projets criminels. J'aimai mon roi, je mourrai fidèle à ce sentiment ; mais il n'y a jamais eu en moi ni moyen, ni volonté d'employer des mesures violentes contre l'ordre nouvellement établi... Je sais que le peuple demande ma mort à grands cris ! Eh bien ! puisqu'il lui faut une victime, je préfère que son choix tombe sur moi, plutôt que sur quelque innocent, faible peut-être, et que la présence d'un supplice non mérité

jetterait dans le désespoir. Je vais donc expier des crimes que je n'ai point commis.

Puis, avec la même tranquillité, il remonta dans le tombereau qui prit le chemin de la Grève.

Arrivé sur la place, il était d'usage que le condamné montât à l'Hôtel-de-Ville pour y faire ses dernières déclarations. Souvent, en face de la potence étendant vers lui son bras terrible, le condamné laissait son cœur s'ouvrir, car il était temps encore, et la grâce du roi pouvait surgir entre lui et l'échafaud.

Mais le marquis de Favras n'était pas homme à faiblir un seul instant. Sa déclaration, ou plutôt son testament de mort, reçu par Jean-Nicolas Quatremère, conseiller du roi en son Châtelet de Paris, et qui fut imprimé quelques jours après, est un modèle de dignité suprême et de dévouement parfait.

Puis, cette déclaration faite, le condamné prit la plume et corrigea trois fautes d'orthographe que le greffier avait faites dans l'arrêt.

Touché de ce calme et de cette grandeur en face de la mort, le juge rapporteur ne put s'empêcher de lui dire :

— Monsieur, votre vie est un sacrifice nécessaire à la tranquillité publique.

— Soit, répondit Favras, mais vous savez bien que je suis innocent, n'est-ce pas ?

Et comme, à cette réponse, le juge faisait un mouvement de surprise :

— Oh ! dit Favras ! j'en appelle au trouble où je vous vois ; descendons, Monsieur, descendons.

Cependant, ce dernier interrogatoire durait depuis près de trois heures ; on avait vu entrer le condamné à l'Hôtel-de-Ville, on ne l'en voyait pas sortir ; le peuple commençait à croire qu'on l'avait fait évader, et faisait retentir la place des cris : « À la potence ! à la potence ! » lorsque, enfin, au moment où il n'était question de rien moins parmi les spectateurs que de forcer les portes de l'Hô-

tel-de-Ville, on vit reparaître le condamné au haut des degrés.

Il précédait une douzaine de gardes portant des torches, car il était huit heures du soir à peu près.

Derrière lui, marchait le bourreau tenant toujours le bout de la corde.

À cette vue, le peuple se tut, et le plus profond silence, silence d'étonnement et presque de respect, à l'aspect de cet homme si calme, succéda aux cris et aux vociférations.

Un seul homme, au moment où Favras descendait la seconde marche de l'Hôtel-de-Ville, un seul cria :

— Allons, saute, marquis !

Favras marcha d'un pas ferme jusqu'à l'échelle, en monta les échelons sans donner la moindre marque d'émotion puis, se retournant vers le peuple :

— Braves gens, dit-il, je meurs innocent, priez pour moi le Dieu de bonté.

Puis au bourreau :

— Et vous, mon ami, ajouta-t-il, faites votre devoir.

À peine Favras avait-il dit ces paroles, que le bourreau le poussa et que le corps de balança dans le vide.

Cependant, la foule ne bougeait pas, quoique le supplice fût terminé.

C'était un dernier grand hommage rendu au courage de cet homme.

La foule, le voyant en effet si calme, si résigné, n'avait pu croire qu'il était question d'une pendaison véritable ; elle disait tout bas qu'il avait été pendu avec un collier de fer, qu'on avait attendu les ténèbres pour tromper le peuple, et qu'on enlèverait le faux cadavre pendant la nuit.

Le bourreau fut obligé de prendre une torche et de l'approcher du visage du supplicié pour que le peuple fût convaincu ; encore beaucoup s'en allèrent-ils en secouant la tête, et ai-je, longtemps encore après, entendu dire à mon portier, qui avait assisté à l'exé-

cution, que dépendu pendant la nuit et rappelé à la vie, M. de Favras était passé en pays étranger.

Quant à Monsieur, il ne s'inquiéta pas plus de cette mort que s'il n'y était pour rien.

La marquise de Favras sortit de prison le lendemain de la mort de son mari, et fut reçue quelque temps après par la reine.

En tout cas, comme je l'ai dit, le supplice de Favras avait produit un grand effet sur tout le monde en général, et sur moi en particulier.

Voilà pourquoi, le 22 février 1791, je ne crus pas plus aux protestations de Monsieur, qu'un an auparavant je n'avais cru à ses dénégations.

Dans son compliment d'ouverture du 12 avril 1790, la Comédie-Française avait fait au public une promesse qu'elle ne se trouva point en mesure de tenir ; cette promesse, c'était de s'occuper des moyens de procurer à la classe pauvre, par la création de nouvelles places dans la salle, la facilité de jouir des plaisirs du spectacle de la Comédie-Française, réservés jusque-là à la seule aristocratie ou à peu près ; mais, comme l'argent manquait pour faire une nouvelle distribution dans la salle, le prix de certains billets fut réduit, ce qui revint à peu près au même.

Ainsi, à partir du 27 mars 1791, le parterre ne coûta plus que trente-six sous, et la galerie que trois livres au lieu de quatre livres 16 sous.

Cependant, la Comédie s'écartait peu à peu de ses anciens errements pour se jeter dans un drame larmoyant et sans poésie que je voyais s'établir à grand'peine. Je poussais de mes vœux les essais de Ducis, qui tout incomplets et tout amoindris qu'ils nous montraient Shakespeare, ne nous en montraient pas moins l'ombre, si ce n'est le corps, du géant ; mais il m'était impossible de rien voir par exemple dans la *Chute du despotisme*, dans le *Comte de Comminges* et dans les autres pièces de même nature que le Théâtre-Français représentait depuis quelque temps.

Cependant, on joua le 29 mars une pièce de la même famille, mais d'une valeur supérieure : je veux parler des *Victimes cloîtrées* de Monvel.

Ce ne fut point un succès, ce fut un triomphe ; ce ne fut pas une mode, ce fut une rage, chacun voulut avoir vu les *Victimes cloîtrées*, très bien jouées d'ailleurs par Naudet, Saint-Phal, d'Azincourt et mademoiselle Contat, admirablement jouées par Fleury.

Monvel, demandé à grands cris, fut obligé de reparaitre.

Un incident étrange contribua à augmenter le délire de cette première représentation.

Au moment où le père Laurent, accusé de l'assassinat d'Eugénie, ne répond à l'accusation qu'en faisant arrêter Dorval par les religieux, un murmure d'horreur s'éleva dans la salle, et, au milieu de ce murmure, une voix éclata, criant : « Exterminez ce coquin-là ! »

À cette apostrophe, qui dépassait les bornes de l'enthousiasme, chacun se retourna du côté du spectateur qui venait de donner au parterre ce conseil peu fraternel ; on vit alors un homme qui, l'œil hagard, le visage décomposé, tendait ses points crispés vers la salle et, ne pouvant plus parler, menaçait encore l'acteur du geste.

Cet homme finit par s'évanouir.

Lorsqu'il fut revenu à lui, il raconta qu'il avait été moine, que, comme Dorval, il avait été jeté dans un cachot, et que, dans le père Laurent, il avait cru reconnaître le supérieur de son couvent.

L'émotion avait été si profonde qu'il avait commencé par crier : « Exterminez ce coquin-là ! » et qu'il avait fini par s'évanouir.

L'homme était-il un comédien aussi habile que ceux qui jouaient la pièce, et qui, placé là par Monvel, devait concourir au succès sur sa réplique, et à un moment donné ? ou bien était-ce véritablement une victime du despotisme monacal ? c'est ce que personne n'a jamais su.

Le 10 avril 1791, le Théâtre National fit sa clôture par une représentation au profit des pauvres.

Elle était composée du *Père de famille* et des *Folies amoureuses*.

Cette clôture était impatiemment attendue, par moi surtout, vu qu'il ne s'agissait rien moins que de faire un coup d'état dramatique en brisant le vieux faisceau des comédiens français, et en établissant au théâtre de la Nation une concurrence d'autant plus redoutable, que ceux qui allaient lui faire cette concurrence sortaient de leur propre sein.

Nous allons jeter un coup-d'œil rapide sur cette grande question que j'ai vu poser de nos jours encore, c'est-à-dire, la concurrence est-elle utile à l'art dramatique, et l'art dramatique a-t-il besoin d'un second Théâtre-Français ?

Chapitre XVII

RUPTURE À LA COMÉDIE-FRANÇAISE. – LE THÉÂTRE DE LA NATION ET LE THÉÂTRE DE LA RUE DE RICHELIEU. – INTÉRÊT QU’AVAIT TALMA À CETTE RUPTURE. – COMPOSITION DE LA NOUVELLE TROUPE. – *HENRI VIII*. – ARNAULT ET DANTON. – APOTHÉOSE DE VOLTAIRE. – DÉTAILS SUR SA MORT. – FUIITE DE MESDAMES. – PRESENTIMENTS DE LA REINE. – TALMA DE GARDE AUX TUILERIES.

Je dis que je désirais personnellement une rupture entre les deux partis qui séparaient la Comédie-Française en deux camps, et l’on comprendra facilement pourquoi.

D’abord, hâtons-nous de dire que ces deux partis n’étaient point littéraires, mais politiques ; ces deux partis étaient le parti patriotique et le parti monarchien.

On a vu par mes actes dans le passé que j’appartenais corps et âme au parti patriote.

Dans tous les cas, je subissais la peine de mon opposition, je n’ose pas dire de mes succès.

Depuis *Charles IX*, je n’avais créé aucun rôle important ; relégué dans les emplois inférieurs, je n’avais dû la bonne fortune qui m’était arrivée de représenter le héros de la Saint-Barthélemy, qu’au refus que Saint-Phal avait fait de le jouer lui-même. Puis, ce rôle joué, j’étais retombé dans les confidents.

On l’a vu, puisque, dans la tragédie de Brutus, je représentais le rôle de Proculus, qui n’a pas vingt vers à dire.

Il est vrai que les succès de costume que j’avais eus m’avaient mis aussi mal dans l’esprit de mes camarades que si j’eusse eu un succès dramatique.

Je ne pouvais donc plus guère compter, au Théâtre-Français, que sur des accidents pareils à celui de *Charles IX*, et de pareils accidents sont rares.

Tandis qu'au contraire, si la Comédie-Française se séparait et formait deux théâtres, je me trouvais naturellement chef d'emploi dans l'une des deux troupes.

Les auteurs, dans cette circonstance, devaient nous donner, et nous donnèrent, un vigoureux coup de main ; ils étaient en général assez mal traités par la Comédie-Française qui, se sentant seule maîtresse de l'art, faisait de l'autocratie tout à son aise.

Ils poussèrent donc à l'établissement d'un nouveau théâtre.

Mais ce théâtre, où l'établir ?

Celui du Palais-Royal, c'est-à-dire celui-là même qui sert de local aujourd'hui à la Comédie-Française, après avoir été consacré d'abord à des farces de bas comique, après avoir vu les arlequinades de ce pauvre Bordier qui, dans *Arlequin, empereur de la Lune*, disait avec un comique si parfait : « Vous verrez que je finirai par être pendu, » et qui finit effectivement par être pendu, non pas comme empereur de la lune, mais comme affameur de la population parisienne, le théâtre du Palais-Royal avait, depuis quelque temps, vu grandir son génie et se former des sujets ; aussi il avait joué quelques jolies petites pièces à intrigue, telles que *Guerre ouverte*, *la Nuit aux aventures*, les *Intrigants* ; quelques comédies, telles que le *Pessimiste* et les *Menechmes grecs* ; enfin, quelques drames, tels que *Charles et Caroline*, *Calas*, etc. On y jouait même depuis quelque temps des pièces du grand répertoire avec un ensemble on ne peut plus satisfaisant, de sorte qu'il n'y avait pas à hésiter, en cas d'émigration, sur le champ d'asile où nous devions transporter nos foyers.

Sur ces entrefaites, MM. Gaillard et Dorfeuille, directeurs du théâtre du Palais-Royal, vinrent offrir aux artistes d'entrer en arrangement avec eux.

Comme c'était moi qui avais le plus à gagner à une séparation, ce fut à moi qu'ils s'adressèrent.

J'étais sûr de Dugazon et de Grandmesnil ; j'étais sûr de Monvel qui, depuis longtemps, avait quitté la Comédie-Française, et qui ne

demandait pas mieux que de prendre un engagement avec nous. J'étais sûr de Chénier, qui venait d'achever sa tragédie de *Henri VIII*, et qui la tenait à notre disposition ; j'étais sûr, enfin, de madame Vestris et de mademoiselle Desgarcins ; avec une telle armée et de semblables munitions, nous pouvions lutter dans la tragédie, surtout contre la vieille Comédie-Française. Je déterminai donc mes camarades à accepter les offres de Gaillard et Dorfeuille. Nous traitâmes avec eux, nous fîmes signifier au théâtre de la Nation notre séparation irrévocable, et nous mîmes immédiatement *Henri VIII* à l'étude.

Le 27 avril, nous ouvrîmes sous le titre de Théâtre-Français.

Le théâtre de la Nation n'ouvrait que le 2 mai ; nous étions donc sûrs que l'intérêt ne serait point partagé, et que, pendant huit ou dix jours au moins, c'est-à-dire dans un espace de temps suffisant pour fonder notre succès, nous aurions accaparé tout ce qu'il y avait d'amateurs littéraires à Paris.

Tout le monde connaît l'*Henri VIII* de Chénier. Je n'en ferai donc pas l'analyse ; je me bornerai à en constater le succès, et à en faire connaître la distribution.

Desrosiers jouait Crammer ; un débutant, qui donnait d'heureuses espérances, nommé Nouville, joua Norris ; madame Vestris jouait Anne de Boulen ; mademoiselle Desgarcins, lady Seymour, et moi, Henri VIII.

Une bonne portion de la pièce reposait sur moi, comme on peut le voir.

Le succès faillit en être compromis par une malheureuse enfant qui remplissait le rôle de la jeune Élisabeth, et qui nous avait caché un affreux blaisement qu'elle ne développa qu'à la représentation.

De *Proculus* à *Henri VIII*, le saut était large. Je me contenterai de dire que le succès de la pièce fut contesté, mais que le mien ne le fut pas.

Au reste, voici ce que dirent Étienne et Martinville de cette représentation dans leur *Histoire du Théâtre-Français* :

« Une marche simple, mais conduite avec art. – Un grand intérêt, bien annoncé, bien soutenu. – Les caractères donnés par l’histoire bien conservés. – La sombre et farouche politique du Néron anglais, peinte avec énergie, développée d’une manière savante. – Le contraste si touchant de deux reines rivales sans se haïr, dont l’une va monter sur l’échafaud et l’autre sur le trône. Un style noble, harmonieux, toujours de bon goût. – De beaux vers, et surtout de ces vers qui partent de l’âme et qui savent si bien en trouver le chemin ; valurent à cette pièce un grand succès pendant les premier, troisième et cinquième actes. Il fallait qu’elle eût un vrai mérite pour lutter contre les intentions hostiles et les intérêts compliqués qui avaient amené à la représentation beaucoup d’ennemis de l’auteur et du nouveau théâtre.

» Il faut convenir pourtant qu’on avait eu la maladresse de faire la part de l’envie. Le quatrième acte est froid, monotone et languissant, aussi fut-il impitoyablement sifflé. Le rôle de la jeune Élisabeth fut rempli par un enfant qui, loin de donner à son rôle l’accent naïf et touchant de son âge, y mit une niaiserie comique.

» La partie des spectateurs mal disposée ne laissait rien échapper, et les applaudissements de l’autre portion du public ne balancèrent qu’avec peine les marques de défaveur prodiguées à plusieurs endroits de la tragédie.

» Enfin, malgré les beautés de l’ouvrage, nous croyons qu’il eût éprouvé un désastre complet sans le talent distingué qu’y déployèrent les acteurs, et surtout Talma dans le rôle de Henri VIII. On s’étonna de trouver un tragédien si jeune, qui naguère était réduit à jouer Proculus dans *Brutus*, capable de combinaisons aussi profondes, de détails aussi savants, en un mot, d’un jeu aussi consommé que celui qu’il offrit aux spectateurs désintéressés. »

Une faute de nos directeurs faillit compromettre le succès de notre ouverture. Au lieu de soutenir la tragédie par une comédie où eussent joué Dugazon et Grandmesnil, ils remontèrent l’*Épreuve nouvelle* de Marivaux, pièce qui non-seulement fut sans aucune

influence sur le public, mais qui, jouée par la seconde troupe, ne parvint pas au tiers de sa représentation.

La toile tomba au milieu des cris du parterre, qui demandait Ricco, espèce de farce que nous avons délogée en venant nous installer rue de Richelieu, et dans laquelle Beaulieu était on ne peut plus comique.

Le 30 avril, nous prîmes une revanche solennelle avec le *Cid*. Monvel remplit le rôle de don Diego, mademoiselle Desgarcins, celui de Chimène, et moi, celui du Cid.

De son côté, notre rival, que l'on appelait tantôt le théâtre de la Nation, tantôt le théâtre du faubourg Saint-Germain, rouvrit le 2 mai par *Iphigénie en Aulide* et l'*École des maris*.

C'est au 19 mai suivant qu'il faut reporter la première représentation de *Marius à Minturnes* d'Arnault, dont j'ai annoncé le succès en annonçant sa réception.

Arnault était tout jeune à cette époque, et le grand succès qu'il avait obtenu l'avait rendu très fier. Il me raconta lui-même que, quelques jours après la représentation de sa tragédie, étant au balcon d'un autre théâtre, et parlant très haut pendant la représentation, ce qui empêchait ses voisins de suivre la pièce, un de ses voisins se pencha vers lui et, lui touchant l'épaule :

— Monsieur Arnault, lui dit-il, laissez-nous donc écouter comme si l'on jouait *Marius à Minturnes*.

Ce voisin, qu'Arnault ne connaissait pas et dont il fit la connaissance à cette soirée, était Danton.

J'eus le plaisir d'entendre, à la suite du succès de *Marius*, reprocher à nos rivaux d'outre-scène la mesquinerie de leurs décors et le peu d'exactitude de leurs costumes. Ce goût du costume, cette vérité dans la reproduction d'un personnage antique, c'était à moi qu'on les devait. Bientôt j'eus une preuve incontestable de la sympathie du public pour cette réforme apportée par moi dans la toge, le manteau et la coiffure. Nous remontâmes le Brutus, dans lequel Monvel jouait Brutus, et moi, Titus. Je m'étais fait couper les che-

veux sur le modèle d'un buste romain ; cette nouveauté produisit un si grand effet que, huit jours après, tous les jeunes gens avaient les cheveux coupés courts et que, de cette soirée, date la mode de se coiffer à la Titus. Au reste, nous avions, rue de Richelieu, un sujet précieux comme dessinateur de costumes : c'était un de nos camarades, nommé Boucher, qui ne manquait pas de talent comme peintre, et avec lequel je passais des journées entières à la Bibliothèque. Comme nous n'avions pas un répertoire bien nombreux, nous ne pouvions nous soutenir qu'à grands coups de pièces nouvelles ou de reprises ; nous montâmes donc aussitôt la reprise de *Brutus*, l'*Intrigue épistolaire* de Fabre d'Églantine, où je jouai le rôle comique de Cléry, et où Dugazon fut merveilleux dans Fougère, les autres rôles étant joués par Grandmesnil, Michau et mademoiselle Lange.

Après l'*Intrigue épistolaire* de Fabre d'Églantine, vint le *Jean sans terre* de Ducis, à qui nous devons déjà *Hamlet*, *Macbeth* et le *Roi Lear*.

Je jouai le rôle du roi Jean, rôle atroce, sans nuances, et qui me donna beaucoup plus de peine à créer qu'il ne me rapporta de renommée.

La translation des cendres de Voltaire au Panthéon nous fut une occasion de remettre au théâtre les *Muses rivales* de la Harpe ; mais qu'on me permette pour le moment de laisser les *Muses rivales* au théâtre Richelieu, et de suivre au Panthéon le char de Voltaire.

J'avais, comme on le pense bien, suivi au même temple le corps de mon illustre locataire, dont j'ai consigné la mort dans le volume précédent. Ce qui m'avait le plus frappé, au milieu de toute cette pompe funèbre, c'était l'emploi, pour la première fois, d'un instrument chinois nommé le tamtam, et qui me produisit un grand effet par les vibrations inconnues qu'il éveilla en moi.

L'apothéose de Voltaire, votée par acclamations dans la séance du 12 mai 1791, fixée d'abord au 4 juillet, n'eut lieu que le 11.

J'avais vu, treize ans auparavant, quand j'étais au collège, couronner l'auteur d'*Irène*.

Un mois après cette espèce de triomphe rendu par Paris tout entier à ce terrible lutteur qui avait empli son siècle du bruit qu'il avait fait, l'abbé Gauthier refusait la sépulture à son cadavre.

Il est vrai que Voltaire était à peu près mort comme il avait vécu, c'est-à-dire dans une grande impénitence.

Quelques jours après cette représentation d'*Irène*, dont j'ai parlé, Voltaire avait été à l'Académie et avait proposé un travail sur la langue : ce travail, qui n'était autre chose que le *Dictionnaire de l'Académie*, consistait à consacrer, d'une manière invariable et par des exemples tirés des meilleurs auteurs classiques, la valeur et l'acceptation de chaque mot français.

Chaque académicien devait être chargé d'une lettre : Voltaire s'était chargé de la lettre A.

Voltaire avait quatre-vingt-quatre ans et ne travaillait plus qu'à force de café. Un excès qu'il fit en ce genre, à propos du nouveau travail dont il venait de se charger, lui ôta presque entièrement le sommeil : une dose d'opium, à laquelle il eut recours pour combattre cette insomnie, le lui ôta tout à fait.

À l'âge de Voltaire, l'absence de sommeil était chose mortelle. Il tomba dans un assoupissement complet et continu, ne parlant plus, n'entendant plus, ou du moins, ne paraissant plus entendre.

Ce fut alors que Tersac, son curé, et l'abbé Gauthier, qui s'intitulait son confesseur, se présentèrent chez lui et furent admis à son chevet. On comprend bien que le confesseur de Voltaire exerçait une véritable sinécure.

Le curé Tersac s'approcha de son lit, et, comme on présumait que Voltaire, qui ne parlait plus, n'entendait plus, on le laissa faire.

— Mon cher fils, demanda le curé, croyez-vous à la divinité de Jésus-Christ ?

Voltaire ne répondit pas.

Alors M. de Villeveille, ami de Voltaire, sommé par le curé Tersac de répéter cette questions au moribond, la lui cria à l'oreille :

— Qui me demande cela ? fit Voltaire.

— L'abbé Gauthier, votre confesseur, répondit M. de Villeveille, qui croyait déjà parler à un trépassé, et à qui la demande du mourant avait causé l'étonnement le plus profond.

— Ah ! l'abbé Gauthier mon confesseur, répéta Voltaire, faites-lui mes compliments ; et qui est avec lui ?

— M. Tersac, votre curé.

À ces mots, Voltaire rassemble ses forces, se soulève à demi, tend la main à l'abbé Tersac, l'embrasse et lui dit :

— Honneur à mon curé.

Ces quatre mots furent dits d'un ton qui signifiait : « Faites-moi l'amitié de me laisser tranquille. »

Mais le curé n'était pas venu pour se rebuter si facilement.

— Monsieur, répéta-t-il, reconnaissez-vous la divinité de Jésus-Christ ?

Le curé était mal tombé ; Voltaire avait bien consenti à se réconcilier avec Dieu, comme le constate la chapelle de Ferney, mais rien au monde n'avait pu le déterminer à se réconcilier avec le Christ.

Aussi, à cette demande assez indiscrete adressée à un homme qui toute sa vie n'avait désigné le Christ que sous le nom de l'infâme, Voltaire, moribond, la main ouverte, le bras tendu, s'écria-t-il :

— Monsieur, laissez-moi mourir en paix.

Puis, comme le curé revenait à la charge, Voltaire lui allonge un coup de poing de toute sa force et retombe en disant :

— Au nom de Dieu, ne me parlez jamais de cet homme-là.

Ce furent ses dernières paroles.

Le curé Tersac eût peut-être pardonné à Voltaire d'être mort sans confession et n'eût rien dit, mais il ne pardonna pas le coup de poing.

Il se retira, cria sur les toits que Voltaire était mort en philoso-

phe, déclarant qu'il ne l'enterrerait pas, et que s'il était forcé de l'enterrer par ordre supérieur, il le ferait exhumer pendant une belle nuit, et jeter à la voirie.

Or, la prudence des parents de Voltaire résolut de ne pas mettre au défi l'abbé Tersac : on embauma le corps, on le fit sortir à la dérobee de Paris, et on le porta à trente lieues de là, à Selliers, dont son neveu Mignot était abbé.

Ce fut à Selliers que l'apothéose du 11 juillet alla le chercher.

Les reliques du grand homme étaient arrivées la veille de la cérémonie, et elles avaient passé la nuit dans un bosquet de lauriers et de roses, sur la place où avait été la Bastille.

Malheureusement, l'Assemblée nationale, qui avait décrété l'apothéose, n'avait pas pu décréter le soleil : dès le point du jour, une pluie diluvienne avait inondé les rues de la capitale, et malgré l'espoir d'un plus beau temps, continua de les inonder.

On attendit ainsi jusqu'à deux heures de l'après-midi ; on eût dit que le ciel gardait rancune au Titan qui lui avait fait la guerre pendant près d'un siècle.

Cependant, vers deux heures, les nuages s'étant un peu entr'ouverts, la procession put se mettre en route.

Elle se composait d'abord, et au premier rang, d'une compagnie de sapeurs de la garde nationale.

Après les sapeurs, venaient les membres de différents clubs.

Les ouvriers, en habit de travail.

Les forts de la Halle, confondus avec les patriotes des faubourgs, qu'on appelait les bonnets de laine, ces derniers ayant une annière portée par une femme.

Les plis de cette bannière se mêlaient à ceux d'un drapeau pris à la Bastille et porté par un homme du faubourg.

Puis venaient des Grecs et des Romains qui, comme moi, avaient répudié toutes les superfluités de la toilette, et qui portaient sur leurs épaules un brancard tout chargé de vieilles armures trouvées à la Bastille ; et, au milieu de ces armures, une pierre sur laquelle

la vieille forteresse était sculptée en relief.

Puis, enfin, s'avancait le char.

Ce char, qui était la pièce principale du cortège, avait une forme à peu près antique, et était traîné par douze chevaux blancs.

Sur ce char, un lit de parade qui atteignait le second étage des maisons supportait l'effigie de Voltaire en cire colorée ; cette effigie était couronnée de lauriers et nue jusqu'à la ceinture. Fouetté par la pluie qui ne cessait de tomber, cette figure perdait son vermillon et passait du masque ridicule de la vie au masque hideux de la mort. Ce char était entouré de tous les personnages des tragédies de Voltaire, barbouillés de vermillon comme la statue, et aussi maltraités qu'elle par la pluie ; il en résulta que l'Assemblée nationale avait atteint un but tout contraire à ce qu'elle s'était proposé : elle avait décrété une solennité imposante, la pluie en avait fait une sale et grotesque mascarade qui eût certainement fait bondir Voltaire de son char de triomphe, si Dieu eût permis que ses yeux, fermés pour jamais, se rouvrissent un seul instant.

J'ai oublié de mentionner, derrière le char, une douzaine d'hommes de lettres et une vingtaine d'académiciens.

Le cortège fit une pose devant le théâtre de l'Opéra. Le théâtre de l'Opéra était alors à la Porte-Saint-Martin ; on y exécuta une cantate en l'honneur de Voltaire ; puis le char continua son chemin par les boulevards, prit la rue Royale, traversa la place Louis XV, remonta le quai des Tuileries et alla faire une seconde halte devant le pavillon de Flore.

On dit que, derrière une jalousie abaissée, se tenaient la reine et le roi ; si cela est vrai, ils furent cruellement punis de leur curiosité car les cris : « À bas madame Vêto ! à la lanterne madame Vêto ! » retentirent de tous côtés, et furent accompagnés d'une grêle de pierres lancées dans la jalousie.

Après cette station de dix minutes à peu près, le cortège se remit en marche, traversa le pont et alla s'arrêter de nouveau devant une espèce de reposoir adossé à la maison même où Voltaire avait

rendu le dernier soupir. Ce reposoir était surchargé de lauriers et de fleurs, et, sur les gradins par lesquels on y montait, se tenaient debout, vêtues à la grecque, une trentaine de femmes jetant à bras-sées les lauriers et les roses.

Ce fut la dernière station, et, quoiqu'on l'abrégât autant que possible, ce ne fut que vers dix heures que le char arriva au Panthéon et que le cadavre de Voltaire put y prendre la place qui lui était réservée.

J'étais l'admirateur de Voltaire, j'étais l'ami de David, qui avait ordonné toute cette fête ; mais, en vérité, lorsque je vis ce qu'un accident aussi simple que la pluie avait fait d'une ordonnance destinée à inspirer la vénération et le respect, et qui n'inspirait qu'un sentiment pareil à celui qu'inspire une procession de carnaval, j'eusse souhaité du meilleur de mon cœur que le cadavre n'eût pas quitté Selliers, et que David n'eût point perdu son temps à dessiner une pareille parodie.

Nous avons dit qu'en passant devant les Tuileries, le peuple avait cruellement insulté le roi et la reine ; disons où en étaient, vis-à-vis l'un de l'autre, le roi, la reine et le peuple.

Cette riche postérité de Louis XV, qui s'était un instant composée de six princesses et de deux princes, avait, comme celle du roi Louis XIV, disparu presque entièrement sous la colère de Dieu.

Deux sœurs restaient seules, les deux tantes du roi : Mademoiselle Victoire et Madame Adélaïde.

C'étaient deux excellentes princesses, fort aimées, qui habitaient le château de Bellevue que Louis XV leur avait donné après l'avoir racheté à madame de Pompadour. Bellevue ne tarda point à devenir leur résidence privilégiée ; elles y restaient six mois de l'année, et y tenaient leur cour.

Cependant, comme de jour en jour les périls devenaient plus nombreux pour le roi et pour la reine, Mesdames crurent qu'il était de leur devoir d'en aller demander leur part : elles quittèrent donc Bellevue et vinrent à Versailles, où elles restèrent trois mois ; mais

bientôt arrivèrent les événements d'octobre, la reine faillit être assassinée dans la soirée du 6. Le roi et la reine furent ramenés à Paris, précédés des têtes de MM. Miomandre et Varicourt, que Jourdan Coupe-Tête et le patriote Desnos portaient chacun au bout d'une pique ; et Mesdames retournèrent à Bellevue.

Depuis ce moment, personne n'avait songé à elles, et elles étaient demeurées fort tranquilles dans cette résidence ; la garde nationale y faisait près d'elles le service de gardes-du-corps, et une table était servie au château, à laquelle les officiers et même les simples gardes nationaux venaient s'asseoir sans distinction.

Les choses en étaient à ce point, lorsque l'Assemblée nationale, terminant la Constitution civile du clergé, enjoignit aux ecclésiastiques en exercice de prêter publiquement le serment de la maintenir de tout leur pouvoir. Les contrevenants étaient censés renoncer à leurs offices et devaient être remplacés aussitôt, puis enfin poursuivis au cas où on les surprendrait exerçant leurs anciennes fonctions.

Cette décision eut lieu le 27 novembre 1790.

Mesdames avaient une chapelle au château de Bellevue, et y entendaient la messe.

Fallait-il entendre la messe de la bouche d'un prêtre assermenté, ce qui mettait à leur avis leur conscience en périle ? Fallait-il l'entendre de la bouche d'un prêtre non assermenté, ce qui mettait leur vie en danger ?

Dans cette alternative, Mesdames avaient résolu de quitter la France, et, le 31 décembre 1790, elles avaient prévenu le roi de leur résolution ; cette résolution, le roi l'avait approuvée, et le jour de leur départ avait été fixé au 28 février d'abord, puis au 29.

Le 29 au soir, les préparatifs du départ des Mesdames étaient faits avec un tel mystère que personne, excepté les intimes, excepté ceux qui devaient accompagner les princesses, ne se doutait qu'il dût avoir lieu.

À neuf heures, comme d'habitude, le souper fut servi sur toutes

les tables.

Tout à coup, un homme à cheval, couvert de poussière, entre dans la cour et se précipite vers les appartements des princesses.

Cet homme, c'était M. le comte de Virieu, député de la noblesse du Dauphiné, le même qui, dans la nuit du 4 août, demandant la destruction des colombiers, avait dit qu'à l'exemple de Catulle, qui n'avait qu'un moineau, il venait offrir ce moineau à la nation.

En somme, M. Virieu, malgré l'offre de son moineau, était demeuré fort dévoué à Mesdames, et il accourait leur annoncer que les faubourgs de Paris, prévenus on ne sait comment de leur départ, étaient en marche sur Bellevue.

On comprend tout ce qu'une pareille nouvelle avait jeté de terreur dans la petite cour qui, pour plus grande sûreté, avait fait préparer les voitures à un quart de lieue du château de Bellevue, dans une dépendance de celui de Meudon. Ces voitures étaient sous la garde du chevalier de Narbonne, que l'on assurait tenu par les liens du sang les plus tendres à madame Adélaïde. À l'époque de sa naissance, une de ces histoires renouvelées de la cour, du régent et des amours des filles avec leur père, avait couru par la ville ; en somme, M. de Narbonne passait donc, à tort ou à raison, à tort probablement, pour le fils du roi Louis XV et de madame Adélaïde.

Un piqueur fut aussitôt expédié au chevalier de Narbonne pour l'inviter à envoyer à l'instant même les voitures.

Mais, sans doute, l'ordre n'était pas écrit de la main de madame Adélaïde, sans doute le chevalier craignait quelque surprise, car le piqueur revint, disant que le chevalier de Narbonne n'était pas à Meudon, et avait défendu que les voitures sortissent sans un ordre signé de sa main.

Madame Adélaïde récrivit, envoya un nouveau courrier, et accompagnée de madame Victoire, sa sœur, de madame la duchesse de Narbonne, sa dame d'honneur, du chevalier de Chatellux et de ses dames de compagnie, elle monta sur la terrasse pour voir ce

qui passait sur la route de Paris.

M. de Virieu ne s'était pas trompé : les faubourgs étaient en marche sur Bellevue ; on entendait au loin sur la route les cris de la multitude, et l'on voyait la réverbération des torches qui la guidaient.

Et cependant, le piqueur envoyé au chevalier de Narbonne ne revenait point, et du côté de Meudon, on avait beau prêter l'oreille, on n'entendait le bruit d'aucune voiture.

Dans ce moment d'angoisse, un homme apparut, pâle et haletant, couvert de boue : c'était M. le chevalier de Boisseuil, écuyer de madame Victoire.

M. de Boisseuil était du voyage et se rendait auprès de Mesdames, lorsqu'arrivé au Point-du-Jour, il avait rencontré toute cette multitude. Une vingtaine d'hommes, armés de piques et de sabres, avaient alors voulu le forcer de mettre pied à terre, mais lui avait piqué des deux et rendu la main ; son cheval s'était élancé, s'enfonçant, par la violence même de l'élan, le sabre d'un de ces hommes dans la poitrine ; cependant, il n'avait pu l'amener jusqu'à Bellevue ; mais, à la porte du château, il était tombé mort.

Il n'y avait pas une minute à perdre : la tête du cortège parisien avait atteint le pont de Sèvres ; la lumière des torches flottait déjà jusqu'au château de Bellevue. Les princesses résolurent de faire pour leurs voitures ce que Mahomet avait fait pour la montagne, et, puisque la montagne ne venait pas à elles, d'aller à la montagne. Elles partirent à pied pour Meudon ; elles se rendirent à la chapelle, firent une courte prière, et s'apprêtèrent à quitter Bellevue.

La grille du château était fermée ; le suisse était absent ; on fut obligé d'envoyer chercher un serrurier qui ouvrit la grille avec un rossignol.

Mesdames purent donc sortir.

À deux cents pas de la grille, elles trouvèrent leurs voitures, que le chevalier de Narbonne leur amenait.

En même temps que Mesdames sortaient par la grille de Meudon, la tête de la colonne heurtait la grille de Sèvres.

La grille tint bon pendant quelques minutes ; c'était assez pour que Mesdames fussent hors de danger.

La bande faubourienne était conduite par la fameuse Théroigne de Méricourt et par Jeanne Leduc, son aide-de-camp.

Il va sans dire que le souper servi pour Mesdames et pour leur maison fut avalé en un instant, et que l'argenterie, le linge et les accessoires disparurent. Enfin, vers une heure du matin, Théroigne faisait la motion de mettre le feu au château, motion qui était reçue avec bravos et applaudissements, lorsqu'un bataillon de grenadiers de la garde nationale de Versailles, commandé par M. de Villantroy, arriva au pas de charge, et fit évacuer le château.

Mesdames, comme on sait, parvinrent à sortir de France et à gagner Rome. De Rome, elles passèrent à Trieste, où elles moururent en 1799. Elles avaient été arrêtées à Moret et à Arnay-le-Duc.

Cette fuite produisit un double effet : elle excita Louis XVI et la reine à suivre l'exemple que venaient de donner mesdames Victoire et Adélaïde.

Et, d'un autre côté, elle redoubla la défiance de l'Assemblée nationale et du peuple, qui veilla plus activement que jamais sur les Tuileries.

Au reste, la reine, décidée à fuir, avait décidé le roi à la fuite. J'avais, sur tout ce qui se passait au château, de grands détails par Arnault qui, grâce à sa position près de Monsieur, était lui-même assez bien renseigné.

La reine n'aspirait plus qu'à une chose : à quitter la France. Elle voyait qu'elle était prisonnière, ou à peu près. Le lundi de la semaine sainte, le roi avait voulu aller à Saint-Cloud pour y faire ses dévotions, l'évêque de Clermont l'ayant engagé à s'abstenir de la communion pascale de l'église Saint-Germain-l'Auxerrois. Mais, au moment où le roi allait monter en voiture, le tocsin avait

sonné, et les deux augustes pénitents avaient été, sur l'invitation de M. de Lafayette, forcés de rentrer aux Tuileries.

Tous ces empêchements à sa volonté, si fière et si impérieuse, étaient odieux à la reine qui, alors repassant dans sa mémoire les différents pressentiments qu'elle avait eus, avait acquis la conviction que, si elle restait en France, il n'y avait plus de salut ni pour le roi ni pour elle ni pour ses enfants.

Ces pressentiments qui la tourmentaient étaient étranges.

Elle se rappelait qu'elle était née le 2 novembre 1755, jour du tremblement de terre de Lisbonne. Elle se rappelait qu'en entrant en France, la tapisserie de la chambre où, pour la première, fois elle s'était arrêtée, représentait le massacre des Innocents, et cela avec une telle vérité, qu'elle avait demandé à passer dans un autre appartement. Elle se rappelait que lorsque madame Lebrun avait fait son portrait, elle lui avait donné une pose pareille à celle de madame Henriette de France, femme de Charles I^{er}. Elle se rappelait que, lors du sacre de son mari, le roi lui avait dit, en portant la main à sa couronne : « Cette couronne me blesse. » Enfin, elle se rappelait qu'un soir, à sa toilette, étant éclairée par quatre bougies, la première s'éteignit d'elle-même, puis la seconde, puis la troisième ; alors elle avait dit : « Si la quatrième bougie s'éteint, ce sera un bien triste présage. » Et la quatrième bougie s'était éteinte.

Il n'y avait donc plus qu'à fuir, à quitter la France.

Je reçus, le 20 juin, un billet de garde pour le lendemain.

À huit heures du matin, je me rendis à mon poste ; l'ordre était pour les Tuileries.

Rien au monde ne m'a jamais été plus désagréable, à moi qui ai usé de tant de travestissements dans ma vie, et qui me suis toujours attaché à les porter avec une certaine élégance, que de me travestir en garde national. Aussi, toutes les fois que j'étais de garde, je trouvais quelque motif de ne point passer la nuit à mon poste ; un billet de spectacle est un moyen de corruption dont on ne comprend pas toute la portée, et mes sergents et sergents-majors étant

corrompus, je rentrais d'habitude chez moi à dix heures.

Lorsque nous montions la garde aux Tuileries, la désertion était plus difficile, et il me fallait une autorisation supérieure.

Le 21, je vins donc prendre mon poste aux Tuileries, bien décidé à faire tout mon possible pour rentrer chez moi comme d'habitude.

Le hasard me servit : M. de Lafayette passa dans la cour au moment où j'étais de faction ; il me connaissait, il vint à moi.

— Ah ! ah ! Titus, me dit-il, la hache des licteurs ne vous a donc pas corrigé, et voilà que vous montez la garde à la porte des rois.

— Hélas ! oui, répondis-je, malheureusement, ce n'est pas le tout que de la monter le jour, il faut encore la monter la nuit.

— À quelle heure êtes-vous de garde cette nuit ?

— De dix heures à minuit.

— Et où cela ?

— Au guichet de la rue de l'Échelle.

— Ah ! et vous voudriez bien être dispensé de vos deux heures de faction, n'est-ce pas ?

— Ma foi, oui ; j'étudie en ce moment-ci le rôle de Lassalle, dans le Calas de Chénier, et je vous avoue, mon général, que je n'ai pas trop de mes nuits et de mes jours pour me préparer à cette nouvelle bataille.

— Vous êtes toujours lié avec Danton ? me demanda le général.

— Oui, j'ai même rendez-vous avec lui ici ce soir.

— Ici ce soir, répéta le général ; et vous dites donc que vous avez besoin de tout votre temps pour étudier le rôle de Lassalle.

— Et tout mon temps ne sera pas de trop.

— De sorte que vous seriez enchanté d'être débarrassé de votre faction de nuit ?

— Je vous en serais on ne peut plus reconnaissant.

— Eh bien ! votre faction de jour achevée, retournez tranquillement rue Chantereine, et écrivez à votre ami Danton d'aller vous voir chez vous au lieu de venir vous voir ici.

Je remerciai le général et ne me le fis pas dire à deux fois.

La faction finie, je me sauvai ; je ne sais si, le soir, Danton vint ou ne vint pas, ma paresse habituelle pour écrire fit des siennes, et je ne lui donnai aucun avis.

J'étudiai, en effet, mon rôle de Lassalle une partie de la nuit.

Le lendemain, je fus réveillé par un tapage épouvantable.

Le roi avait quitté les Tuileries pendant la nuit, le roi était en fuite.

À six heures du matin, le général Lafayette avait eu connaissance de l'événement, et en avait averti à l'instant même l'Assemblée nationale et la municipalité.

De son côté, Monsieur, fidèle à sa promesse de ne pas quitter le roi, avait abandonné le Luxembourg ; il ne quittait pas le roi puisqu'il fuyait en même temps que le roi.

L'Assemblée expédia M. Romeuf, aide-de-camp du général Lafayette, à la poursuite du roi.

Le peuple avait été étourdi du coup, puis il s'était réveillé et s'était porté en masse à l'Hôtel-de-Ville, aux Tuileries et dans la cour du Manège.

Ce fut la rumeur de la rue qui me réveilla ; je m'habillai et je sortis.

Le peuple brisait tous les écussons sur lesquels il y avait des fleurs de lys. Des patrouilles parcouraient les rues avec des bannières portant cette inscription :

VIVRE LIBRE OU MOURIR !
LOUIS XVI, EN S'EXPATRIANT,
N'EXISTE PLUS POUR NOUS.

Dans la journée, tous les bustes de Louis XV et de Louis XVI disparurent, et le Palais-Royal perdit son nom pour s'appeler palais d'Orléans.

Quant à la section du Luxembourg, elle déchira le drapeau que lui avait donné Monsieur, et en fit des bourres de canon.

Le 23, on apprit que le roi avait été arrêté la veille à Varennes par les soins du maître de poste Drouet et d'un homme nommé Billaud.

Ce dernier, en mémoire de cette arrestation, ajouta Varennes à son nom et devint le Billaud-Varennes que vous savez.

Aussitôt, la nouvelle de l'arrestation du roi connue à Paris, l'Assemblée nationale nomma, pour le ramener aux Tuileries, trois commissaires.

Ces trois commissaires furent : MM. de Latour-Maubourg, Pétion et Barnave.

Le roi rentra le 25, à sept heures du soir, au milieu d'une foule immense. Trois gardes-du-corps étaient liés sur le siège de sa voiture ; Barnave, Latour-Maubourg et Pétion étaient dans la voiture avec le roi, la reine et le dauphin.

On lisait, affiché sur toutes les murailles :

QUICONQUE APPLAUDIRA LE ROI SERA BATTU ;
QUICONQUE L'INSULTERA SERA PENDU.

Le dauphin était assis sur les genoux de Barnave, et jouait avec ses boutons.

Sur les boutons il remarqua une devise et la lut.

VIVRE LIBRE OU MOURIR.

— Maman, dit-il, pourquoi donc ont-ils écrit cela partout, même sur ces boutons ?

La reine ne répondit pas ni Barnave non plus.

Arrivée au pavillon de l'Horloge, la voiture s'arrêta. Pétion en descendit le premier, Barnave ensuite, lequel présenta la main à la reine ; puis le roi descendit à son tour ; puis le dauphin et les princesses.

Quant aux trois gardes-du-corps, ils faillirent être mis en pièces par la populace. Protégés par la garde nationale, ils furent envoyés

à la prison de l'Abbaye.

Depuis, j'ai entendu dire bien souvent que le général Lafayette avait prêté les mains à la fuite du roi, et chaque fois que je l'entendis dire, je me rappelai le congé qu'il m'avait donné cette nuit-là après m'avoir demandé si j'étais toujours l'ami de Danton.

Chapitre XVIII

HISTOIRE DE LA GUILLOTINE.

Par une étrange coïncidence avec la fuite du roi, qui eut lieu le 21 juin, le 3 juin précédent ce décret avait été rendu par l'Assemblée constituante :

Les peines qui seront prononcées contre les accusés trouvés coupables par le jury sont : la peine de mort, la chaîne, la réclusion dans les maisons de force, la gêne, la détention, la déportation, la dégradation civique et le carcan.

La peine de mort consistera dans la simple privation de la vie, sans qu'il puisse jamais être exécuté aucune torture contre les condamnés.

La marque est abolie.

Tout condamné à mort aura la tête tranchée.

Une machine appelée guillotine, du nom de son inventeur le docteur en médecine Guillotin, sera le seul instrument de décollation.

Voici quelques renseignements assez curieux sur cet instrument de décollation nommé guillotine, comme disait le décret :

Le 17 avril 1792, vers sept heures du matin, par une petite pluie fine comme un crêpe, cinq ou six ouvriers charpentiers, sous la direction d'un maître, s'occupaient à dresser dans une cour de Bicêtre une machine d'une forme inconnue et étrange.

C'était une plate-forme en bois surmontée de deux poteaux de dix ou douze pieds de hauteur.

Ces deux poteaux avaient une rainure dans laquelle glissait, au moyen d'un ressort qui lui laissait toute liberté de se précipiter de son propre poids multiplié par un poids étranger, une espèce de

couperet en forme de croissant.

Une fenêtre ronde était pratiquée entre les deux poteaux ; les deux battants de cette fenêtre, par lesquels un homme pouvait passer la tête, se rejoignaient de façon à lui prendre le cou comme dans un collier.

Une bascule était établie de façon à se redresser tout à coup et à se présenter horizontalement à la hauteur de cette petite fenêtre.

Aux premiers coups de marteau qu'ils avaient entendus, les prisonniers s'étaient éveillés : on a le sommeil léger en prison. Puis, avec la curiosité inquiète particulière aux captifs, ils s'étaient cramponnés à leurs grilles pour voir quel événement allait se passer dans la cour.

On voyait donc quelques têtes pâles et curieuses appuyées aux barreaux des fenêtres.

Puis, peu à peu, quelques personnes, curieuses aussi, entraient dans cette cour et se rangeaient autour de la machine inconnue.

C'étaient les employés supérieurs de la maison. Puis le docteur Philippe Pinel, puis le célèbre Cabanis entre les bras duquel Mirabeau était mort il y avait quinze jours.

Chacun demandait des explications au maître charpentier qui dirigeait ce travail et qui s'appelait Guidon.

Et maître Guidon expliquait de son mieux les vertus de sa machine, pour laquelle il paraissait avoir une prédilection toute particulière, et qu'il appelait en riant sa demoiselle, attendu, ajoutait-il, qu'elle était encore vierge.

Cependant, il était facile de voir que les renseignements n'étaient pas complets et qu'on attendait un autre démonstrateur que maître Guidon.

Ce fut en ce moment qu'un nouveau groupe de quatre personnes entra dans la cour. Ces quatre personnes étaient vêtues fort simplement et portaient des cheveux non poudrés.

Leur chef était un homme de cinquante à cinquante-cinq ans, de haute taille, à physionomie ouverte, au sourire bienveillant ; et

cependant, à la vue de cet homme, un grand frémissement courut parmi les prisonniers, dont quelques-uns se retirèrent vivement de la fenêtre où ils ne reparurent plus.

C'est que cet homme était Charles-Henri Sanson, bourreau de Paris, né le 15 février 1739, reçu à la fin d'août 1778, mais exerçant déjà depuis vingt ans sous la direction de son père.

Ses trois compagnons étaient ses deux frères et son fils.

Cette apparition de M. de Paris, comme on appelait autrefois l'exécuteur des hautes-œuvres, donnait une terrible signification à la machine inconnue qu'élevait le charpentier Guidon.

Sanson et sa famille formèrent un groupe à part qui ne se mêla point aux autres groupes.

Quelques minutes s'écoulèrent encore, pendant lesquelles les préparatifs s'achevèrent ; puis deux hommes apparurent à la grille, qui s'ouvrit devant eux.

L'un de ces deux hommes, âgé de soixante-dix ans et déjà pâle et souffrant de la maladie qui devait bientôt l'enlever à la science, était le bon docteur Louis, médecin par quartiers du roi.

L'autre était l'inventeur de la machine lui-même, le citoyen Joseph-Ignace Guillotin.

Tous deux s'approchèrent de la machine ; le docteur Louis lentement, Guillotin avec la vivacité qui faisait la partie saillante de son caractère.

Le citoyen Joseph-Ignace Guillotin parut enchanté de la façon dont sa pensée avait été traduite, et demanda le prix que devait coûter cette machine.

Guidon répondit qu'il ne pouvait pas la livrer à moins de cinq mille cinq cents francs, à cause de la répugnance que les ouvriers avaient à exécuter ces espèces de travaux.

Mais alors, un homme s'approcha qui dit qu'un ouvrier lui avait offert, il y avait huit jours, de confectionner la même machine pour six cents francs.

Comme on le voit, la guillotine était au rabais ; une guillotine

pour six cents francs, c'était pour rien et c'eût été pécher que de s'en priver.

Cet homme, qui avait trouvé une guillotine à quatre mille neuf cents francs de moins que maître Guidon ne voulait livrer la sienne, était le citoyen Giraud, architecte de la ville de Paris.

Il en était au plus fort de cette discussion pécunière avec maître Guidon, lorsque Guillotin s'écria avec la satisfaction d'un servant qui voit arriver l'heure du triomphe :

— Ah ! voilà ce que nous attendions.

Ce qu'attendaient ces messieurs, c'était, à la première vue, trois sacs contenant des objets d'une forme assez vague, longs et qui paraissaient lourds.

C'était, à la seconde vue, c'est-à-dire lorsque les sacs furent ouverts, trois cadavres envoyés par l'administration des hospices, et sur lesquels les expériences devaient être faites.

La curiosité redoubla parmi les spectateurs, et quelques-unes des fenêtres abandonnées par les prisonniers se repeuplèrent.

Sanson et ses aides s'emparèrent d'un de ces cadavres, et le couchèrent sur la bascule.

Il se fit un profond silence.

Au milieu de ce silence, on entendit le petit cri du ressort qui se détendait, le couperet descendit avec la rapidité de la foudre, et la tête, séparée du corps, roula de l'échafaud sur le pavé de la cour.

La guillotine pouvait être appelée madame : elle venait de perdre sa virginité.

Quelques battements de main se firent entendre. C'étaient les plus philanthropes de l'assemblée qui applaudissaient.

Un second essai fut tenté avec le même succès.

Mais, au troisième, le couperet y mit de l'hésitation, et il fallut achever de détacher la tête avec un couteau.

Malgré ce petit accident qui, ainsi qu'on va le voir, ne put bientôt plus se renouveler, grâce au perfectionnement que subit la machine, Cabanis, enchanté, fit son rapport, et Roedérier écrivit le

25 avril au général Lafayette de prendre des mesures pour que la foule ne dégradât pas la nouvelle machine.

De son côté, le capitaine de la gendarmerie nationale, curieux sans doute de voir sur une personne vivante une expérience tentée jusque-là sur des cadavres seulement, écrivit pour demander s'il n'y avait pas d'inconvénient à annoncer une exécution capitale pour le lundi suivant.

Pourquoi ne fût-ce qu'un an après le décret rendu que la machine, que le décret nationalisait, fut mise à l'œuvre ?

C'est que l'Assemblée avait voté d'enthousiasme sur le simple rapport de Guillotin, quand la machine n'existait encore qu'à l'état de projet, et sur cette simple phrase de son inventeur.

— Messieurs, avec ma machine, je vous fais sauter la tête, et vous ne souffrez pas.

Puis, voyant jusqu'à quel point l'Assemblée sympathisait avec son idée :

— C'est au point, Messieurs, ajouta-t-il, que si l'on ne s'attendait pas à mourir, ce supplice est si peu douloureux, que l'on croirait ressentir au cou une légère fraîcheur, et voilà tout.

Aussi un journal rendit-il, le même jour, compte de cette mémorable séance du 3 juin pendant laquelle cet instrument, qui faisait sauter la tête en un clin d'œil et sans que l'on ressentît autre chose qu'une légère fraîcheur au cou, avait été adopté.

Voici ce compte anacréontique :

Air : Paris est au roi.
Monsieur Guillotin,
Le grand médecin,
Que l'amour du prochain
Occupe sans fin,
S'avance soudain,
Prend la parole enfin,
Et d'un air bénin,
Il propose

Peu de chose
Qu'il expose
En peu de mots ;
Mais l'emphase
De sa phrase
Obtient les bravos,
De cinq ou six sots.

Air : En amour c'est au village.
Messieurs, dans votre sagesse,
Si vous avez décrété
Pour toute humaine faiblesse
La loi de l'égalité,
Pour peu qu'on daigne m'entendre,
On sera bien convaincu
Que s'il est cruel de pendre,
Il est dur d'être pendu.

Air de la Baronne.
Comment donc faire ?
Quand un honnête citoyen,
Dans un mouvement de colère,
Assassinera son prochain,
Comment donc faire ?

En rêvant à la sourdine,
Pour vous tirer d'embarras,
J'ai fait faire une machine
Qui met les têtes à bas.

Air : Quand la mer Rouge apparut.
C'est un coup que l'on reçoit
Avant qu'on s'en doute.
À peine on s'en aperçoit,
Car on n'y voit goutte.
Un certain ressort caché,
Tout à coup étant lâché,

Fait tomber, ber, ber
Fait sauter, ter, ter
Fait tomber,
Fait sauter,
Fait voler la tête,
C'est bien plus honnête.

Au reste, la guillotine n'était pas précisément une invention de M. Guillotin : il est difficile, si riche que soit une imagination, qu'elle découvre quelque chose de neuf en matière de supplice. On retrouvait quelque chose de pareil à la guillotine en Écosse, en Allemagne et surtout en Italie, où la mannaïa se perd dans la nuit des temps. Le maréchal de Montmorency lui-même avait été décapité à Toulouse avec une machine qui, si nous en croyons Puységur, avait de grandes ressemblances avec l'instrument adopté par l'Assemblée avec tant de philanthropique satisfaction.

« En ce pays-là, dit l'historien, on se sert d'une doloire qui est entre deux morceaux de bois, et, quand on a la tête posée sur le bloc, quelqu'un lâche la corde, et cela descend et sépare la tête du corps. »

Mais, jusque-là, comme on voit, la machine n'avait pas de nom ; Suleau, qui devait mourir au 10 août, assassiné par Théroigne de Méricourt, Suleau, rédacteur du *Journal des Apôtres*, dans une chanson sur l'air du Menuet d'Exaudet lui donna le nom de guillotine qui lui resta.

Voici cette chanson qui fera agréablement, nous l'espérons, le pendant de la première :

Guillotin,
Médecin
Politique,
Imagine un beau matin,
Que pendre est inhumain
Et peu patriotique.

Aussitôt
Il lui faut
Un supplice
Qui, sans corde ni poteau
Supprime du bourreau
L'office.
C'est en vain que l'on publie,
Que c'est par jalousie
D'un suppôt
Du tripot
D'Hippocrate
Qui d'occire impunément,
Même exclusivement
Le flatte,
Le Romain
Guillotiné,
Qui s'apprête,
Consulte gens du métier,
Barnave et Chapelier,
Même le coupe-tête ;
Et sa main,
Fait soudain
La machine
Qui simplement nous tuera,
Et que l'on nommera
Guillotine.

Nous avons vu comment, de cinq mille six cents soixante livres, demandées par Guidon, la machine était tombée à huit cent douze livres, prix pour lequel le citoyen Smith, charpentier à Strasbourg, offrait de la faire ; et comment encore l'architecte de Paris soumissionnait au nom d'un fabricant anonyme pour la somme de six cents francs.

Eh bien ! la guillotine devait encore éprouver l'humiliation de subir un nouveau rabais : Roedérier, dans un devis qu'il dressa le cinq juin 1792, estime que la machine, bien conditionnée, sera suf-

fisamment payée trois cent cinq livres, et le sac de peau destiné à recevoir la tête, vingt-cinq livres.

Ce qui mettait l'instrument complet à trois cent trente francs.

Mais aussi, vers la fin de juillet, la machine économique donna, grâce à cette économie, un assez triste spectacle, le cou d'un condamné ne fut qu'à moitié tranché par la chute du couteau, et il fut reconnu que, grâce au prix modique auquel la machine avait été évaluée, on n'avait pas pu garnir les rainures en cuivre, et que l'absence du métal avait rendu incomplète la chute du couperet.

Puis, nous l'avons dit, le couperet était taillé en croissant ; et, comme on va le voir, susceptible de perfectionnement.

Comment ce perfectionnement lui vint-il ? Écoutez, car c'est à la fois étrange, authentique et curieux.

Le docteur Louis était médecin par quartier du roi. Le roi était bon mécanicien, et s'inquiétait fort de toutes les inventions nouvelles. Il avait entendu parler de l'instrument du docteur Guillotin, mais ne l'avait jamais vu. Aussi, sachant que le docteur Louis n'était pas sans avoir participé aux essais qui avaient été faits sur la nature morte et la nature vivante, il l'interrogea sur la forme de la machine, et comme la simple description verbale ne la représentait pas suffisamment à sa pensée, il pria le docteur Louis de lui en donner une idée plus complète en lui faisant à la plume un dessin de la guillotine. Le docteur Louis dessinait un peu ; il s'empressa d'accéder au désir du roi, lequel suivait, avec toute la curiosité d'un amateur de mécanique, le croquis naissant sous la plume de son médecin.

Arrivé à la forme du couperet, le roi ne laissa point le docteur aller plus loin.

— La machine est bonne, dit-il, mais elle a un défaut ; de ce défaut sont nés les deux accidents qui sont déjà consignés dans son histoire. Le couperet, au lieu d'être aiguisé en croissant, devrait être de forme triangulaire, et taillé en biais comme une scie.

Et le roi, prenant la plume des mains du docteur Louis, fit lui-

même le dessin du couperet, dessin que le docteur s'empressa de communiquer à Guillotin qui, reconnaissant la valeur de l'observation, s'empressa d'accepter l'amélioration royale.

Neuf mois après, la tête de Louis XVI tombait sous l'instrument que lui-même avait dessiné.

Un an après l'essai de la terrible machine, l'amour-propre de l'inventeur devait être parfaitement satisfait, car, non-seulement l'instrument était un objet d'usage journalier, mais encore un bijou à la mode.

C'est difficile à croire, je le sais bien, mais c'est comme cela : la mode, cette déesse toute-puissante en France, s'était emparée de la guillotine ; elle en avait fait une chose de luxe, de caprice, de fantaisie ; elle en avait fait un joujou pour les enfants, un bijou pour les révolutionnaires pur-sang ; un amusement clandestin pour les aristocrates. J'ai vu, à un dîner, chez une des plus jolies femmes de Paris, une guillotine de dix-huit pouces de haut en acajou incrusté d'ivoire apportée au milieu d'un magnifique dessert : trois poupées furent apportées à l'effigie de Danton, de Marat et de Robespierre. Ces trois poupées vinrent l'une après l'autre demander l'heure au vasistas. L'heure de la justice leur répondit. Et les trois têtes tombèrent, et des trois corps décapités jaillit une liqueur rouge, qui n'était autre qu'une eau parfumée, de l'invention d'un des meilleurs distillateurs de Paris.

Chacun vint tremper son mouchoir dans le sang des exécutés, et tout fut dit.

Assez sur cette affreuse machine qui s'est trouvée je ne sais comment sous ma plume, et dont j'ai dit ce que j'avais cent fois entendu raconter à Cabanis.

Ajoutons cependant que le premier qui en fit l'essai fut un nommé Jacques-Nicolas Pelletier, condamné à mort comme voleur et assassin.

Il fut exécuté le 25 avril 1792.

Chapitre XIX

THÉÂTRE DE LA RÉPUBLIQUE, PATRIOTE ; LE THÉÂTRE DE LA NATION, RÉACTIONNAIRE. – LE ROI N’ALLAIT QU’À CE DERNIER. – IL ACCEPTE LA CONSTITUTION DE 91. – LA REINE APPLAUDIE À L’OPÉRA. – L’*HÉRITIÈRE* DE FABRE-D’ÉGLANTINE. – RETRAITE DE SAINVAL CADETTE. – RENTRÉE DE PRÉVILLE. – NOUS MONTONS *MÉLANIE*, NOS ADVERSAIRES MONTENT *DIDON*. – LE THÉÂTRE MONTANSIER. – LA JEUNE HÔTESSE, *CAÏUS GRACCHUS* DE CHÉNIER. – LE BONNET ROUGE S’INTRODUIT PAR LES AMIS DE LA CONSTITUTION. – ÉMEUTES DES BONNETS ROUGES. – LETTRE DE LA DUCHESSE DE BIRON. – L’ABOYEUR ET LES FRÈRES DE LA DUCHESSE DE BIRON. – MOT DE MADAME DE SÉVIGNÉ. – VOLTAIRE COIFFÉ DU BONNET ROUGE.

Cependant, nos deux théâtres marchaient concurremment, mais dans une voie différente : le théâtre de la rue Richelieu était composé de patriotes ardents, tandis que le théâtre du faubourg Saint-Germain était complètement réactionnaire. Il en résulta que, tandis que nous montions l’*Hôtellerie de Worms* et remontions *Charles IX*, le théâtre de la Nation montait *Virginie ou les Décemvirs* et remontait la *Partie de chasse de Henri IV*.

Cette représentation eut lieu le 5 septembre 1791, et amena des scènes plus violentes encore peut-être que celles auxquelles la représentation de *Charles IX* avait donné naissance un an auparavant. La pièce de Collé renfermait des allusions que les royalistes saisirent avec transport, mais que sifflèrent impitoyablement les patriotes.

La force armée fut forcée de s’en mêler, mais peut-être n’eût-elle pas réussi si une comédie n’était venue calmer l’exaspération excitée par une autre comédie. Je veux parler du *Conciliateur* de Démoustier qui, le 19 septembre 1791, obtint un énorme succès au théâtre de la Nation.

Le roi connaissait si bien la différence d’opinion des deux théâ-

tres, qu'il ne vint jamais chez nous, tandis que, plus d'une fois, on le vit au théâtre de la Nation ; au reste, depuis le retour de Varennes, il était prisonnier à peu près ; d'ailleurs, n'eût-il pas été prisonnier de par la force, je crois qu'il l'eût été de par sa volonté. Il était impossible que lui, la reine ou le dauphin se montrassent sans être insultés. Si c'était le roi qui se montrait, on lui chantait à l'instant même :

Lâche fuyard, nous t'enverrons
 Au royaume des taupes,
 Et joliment nous froterons
 Ton gros ventre et tes côtes,
 Et ta bedaine,
 Et ton bondon.
 La faribondaine,
 La faridonon.
 Nous te traiterons, gros Louis,
 Biribi,
 À la façon de barbari,
 Mon ami.

Si c'était la reine, on lui chantait :

Madam' Véto avait promis
 De fair' fusiller tout Paris.

Si c'était le dauphin on lui criait :

À bas le louveteau !

Il en résulta que le général Lafayette fit fermer le jardin des Tuileries.

Le roi crut qu'il apporterait une amélioration à cet état en consentant à accepter la constitution de 1791. En effet, à la suite de cette acceptation, il fit demander au théâtre de la Nation une repré-

sensation de la Gouvernante de La Chaussée.

Cette représentation eut lieu le 26 septembre. Le roi et la reine y assistèrent avec leurs enfants et madame Élisabeth, et leur présence y excita en effet un étrange enthousiasme, comparé à tout ce qui se passait quinze jours auparavant.

Le 28 décembre, la reine, de son côté, alla à l'Opéra, et y fut fort applaudie ; il est vrai que, trois jours après, un décret de l'Assemblée abolit la cérémonie du jour de l'an, et supprima les hommages que l'on rendait ce jour-là à la famille royale.

Les événements littéraires qui marchaient côte à côte avec les événements politiques étaient les représentations de l'*Héritière*, comédie de Fabre d'Églantine, qui n'obtint qu'un médiocre succès, et dans lequel je jouai un marquis des plus coquets.

À cette époque, mademoiselle Sainval cadette prit sa retraite. Son absence fit un vide au théâtre de la Nation qui, pour faire face à cette perte, obtint la rentrée de Préville, absent de la scène depuis plus de quinze ans. Il rentra donc le 26 novembre par la *Partie de chasse de Henri IV*, ce qui fut encore une occasion pour les royalistes d'applaudir, et pour les patriotes de siffler. Mais disons que les uns et les autres se réunirent pour faire un immense succès à l'artiste.

Il reprit successivement tous ces rôles du *Philosophe sans le savoir*, de la *Surprise de l'amour*, du *Mercure galant* et d'*Amphitrion*.

À notre tour, nous montâmes la *Mélanie* de la Harpe ; Desgarcins jouait Mélanie, et moi, Monval. Nous fîmes de notre mieux, je crois, l'un et l'autre, et cependant le chef-d'œuvre de M. de la Harpe, comme on l'appelait, n'eut qu'un succès très médiocre.

Le théâtre de la Nation, fidèle à son esprit réactionnaire, reprit alors la tragédie de *Didon*, où il savait que le public trouverait bon nombre d'allusions.

En effet, plusieurs vers furent couverts d'applaudissements, et

ceux-ci entre autres :

Les rois comme les Dieux sont au-dessus des lois.

 Du peuple et du soldat, la reine est adorée.

Il y eut plus : comme la guerre venait d'être déclarée avec l'empereur, il y eut des hommes qui eurent le courage d'applaudir cet hémistiche :

Si l'étranger l'emporte...

Tous ces délits à l'opinion publique amassaient sur le théâtre de la Nation un orage qu'on nous accusa d'avoir dirigé, nous autres comédiens du théâtre de la République. Mais la bonne foi générale et les témoignages de nos confrères nous lavèrent largement de cette accusation.

La fin de l'année fut marquée par l'avènement, au nombre des grands théâtres, du petit théâtre de mademoiselle Montansier, qui eut l'idée de faire jouer la comédie et la tragédie dans une bonbonnière où à peine jusque-là avait tenu le vaudeville. Il est vrai que, comme réunion d'artistes supérieurs, ce théâtre pouvait réclamer sa place au premier rang.

Il possédait en effet les deux sœurs Sainval, Grammont, qui venait comme mademoiselle Sainval cadette de quitter la Comédie-Française, de Fraisne, La Cave et mademoiselle Mars aînée, qui parfois venait aux répétitions conduisant par la main une petite fille qui devait bientôt débiter sous le nom de mademoiselle Mars cadette.

On représenta au théâtre Montansier le *Mutius Scaevola* de Durger et la *Mort d'Abel* d'un jeune homme nommé Chevalier.

L'année 1792 commença pour nous par la représentation d'une comédie ayant pour titre la *Jeune Hôtesse*, et dans laquelle made-

moiselle Candaille commença cette série de faux succès qui la firent pendant deux ans la rivale bien indigne de mademoiselle Contat.

Le 7 février, nous jouâmes le *Caius Gracchus* de Chénier. C'était un ouvrage médiocre, dans lequel on applaudit avec fureur cet hémistiche avec lequel Caius contient le peuple prêt à égorger le consul :

Des lois et non du sang.

Un an plus tard, à cet hémistiche, qui blessait sans doute les opinions politiques, je vis un membre de la Convention se lever aux galeries et crier : « Non, non. »

Du sang et non des lois.

Et je dois le dire avec tristesse, cet hémistiche ne fut pas moins applaudi que l'autre.

C'est au commencement de 1792, qu'il faut fixer l'introduction du bonnet rouge dans les modes révolutionnaires. Il fut d'abord porté aux environs de Paris, à Meudon je crois, par deux hommes que j'ai connus tous deux, dont l'un fut plus tard membre de la Convention et est mort, et dont l'autre vit encore aujourd'hui. C'était l'ancien bonnet phrygien dont les Romains avaient fait le bonnet de la liberté, et les Suisses le signe de l'indépendance.

Les Romains le portaient bleu, les Suisses brun ; nous lui rendîmes sa couleur primitive en le portant rouge.

Ceux qui virent dans l'apparition de ce bonnet un fâcheux symbole firent observer, non sans quelque raison, que, chez nous, le bonnet rouge n'était ni le bonnet phrygien ni le bonnet des Romains ni le bonnet des Suisses, mais purement et simplement le bonnet des galériens.

L'usage du bonnet rouge s'introduisit d'abord dans la société

des Amis de la Constitution ; le président, les secrétaires et les orateurs en portaient ; bientôt le député Grangeneuve se présenta lui-même à l'Assemblée coiffé du bonnet rouge. Enfin, cette mode étrange gagna les promenades et les spectacles, et vers le 15 ou 20 mai, il y eut au théâtre de la Nation une espèce d'émeute des bonnets rouges.

L'affiche portait : *Adélaïde Duguesclin* et la *Partie de chasse* ; c'était un spectacle demandé.

Nous avons déjà dit les tumultes habituels que causait la pièce de Collé. C'était bien pis, ou ce devait être bien pis, lorsqu'on jouait en même temps *Adélaïde Duguesclin*, où se trouvaient ces quatre vers assez peu de mise, on en conviendra, entre la fuite de Varennes et le 10 août.

Le pur sang des Capet est toujours adoré,
Tôt ou tard, il faudra que de ce tronc sacré
Les rameaux, séparés et courbés par l'orage,
Plus unis et plus beaux, soient notre unique ombrage.

Aussi, une douzaine de bonnets rouges qui passaient s'arrêtèrent-ils successivement devant l'affiche, et, se voyant réunis un certain nombre, entrèrent-ils dans la régie, non sans avoir préalablement déchiré les affiches, et prévinrent-ils Florence, le semainier perpétuel, qu'il eût à changer le spectacle pour le soir et à donner un spectacle patriotique aux lieux et place du spectacle réactionnaire annoncé.

Florence eut beau faire observer que ce spectacle était un spectacle demandé, que les artistes, n'étant pas prévenus et ne pouvant pas être prévenus du changement, ne se trouveraient point au théâtre ; les bonnets rouges n'en annoncèrent pas moins leur présence et celle de ceux de leurs compagnons qu'ils pourraient réunir pour le même soir.

Le soir, comme d'habitude lorsqu'on jouait des pièces royalistes, il y avait peu de monde au parterre et aux amphithéâtres, mais les

loges étaient pleines.

Les trois premiers actes d'Adélaïde Duguesclin avaient été joués sans encombre, et l'on espérait que la menace des bonnets rouges n'aurait pas de suite, quand tout à coup on entendit un grand bruit à la porte et dans les corridors. C'était toute la bande qui envahissait le théâtre.

Naturellement, elle avait oublié de prendre ses billets à la porte.

Il se passa alors une scène de désordre impossible à décrire.

Les bonnets rouges avaient bien arrêté ce qu'ils ne voulaient pas, mais ils n'étaient pas le moins du monde fixés sur ce qu'ils voulaient, de sorte que lorsque les cris : « À bas Adélaïde ! Adélaïde à la lanterne ! » eurent fait baisser la toile, chacun demanda son spectacle.

L'un voulait *Brutus*, l'autre *Calas*, l'autre le *Paysan Magistrat*, l'autre *Mutius Scaevola*, l'autre la *Liberté conquise*.

Enfin la majorité s'arrêta à la *Liberté conquise*.

Florence parut sur le théâtre et déclara que la Comédie, se rendant au vœu du public, allait jouer la *Liberté conquise*.

Seulement, il demandait un quart-d'heure de délai pour que les acteurs eussent le temps de s'habiller.

La *Liberté conquise* fut jouée au milieu des acclamations du parterre. On lut les rôles de ceux des artistes qui, n'étant pas du spectacle primitif et qui, n'étant pas prévenus du changement, n'avaient pu se rendre au vœu du public.

L'auteur de la pièce était un petit et chétif vieillard, ancien collaborateur de Favart, je crois, dans un petit opéra-comique intitulé *Bastien et Bastienne*. Il avait été prévenu dans la journée de ce qui se passerait au théâtre de la Nation, se doutant que ce serait le *Despotisme renversé* qui serait joué à la place d'*Adélaïde Duguesclin* et de la *Partie de chasse de Henri IV*. Il s'était donc rendu au théâtre, de sorte que, lorsque, dans son enthousiasme, le parterre demanda à grands cris l'auteur, il se trouva là tout à point pour se prêter à l'ovation.

Cette ovation consistait en un bonnet rouge qu'on lui enfonça jusqu'aux oreilles sur la tête et avec lequel il salua trois fois le public.

Cependant, au milieu du bruit et des clameurs, on ne s'était pas seulement jeté des injures ; mais, aux gros mots d'aristocrate et de ci-devant, s'étaient joints quelques projectiles.

La duchesse de Biron avait particulièrement reçu une pomme en plein visage.

Le lendemain, elle envoya cette pomme au général Lafayette, avec lequel elle avait été fort liée, avant ce qu'elle appelait son apostasie, avec ce petit billet :

Permettez, Monsieur, que je vous envoie le premier fruit de la révolution, qui soit venu jusqu'à moi.

En sortant, cette même duchesse de Biron avait dit à l'aboyeur :

— Luxembourg, appelez mes gens.

— Il n'y a plus de gens ! lui dit un homme du peuple.

— Eh bien ! mais s'il n'y a plus de gens, que sont donc mes domestiques ?

— Ils sont vos frères.

— Eh bien ! Luxembourg, dit la duchesse, appelez mes deux frères, Comtois et Bourgogne.

On appela les deux frères de madame de Biron, qui ouvrirent la portière, abaissèrent le marchepied et montèrent derrière la voiture de leur sœur.

Ce Luxembourg, qui appelait les voitures, était lui-même, si l'histoire qu'il racontait était vraie, un exemple de ce jeu de bascule auquel s'amuse parfois la fortune. Il descendait, disait-il, d'un mariage de la main gauche du fameux maréchal de Luxembourg, le bossu, qui prétendait avoir vu le diable, et dont madame de Sévigné disait :

— Bah ! il se sera regardé dans son miroir.

Au reste, un jour, mon jardinier m'amena et me présenta à Brunoy, un de ses confrères, jardinier du ministre de l'Intérieur, qui s'appelait Henri d'Albret et se prétendait parent de la famille régnante. Ce qui faisait que chaque fois qu'il lui arrivait de parler de Louis XVIII, il ne manquait jamais d'ajouter : « Mon illustre cousin. »

Au reste, le citoyen Harny, auteur du *Despotisme renversé*, ne fut point le seul qui eut, dans cette soirée, les honneurs du bonnet rouge. Lorsque le théâtre fut évacué, le garçon feutier trouva la statue de Voltaire pompeusement coiffée du bonnet phrygien, qu'il n'eut garde de lui ôter, et qu'elle conserva près d'un an.

Nous dirons dans le prochain chapitre jusqu'à quelle tête le bonnet rouge devait monter.

Chapitre XX

LES *TROIS COUSINS* DE CHAMPRION. – LE JEUNE CAPITAINE D'ARTILLERIE. – QUI IL ÉTAIT. – SON OPINION SUR *CHARLES IX ET SA COUR*. – JE PROMETS D'ALLER LUI RENDRE VISITE. – MANUEL. – GORSAS. – ANNIVERSAIRE DE LA SÉANCE DU JEU DE PAUME, 20 JUIN. – L'ARBRE DE LA LIBERTÉ AUX TUILERIES. – LE ROI BOIT AVEC UN HOMME DU PEUPLE. – ENCORE LE JEUNE CAPITAINE D'ARTILLERIE. – BONAPARTE LE 10 AOÛT CHEZ MON TAPISSIER. – LA PATRIE EST EN DANGER. – ENRÔLEMENTS VOLONTAIRES. – LE RUBAN TRICOLORE FORMANT BARRIÈRE. – LA TERRE DE COBLENTZ. – BONAPARTE QUITTE PARIS.

Le 18 juin, nous jouâmes une pièce nouvelle, en deux actes et en prose, d'un M. Champrion.

Elle était intitulée les *Trois cousins*.

Je ne cite pas cette pièce à cause de son importance, mais à cause d'un grand souvenir qui se rattache à sa représentation.

La toile tombée, nous nous réunîmes au foyer des artistes, comme c'était notre habitude, et bientôt j'y vis entrer Michaut, accompagné d'un jeune homme de vingt-deux à vingt-trois ans à peine, portant l'uniforme de capitaine d'artillerie.

Comme, à cette époque surtout, l'introduction d'étrangers sur le théâtre n'était pas chose rare, nos camarades firent peu d'attention au nouveau venu.

Mais moi, toujours plus préoccupé que les autres de types et de physionomies, je ne pus m'empêcher de remarquer ce jeune capitaine.

Il était petit, maigre, presque noir ; ses longs cheveux aplatis tombaient des deux côtés de ses tempes presque sur ses épaules, ses yeux vifs et ardents s'arrêtaient fixement parfois, non pas pour regarder en dehors, mais comme pour regarder en dedans.

Michaut me chercha un instant des yeux, et, m'ayant aperçu, il fit un signe à son compagnon, et tous deux s'avancèrent vers moi.

— Tiens, Talma, dit Michaut, voici un de mes amis, le capitaine Buonaparte, qui désire t'être présenté pour te faire ses compliments. Il t'a vu jouer Charles IX et il a été enchanté de toi.

Je m'inclinai.

— Monsieur est Italien ? lui demandai-je.

— Non, fit-il vivement, je suis Corse.

Puis, me prenant par la main :

— Monsieur, me dit-il, vous avez très bien joué Charles IX ; peut-être seulement lui avez-vous donné un caractère plus sombre que celui qu'il avait réellement.

— Mais, capitaine, lui dis-je, il m'avait semblé que le roi qui avait fait la Saint-Barthélemy...

— Oh ! ne confondons pas, monsieur Talma, me répondit-il en m'entraînant vers un canapé, ce qui était une preuve qu'il désirait donner une certaine importance à notre conversation, ne confondons pas ; ce n'est pas ce pauvre petit roitelet de Charles IX qui a fait la Saint-Barthélemy ; il était parfaitement incapable de mûrir une pareille pensée ; non pas que ce fût un homme sans mérite : il faisait même, comme vous le savez, des vers charmants. C'est sa mère, la Florentine Catherine, ce sont les Guise, et surtout le cardinal de Lorraine, le meilleur politique de toute cette famille, qui firent cette fameuse nuit du 24 août ; Charles IX ne fut qu'un confident : pas tout à fait un comparse, comme vous dites au théâtre, mais un second rôle.

— Comment vous figurez-vous Charles IX, alors ?

— Mais comme un jeune homme nerveux et mélancolique ; au reste, vous lui avez bien mis sur le front cette fatalité des hommes qui doivent mourir jeunes.

— Vous croyez donc à ce sceau des prédestinés ?

— J'y crois ; quand il n'est pas au front, il est dans le cœur ; il y a peu de grands hommes, j'en suis certain, qui n'aient eu le pressentiment de leur grandeur. Au reste, ce n'était pas un méchant homme que Charles IX ; il subissait une nécessité poli-

tique.

— Religieuse, vous voulez dire ?

— Non point. Ne vous y trompez pas, monsieur Talma, la Saint-Barthélemy, en supposant que ce soit un crime, n'est point un crime religieux, c'est une œuvre toute politique. Il ne s'agissait pas de savoir si l'on chanterait la messe en latin ou en français, mais si ce serait la maison de Valois qui continuerait de régner, ou si ce serait la maison de Bourbon ou de Condé qui monterait sur le trône ; or, je crois qu'il était dans les desseins de la Providence que la France restât catholique, afin qu'elle poursuivît sa carrière de civilisation ; de même qu'il était aussi dans ses vues de montrer par le règne de Henri III à quel degré d'avilissement peuvent tomber les races abâtardies ; sinon, elle eût donné, au lieu d'un fils naturel, un fils légitime à Charles IX, ou elle n'eût pas permis qu'il fût empoisonné par sa mère.

— Vous croyez donc que Catherine empoisonna son fils ?

— Je le crois fermement, et Louis XIII était de mon avis ; lisez les Mémoires de Bassompierre, monsieur Talma, et vous verrez qu'un jour que ce courtisan disait à Louis XIII : « Sire, vous avez tort de sonner du cor avec tant d'acharnement, cela vous brisera la poitrine, et vous fera mourir comme Charles IX.

« — Monsieur de Bassompierre, répondit Louis XIII, retenez ceci : le roi Charles IX n'est pas trépassé pour avoir sonné du cor au-delà de ses forces, mais pour avoir eu l'imprudence de se raccommo-der avec sa mère, avec laquelle il avait eu la sagesse de se brouiller. »

— Diable, vous paraissez avoir beaucoup lu, capitaine.

Oui, j'ai beaucoup lu.

Puis il ajouta à demi-voix et avec un sourire :

— ... et, surtout, beaucoup réfléchi.

— Mais comment, avec les devoirs de votre état, avez-vous pu consacrer beaucoup de temps à la lecture ?

— Oh ! la vie de garnison a bien des loisirs, loisirs ennuyeux

pour la plupart des officiers, mais que j'ai utilisés : pendant un an ou deux de sous-lieutenance, j'ai été en garnison à Valence, et comme les plaisirs de garnison me touchaient peu, j'occupais mon temps à achever l'éducation d'un jeune frère et à faire ma propre éducation en lisant ; cela m'était d'autant plus facile que je logeais en face d'un brave libraire, nommé Marc-Aurèle – un beau nom, n'est-ce pas, monsieur Talma ? –, lequel libraire mettait toute sa librairie à ma disposition.

— Et vous êtes en garnison à Paris, maintenant ?

— Non, j'y suis à la disposition du gouvernement.

— Vous logez ?

— Hôtel de Metz, rue du Mail.

— Me permettez-vous de vous faire ma visite ?

— Avec le plus grand plaisir, monsieur Talma, j'aime fort les artistes.

La façon dont ce petit capitaine d'artillerie avait prononcé le « j'aime fort les artistes » m'avait fait sourire, c'était absolument avec la même intonation qu'eût fait cet empereur Marc-Aurèle dont il me parlait cinq minutes auparavant.

Deux jours après, je le revis ; c'était dans la soirée du 20 juin ; la journée avait été terrible pour la monarchie.

Au reste, depuis quelque jours, cette catastrophe, qui devait faire encore descendre la royauté d'une marche, était annoncée.

— Sire, je n'aime pas les rois, avait écrit Manuel à Louis XVI.

Puis, comme il avait été question de planter, sous les fenêtres du roi, un arbre de la liberté, le journaliste Gorsas avait dit :

— Cette fois, ce ne sera pas un chêne que l'on plantera, mais un tremble.

Le 20 juin, enfin, c'était l'anniversaire de la fameuse séance du Jeu de Paume.

Dès le matin, dix ou douze mille patriotes, armés de piques, de haches, de couteaux, de bâtons ferrés et de bisaiguës, s'étaient réunis pour accomplir trois choses :

Un pèlerinage à Versailles.

L'érection d'un arbre de la liberté aux Tuileries.

Et une visite à l'Assemblée.

On commença par la visite à l'Assemblée ; puis, la visite faite, une masse de cinq ou six mille hommes se porta sur les Tuileries. Les étendards étaient fort variés ; l'un était une vieille culotte noire avec cette inscription : « Tremblez, aristocrates, voici les sans-culottes. » L'autre offrait ces mots : « Avis à Louis XVI : Le peuple, las de souffrir, veut la liberté ou la mort. » Un autre était un cœur de veau saignant, traversé par le fer d'une pique, avec cette légende : « Cœur d'aristocrate. » L'autre, enfin, était un mannequin suspendu à une potence, et ce mannequin, assure-t-on, n'était autre chose que l'effigie de la reine elle-même.

Le jardin des Tuileries était fermé, et le château plein de troupes ; mais Panis et Sergent, tous deux officiers municipaux, en firent ouvrir les portes au nom du peuple souverain.

Les portes ouvertes, le peuple envahit aussitôt le palais, et se précipita vers la chambre du roi, traînant un canon.

Arrivé en face de cette chambre, le canon fut braqué sur la porte, puis alors on se mit à appeler : « Vêto ! où est Vêto ? le gros Vêto à l'instant même ! »

Louis fit ouvrir ses portes, et aussitôt fut entouré de sans-culottes.

Le boucher Legendre lui adressa un discours en affectant de l'appeler Monsieur ; puis, le discours fini, il lui posa un bonnet rouge orné de deux cocardes tricolores sur la tête.

Le roi se laissa faire.

Alors, des bouteilles de vin furent apportées.

Un homme du peuple déboucha une bouteille, but à même le premier, et passa la bouteille au roi.

Le roi but à son tour, comme avait bu l'homme du peuple !

Aussi lorsque, le soir, je rencontrai le capitaine Buonaparte dans la rue de Richelieu :

— Décidément, me dit-il, votre roi est un Jean F...

— Oh ! oh ! lui dis-je, quoique ce fût un peu mon avis ; vous êtes bien sévère, capitaine.

Il haussa les épaules.

— Supposez-vous roi de France, ajoutai-je en souriant au souvenir de l'intonation qu'il avait prise en me disant : « J'aime fort les artistes, » supposez-vous roi de France, et dites-moi ce que vous eussiez fait à sa place.

— J'eusse mis deux ou trois pièces de canon en batterie, et j'eusse balayé toute cette canaille-là : vous n'avez pas idée comme le peuple a peur du canon.

— Mais si les canonniers n'eussent pas voulu obéir ?

— Eh bien ! il me restait une dernière ressource, c'était de casser la tête de l'homme qui voulait me faire boire avec la bouteille qu'il me présentait.

— Alors vous étiez assassiné à l'instant même.

— Je le crois, dit-il froidement ; mais, dans la position de Louis XVI, ce serait un bonheur pour lui que d'être assassiné.

— Vous avez donc vu tout cela, capitaine ; car vous parlez de tout cela comme un témoin oculaire.

— Oui ; j'étais appuyé contre un arbre de la terrasse du bord de l'eau, de sorte que je n'ai rien perdu de tout ce qui se passait dans la chambre du roi. Pouah ! le vilain peuple que votre peuple.

Et il continua sa route.

J'avoue, qu'excellent patriote que j'étais, je trouvais le jeune capitaine bien sévère pour le roi et bien dégoûté pour le peuple.

Ce fut bien pis le 10 août, où je vis la prise des Tuileries avec lui, d'une fenêtre de mon tapissier Fauvelu.

Ce fut pendant cette journée, que je commençai à croire à la fortune de ce jeune homme, en voyant tour à tour rougir et pâlir son front, en entendant murmurer tout bas les ordres qu'il eût donnés tout haut s'il eût été à la place du gouverneur du château. D'autres l'ont vu aux Pyramides, à Marengo, à Austerlitz : moi seul l'ai vu

au 10 août.

Je ne sais si l'empereur Napoléon fut jamais plus beau que le fut ce jour-là le capitaine Buonaparte.

Quelque temps après, il m'annonça qu'il quittait Paris et allait à Nice.

En effet, le dimanche 22 juillet, les officiers municipaux avaient fait publier sur toutes les places que la patrie était en danger. À sept heures du matin, le conseil-général de la commune s'était assemblé. Les six légions de la garde nationale étaient réunies sur la place de Grève. Le canon avait retenti trois fois sur le Pont-Neuf. À huit heures, un cortège se mit en marche, composé de cavalerie avec trompettes, de gardes nationaux avec tambours. Six pièces de canon suivaient avec des artilleurs tenant la mèche allumée ; après ce six pièces de canon, venaient quatre huissiers de la municipalité ; ces quatre huissiers étaient à cheval et portaient chacun une enseigne à laquelle était suspendue une chaîne de couronnes civiques ; on lisait sur ces enseignes : « Liberté, égalité, constitution, patrie » ; et, au-dessous, ces deux mots : « Publicité, responsabilité. » À leur suite, était un garde national à cheval portant une grande bannière tricolore sur laquelle on lisait en grosses lettres : « Citoyens, la patrie est en danger. »

Puis six autres pièces de canon. Un deuxième détachement de la garde nationale et un deuxième détachement de cavalerie fermaient le cortège, en tête duquel la musique marchait, jouant, disait la proclamation, des airs majestueux et sévères.

Les enrôlements volontaires durèrent huit jours.

Le 25 juillet, le jardin des Tuileries fut rouvert, mais une portion fut réservée.

Cette portion réservée fut séparée du reste par un simple ruban tricolore au-dessous duquel une ligne de sable était tracée.

Diverses inscriptions furent placées pour recommander au peuple l'inviolabilité de ce ruban. En voici quelques-unes :

ON BRISE LES FERS D'UN TYRAN,
ON RESPECTE UN SIMPLE RUBAN.

Puis loin, on lisait :

LE CITOYEN SAGE RESPECTERA CETTE BARRIÈRE.
JAMAIS LA LIBERTÉ N'EN AURA MIS UNE PLUS GLORIEUSE
ENTRE ELLE ET L'ODIEUX DESPOTISME.

Puis venait celle-ci :

AMIS, SI VOUS VOULEZ M'EN CROIRE,
N'ALLEZ PAS DANS LA FORÊT NOIRE.

Et enfin, celle-ci, la plus menaçante de toutes :

LA COLÈRE DU PEUPLE TIENT À UN RUBAN ;
LA COURONNE DU ROI TIENT À UN FIL.

Le jardin des Tuileries, c'est-à-dire la place réservée, fut appelée terre de Coblenz.

La partie livrée au public fut appelée terre nationale.

Et bien ! chose remarquable, pas un de ces rubans ne fut ni coupé, ni arraché.

Pas un homme n'enjamba par-dessus ou ne passa par-dessous.

J'emmenai le capitaine Buonaparte voir ce spectacle, et il fut forcé d'avouer que le peuple avait aussi ses bons jours.

Trois jours après, le capitaine Buonaparte quittait Paris.

Chapitre XXI

LES *FAUX SERMENTS* DE MARIVAUX. – LE *BONNET DE LA VÉRITÉ* DE RIOUFFE. – *OTHELLO* DE DUCIS. – LES DEUX DÉNOUEMENTS. – SHAKESPEARE UN MISÉRABLE POLISSON. – LA *BELLE FERMIÈRE* DE MADEMOISELLE CANDEILLE. – 2 ET 3 SEPTEMBRE. – VICTIMES SAUVÉES PAR DANTON. – LE RUBAN TRICOLORE DU TEMPLE. – L'ARMOIRE DE FER. – MIRABEAU CHASSÉ DU PANTHÉON PAR UN DÉCRET. – UN COIN DE CLAMART. – DUMOURIEZ. – LE RAISIN CHAMPENOIS. – TU ET VOUS. – LES NOMS DES RUES. – JE DONNE UNE FÊTE RUE CHANTEREINE. – VISITE DE MARAT.

Après le 10 août, le théâtre de la rue de Richelieu prit le titre de Théâtre de la Liberté et de l'Égalité.

Ce titre ne nous porta point bonheur : Les *Faux Serments* de Marivaux, que nous reprîmes, furent sifflés malgré les efforts de mademoiselle Candaille qui, ayant découvert dans cet ouvrage médiocre un rôle dont elle espérait tirer parti, eut le crédit de le faire remonter.

Le *Bonnet de la vérité*, qui vint ensuite, ne fut pas beaucoup plus heureux : Dugazon en avait fait les couplets, et Riouffe, qui depuis fut du tribunal, en avait fait la prose.

Ce fut vers ce temps, que se présenta pour moi l'occasion de créer un nouveau rôle d'une grande importance. Ducis poursuivait son œuvre d'imitation, et il venait d'imiter, de Shakespeare, *Othello* ou le *Maure de Venise*.

Mais, hélas ! quelle imitation dans son passage de l'anglais au français. Sous prétexte que la susceptibilité de notre parterre ne pourrait supporter la vue d'un pareil monstre, Yago avait disparu ; en outre, Ducis, tremblant pour l'irritabilité des nerfs de nos petites-maîtresses, avait fait deux dénouements, dont un à l'usage des âmes sensibles : la pièce finissait mal ou finissait bien, au choix des personnes, le Maure tuait ou pardonnait selon que, com-

me les Vestales antiques, le parterre inclinait ou relevait le pouce.

Telle qu'elle était enfin, tout amoindrie, toute châtrée, tout expurgata qu'elle fût, la pièce sembla encore une énormité ; un spectateur s'écria :

— C'est un Maure qui a fait cette pièce, et non un Français.

Pauvre Ducis, honnête Ducis, traité de Maure.

La critique surtout fut épouvantée et se voila le visage ; la critique, on le sait, faite d'ordinaire par des cœurs si bons, des âmes si pures, des esprits si droits ; la critique qui n'a jamais de haines, jamais de prévention, jamais d'intérêt, et qui ne voit que le progrès de l'art.

Aussi Étienne et Martainville, dans leur *Histoire de la Comédie-Française*, s'écrient-ils :

« Quel auteur, avant 89, eût osé mettre en action l'épouvantable catastrophe de cette tragédie ? Voltaire, qui traitait Shakespeare de misérable polisson, n'a composé *Zaïre* que d'après *Othello* ; mais cet immortel écrivain en a habilement retourné la fable et a su faire de l'ouvrage le plus révoltant un chef-d'œuvre de sensibilité. »

On comprend à quel point m'exaspéraient de pareils jugements sur Shakespeare, le Dieu de ma jeunesse, mon maître, mon guide dans l'étude des passions humaines. Oui, certes, Voltaire a retourné l'ouvrage de Shakespeare ; oui, Shakespeare se serait bien gardé de commencer un drame par ces mots :

Vertueuse Zaïre, avant que l'hyménée

L'hyménée des Turcs,

Joigne à jamais nos cœurs et notre destinée,
Je crois sur mes projets, sur moi, sur mon amour,
Devoir en musulman m'expliquer sans détour.

Remarquez bien qu'Orosmane va s'expliquer en musulman ; aussi ses premières paroles sont-elles celles-ci :

Ces soudans qu'à genoux cet univers contemple,
Leurs usages, leurs mœurs, ne sont pas mon exemple.

Orosmane va s'expliquer en musulman, et les mœurs et les usages de ces soudans, que l'univers contemple à genoux, ne sont ni ses mœurs, ni son exemple.

En vérité, il est difficile, on en conviendra, de faire en six vers un emploi plus illogique de la langue et de la pensée.

Aussi, excepté deux ou trois rôles de Voltaire, je n'ai jamais rien pu ou plutôt rien voulu jouer de lui. J'ai joué *Othello* deux cents fois peut-être, et trois ou quatre fois à peine *Orosmane* ; je le laissais à Lafond : ils étaient aussi gascons l'un que l'autre.

J'eus un énorme succès dans *Othello*, et aujourd'hui encore, c'est un de mes meilleurs rôles, à ce que je crois ; mais il faut dire que je l'ai plutôt joué avec mes souvenirs de Shakespeare qu'avec mes études dans Ducis.

Le 27 décembre, nous jouâmes la *Belle Fermière* ; c'était une pièce de mademoiselle Candaille ; elle eut un grand succès malgré son absurdité. Dans la préface de sa pièce, l'auteur apprend au public que l'ouvrage s'appelait d'abord *Catherine* tout court, mais qu'à la sollicitation de ses camarades, qui savaient qu'elle devait en jouer le rôle principal, elle avait ajouté le sous-titre de la Belle Fermière.

Le bruit circula sourdement que le pauvre Vergniaud était l'auteur de cet ouvrage : l'illustre Girondin fut assez malheureux pour que nous n'ajoutions point au poids de ses malheurs. Rendons à César ce qui appartient à César : hélas ! la *Belle Fermière* était bien de notre camarade mademoiselle Candaille.

L'année 1792 avait été une terrible préparation à l'année 93.

Mon ami Danton s'était acquis, pendant les journées des 2 et 3 septembre, une de ces célébrités que l'avenir seul juge, mais qui épouvante les contemporains.

Eh bien ! ce mélange de bon et de mauvais qu'il y avait dans le

terrible tribun l'accompagna jusque dans cette féroce exécution ; c'était un homme étrange et qui ne comprenait le crime lui-même que sur une grande échelle. Vers la fin d'août, cette conviction lui vint que la France ne pouvait être sauvée que par un crime ; alors, quelque chose de pareil à la Saint-Barthélemy fut résolu, à l'exception que, dans la Saint-Barthélemy, personne ne fut épargné et que le roi de Navarre lui-même fut obligé de se fourrer sous les jupes de madame Margot pour échapper au fer des assassins, tandis qu'aux 2 et 3 septembre, tous ceux qui furent recommandés à Danton furent sauvés.

Ainsi, je citerai M. Lhomond, professeur de sixième ; Delaleu, vicaire de Saint-Eustache ; Laroutant, prêtre de Saint-Nicolas-du-Chardonnet ; M. Maignan, maître de pension ; M. Keravenant, prêtre de Saint-Sulpice ; un frère des écoles chrétiennes nommé Estève ; un officier de la garde du roi nommé M. de Marguerie ; enfin, Beaumarchais, qui à cette époque était à l'Abbaye.

Pendant ces terribles massacres, on le sait, le roi et la reine, déchus depuis le 10 août, étaient au Temple. Eh bien ! là se renouvelait la scène du ruban des Tuileries. Danjou, principal gardien de la famille royale, voyant arriver les massacreurs qui portaient au fer de leurs piques les lambeaux de cette charmante créature qui avait été madame de Lamballe, craignant que le massacre ne s'étendît au Temple, fit tendre devant la porte un ruban tricolore avec cette inscription :

CITOYENS, VOUS QUI, À UNE JUSTE VENGEANCE,
SAVEZ ALLIER L'AMOUR DE L'ORDRE,
RESPECTEZ CETTE BARRIÈRE.
ELLE EST NÉCESSAIRE À NOTRE SURVEILLANCE
ET À NOTRE RESPONSABILITÉ.

Danton, au reste, avait arrêté ce crime sans savoir la différence qu'il y a entre le crime projeté et le crime commis : les massacres de septembre furent un remords éternel pour lui. Je me rappelle

une chose terrible et qui, dans des conditions pareilles, ferait, je crois, au théâtre, un effet des plus dramatiques. Un soir que j'assistais à une séance de la Convention et que la salle, faiblement éclairée, laissait tout ce qui n'était pas la tribune dans l'ombre, Danton monta à la tribune, et comme il vantait son amour de la patrie, de l'humanité et de la justice, une voix sombre s'éleva du milieu de l'obscurité, qui prononça lentement le mot septembre ; et, pendant tout le discours de Danton, sans que ses interpellations ni ses menaces pussent l'arrêter, continua, pareil à un glas funèbre, de répéter d'une voix sombre et vibrante : « Septembre ! septembre ! septembre ! »

Cette voix, c'était celle de Lanjuinais.

Finissons-en tout de suite avec cette sinistre année 1792, qui n'était que le précurseur d'une année plus sinistre encore, et revenons-en à une circonstance qui fera reparaitre un instant au grand jour le spectre de mon ancien locataire Mirabeau.

Le roi s'amusait, on le sait, à faire de la mécanique ; son maître en serrurerie avait nom Gamain ; il avait une forge à Versailles, dans laquelle il donnait des leçons à son royal élève.

De retour aux Tuileries après les journées des 5 et 6 octobre, Louis XVI se préoccupa de mettre en sûreté les papiers qu'il pensait lui être les plus préjudiciables s'ils tombaient entre les mains de ses ennemis ; alors, plein de confiance dans son maître serrurier, il fit avec lui une armoire cachée dans la muraille et toute doublée en fer. Ce fut là que les papiers les plus précieux du roi, sa correspondance particulière, les registres sur lesquelles étaient inscrites les dépenses secrètes furent cachés.

Après le 10 août, les Tuileries furent fouillées ; mais l'armoire de fer était si bien cachée, que nul ne la découvrit ; seulement, le hasard voulut que, deux ou trois jours après la prise du château, Gamain fût pris de coliques si violentes, qu'il se crut empoisonné ; alors, pensant que c'était la cour qui, pour conserver son secret, n'hésitait pas à commettre un crime, il fit venir deux témoins et

déclara qu'il avait aidé le roi à construire une armoire de fer, sur la situation et le secret de laquelle il donna des détails si positifs, que l'armoire fut trouvée presque sans recherche. Cette découverte fut le véritable arrêt de mort du roi.

Au nombre des papiers trouvés dans l'armoire de fer, se trouvaient les lettres de Mirabeau ; ces lettres prouvaient qu'après avoir ébranlé la monarchie, il s'était rallié à elle, et allait essayer de la soutenir.

Depuis longtemps, ce fait circulait, mais seulement à l'état de bruit que rien ne justifiait que cet instinct populaire qui se trompe si rarement ; mais, l'armoire de fer ouverte, les soupçons devinrent une certitude.

Alors se produisit une autre accusation dont quelques lettres restées entre les mains de M. Delalande, qui fut secrétaire de la Chambre des Pairs, donnèrent à leur tour la certitude.

C'est, qu'ainsi qu'il avait vendu la France, Mirabeau un jour avait vendu sa maîtresse, vendu pour de l'argent, à un gentilhomme qui en était amoureux.

Aussi la réaction contre le grand homme fut violente.

Une gravure représenta l'ombre de Mirabeau assise sur le livre rouge dans l'armoire de fer, le corps était réduit à l'état de squelette ; mais la tête avait conservé sa chair et, par conséquent, la ressemblance ; le spectre tenait une bourse pleine d'or de la main droite, et appuyait la main gauche sur la couronne de France, qu'il semblait protéger.

Le buste de Mirabeau fut expulsé de la salle des séances ; on brisa l'écriteau de la rue où il était mort, et que depuis dix-huit mois on appelait la rue Mirabeau le patriote ; enfin, on poursuivit jusqu'à son cadavre, que l'on chassa du Panthéon.

Le décret fut rendu le 25 novembre.

Il était conçu en ces termes :

La Convention nationale, considérant qu'il n'est point de grands hommes sans vertu.

Décète

Que le corps d'Honoré-Riquetti de Mirabeau sera retiré du Panthéon français, et que le même jour celui de... »

Devinez à la suite de ce paragraphe.

Considérant qu'il n'est point de grands hommes sans vertu.

Devinez quel est le grand homme vertueux qui ira prendre la place de Mirabeau.

Vous ne devinez pas ? Non.

Et que, le même jour, celui de Marat y sera transféré.

Oh ! j'avoue que, cette fois, je ne fut pas de l'avis de mon ami Chénier, rapporteur du susdit décret.

Maintenant, comme rien ne transpira dans le public du lieu où le cadavre de mon ancien locataire avait été transporté, voici ce que je crois pouvoir dire à ce sujet :

Le jour même où le décret fut rendu, le fossoyeur du cimetière Sainte-Catherine reçut l'ordre de creuser une fosse à l'angle du cimetière, du côté gauche en entrant.

Lorsque la fosse fut creusée, un étranger, qui s'était trouvé là pendant toute l'opération, lui avait donné l'ordre de se retrouver le lendemain au point du jour à la même place.

Au point du jour, il était à son poste.

Il vit alors un fiacre s'arrêter à la porte, un cercueil en sortit, fut descendu sur la fosse et recouvert immédiatement de terre.

Quatre personnes seulement assistaient à cette inhumation, et l'une d'elles, en s'en allant, aurait laissé échapper ces paroles : « Pauvre Mirabeau ! qui eût dit, il y a un an, que Clamart serait

ton Panthéon. »

Je tiens l'anecdote de Georges Duval, qui la tenait, lui, m'a-t-il assuré, du fossoyeur lui-même.

Au reste, Dumouriez, avec lequel j'étais lié, comme on le verra tout à l'heure quand je reviendrai sur certaines choses politiques que je suis forcé de laisser momentanément en arrière, Dumouriez avait, au mois de novembre, commencé une série de victoires qui ouvrit l'ère glorieuse de nos armées. En vingt jours, du 7 au 27 novembre, non-seulement les Prussiens et les Autrichiens furent chassés de France, mais encore treize villes ennemies s'étaient rendues.

Ajoutons que nous eûmes un auxiliaire qui donna à la retraite des Prussiens un aspect grotesque que ne laissa point échapper l'esprit parisien.

Cet auxiliaire fut le raisin champenois.

Aussi chantait-on partout dans les rues, et même un peu aussi dans les salons, cette gaîté patriotique, sur l'air de la petite Thérèse :

Savez-vous la belle histoire
De ces fameux Prussiens ?
Ils marchaient à la victoire
Avec les Autrichiens.
Au lieu de palmes de gloire,
Ils ont cueilli du raisin.

Le raisin donne la foire,
Quand on le mange sans pain.
Pas plus de pain que de gloire,
C'est le fort du Prussien.
Il s'en vint chantant victoire,
Il s'en va criant la faim.

Le grand Frédéric s'échappe,
Prenant le plus court chemin.

Mais Dumouriez le rattrape,
Et lui chante ce refrain :
N'allez pas mordre à la grappe,
Dans la vigne du voisin.

N'ayez peur qu'on m'y rattrape,
Dit le héros prussien ;
Je saurai, si j'en réchappe,
Dire au brave Autrichien :
Va tout seul cueillir la grappe,
Dans la vigne du voisin.

Ce fut dans l'année 1792, que le mot de citoyen fut substitué au mot monsieur ; que le tu fut substitué au vous, que la plupart des rues de Paris et des édifices publics changèrent de nom. L'Athénée de Paris prit le nom de Lycée Républicain ; l'hôpital de la Charité s'appela l'hôpital de l'Unité ; celui de Necker, l'hospice de l'Ouest ; celui de Saint-Louis, l'hospice du Nord ; la rue Fontaine-au-Roi, la rue Fontaine-Nationale ; la rue Richelieu, la rue de la Loi ; la rue du Roi-de-Sicile, la rue des Droits-de-l'Homme ; la place Royale, la place de l'Indivisibilité ; le jardin du Palais Royal, le jardin de la Révolution ; la rue Louis-le-Grand, la rue des Piques ; la rue Madame, la rue des Citoyennes ; la barrière du Trône, la barrière Renversée ; la rue Comtesse-d'Artois, la rue Montorgueil.

Il en fut de même des villes et des villages.

Voici une liste de quelques-uns, et des plus voisins de Paris.

Franciade, Égalité-sur-Marne, Val-Libre, Mont-l'Unité, Thermopyles, Rochers-de-la-Liberté, Brutus-Villiers, Mont-Fort-le-Brutus, Mont-l'Égalité, Mont-Terrible.

Dites donc à votre cocher aujourd'hui de vous conduire à Franciade, et vous verrez s'il vous mène à Saint-Denis.

Hélas ! voilà le côté ridicule des révolutions, c'est de gratter éternellement les surfaces ; c'est d'essayer sans cesse d'anéantir le

passé, comme si le passé, qui est l'histoire, pouvait être anéanti. Aussi, de toutes ces dénominations, lesquelles sont restées ? deux ou trois, peut-être : la rue Montorgueil et la rue du Petit-Lion.

Dans les derniers jours de l'année 1792, l'almanach des Républicains, de Silvain Maréchal, paraît ; cet almanach est destiné à l'année 1793.

Les mois sont débaptisés.

Janvier s'appelle : La loi.

Février. — Le peuple.

Mars. — Les pères.

Avril — Les époux.

Mai. — Les amants.

Juin. — Les mères de famille.

Juillet. — Les hommes libres.

Août. — Les républicains.

Septembre. — Les égaux.

Octobre. — La raison.

Novembre. — Le bon voisinage.

Décembre. — Les amis.

Les saints, les martyrs et les apôtres sont à leur tour chassés du calendrier, comme Mirabeau vient d'être chassé du Panthéon.

Ainsi nous avons :

Saint Voltaire, et saint Meslier.

Cicéron, martyr, Lucrece, martyre.

Diderot, apôtre, d'Alembert, apôtre.

Quant à Marat, il garde son surnom d'Ami du Peuple.

Robespierre reçoit celui d'Incorruptible.

Le duc d'Orléans s'appelle Louis-Philippe-Joseph Égalité.

Lafayette n'est plus que l'eunuque de la Révolution.

Enfin, Sergent, un des exclusifs des 2 et 3 septembre, est appelé Agate, parce qu'au pillage du Garde-Meuble, une agate précieuse a disparu.

L'Assemblée elle-même pose ses tentes, comme font des armées ennemies au moment du combat.

La gauche devient la Montagne.

La droite, la Gironde.

Le centre, la Plaine ou le Marais.

On sent que tout se prépare pour une lutte terrible, dont le 20 juin, le 10 août, les 2 et 3 septembre ne sont que les avant-coureurs.

Revenons à Dumouriez.

Après la campagne de 1792, après la victoire de Jemmapes, après la conquête de la Belgique, Dumouriez avait tourné la tête du côté de la France, et il avait vu le roi au Temple, menacé soit du poignard d'un autre 2 septembre, soit de l'échafaud d'un autre 30 janvier ; et il était venu à Paris, en apparence pour se concerter avec les ministres sur le plan de la prochaine campagne, mais en réalité pour voir s'il n'y avait pas moyen de sauver Louis XVI.

J'avais beaucoup connu Dumouriez, et il était rare qu'il vînt à Paris sans me faire sa visite ; cette fois, je fis mieux que recevoir purement et simplement le vainqueur des Prussiens, je l'invitai à une espèce de fête dans ma maison de la rue Chantereine.

Nous étions tous réunis : artistes, hommes de lettres, hommes politiques, lorsque, vers minuit, on vint me prévenir que Marat s'était présenté à la porte avec deux commissaires des Jacobins. Arrêté à la porte par Santerre, il demandait à entrer pour conférer avec le général Dumouriez.

Comme nous ignorions ce qui s'était passé aux Jacobins, l'annonce de cette visite nous parut étrange ; un instant, j'eus l'envie de faire jeter à la porte l'Ami du Peuple et ses deux acolytes, mais Dumouriez lui-même, qui savait quelles pouvaient être les suites d'une pareille violence, s'y opposa.

Voilà ce qui s'était passé ans la journée, et ce qui nous valait la visite inattendue de Marat :

D'abord, Marat détestait Dumouriez, homme poli, homme élé-

gant, homme de l'ancienne cour, qu'il dénonçait incessamment comme un aristocrate de mauvaises mœurs, et dont il fallait se défier.

Mais on comprend qu'après la France sauvée d'une invasion, après la bataille de Jemmapes, après la Belgique conquise, ce n'était pas le moment d'accuser Dumouriez.

On disait bien tout bas que Dumouriez tenait l'armée prussienne entre ses mains, qu'il pouvait la prendre tout entière, mais qu'à force d'argent le roi de Prusse avait ouvert une retraite à ses soldats ; mais tout cela n'existait qu'à la condition de bruits vagues et d'obscurités calomnies.

Marat trouva un sujet plus réel, un motif plus palpable à ses accusations.

Dumouriez, avant de revenir à Paris, venait de sévir avec la plus grande rigueur contre deux bataillons de volontaires qui avaient égorgé quatre émigrés ; ces bataillons étaient le bataillon Mauconseil et le bataillon le Républicain.

Marat avait donc saisi ce prétexte, avait couru aux Jacobins, avait dénoncé Dumouriez comme complice des aristocrates, puisqu'il punissait les bons patriotes qui assassinaient les émigrés ; et de ce club, qui avait presque la puissance exécutive, il avait obtenu mission d'aller trouver le général, et de l'interroger partout où il serait.

Pour cet interrogatoire, on lui avait adjoint les commissaires Montaut et Bentabolle, et c'était avec eux qu'il se présentait à la porte et voulait forcer la consigne, que Santerre faisait respecter à double titre de convive et de général de la garde nationale.

Marat était d'autant plus maussade que, ne sachant pas où Dumouriez passait sa soirée, il avait couru la moitié de Paris pour le rencontrer.

J'ordonnai que Marat fût introduit.

Marat était dans son plus dégoûtant costume, et ses deux acolytes n'étaient guère plus propres que lui.

À sa vue, soit dégoût, soit terreur, une partie des invités disparut.

Il chercha des yeux Dumouriez, l'aperçut, et, le chapeau sur la tête, s'approcha de lui.

Dumouriez l'attendit appuyé sur son sabre, le sourire du mépris sur les lèvres.

Ce fut Marat qui porta la parole :

— Nous sommes membres de la Convention nationale, dit Marat, et nous venons vous prier de nous donner quelques éclaircissements sur le fond de l'affaire des deux bataillons, le Mauconseil et le Républicain, accusés par vous d'avoir assassiné de sang-froid quatre déserteurs prussiens ; nous avons parcouru les bureaux du comité militaire et ceux du département de la guerre, et nous n'avons pas trouvé la moindre preuve du délit ; or, comme personne ne peut mieux nous instruire de toutes circonstances que vous, nous nous adressons directement à vous.

— Monsieur, répondit Dumouriez, vous m'avez bien dit que vous étiez membre de la Convention, mais vous ne m'avez pas dit votre nom.

— Je m'appelle Marat, Monsieur.

— Ah ! c'est vous qui êtes Marat, dit Dumouriez, regardant l'Ami du Peuple avec une méprisante curiosité.

Puis, s'adressant à moi :

— Mais, que m'avez-vous donc dit, mon cher Talma ! que Monsieur n'était que laid. Je le trouve hideux, moi !

Et il tourna le dos à Marat.

Marat resta un instant interdit ; puis, regardant autour de lui comme une hyène qui cherche quelque chose à dévorer, et ne trouvant que des visages menaçants ou railleurs, il sortit en rugissant.

Du moment où l'on avait annoncé Marat, Dugazon avait ramassé une pelle, et l'avait fait rougir au feu.

Aussitôt Marat sorti, il prit une poignée de sucre en poudre et la brûla sur les traces de Marat.

On comprend le succès qu'eut cette plaisanterie tout entière dans l'esprit de Dugazon.

Le lendemain, les colporteurs de l'Ami du Peuple criaient dans Paris :

« Détails de la fête donnée au traître Dumouriez par les aristocrates chez l'acteur Talma, avec le nom de conspirateurs qui s'étaient proposé d'assassiner l'ami du peuple. »

Chapitre XXII

1793. – L'AMI DES LOIS PAR LAYA. – ON SUSPEND LA PIÈCE. – DEUX CANONS BRAQUÉS SUR LE THÉÂTRE. – SANTERRE, CHAMBON. – PÉTITION DE LAYA À LA CONVENTION. – L'ARRÊTÉ DE LA COMMUNE EST ANNULÉ. – LE 20 JANVIER, PRÉPARATIFS. – LEPELLETIER SAINT-FARGEAU. – SON ASSASSIN PÂRIS L'AÎNÉ, DÉTAILS. – 21 JANVIER. – RELATION DU BOURREAU. – PROCÈS-VERBAL DÉPOSÉ AUX ARCHIVES. – DIX DATES DU 21 JANVIER. – DUMOURIEZ À BRUXELLES ; L'AUTEUR DE CETTE PIÈCE, HUÉ ET SIFFLÉ, MEURT SUR L'ÉCHAFAUD.

Cette année 1793, si terrible, s'inaugura par un acte de courage qui, à double titre, a droit d'être consigné ici.

Le 3 janvier, l'*Ami des Lois* fut représenté au théâtre et obtint un immense succès ; l'auteur était Laya, qui, depuis, a fait *Falkland*.

Les deux personnages principaux de cette comédie étaient Robespierre et Marat.

Seulement, le premier était caché sous le nom de Nomophage, et le second, sous celui de Duricrane.

Nous avons déjà dit que le théâtre de la Nation était le théâtre aristocratique ; la pièce, à part son mérite comme pièce, à part l'acte courageux qu'elle représentait, la pièce était donc là sur son terrain.

Le jour de la représentation, quelques sifflets protestèrent et furent étouffés, mais bientôt la pièce fut dénoncée au club des Jacobins et à la Commune de Paris ; et, sur le réquisitoire d'Anaxagoras Chaumette, le conseil général de la Commune défendit la représentation de l'*Ami des Lois*.

Le 12 janvier, l'arrêté, dont on n'avait point fait part aux comédiens, fut placardé dans Paris.

La pièce était affichée et, comme toujours, une grande foule, à l'heure venue, encombra le théâtre.

Ce fut alors seulement que le public fut informé de la défense faite par la Commune.

Mais, comme on le comprend bien, cette défense ne fut qu'un stimulant.

Les cris : « *l'Ami des Lois ! l'Ami des Lois !* » retentirent de tous côtés.

La toile se leva mais, au lieu de voir paraître les acteurs attendus, on vit s'avancer Florence, qui donna connaissance au public de l'ordonnance de la Commune.

Alors les cris : « La pièce ! la pièce ! » redoublèrent.

On avait prévu cette insistance du public ; on avait encombré la salle de troupes et deux pièces de canon étaient braquées au coin de la rue de Bussy.

Santerre, en grand uniforme et accompagné de son état-major se montra alors et cria :

— La pièce ne sera pas jouée.

Mais aussitôt les cris retentirent :

— À la porte ! silence ! à bas le général Mousseux ! nous voulons la pièce ! la pièce ! ou la mort !

Santerre, hué, conspué, menacé, fut forcé de quitter la salle.

Après lui se présenta Chambon, maire de Paris ; c'était un très brave homme, qui fut tellement serré dans soirée, qu'il lui en resta une incommodité dont il mourut quelque temps après.

Chambon lui succéda, disons-nous, et essaya de faire entendre raison au public ; mais le public avait la tête montée, il n'y eut pas moyen de le faire taire, et la majorité des spectateurs exigea que l'on référât de la défense, non pas à la Commune, qui l'avait faite, mais à l'Assemblée elle-même.

L'Assemblée était en permanence : on jugeait Louis XVI ; c'était un procès politique bien autrement important que le procès littéraire que l'on apportait à sa barre.

Laya lui-même se faisait partie civile et adressait à la Convention sa réclamation, conçue en ces termes :

Citoyens législateurs,

Un grand abus d'autorité vient d'être commis contre un citoyen dont le crime est de proclamer les lois, l'ordre et les mœurs ; on a anticipé sur la décision de votre commission d'instruction à laquelle vous avez renvoyé l'examen d'un ouvrage intitulé l'Ami des Lois. Je me suis rallié, dans cet ouvrage, aux principes éternels de la raison : c'était m'identifier avec vous, et l'on vous a calomniés dans le disciple qui ne faisait que répéter vos leçons. Les faux monnayeurs en patriotisme ont affecté de faire croire que j'avais imprimé, à la place de leur effigie, celle des plus honnêtes patriotes. C'est ainsi que du temps de Molière les tartufes prétendirent que le poète avait voulu jouer le véritable homme pieux. Un de vos décrets, citoyens, punit de mort quiconque tendra au démembrement de la République ; qu'ai-je donc fait ? J'ai marqué du fer chaud de l'infamie le front des anarchistes démembreurs, tandis que ma main, d'un autre côté, attachait l'auréole civique sur celui d'un véritable patriote tenant à l'unité du gouvernement. La Commune, en suspendant la représentation de mon ouvrage, argumente d'une prétendue fermentation alarmante dans les circonstances : le trouble qui se manifeste aujourd'hui n'est dû qu'à son arrêté, placardé à l'heure même où le public était déjà rassemblé pour prendre ses billets. C'est à la cinquième représentation, après quatre épreuves paisibles, qu'elle ose suspendre l'Ami des Lois. Comment justifiera-t-elle, cette Commune (je dénonce ce fait), l'ordre qu'elle vient d'intimer aux comédiens à l'instant où je partais pour me présenter devant vous ? Cet ordre porte que les comédiens seront forcés de lui soumettre tous les huit jours le répertoire de la semaine, pour censurer, arrêter ou laisser passer les pièces du théâtre, au gré de ses caprices ; ainsi, l'ancienne police vient de ressusciter sous l'écharpe municipale. Comment se justifiera-t-elle, cette Commune, d'oser regarder et faire courir les comédiens comme des valets ? de les avoir mandés, il y a quatre jours,

pour les tancer de ce qu'ils venaient de représenter le Cid, tandis qu'elle tolère sur d'autres théâtres le Cid et l'Orphelin de la Chine. A-t-elle donc oublié que les despotes de Versailles voyaient chaque jour représenter Brutus et Guillaume Tell ? Ah ! sans doute il est temps de s'élever contre ces modernes gentils-hommes de la Chambre. Où en sommes-nous donc, citoyens, si celui qui prête l'obéissance aux lois est condamnable ? S'il en est ainsi, couvrez-vous de cendres, ô vous à qui il reste encore quelque portion d'âme et d'humanité, et courez vous ensevelir dans les déserts ! Non, je n'ai point fait, comme on ose le dire, de mon parti, qui doit être l'école du civisme et des mœurs, la satire des individus. Des traits épars dans la révolution, j'ai composé les formes de mes personnages, je n'ai point vu tel et tel, j'ai vu les hommes.

Étranger à l'intrigue, étranger aux factions, je vis avec mon cœur seulement et mes amis. Je n'en connais point, je n'ai jamais vu ce citoyen que des échos d'imposture ont déjà proclamé le rémunérateur de mon civisme ; que celui qui a acheté ma plume se présente, qu'il parle, s'il ose. Elle ne sera jamais vendue, cette plume, qu'au saint amour des lois et de la liberté. Je ne connais que ma conscience, je suis fort d'elle. Ils m'attaquent, ces gens qui ont intérêt à ce que le peuple soit méchant, parce que j'ai prouvé dans mon ouvrage qu'il est bon, essentiellement bon ; parce que je l'ai vengé des calomnies qui lui attribuent les crimes du brigand. Citoyens, je ne vois que vous que la loi que vous dictez au nom du peuple, et je me sens plus libre et plus grand, en lui soumettant ma volonté, que les misérables esclaves qui prêchent sa désobéissance à vos décrets.

Signé LAYA.

Cette réclamation et la lettre du maire de Paris souleva, malgré la gravité des circonstances, presque autant de tumulte à la Convention qu'elle en avait soulevé à la Comédie.

Enfin, sur la motion de M. de Kersaint, fameux capitaine de vaisseau, qui depuis fut guillotiné, la Convention passa à l'ordre du jour, et déclara l'arrêté de la Commune nul et non avenu.

Le public attendait toujours et n'avait pas voulu quitter la salle. La députation, envoyée à sept heures à la Convention nationale, en revint triomphante à neuf heures. Le jugement de la Convention fut proclamé avec de grands cris de joie ; le rideau se leva aussitôt sur le premier acte et retomba sur le cinquième, à près d'une heure et demie du matin.

Il va sans dire que des applaudissements frénétiques accompagnèrent toute la représentation.

Mais l'affaire n'était pas terminée, il s'en fallait.

D'abord, de retour à l'Hôtel-de-Ville, Chambon vit sa conduite censurée.

Le mardi 13, c'est-à-dire le lendemain, on jouait *Sémiramis* et la *Matinée d'une jolie femme*. Après *Sémiramis*, le public se leva en masse et demanda l'*Ami des Lois*.

Dazincourt alors s'avança sur la scène, et annonça que les calomnies répandues contre l'ouvrage faisaient désirer aux comédiens et à l'auteur lui-même que le public se convainquît par la lecture de la pureté de la pièce, qu'il suppliait le public de ne pas exiger que la pièce fût représentée avant quelques jours de là.

Mais le public ne voulut entendre à rien, et cria tant et si fort, que Dazincourt fut obligé de promettre que la pièce serait jouée le lendemain.

Il n'y avait pas à reculer, la promesse était faite, la Convention, par son ordre du jour, avait autorisé la représentation ; les gens de la Commune étaient battus, ou l'on devait croire qu'ils l'étaient, lorsque tout à coup, sous prétexte des troubles dont Paris était menacé à propos du procès du roi, un arrêté du 13 ordonna que les théâtres seraient fermés jusqu'à nouvel ordre.

Cet arrêté fut cassé le même jour par le conseil exécutif provisoire, lequel traitait de chimériques les craintes de la Commune ;

mais néanmoins, tout en traitant ces craintes de chimériques, engageait les directeurs de spectacles à ne pas représenter les ouvrages qui pourraient exciter des rixes entre les citoyens et troubler la tranquillité publique.

La Commune saisit la balle au bond, déclara que l'*Ami des Lois* était un ouvrage propre à troubler la tranquillité publique, et défendit l'ouvrage nouveau.

L'affiche du théâtre de la Nation, le 14 au matin, au lieu de l'*Ami des Lois*, parut donc portant l'*Avare* et le *Médecin malgré lui*.

La soirée promettait d'être orageuse et tint sa promesse. La salle était entourée de canons, pleine de soldats et d'agents de police, la place de la Comédie ressemblait à un camp.

Mais tous ces préparatifs hostiles ne préoccupèrent pas un seul instant le public qui, d'une seule voix, demanda l'*Ami des Lois*.

Santerre apparut alors avec une députation de la Commune.

Cette fois, comme l'autre, il eut une splendide entrée et dut être satisfait.

Une immense clameur se leva composée de ces mots :

— À bas les assassins ! à bas les septembriseurs !

Mais les comédiens, effrayés, se refusèrent positivement à jouer.

Alors, on demanda à grands cris :

— La lecture ! la lecture !

Cinq ou six jeunes gens s'élancèrent sur le théâtre, et l'un d'eux, tandis que les autres lui servaient de gardes du corps, lut l'*Ami des Lois*.

Par cette lecture se terminèrent les représentations de la pièce de Laya ; représentation dont plus tard les comédiens, comme nous le verrons, subirent la peine.

Le 21 janvier se leva, triste et sombre : ce jour était consacré à une tragédie plus terrible que toutes les tragédies représentées en France jusque-là.

Le 20 janvier, cette proclamation avait été criée et affichée dans

Paris :

Le conseil exécutif provisoire, délibérant sur les mesures à prendre pour l'exécution des décrets de la Convention nationale des 15, 17 et 20 janvier 1793, arrête les dispositions suivantes :

1° L'exécution de Louis Capet se fera demain lundi 21.

2° Le lieu de l'exécution sera la place de la Révolution, ci-devant Louis XV, entre le piédestal et les Champs-Élysées.

3° Louis Capet partira du Temple à huit heures du matin, de manière que l'exécution puisse être faite à midi.

4° Des commissaires du département de Paris, des commissaires de la municipalité, deux membres du tribunal criminel, assisteront à l'exécution ; le secrétaire-greffier du tribunal dressera procès-verbal, et lesdits commissaires et membres du tribunal, aussitôt l'exécution consommée, viendront en rendre compte au conseil, lequel restera en séance permanente pendant toute la journée.

En effet, le 19 janvier, l'arrêt de mort avait été prononcé par 361 voix sur 721 votants.

Parmi les voix qui votèrent la mort, il y avait : vingt-neuf nobles, trente-deux prêtres, vingt médecins, cent soixante-quatre avocats et un prince du sang.

Le soir même du jour où l'arrêt fut rendu, je me promenais vers sept heures au Palais-Royal, lorsque tout à coup j'entendis de grands cris dans la direction où se trouvait placé l'établissement du restaurateur Février.

Puis je vis passer un jeune homme en uniforme, qui disparut par le passage du Perron.

Je courus comme tout le monde du côté où partaient ces cris, parmi lesquels on distinguait clairement ceux de : « Au meurtre ! à l'assassin ! »

La première chose que je vis fut le conventionnel Lepelletier de

Saint-Fargeau, que je connaissais beaucoup.

Il avait une large blessure au côté, et rendait le dernier soupir.

Voici ce qui s'était passé :

Lepelletier de Saint-Fargeau était en train de dîner, lorsqu'un jeune homme s'approcha de lui.

— Citoyen, lui dit le jeune homme, tu es Lepelletier de Saint-Fargeau ?

— Oui, répondit celui-ci.

— Le conventionnel Lepelletier, n'est-ce pas ?

— Oui, encore une fois.

— Et tu viens de voter ?

— Oui.

— Quel a été ton vote ?

— Pour la mort, selon ma conscience.

— Eh bien ! alors, s'écria le jeune homme en tirant son sabre et en le plongeant dans le côté de Saint-Fargeau, reçois-en le prix.

Et il s'était sauvé : c'était celui que j'avais vu fuir.

Pâris quitta le Palais-Royal et se rendit rue de la Rochefoucault dans une maison où il trouva un asile.

La police vint faire une descente chez la personne qui l'avait recueilli, le 26 janvier, jour où il s'éloigna de Paris.

Il fit son voyage à pied, revêtu de l'uniforme de la garde nationale, ses cheveux coupés en jacobin.

Dans la nuit du dimanche au lundi 28 janvier, il coucha à Gisors, et le lendemain se rendit à Forges-les-Eaux, en traversant Gournay.

Une certaine exaltation d'esprit, une sorte d'excentricité de manières éveillèrent l'attention de quelques personnes qui étaient dans la même auberge. Un nommé Auguste, auquel Pâris avait paru suspect, alla le dénoncer à la municipalité.

Vers dix heures du soir, trois gendarmes, délégués par les officiers municipaux, se transportèrent à l'auberge du Grand-Cerf, et entrèrent dans la chambre où Pâris était couché.

— D'où êtes-vous ? d'où venez-vous ? où allez-vous ? Avez-vous un passeport ou un congé ? lui demanda-t-on.

— Je viens de Dieppe ; je vais à Paris ; je n'ai pas de passeport et je n'ai jamais servi, répondit-il.

Levez-vous donc et suivez-nous à la municipalité.

— Je suis à vous, répondit Pâris.

Et il fit un mouvement sur le côté droit, saisit un pistolet caché sous son chevet, l'appliqua à son front, et pressa la détente.

Le pistolet contenait deux lingots de fer mâché.

On trouva dans son portefeuille 1 208 livres en assignats, son acte de naissance et son congé de licenciement de la garde du roi, sur lequel il avait écrit :

— Brevet d'honneur.

Puis cette note :

Qu'on n'inquiète personne, personne n'a été mon complice dans la mort heureuse du scélérat Saint-Fargeau ; tous les Français sont des lâches, auxquels je dis :

Peuple dont les forfaits jettent partout l'effroi,

Avec calme et plaisir j'abandonne la vie ;

Ce n'est que par la mort qu'on peut fuir l'infamie

Qu'imprima sur nos fronts le sang de notre roi.

Signé DE PARIS L'AÎNÉ, garde du roi assassiné par les Français.

Les honneurs du Panthéon étaient décernés à Saint-Fargeau, tandis que Louis XVI était déposé sans pompe au cimetière de la Madeleine.

Voici la relation de cette mort écrite par le bourreau lui-même ; je la tiens de Dulaure, qui m'a assuré l'avoir copiée sur l'original.

« Descendant de la voiture pour l'exécution, on lui dit qu'il fallait ôter son habit ; il fit quelques difficultés, en disant qu'on pouvait l'exécuter comme il était. Sur la représentation que la chose était impossible, il a lui-même ôté son habit. Il fit encore la même

difficulté quand il s'agit de lui lier les mains, qu'il donna lui-même, lorsque la personne qui l'accompagnait lui eut dit que c'était un dernier sacrifice. Alors il s'informa si les tambours battraient toujours. Il lui fut répondu qu'on n'en savait rien ; et c'était la vérité. Il monta sur l'échafaud, et voulut s'avancer sur le devant comme pour parler, mais on lui représenta que la chose était impossible. Il se laissa conduire à l'endroit où on l'attacha, et d'où il s'est écrié très haut : "Peuple, je meurs innocent !" Et ensuite, se tournant vers nous : "Messieurs, je suis innocent de tout ce qu'on m'incolpe ; je souhaite que mon sang puisse cimenter le bonheur des Français."

» Pour rendre hommage à la vérité, il a soutenu tout cela avec un grand sang-froid, une fermeté qui nous a tous étonnés. Je reste très convaincu qu'il avait puisé cette fermeté dans les principes de la religion, dont personne ne paraissait plus pénétré et plus persuadé que lui.

» L'espèce de petit débat qui se fit au pied de l'échafaud roulait sur ce qu'il ne croyait pas nécessaire qu'il ôtât son habit, et qu'on lui liât les mains. Il fit aussi la proposition de se couper lui-même les cheveux. »

Maintenant, voici le procès-verbal d'inhumation, que l'on retrouva dans les archives du royaume.

... A été déposé dans ledit cimetière de la paroisse Sainte-Madeleine, en notre présence, par un détachement de gendarmerie à pied, le cadavre de Louis Capet, que nous avons reconnu entier dans tous ses membres, la tête était séparée du tronc. Nous avons remarqué que les cheveux du derrière de la tête étaient coupés, et que le cadavre était sans cravate, sans habit et sans souliers. Du reste, il était vêtu d'une chemise, d'une veste piquée en forme de gilet, d'une culotte de drap gris, et d'une paire de bas de soie gris. Ainsi vêtu, il a été déposé dans une bière ; laquelle a été descendue dans la fosse, qui a été recouverte à

l'instant.

Aux archives du royaume encore, on retrouvera l'acte de décès, rédigé en ces termes :

Du lundi 18 mars 1793, an II de la République, acte de décès de Louis Capet, du 21 janvier dernier, dix heures vingt-deux minutes du matin ; profession, dernier roi des Français, âgé de 39 ans, natif de Versailles, paroisse Notre-Dame, domicilié à Paris, tour du Temple, marié à Antoinette d'Autriche.

La date du 21 avait eu une influence fatale sur la vie et la mort du roi.

21 avril 1770, mariage de Louis à Vienne, envoi de l'anneau.

21 juin 1770, fêtes du mariage.

21 janvier 1782, fêtes à la ville pour la naissance du dauphin.

21 août 1789, déclaration des Droits de l'Homme.

21 octobre 1789, établissement de la loi martiale.

21 juin 1790, Lepelletier de Saint-Fargeau, qui votera pour la mort du roi, est nommé président de l'Assemblée constituante.

21 décembre 1790, décret portant qu'il sera élevé une statue à Jean-Jacques Rousseau.

21 juin 1791, fuite du roi.

21 septembre 1792, abolition de la royauté.

Enfin, 21 janvier 1793, exécution.

Le surlendemain de la mort du roi, nous donnions une pièce nouvelle intitulée *le Général Dumouriez à Bruxelles* ou *les Vivandiers*.

La pièce, cruellement sifflée, alla cependant jusqu'à la fin.

Mademoiselle Candelle, chargée de nommer l'auteur, allait remplir cet office, lorsque tout à coup sort des premières loges une tête de vieille femme, son bonnet placé de travers, ses cheveux s'échappant de son bonnet, et les yeux hors de la tête.

« Citoyens, crie cette femme, vous demandez l'auteur de la pièce que l'on vient de représenter ; l'auteur c'est moi : Olympe de Gouges ; si la pièce que vous venez de voir a été sifflée, ce n'est point qu'elle n'était pas bonne, c'est qu'elle a été horriblement jouée. »

On comprend les éclats de rire, les huées et les sifflets qui éclatèrent à cette annonce. Mademoiselle Candaille, qui était déjà sur l'avant-scène, s'arrêta tout interdite.

— Citoyens, dit-elle en s'adressant au parterre, la citoyenne se trompe, je vous jure que moi et mes camarades avons tout fait pour soutenir la pièce.

— Oui, oui, oui, cria-t-on de tous côtés. Oui, vous avez bien joué, c'est l'ouvrage qui est détestable.

Mais, de son côté, Olympe ne se tenait pas pour battue, et criait :

— Non, la pièce est bonne, ce sont les comédiens qui sont mauvais.

Enfin, force fut à Olympe de Gouges d'abandonner la partie, et de fuir par les corridors, accompagnée des huées et des sarcasmes de toute la salle.

À la seconde représentation, la pièce ne fut pas même achevée, et le parterre, de spectateur devenant acteur, s'élança sur le théâtre et se mit à danser la Carmagnole autour de l'arbre de la liberté peint et chantourné que l'on inaugurerait sur le théâtre dans les grandes circonstances.

Au reste, la pauvre Olympe paya cher cette mauvaise pièce qu'elle voulait à toute force faire passer pour bonne. La Convention nationale y vit plus tard une preuve de complicité avec Dumouriez, et elle expia sur l'échafaud le tort d'avoir fait une mauvaise pièce.

Il est vrai que, quelques jours auparavant, Olympe de Gouges avait fait une belle action.

Elle s'était, au moment où Target se refusait, offerte pour servir de défenseur officieux à Louis XVI.

Chapitre XXIII

DÉBUT DE PICARD PAR LE *CONTEUR*. – DISCOURS DE DAZINCOURT. – SUCCÈS DE BAPTISTE. – LUCE DE LANCIVAL. – MORT DE LEMIERE. – FRANÇOIS DE NEUFCHÂTEAU. – SA PIÈCE DE PAMÉLA. – DESESSARTS FRAPPÉ D’APOPLEXIE. – PROSCRIPTION DES GIRONDINS. – LES LOIS DE MINOS. – ASSASSINAT DE MURAT. – LE DERNIER SOUFFLET. – EXPÉRIENCES DE LEDUC SUR DES TÊTES COUPÉES. – MARAT CHASSÉ DU PANTHÉON. – *JUGEMENT DERNIER DES ROIS*. – TRAGÉDIE DU GÉNÉRAL RONSIN. – JE JOUE *NÉRON* DE LEGOUVÉ. – MOLÉ JOUE LE RÔLE DE MARAT. – LA COCARDE ET LES ACTEURS. – ÉCHEC AU TYRAN.

Cependant, un auteur comique qui devait se faire plus tard une réputation allait débiter sur le théâtre de la Nation par son premier ouvrage important.

Cet auteur, c’était Picard.

Cet ouvrage, c’était le *Conteur* ou les *Deux Postes*.

Il fut joué le 4 février 1793, et obtint un grand succès.

La première représentation du *Conteur* fut troublée par un incident qui pouvait être fatal à l’ouvrage.

Le bruit courut que l’*Ami des Lois* serait joué incessamment pour aider aux frais de la guerre ; aussi, au moment de lever le rideau sur la pièce nouvelle, le public demanda-t-il l’*Ami des Lois*.

Dazincourt se présenta, salua l’assemblée, et, d’un air si convaincu qu’il fit passer sa conviction dans l’esprit des spectateurs :

« Citoyens, dit-il, le théâtre le plus ancien et le plus persécuté de tous, celui dont on calomnie même les actes de bienfaisance, ne peut être garant que de son aveugle soumission à la loi et de son entier dévouement à vos moindres désirs. Eh bien ! nous sommes informés, citoyens, que des réclamations s’élèvent contre la prochaine représentation de l’*Ami des Lois*. L’emploi que nous avons annoncé du produit de la recette ne peut laisser aucun doute sur nos intentions. Si vous daignez nous continuer les bontés dont vous

nous comblez tous les jours, n'exigez pas les représentations d'un ouvrage dont les suites pourraient nous être funestes.

En effet, comme on le verra bientôt, la Commune de Paris n'avait pas oublié la lutte que le théâtre de la Nation avait soutenue contre elle.

En attendant, nous représentions toujours le *Fénelon* de Chénier avec un énorme succès. Le théâtre de la Nation engageait mademoiselle Lange, et nous engagions Baptiste aîné.

Baptiste jouait depuis quelque temps déjà au théâtre du Marais, fondé par l'auteur du *Mariage de Figaro* ; il y avait eu de grands succès dans le *Comte Almaviva*, dans la *Mère coupable*, dans le *Glorieux* et dans *Robert, chef de brigands*.

Il débuta chez nous dans la *Coquette corrigée*, dans l'*Homme singulier* et dans la *Métromanie*.

Enfin, le 3 avril 1789, il y joua ce que l'on regardait comme son triomphe, c'est-à-dire *Robert, chef de brigands*.

Comme on le sait, cette pièce n'était autre chose qu'une imitation du fameux drame de Schiller, *Die Rauber*, qui avait failli soulever toute l'Allemagne.

Cette représentation fut un nouveau sujet de lamentations pour la critique.

Cependant, un jeune homme qui jouit plus tard d'une certaine célébrité venait de nous lire sa pièce de début ; ce jeune homme, c'était Luce de Lancival, l'auteur futur d'*Hector*.

La première pièce qu'il donna était un *Mutius Scaevola* qui fut traité avec quelque rigueur par le public.

J'annonçai, après la représentation, qu'il désirait garder l'anonymat.

Au mois de juillet, Lemièr mourut ; il était né en 1723, et par conséquent mourait à soixante-dix ans. Ses ouvrages les plus remarquables étaient *Hypermnestre*, *Guillaume Tell* et la *Veuve du Malabar*.

Lemièr était un excellent homme qui avait presque toujours été

dans la misère et qui, toutes les fois qu'il recevait sa part de droit d'auteur, au lieu de se l'appliquer à lui-même, la prenait et la portait religieusement à sa mère, qui demeurait à Saint-Germain.

Voilà déjà qui était beau, mais ce qui était très bien, c'est que Lemière, quelque temps qu'il fit et quelque âge qu'il eût, faisait le chemin à pied, ne voulant point prélever sur la faible somme qu'il portait les frais de son voyage.

Nous avons dit les craintes de Dazincourt. Le moment était venu où elles allaient se réaliser.

M. François de Neufchâteau avait fait recevoir au théâtre de la Nation une pièce en cinq actes imitée de la *Paméla* de Richardson. Mademoiselle Lange avait été charmante dans le rôle de Paméla, Fleury, adorable dans celui de milord Blomfield ; enfin, on avait nommé l'auteur au milieu d'une espèce de succès.

Le 29 août 1793, l'ordre arriva au théâtre de la Nation de suspendre les représentations de *Paméla*, sous prétexte que la pièce contenait des vers tendant à rétablir, ou tout au moins à faire regretter, les privilèges de la noblesse.

Cependant, François de Neufchâteau, désespéré de voir sa pièce suspendue, avait supprimé les vers qui pouvaient blesser les susceptibilités des vrais démocrates, et avait refait le dénouement en conséquence. Il avait obtenu main-levée de cette proscription, et, le 2 septembre, la pièce avait reparu sur l'affiche.

Le soir, elle avait été jouée avec force applaudissements, avec trop d'applaudissements même, car une tirade sur la tolérance religieuse ayant été recommencée, un spectateur se choqua de cet hommage au modérantisme, et se mit à crier : « À la contre révolution ! »

Le public cria : « Au brigand et au septembriseur ! »

Ce que voyant le spectateur, il sortit de la salle.

Le public crut qu'il sortait pour se retirer chez lui, et applaudit fort cette sortie, après laquelle la pièce continua tranquillement son cours.

Le public se trompait : le spectateur était allé aux Jacobins, où il s'occupait à dénoncer la Comédie-Française comme un foyer de contre-révolution, où l'on travaillait, disait-il, à corrompre l'esprit public par la représentation de pièces aristocratiques.

La société décida séance tenante qu'une dénonciation énergique serait rédigée et envoyée à la Commune de Paris.

C'était envoyer de l'huile au feu.

Dans la nuit du 3 au 4 septembre, tous les comédiens, à l'exception de Molé, furent arrêtés chez eux.

La Convention nationale, qui ne manœuvrait plus que sur les signes du Comité de salut public, confirma l'arrêté de la Commune, et toute la troupe fut écrouée.

Paméla n'était qu'un prétexte ; les représentations de l'*Ami des Lois* étaient le seul crime de nos pauvres camarades.

Desessarts, qui était allé prendre les eaux de Baréges, y apprit l'arrestation de ses camarades. Cette nouvelle lui causa une telle douleur, qu'il mourut dix minutes après l'avoir apprise, d'une espèce de coup de sang.

Je dirai plus tard comment nos camarades sortirent de prison, et à quel brave et excellent homme ils durent la vie.

Pendant ce temps-là s'accomplissait la proscription des Girondins et se proclamait la Constitution de 93, qui ne fut jamais mise en vigueur.

Ce fut à propos de cette constitution que, le 7 juin, le législateur Hérault de Séchelles écrivit la lettre suivante au citoyen Desaulnoys.

7 juin, an II de la République.

Cher concitoyen,

Chargé avec quatre de mes collègues de préparer pour lundi un plan de constitution, je vous prie, en leur nom et au mien, de me procurer sur-le-champ les lois de Minos, qui doivent se trouver dans un recueil de lois grecques ; nous en avons un besoin

urgent.

Salut, amitié et fraternité au brave citoyen Desaulnoys.

HÉRAULT (DE SÉCHELLES.)

On pourrait croire que cette lettre est une plaisanterie de quelque aristocrate en belle humeur, si l'original n'existait pas, à l'heure où j'écris ces lignes, dans la collection d'autographes d'un de mes amis¹.

Le 13 juillet, en sortant de chez moi pour me rendre à la rue de Richelieu, où je devais entendre une lecture, je vis sur la muraille une affiche autour de laquelle des hommes du peuple poussaient de grands cris et proféraient d'affreuses menaces.

Voici cette affiche :

LEPELLETIER,

Pour avoir assassiné le brigand, il fut assassiné par un brigand.

BRUTUS,

Le vrai défenseur des lois républicaines et l'ennemi juré des rois.

MARAT,

Le véritable Ami du Peuple, fut poignardé par les ennemis du peuple.

Je rentrai vivement chez moi ; on savait que je n'étais pas au mieux avec l'Ami du Peuple et l'on pouvait, si j'étais reconnu, me faire un mauvais parti.

Ce fut chez moi, et par cette bonne cuisinière qui m'avait pris en amitié, et qui me donnait de si bon bouillon, que je sus les détails de l'assassinat dont le bruit à cette heure emplissait tout Paris.

Les honneurs du Panthéon furent, par arrêté de la Convention, décernés à Marat.

La cérémonie eut lieu le 16 juillet ; comme sa langue sortait de sa bouche, et qu'on ne pouvait l'y faire rentrer, on fut obligé de la

1. Nous ne savons pas de quel ami Talma voulait parler, mais aujourd'hui cette lettre est la propriété de M. Bérard. (Note de l'éditeur.)

lui couper.

Au moment où il entrait au Panthéon, la tête tomba toute seule par l'effet des secousses qu'avait éprouvées le char triomphal.

Tout le monde a vu la magnifique toile de David représentant Marat expirant dans sa baignoire.

Il était effrayant de ressemblance.

On sait avec quel courage, et même quelle insouciance, mourut Charlotte Corday.

On sait encore que le valet de bourreau, maratiste enragé, ramassa dans le panier la tête de la belle jeune fille, et, la tenant d'une main par les cheveux, lui donna de l'autre un soufflet.

La tête rougit.

Cette persistance de la vie et du sentiment dans une tête coupée donnait peut-être un démenti au citoyen Guillotin, qui prétendait, on se le rappelle, que le supplicé ressentait à peine une légère fraîcheur au cou.

Ce valet de bourreau s'appelait Legros. Il fut condamné à trois mois de prison pour outrage à la morale publique, et conduit à l'Abbaye.

Vers cette époque, M. Ledru, un des fils de Comus, l'ex-physicien de la reine, homme de beaucoup de mérite et qui aimait à se rendre compte des effets et des causes, se rendit à l'Abbaye, demanda à voir Legros, et ayant été conduit près de ce misérable, lui demanda ce qui avait pu le porter à un pareil acte envers la tête de Charlotte Corday.

— Tiens, lui répondit le prisonnier, j'aimais Marat, moi ; Marat, c'était l'Ami du Peuple.

— Soit, mais cet amour pour Marat n'excuse pas un soufflet donné à une morte.

— À une morte, à une morte ! répondit Legros.

— Sans doute, à une morte.

— Ah çà ! vous êtes donc comme les autres, vous ; vous êtes donc comme M. Guillotin, vous êtes donc comme M. Cabanis,

vous croyez donc qu'ils sont morts parce qu'on les a guillotiné ?

— Dame ! oui.

— Alors, on voit bien que vous ne regardez pas dans le panier quand ils sont là tous ensemble ; vous verriez les yeux qu'ils font : cinq minutes après, ils grincent encore des dents.

— Impossible, s'écria M. Ledru, effrayé.

— Impossible ! eh bien ! allez demander au père Sanson, il vous dira que, depuis qu'on les guillotine par fournées, nous sommes obligés de changer le panier tous les mois.

— Et pourquoi ?

— Parce qu'ils en saccagent le fond avec leurs dents, donc.

M. Ledru, effrayé de cette réponse, rentra chez lui, et, dès le lendemain, se livra sur des têtes coupées à des expériences philanthropiques ayant pour but de démontrer la persistance de la douleur, et surtout du sentiment, chez les condamnés.

Ce digne praticien était si bien convaincu que le sentiment survivait à l'exécution, que, plus d'une fois, il me dit qu'il était certain que si l'on pouvait, avant l'exécution, convenir avec un condamné d'un certain signe de tête qu'aurait à faire la tête après la décollation, comme, par exemple, d'ouvrir ou de fermer un œil, cette tête le ferait.

Les expériences de Ledru donnèrent naissance à la polémique qui eut lieu sur ce sujet, vers 1795, entre MM. Sue et Cabanis.

Au reste, le séjour de Marat au Panthéon fut de courte durée ; au moins Mirabeau y était resté du 4 avril 1791 au 25 novembre 1793 : deux ans et demi.

Marat y resta trois mois à peine.

Il en fut arraché le jour même où Carrier-Pinard et Grandmaison, membres du Comité révolutionnaire de Nantes, montaient à leur tour sur l'échafaud.

On sait que son cadavre, plus heureux que celui de Mirabeau, fut retrouvé dans un égout de la rue Montmartre.

Puisque nous y sommes, finissons-en tout de suite avec le Pan-

théon.

Marat était le quatrième demi-dieu qu'on y avait conduit.

Les trois premiers étaient : Mirabeau, Voltaire et Lepelletier de Saint-Fargeau.

Le cinquième fut Jean-Jacques Rousseau.

On ne s'était encore occupé du philosophe de Genève que pour lui élever, dans le jardin des Tuileries, au bout de la terrasse du bord de l'eau, autant que je puis me le rappeler, une mauvaise statue de plâtre.

Un arrêté de la Convention nationale, en date du 30 août 1794, lui accorda à son tour les honneurs du Panthéon.

On obtint à grand'peine de M. de Girardin de laisser dépouiller Ermenonville de son trésor ; cependant, il en fit le sacrifice à la patrie ; et, le 11 octobre 1794, ses restes en furent enlevés pour être transportés au Panthéon.

Nous avons dit ailleurs comment une pension de 1 200 francs avait été accordée à sa veuve, qui n'était pas sa veuve, et à quelle occasion cette pension lui avait été ôtée.

Revenons aux événements journaliers.

La reine Marie-Antoinette avait porté sa tête sur l'échafaud le 16 octobre, et, le 18 octobre, nous donnions, rue de Richelieu, une pièce où par bonheur je ne jouais pas, et qui était intitulée le *Jugement dernier des Rois*.

Aujourd'hui que le temps, en passant sur toutes les terribles passions de cette époque, les a refroidies, je me demande comment on a poussé l'oubli des convenances à un pareil point. Cette pièce du *Jugement dernier* était quelque chose d'odieux. Lorsque j'en parlai au comité, l'on me montra un ordre du Gouvernement ; devant cet ordre, il fallait s'incliner : c'est ce que nous fîmes.

La pièce était d'un nommé Sylvain Maréchal, déjà connu par son *Dictionnaire des athées*.

Dugazon jouait le pape, lequel finissait par avouer qu'il n'était qu'un joueur de gobelets ; je ne dirai pas qu'il y fut extraordi-

naire : c'est presque un crime d'avoir du talent quand on joue de pareilles infamies.

Vers le même temps, nous représentâmes, au théâtre de la République, une tragédie qui avait déjà été jouée au mois de juin 1792 au théâtre Louvois : cette tragédie s'appelait *Arétophile* ou la *Révolution de Cyrène*, et elle était de Ronsin, général de l'armée révolutionnaire.

Ce fut un grand triomphe, car la pièce était on ne peut plus patriotique : l'auteur, demandé, parut en habit de général. Le pauvre diable ne se doutait guère que, quatre mois après, il paraîtrait sur l'échafaud et y laisserait sa tête.

Cependant nos camarades du faubourg Saint-Germain étaient toujours sous les verrous et, à notre grand désespoir, le bruit courait que les comédiens de la rue de Richelieu n'étaient pas étrangers à la détention qu'ils subissaient. Je n'ai pas besoin de dire combien cette infamie nous était douloureuse : un événement auquel nous étions entièrement étrangers contribuait encore à donner plus de consistance à ces calomnies. Mademoiselle Joly reçut l'autorisation de sortir de prison, mais à la condition expresse de jouer au théâtre de la République, où elle fit son entrée par la *Dorine* de *Tartufe*.

Dupont, mis en liberté quelques jours après aux mêmes conditions que mademoiselle Joly, entra au théâtre de la République dans le rôle de Saint-Albin du *Père de famille*.

Cependant, depuis quelque temps, je répétais le rôle de Néron dans une tragédie de Legouvé. C'était une belle étude, même après le *Néron* de Racine ; le cinquième acte surtout, composé presque entièrement d'un monologue commençant par ces deux vers :

Un poignard ! voilà donc dans sa chute profonde,
Ce qui reste à Néron de l'empire du monde.

fut l'objet pour moi d'un travail spécial. Ce travail fut récompensé

par un succès immense.

Deux ou trois jours après le succès d'*Épicharis* et *Néron*, Vanhove et madame Petit-Vanhove nous furent rendus à leur tour aux mêmes conditions, et, presque aussitôt, débutèrent au théâtre de la République.

J'étais loin de me douter alors de ce que devait être plus tard pour moi madame Petit-Vanhove.

J'ai dit que Molé était le seul de nos camarades qui n'avait pas été arrêté, et ce fut une chose heureuse, car Molé, faible de santé et déjà fort âgé à cette époque, eût bien certainement succombé à l'émotion.

Mademoiselle de Montansier, le voyant libre, lui fit des offres, ainsi qu'à mademoiselle Devienne, qui venait de sortir de prison ; et tous deux acceptèrent les avances de cette directrice, qui avait alors une troupe de ballet d'opéra et d'opéra comique, et qui recrutait encore une troupe de tragédie et de comédie.

Molé fut vite puni de cette faiblesse : à peine au théâtre de mademoiselle de Montansier, il fut forcé d'y débiter dans une pièce de Féru fils intitulée les *Catilinas modernes*.

Molé jouait Marat.

Molé, le représentant de l'exquise aristocratie, plus aristocrate que les aristocrates, plus élégant que les élégants !

Vous comprenez ce que dut souffrir Molé jouant Marat.

Mais il fallait obéir : les ordres venaient de plus haut que la direction du théâtre, et il y allait tout simplement de la tête à refuser le rôle.

Au reste, l'obéissance de mademoiselle de Montansier aux ordres du Gouvernement ne la sauva point de la proscription générale. Elle fut arrêtée avec Neuville, son associé, et la salle fut confisquée pour y mettre le Grand-Opéra, qu'on ne pouvait plus laisser à la porte Saint-Martin.

Il n'en résulta pas un bénéfice beaucoup plus grand pour M. Féru fils. Il faut croire que sa pièce, peu jouée, l'avait laissé dans

une assez grande misère, car un jour que je rencontrai Molé dans le jardin du Palais-Royal, il me montra une épître qu'il venait de recevoir de l'auteur des *Catilinas*, épître dont j'ai retenu ce vers :

Ressuscite, Marat, tu me rends à la vie !

Je ne sais pas si M. Féru fils fut rendu à la vie ; mais je sais que Marat ne fut point ressuscité.

Au reste, c'était quelque chose de déplorable que le théâtre à cette époque. Nous avions cessé d'être des acteurs pour devenir des fonctionnaires publics. Au moment du spectacle, on n'était jamais sûr que le spectacle aurait lieu : si ce n'était l'un qui manquait, c'était l'autre. Alors on était forcé de lever le rideau et de dire :

« Citoyens, nous avons l'honneur de vous présenter les excuses de notre camarade un tel, lequel est de service près du général Henriot – ou bien au Comité de sûreté générale – ou bien ailleurs, enfin. »

Quelquefois le parterre sifflait ; quelquefois il prenait la chose en patience.

Un soir, Dugazon arriva si tard, qu'il fut forcé de jouer le valet du *Menteur* en costume de garde nationale.

Rien n'était plus singulier d'ailleurs que le théâtre tel qu'on l'avait fait. L'autorité avait expulsé de toutes les anciennes pièces les titres et les qualifications nobiliaires des personnages. De sorte qu'au lieu de dire : le comte Almaviva, le marquis de Moncade, le baron de Crac, on disait : le citoyen Almaviva, le citoyen Moncade, le citoyen de Crac.

On comprend le trouble que produisait le mot citoyen, trissyllabique, substitué au mot comte, marquis ou baron, soit que ce mot tombât à la rime, soit même qu'il surgît dans le courant du vers.

Ce n'était pas le tout : quel que fût le sujet de la comédie, du drame ou de la tragédie, les acteurs étaient obligés d'ajouter la cocarde tricolore à leur costume, que ces costumes fussent grecs, romains, vénitiens ou gaulois.

Ces cocardes étaient portées également par les hommes et par les femmes.

Seulement, dans *Phèdre*, par exemple, Hippolyte s'en faisait un nœud d'épaule pour rattacher sa peau de lion, tandis que l'impudique fille de Pasiphaé la portait à la poitrine comme un bouquet.

La *Mort de César* fut supprimée comme n'étant pas à la hauteur, et ne reparut au théâtre que lorsque les vers contre-révolutionnaires de ce modéré d'Antoine eurent disparu.

Ce fut le poète Antoine Gohier, depuis l'un des cinq directeurs, qui se chargea de refaire la *Mort de César*, comme, depuis, M. Andrieux se chargea de refaire *Nicomède*.

Ainsi on avait retranché à *Mahomet* ces deux vers, comme sentant le modérantisme :

Exterminez, grand Dieu ! de la terre où nous sommes,
Quiconque, avec plaisir, répand le sang des hommes.

Il est vrai que c'était le temps où, comme je l'ai dit, un législateur criait à la représentation de *Caius Gracchus*, lequel disait : des lois et non du sang.

— Non ! Du sang et non des lois.

Molé, jouant aux échecs dans le *Bourru bienfaisant*, au lieu de dire : « Échec au roi », disait : « Échec au tyran ».

Et cet échec était toujours fort applaudi.

Chapitre XXIV

LES COMÉDIENS DE LA NATION ; ILS SONT EN DANGER. — LA BUSSIÈRE LES SAUVE. — ANDRÉ CHÉNIER ; SES FRÈRES. — SES VERS ADRESSÉS AU PEUPLE. — SON AVIS AUX FRANÇAIS. — SA CANDIDATURE EST REPOUSSÉE. — LE *JOURNAL DE PARIS*. — AMNISTIE DES SUISSES. — PROTESTATION NON SIGNÉE. — WIELAND. — SA LETTRE À LA RÉPONSE D'ANDRÉ. — BEAU DÉVOUEMENT. — ANDRÉ ÉCRIT L'APPEL AU PEUPLE SIGNÉ PAR LOUIS XVI.

Il est temps de revenir à nos pauvres camarades du Théâtre-Français, qui étaient en prison et qui y attendaient leur jugement.

Champville, neveu de Préville, qui avait été arrêté en même temps qu'eux, avait obtenu sa liberté et ne se servait de cette liberté que pour consacrer tous ses moments au salut de ceux qui, moins heureux que lui, étaient restés sous les verrous.

Malgré sa répugnance à aller trouver Collot-d'Herbois, alors membre du Comité de salut public, il se décida à faire cette démarche. En effet, il comptait que Collot-d'Herbois, au double titre de comédien et d'homme de lettres, devait faire quelque chose pour des artistes malheureux.

Mais Champville n'en obtint qu'une réponse désespérante.

— Va-t-en, lui répondit Collot-d'Herbois. Tu es bien heureux d'en être quitte ; tes camarades et toi, vous êtes tous des contre-révolutionnaires. La tête de la Comédie-Française sera guillotinée et le reste déporté.

En effet, le même jour, il envoyait cette note à Fouquier-Thinville :

9 messidor.

Le comité vous envoie, citoyen, les pièces concernant une partie des ci-devant comédiens français. Vous savez, ainsi que tous les patriotes, combien ces gens-là sont contre-révolutionnaires ;

vous les mettez en jugement le 13 messidor ; à l'égard des autres, il y en a qui ne méritent que la déportation. Au reste, nous verrons ce que l'on en fera après que ceux-ci auront été jugés.

COLLOT.

Collot était si certain que son ordre serait exécuté, que d'avance il avait prévenu ceux que la chose pouvait intéresser, que le 13, les deux demoiselles Contat, mademoiselle Lange, mademoiselle Raucourt et sa sœur seraient guillotines ; de sorte que, ce jour-là, la foule était immense sur le quai.

On espérait les voir passer.

— Comment ne passèrent-elles pas ?

Je vais vous le dire.

Tout n'est qu'heur et malheur en ce monde : l'heur des comédiens français voulut qu'il y eût, dans les bureaux du Comité de salut public, un simple employé, nommé Charles-Hippolyte La Bussière, lequel adorait le spectacle, et, ayant applaudi cent fois mesdemoiselles Contat, Raucourt, Lange, Fleury, Dazincourt et Larive, résolut autant qu'il était en lui de contribuer à les sauver.

Pour commencer, il mit dans sa poche, au lieu de la mettre au dossier, la lettre de Collot à Fouquier-Thinville.

Puis, comme il craignait qu'en la déchirant on n'en retrouvât les morceaux, il réunit toutes les pièces qui pouvaient être des preuves contre les accusés, s'en alla au bain, et, les laissant tremper dans sa baignoire, il les réduisit en mastic ; enfin, de ce mastic, il fit des boulettes qu'il jeta dans la Seine.

Les pièces étaient détruites ; la cause appelée, on chercha inutilement les pièces ; elles manquaient, il fallait s'en procurer d'autres.

Les autres disparurent de la même façon, et ce fut encore à recommencer. Mais, sur ces entrefaites, le 9 thermidor arriva, et plus heureux que le pauvre André Chénier, les comédiens français

sauvèrent leurs têtes.

Plus de deux cents personnes durent la vie à La Bussière, dont je ne sache pas que l'admirable dévouement ait été autrement récompensé que par la reconnaissance personnelle de ceux qu'il avait sauvés.

Puisque j'ai prononcé le nom d'André Chénier, que l'on me permette de dire quelques mots sur la mort de ce jeune et grand poète. Marie-Joseph était mon ami intime ; par lui, j'avais connu André. Je crois donc être à même de dire sur sa mort des choses nouvelles que personne n'aura dites avant moi.

Marie-Joseph fut accusé, non pas d'avoir coopéré à la mort de son frère, mais de n'avoir pas fait tout ce qu'il eût pu faire pour le sauver. Cette accusation infâme, et qui n'avait aucun fondement, fit le malheur de la vie de Marie-Joseph.

Voici comment les choses se sont passées.

Il y avait trois frères Chénier :

André de Chénier ;

Marie-Joseph de Chénier ;

Sauveur de Chénier.

Les deux premiers, poètes et hommes politiques.

Le troisième, adjudant-général, chef de brigade sous Dumouriez.

Tous trois avaient adopté les principes républicains.

Seulement, Marie-Joseph Chénier suivit la République dans la voie révolutionnaire et ne s'épouvanta qu'aux meurtres de 1793, tandis qu'André et Sauveur s'arrêtèrent à 1791.

André faisait partie du club dit la Société de 1789. Cette société, comme son nom le témoigne, voulait maintenir le gouvernement dans les principes de 1789. Ce petit club était une fraction épurée du club des Jacobins, quand le club des Jacobins n'avait encore montré que les hommes de sa surface. Il était dirigé par Malouet, et ses principaux membres étaient : Condorcet, le chevalier de Pange, à qui Chénier a adressé une partie de ses élégies, Grouvelle, Dupont, de Nemours, de Kersaint, le duc de Laroche-foucault, Pas-

toret, Guiraudet, Chéron et Roucher.

Au reste, on voit, par ces noms qui accompagnent le nom de Chénier, qu'il appartenait à cette fraction de jeunes nobles avancés, partisans des réformes sociales, admirateurs de la révolution d'Amérique, et qui espérèrent que la révolution de Mirabeau, comme celle de Washington, pourrait s'accomplir sans effusion de sang.

Au reste, toute la profession de foi politique d'André était contenue dans ces vers adressés au peuple de la Bastille :

Salut, peuple français, ma main
Tresse pour toi les fleurs que fait naître ma lyre ;
Reprends tes droits, rentre dans ton empire.
Par toi, sous le niveau divin,
La fière égalité range tout devant elle ;
Ton choix, de splendeurs revêtu,
Fait les grands : la race mortelle,
Par toi, lève son front si longtemps abattu,
Devant les nations, souverains légitimes,
Ces fronts dits souverains, s'abaissent... La vertu
Des honneurs aplanit les cimes.

Mais, sans doute, les massacres qui avaient accompagné le premier triomphe du peuple avaient déjà jeté un moment de doute et d'effroi dans l'âme du poète. Tout en louant ce peuple, ce peuple l'effrayait ; et, pour le contenir, il s'adressait à ceux qui l'avaient soulevé.

Mais au peuple surtout sauvez l'abus amer.
De sa subite indépendance ;
Contenez dans son lit cette orageuse mer.
Par vous seuls dépouillée de ses liens de fer,
Dirigez sa bouillante enfance
Vers les lois, le devoir, et l'ordre et l'équité ;
Guidez, hélas ! sa jeune liberté ;

Gardez que nul remords n'en attriste la fête ;
 Peuple ! ne croyons pas que tout nous soit permis,
 Craignez vos courtisans avides,
 Ô peuple souverain ! à votre oreille admis,
 Cent orateurs bourreaux se montrent vos amis,
 Et souffrent des feux homicides.

L'*Avis aux Français sur leurs véritables ennemis* que publia André Chénier en 1790 ne fut qu'une paraphrase de ces vers. André l'écrivit à Passy chez M. de Pastoret, où il demeurait.

Cette brochure eut un énorme retentissement et fut traduite en plusieurs langues ; la société, qui se sentait glisser sur une pente trop rapide, se retenait déjà à tout ce qui présentait une résistance. Cette pièce frappa surtout Louis XVI et ceux qui l'entouraient.

Mais cet *Avis aux Français*, que Stanislas Auguste avait fait traduire en polonais, « tant il lui semblait sage, propre à calmer l'effervescence et applicable même aux autres pays », cet avis souleva un schisme dans l'Assemblée même d'où il émanait. Condorcet se sépara de ses amis pour se rejeter dans la société des Jacobins dont, comme je l'ai dit, la société de 89 n'était qu'une épuration.

Le succès de cette brochure fit momentanément abandonner à André la vie rêveuse et contemplative du poète pour la vie agitée de l'homme politique ; en 1791, il se mit sur les rangs comme candidat à l'Assemblée législative. Mais il y a, comme on sait, un préjugé contre les poètes honnêtes gens. André Chénier ne réunit pas les voix nécessaires à son élection.

Ce fut alors, que lui et ses amis s'emparèrent de la rédaction du *Journal de Paris*. Sieyès, Condorcet, Cabanis et Garat en avaient la direction ; mais ils l'abandonnèrent aux nouveaux venus qui furent bientôt, par les feuilles patriotiques, accusés de complicité avec la cour.

On se souvient de la polémique terrible qui s'éleva, dans ce *Journal de Paris* même, entre Chénier et son frère ; polémique où

tous deux déclaraient respecter le talent et les liens de famille, mais attaquaient les principes politiques l'un de l'autre.

Une violente polémique était déjà engagée entre André Chénier et son ami de Pange contre Marie-Joseph Chénier, Manuel et Brissot, lorsque les événements amenèrent aux ennemis des deux poètes un renfort terrible.

Ce renfort, c'était Collot-d'Herbois.

Voici à quelle occasion se déclara contre les deux jeunes gens ce nouvel adversaire.

Le 8 février, l'Assemblée législative décréta l'amnistie des Suisses du régiment de Château-Vieux, condamnés aux galères par un décret du 16 août 1790.

Ces Suisses s'étaient révoltés contre leurs chefs, avaient pillé la caisse du régiment, et fait feu sur la garde nationale de Metz. Mais, au nombre de ces chefs, était le général Bouillé, qui venait de trahir ; et, comme c'était dans les mains de ce général que ces mêmes Suisses avaient refusé de prêter le serment à la Constitution, Collot-d'Herbois présenta au club des Jacobins ces Suisses rebelles comme des héros qui avaient pressenti la trahison de leur général.

Il y a certaines époques où les infractions à toutes les lois respectées jusque-là deviennent des titres aux ovations populaires : on était dans une de ces époques, et une ovation fut décernée aux Suisses de Château-Vieux.

Le cœur honnête d'André ne put transiger avec le dégoût que lui inspiraient de pareilles motions ; il protesta contre cette fête anarchique ; de Pange, Roucher et Chéron protestèrent avec lui.

Une protestation non signée fit grand bruit, justement parce qu'elle n'était pas signée, et qu'elle glorifiait le courage d'André.

La voici :

5 avril 1792.

Messieurs les auteurs du Journal de Paris.

La municipalité de Paris consacre par sa présence la fête des soldats de Château-Vieux. Le courage et l'éloquence du patriote André Chénier transmettront à l'histoire le plus grand scandale qu'elle pourra reprocher à notre Révolution ; mais ce qu'elle ne dira pas moins, c'est que, lorsque tant de villes de France s'empresment de rendre les honneurs funèbres au vertueux maire d'Étampes, c'est que, lorsque l'Assemblée nationale vient de s'honorer en immortalisant la mémoire d'un martyr de la loi, la municipalité de Paris, au lieu d'acquitter la reconnaissance de la capitale envers le maire d'une ville qui s'est immolée pour défendre le pillage de ses subsistances, la municipalité préfère marcher à la suite d'une foule égarée par des factieux qui vont insulter à la loi sur l'autel de la patrie.

Je ne signe pas, Messieurs, parce que je n'ai pas le courage d'André Chénier ; j'ai la faiblesse de craindre les proscriptions.

Aussi, au milieu des acclamations de cette municipalité, un hymne de Chénier se fit entendre, qui clouait au pilori Collot-d'Herbois et ses Suisses.

La lutte continua jusqu'au 10 août.

Le 10 août, les vainqueurs des Suisses, c'est-à-dire les mêmes hommes qui avaient exalté les Suisses de Château-Vieux, et qui égorgeaient sans pitié les Suisses des Tuileries, ces mêmes hommes se ruèrent sur tout ce qui s'était élevé contre les Jacobins, les bureaux du *Journal de Paris* furent envahis, et ses presses brisées.

Le *Journal de Paris* resta muet jusqu'au 1^{er} octobre, époque à laquelle il reparut, sous l'ancien patronage de Condorcet, de Sieyès, de Cabanis et de Roederer.

Pendant cette première proscription, André Chénier courut d'assez grands dangers pour que le poète Wieland écrivît d'Allemagne afin de demander « si ce jeune poète, pour lequel il ressentait, sans le connaître autrement que par ses œuvres, une si grande sympathie, était encore en vie ».

André Chénier, cependant, n'avait pas fui ; il s'était contenté de quitter son logement habituel, rue de Cléry, 97, et habitait Passy.

Ce fut un instant de silence où la voix douce du poète, où la voix ferme du publiciste, cessèrent de retentir ; aussi Wieland, qui avait appris avec bonheur qu'il n'était pas mort, écrivit-il une seconde lettre dans laquelle il demandait : « Mais s'il n'est pas mort, que fait-il dans la Révolution ? que fait-il dans le monde ? »

André Chénier fit cette réponse si pleine à la fois de mépris politique et de mélancolie rêveuse.

28 octobre 1792.

M. Wieland demande ce que je fais dans la Révolution ? Rien, grâce au ciel, absolument rien ; c'est que je m'étais promis dès le commencement, sachant déjà que le moment des révolutions n'est jamais celui des hommes droits et invariables dans leurs principes, qui ne veulent ni mener, ni suivre les partis, et qui abhorrent toute intrigue. Affligé des maux que je voyais et de ceux que je prévoyais, j'ai, dans le cours de la révolution, publié, de temps en temps, des réflexions que je croyais utiles, et je n'ai point changé d'opinion. Cette franchise, qui n'a rien empêché, ne m'a valu que beaucoup de haines, de persécutions et de calomnies ; aussi suis-je bien déterminé à me tenir toujours à l'écart, à ne prendre aucune part active aux affaires publiques ; me bornant, dans ma solitude, à faire pour la liberté, la tranquillité et le bonheur de la République, des vœux qui, à vrai dire, surpassent de beaucoup mes espérances.

Je suis fort embarrassé pour répondre à cette seconde question : ce que je fais dans le monde ? Si je voulais être sincère, je répondrais comme à la question précédente : Rien. Cependant, comme, aux yeux de M. Wieland, un loisir employé aux lettres et à l'étude ne saurait passer pour une oisiveté complète, je lui dirai que, me livrant tout entier aux goûts que j'ai toujours eus, je m'attache dans la retraite à une étude approfondie des lettres

et des langues antiques ; et que je consacre ce qui me reste de jeunesse à me mettre en état de suivre un jour ses traces, heureux si je puis, comme lui, faire honneur à ma langue, à mon pays et à moi-même.

Oui, André voulait rentrer dans la vie privée, dans la vie littéraire, dans le sanctuaire de sa poésie grecque, chaste comme une poésie chrétienne ; mais il avait compté sans son cœur.

Lorsqu'il vit Louis XVI et Marie-Antoinette au Temple ; lorsqu'il vit les massacres de septembre roulant les lambeaux de la princesse de Lamballe jusque sous les fenêtres des augustes prisonniers ; lorsqu'il vit le roi, pour l'inviolabilité duquel il avait si ardemment combattu, mandé à la barre de la Convention, il abandonna poèmes, élégies, hymnes commencés, pour aller trouver M. de Malesherbes, et réclamer l'honneur de partager avec lui la défense du royal accusé.

M. de Malesherbes accepta cette offre, mais à la condition qu'André demeurât inconnu ; il craignait que les haines contre le roi ne s'augmentassent encore des haines contre le poète.

Louis XVI fut condamné.

Ce fut alors André Chénier qui écrivit, dans la nuit du 17 au 18 janvier, la lettre de l'appel au peuple que le roi signa.

Cette lettre, la voici. J'en ai vu le brouillon tout entier, écrit de la main d'André Chénier, corrigé en quelques endroits seulement par M. de Malesherbes :

Lettre de Louis XVI aux députés de la Convention.

Le 17 janvier 1793¹.

Messieurs,

J'ai paru sans murmurer devant votre tribunal ; j'ai répondu à toutes vos questions avec candeur et simplicité ; je n'ai fait

1. Cette lettre a été imprimée sur le brouillon écrit de la main d'André Chénier, et corrigé en plusieurs passages sur les avis de M. de Malesherbes.

aucune réflexion sur la nature de plusieurs de ces questions, les regardant toutes comme également propres à manifester ma droiture et mon innocence, et ne croyant pas que des explications entre moi et ceux que le peuple français reconnaît pour ses représentants pussent jamais m'avilir, de quelque manière que fût l'interrogatoire. Je ne me suis servi ni des maximes éternelles du droit des gens, ni des observations publiées par plusieurs même d'entre vous pour élever des doutes sur votre compétence, et pour réclamer en ma faveur toutes ces formes, bases indispensables de toute jurisprudence, puisqu'elles peuvent protéger le faible, puisqu'elles seules peuvent prouver ou du moins rendre probable qu'un jugement n'a été dicté que par la conviction intime, et qu'une sentence est en effet un vœu de la justice, et non un déguisement de la violence. Il était pourtant visible que ces formes, si nécessaires à observer dans toutes les causes ordinaires, l'étaient peut-être plus encore dans celle-ci, car elles n'ont été inventées que comme une digue à la toute-puissance et aux passions. Et n'est-il pas évident que le procès que vous venez de juger n'a pu être amené que par des circonstances extraordinaires qui, renversant toutes les idées et toutes les institutions de plusieurs siècles, et donnant à tout de nouveaux commencements, ont dû nécessairement réveiller l'activité de toutes les passions humaines ? Les arguments employés pour justifier ces défauts de formes se réduisent à dire qu'en cela, comme en tout le reste, vous n'êtes que les mandataires du peuple français, que c'est lui qui m'a jugé, et que vous n'avez fait que prononcer son jugement. Je veux admettre, sans contestation, ces raisonnements ; et je crois qu'en me déclarant digne de mort, vous pensiez ne prononcer en effet que l'opinion du peuple français ; mais je dis que vous vous êtes trompés, et que l'opinion du peuple français n'est point celle-là. Les mêmes raisons qui exigeaient dans cette affaire la plus rigide observation des formes judiciaires, ne permettent assurément pas qu'elle soit jugée en première instance,

sans appel. À qui donc en appeler de la sentence des mandataires du peuple, jugeant en son nom ? Au peuple lui-même.

Messieurs, j'en appelle au peuple français, dont j'ai reconnu la souveraineté en acceptant la Constitution ; je demande qu'il soit consulté.

Je demande à discuter par écrit, devant lui, l'acte d'accusation que vous avez dressé contre moi.

Je demande qu'à une époque fixée par vous, tous les citoyens français, réunis en assemblée primaire, confirment ou annulent votre sentence par oui ou par non, et que leurs vœux soient recueillis par la voie du scrutin secret ; car il serait dérisoire de prétendre que leurs vœux pourraient être libres s'ils étaient recueillis autrement.

Ce n'est pas le désir de conserver des jours bien malheureux qui m'engage à cette démarche, quoique je ne fusse point insensible au plaisir de montrer aux Français, dans une vie privée, que le trône ne m'avait point corrompu autant qu'on a voulu le leur persuader ; mais je pense qu'outre l'éternelle équité qui l'exige, l'honneur de la nation, le vôtre est intéressé à cet appel ; alors seulement, et la nation elle-même et vous et moi, et le monde entier et la postérité, pourront savoir avec certitude s'il est vrai que les Français en veulent aux jours d'un homme qui fut leur roi, qui a pu se tromper souvent, mais qui n'a jamais voulu que le bonheur de ses concitoyens, et que, loin de mériter qu'on lui impute des projets sinistres et des ordres sanguinaires, ne serait peut-être pas réduit à l'état où il se trouve aujourd'hui, s'il n'avait pas toujours eu horreur de verser du sang. Je pense, enfin, Messieurs, que le refus d'une demande aussi juste et aussi simple pourrait inspirer aux autres plus de doutes que je n'en ai moi-même sur l'impartialité de votre jugement.

Chapitre XXV

ANDRÉ CHÉNIER. – SES ENNEMIS MORTS. – IL EST ARRÊTÉ CHEZ MADAME DE PASTORET. – INTERROGÉ ET INCARCÉRÉ PAR GUÉNOT. – REFUSÉ AU LUXEMBOURG ET CONDUIT À SAINT-LAZARE. – SON ÉCROU. – SAUVEUR CHÉNIER, SON FRÈRE, EST ARRÊTÉ À BEAUVAIS. – MOT DE MARIE-JOSEPH À SON PÈRE. – MÉMOIRE DE M. DE CHÉNIER. – CHÉNIER, FATAL À SON FILS ANDRÉ.

Si l'on avait un instant oublié André Chénier, la façon dont il se remit en lumière n'était pas propre à lui faire pardonner, par les Jacobins, les anciens griefs qu'ils avaient contre lui.

Heureusement, il tomba malade, et malade assez gravement pour être obligé de garder le silence. Retiré à Versailles, il y passa sept ou huit mois ; convalescent, il revint à Paris vers la fin de 1793.

Ce fut à ce retour, qu'il se réconcilia avec son frère, l'auteur des *Gracques*, qui avait dit en 1792 : « Des lois et non du sang ! » et qui entendait un législateur crier, à la première galerie du théâtre de la République : « Du sang et non des lois ! » L'auteur des *Gracques* commençait à s'épouvanter lui-même de la voie sanglante dans laquelle s'étaient engagés ses amis. Cependant, Marie-Joseph était encore un bouclier pour André ; et son nom seul avait fait la tranquillité dans laquelle l'auteur de l'*Ode à Charlotte Corday* avait vécu.

D'ailleurs, les principaux ennemis d'André s'étaient détruits eux-mêmes. Condorcet s'était empoisonné ; Marat avait été assassiné ; Pétion, dévoré par les loups ; Manuel et Brissot, guillotiné.

Il est vrai que Collot-d'Herbois surnageait au-dessus de cette mer de sang, et était, avec Robespierre, un des dieux qui soulevaient ou calmaient les tempêtes.

Un accident, un hasard décida du sort d'André.

Le 6 janvier 1794, André Chénier faisait une visite à Passy ; il

se trouvait chez madame de Pastoret où, on se le rappelle, deux ans auparavant, il avait reçu l'hospitalité. Tout à coup, un nommé Guénot, porteur d'ordres du Comité général, se présente pour arrêter madame de Pastoret et, trouvant André Chénier chez elle, il l'arrête en même temps. Inutilement, André Chénier se réclama de la section de Brutus, dont il était membre ; inutilement, il tira de sa poche une carte de sûreté et des attestations de civisme : le citoyen Guénot était bon limier. Il flaira le suspect et l'arrêta.

Guénot, séance tenante, fit subir un long interrogatoire à André Chénier, mais André Chénier refusa de signer le procès-verbal, ce qui exaspéra Guénot, lequel eut recours au comité révolutionnaire de Passy, qui donna immédiatement l'ordre de conduire le suspect à la prison du Luxembourg.

Mais un désappointement attendait à la porte du Luxembourg ce pauvre citoyen Guénot qui, comme on le voit, se donnait bien de la peine pour offrir une tête de plus à la République.

Le concierge du Luxembourg, ne trouvant pas les pièces en règle, refusa de recevoir André Chénier.

Mais le citoyen Guénot ne se tint point pour battu ; il y mit un honorable entêtement, et envoya André Chénier à Saint-Lazare, où le concierge, de meilleure composition que celui du Luxembourg, ne fit aucune difficulté pour l'admettre.

Cependant, le registre d'écrou porte seulement la date du 8 janvier.

Voici en quels termes l'écrou est rédigé :

André Chénier, âgé de 31 ans, natif de Constantinople, citoyen, demeurant rue de Cléry, n° 97.

Taille de cinq pieds deux pouces, cheveux et sourcils noirs, front large, yeux gris-bleus, nez moyen, bouche moyenne, menton rond, visage carré.

Amené dans cette prison en vertu d'un ordre du comité révolutionnaire, commune de Passy-lès-Paris, pour être détenu par

mesure de sûreté générale.

Signé : BOUCHERAT, CRAMOISIN, commissaires, GUÉNOT,
porteur d'ordres du comité de sûreté générale. »

Il s'était donné bien du mal, le citoyen Guénot, mais il en était venu à ses fins.

Oh ! j'avoue que voilà de ces hommes que j'aurais du bonheur à tacher d'une façon indélébile avec le sang de leur victime.

Aussitôt qu'il sut l'arrestation de son fils, Louis Chénier, père des trois frères, accourut chez Marie-Joseph. Son effroi était d'autant plus grand que, de son côté, Sauveur Chénier venait d'être arrêté dans le département de l'Oise et emprisonné à Beauvais.

Sauveur Chénier avait été invité par le ministre de la guerre lui-même à quitter l'armée, et à se retirer dans la commune de Breteuil.

L'avis était bon et venait d'un ami.

Mais, au lieu de se tenir coi et couvert dans sa retraite, Sauveur Chénier adressa au conventionnel Isoré un mémoire contre les aristocrates de Breteuil ; ce mémoire fut renvoyé à André Dumont, représentant du peuple, commissaire dans le département de la Somme.

Pour toute réponse à son mémoire, Sauveur Chénier avait été arrêté et traduit devant le tribunal révolutionnaire de Beauvais.

Louis de Chénier, vieillard de soixante-douze ans, voyait donc ses deux fils arrêtés, menacés de mort, et venait demander au troisième ce qu'il y avait à faire pour les sauver.

— Les laisser oublier, répondit Marie-Joseph.

Et il fit suspendre la mise en cause de Sauveur.

Quant à André, il était en sûreté à Saint-Lazare, tant que son nom ne figurerait pas sur les listes de Fouquier Tinville.

Malheureusement, ce pauvre père, désespéré, ne voulut pas reconnaître ce conseil profondément sage de Marie-Joseph : laisser oublier.

Il rédigea, à l'insu de Marie-Joseph, un mémoire justificatif pour obtenir l'élargissement d'André, et fit passer ce mémoire sous les yeux du Comité de sûreté générale, lequel avait maintenu l'arrestation faite irrégulièrement par le commissaire Guénot.

Voici ce mémoire :

André Chénier, domicilié chez son père, rue de Cléry, n° 97, se trouvant à Passy, le 17 ventôse, chez la citoyenne Pastoret, où il faisait visite, le citoyen Guénot, porteur d'ordres du Comité de sûreté générale, y arriva avec un mandat concernant cette citoyenne.

Comme il avait le pouvoir, à ce qu'il dit, d'arrêter toutes les personnes qui lui paraissaient suspectes dans ladite maison, il arrêta, entre autres, André Chénier, qui se réclama inutilement de la section de Brutus dont il est membre et dont il avait une carte.

Ce commissaire lui fit subir un long interrogatoire que le citoyen André Chénier refusa de signer ; le citoyen Guénot obtint un ordre du comité révolutionnaire de Passy et fit transporter André Chénier à Saint-Lazare, où il est détenu depuis ce temps.

Telles sont les circonstances de l'arrestation du citoyen André Chénier, comme il le constatera par l'écrou de sa détention, par l'ordre en vertu duquel il a été conduit à la maison d'arrêt.

Le citoyen André Chénier est un patriote dont la vie fut toujours irréprochable ; il se fit connaître et s'attira des inimitiés honorables par sa franchise et le courage avec lequel il dénonça Brissot, Pétion, Manuel, Danton, sur lesquels son opinion est devenue l'opinion générale.

Sous l'ancien régime comme sous le nouveau, il a vécu loin de toute ambition, dans l'étude et dans la retraite. Dans les deux dernières années, sa vie a été encore plus retirée. Constamment soumis aux lois, étranger à toute intrigue, il allait quelquefois soigner sa santé dans la plus profonde solitude, à Versailles, où

plusieurs citoyens, ses voisins, rendront le témoignage de la vie qu'il a menée. Il a été malade plusieurs mois, et c'est après sa convalescence que, de retour à Passy, le hasard l'a conduit en visite chez la citoyenne Pastoret.

Le soussigné, âgé de soixante-douze ans, père d'André Chénier, reconnu pour très bon citoyen, à la section de Brutus, soumet ces observations à la commission chargée de l'examen des détentions.

Il espère que les citoyens membres de cette commission approuveront ces représentations d'un père irréprochable qui réclame un fils irréprochable et privé depuis trois mois de la liberté, qu'il n'a jamais mérité de perdre.

Chapitre XXVI

ANDRÉ CHÉNIER. – SES DERNIERS MOMENTS. – SA RENCONTRE AVEC BOUCHER. – SA MORT.

Marie-Joseph ne s'était pas trompé : on avait oublié son frère. On s'en souvint.

Ce nom frappa Collot-d'Herbois qui, balançant à cette époque le pouvoir de Robespierre, disposait de compte à demi avec lui de la guillotine.

Il reconnut son vieil ennemi des soirées de Château-Vieux ; et, comme en ce moment-là il était en train de confectionner sa conspiration des Prisons, il y fit entrer André.

André s'occupait alors, non pas de conspiration, mais de poésie ; il mettait en ordre toutes ces élégies charmantes, tous ces poèmes incomplets, tous ces iambes inachevés qui produisirent une si vive sensation dans le monde littéraire lorsqu'ils y apparurent tout voilés de deuil comme des orphelins.

Il savait qu'il avait peu de temps devant lui, et se pressait.

L'accusateur, lui aussi, se pressait ; il se pressait même tellement qu'il confondit André Chénier avec Sauveur, et qu'il imputa au poète les faits dont était accusé le soldat.

Ainsi, l'acte d'accusation d'André Chénier portait cette qualification : ex-adjutant-général et chef de brigade sous Dumouriez.

André Chénier parut au tribunal et fut condamné sous son nom, mais avec les qualifications de son frère, et accusé des crimes de son frère.

André pouvait nier l'identité : une seconde information était urgente. Cette seconde information le sauvait, puisqu'on était au 5 thermidor et que le 9, Robespierre devait être renversé.

Mais il songea, le poète, qu'en réclamant contre cette identité, il dénonçait son frère ; tandis qu'en gardant le silence, il le sauvait,

puisque son crime principal, à ce frère, crime qu'on venait de lui imputer à lui, était d'avoir été adjudant-général et chef de brigade de Dumouriez.

En conséquence, il se tut ; et, le 6 thermidor, il fut transféré de Saint-Lazare à la Conciergerie.

Marie-Joseph ignorait le jugement ; il le sut seulement dans la journée du 6, et alors, je fus témoin de ses démarches désespérées qui n'aboutirent qu'à cette réponse : « Au lieu de demander grâce pour les autres, tremble pour toi-même, Marie-Joseph ! »

Pendant ce temps, André était le plus calme de tous. Il employa la journée du 7 à relire ses manuscrits et à faire ces beaux vers, dernier chant du cygne, dernier soupir du poète :

Comme un dernier rayon, comme un dernier zépher
 Anime la fin d'un beau jour,
 Au pied de l'échafaud j'essaie encor ma lyre.
 Peut-être, avant que l'heure, en cercle promenée,
 Ait posé sur l'émail brillant
 Dans les soixante pas, où sa course est bornée,
 Son pied sonore et vigilant,
 Le sommeil du tombeau pressera ma paupière.
 Avant que de ses deux moitiés,
 Ce vers, que je commence, ait atteint la dernière,
 Peut-être, en ces murs effrayés,
 Le messenger de mort, noir recruteur des ombres,
 Escorté d'infâmes soldats,
 Remplira de mon nom ces longs corridors sombres.

André Chénier en était là effectivement lorsque son nom retentit.
 On venait le chercher.

Il n'eut pas le temps d'achever l'iambe, qui n'était que magnifique, et que l'interruption qui le tronqua fait sublime.

André Chénier monta sur la charette fatale, et y rencontra Boucher.

Les deux compagnons d'échafaud s'abordèrent, on le sait, par

ces vers de Racine :

Oui, puisque je retrouve un ami si fidèle,
Ma fortune va prendre une face nouvelle.

Pendant toute la route, les deux amis parlèrent art et poésie ; plus d'un sourire effleura leurs lèvres lorsqu'ils parlèrent de leurs amours interrompues, de leurs illusions détruites.

Enfin, on aperçut la guillotine.

— J'avais pourtant là quelque chose, s'écria Chénier en se frappant le front !

Boucher fut exécuté le premier, André Chénier, le second ; et ce front, dans lequel il y avait cependant quelque chose, roula dans le panier.

Nous recommandons le citoyen Guénot à la reconnaissance de la France.

Chapitre XXVII

ACCUSATION TERRIBLE PORTÉE CONTRE MARIE-JOSEPH CHÉNIER. – CAÏN, QU'AS-TU FAIT DE TON FRÈRE ? – BEAUX VERS DE SA DÉFENSE. – MORT LE 10 JANVIER 1811. – DISCOURS D'ARNAUD SUR SA TOMBE. – COLLOT-D'HERBOIS MEURT À SYNAMARY. – SON THÉÂTRE OUBLIÉ AUJOURD'HUI.

Ce fut non-seulement Marie-Joseph lui-même qui m'exprima tout ce qu'il avait souffert quand il avait été informé de la translation d'André à la Conciergerie, mais ce fut surtout Méhul ; Méhul, l'ami intime de Chénier, et chez lequel, pendant deux jours, il venait rapporter sa douleur inutile et son désespoir croissant.

C'est que Chénier prévoyait l'accusation qui allait peser sur lui ; il connaissait les ennemis politiques et surtout les ennemis littéraires.

Chénier ne s'était pas trompé. Non-seulement on l'accusa d'avoir laissé mourir son frère, mais encore on l'accusa de l'avoir poussé à l'échafaud.

Un journal, la *Quotidienne*, lui adressait tous les jours cette question que Dieu fit au premier assassin : « Caïn, qu'as-tu fait de ton frère ? »

Chénier se débattait sous l'accusation comme Ixion sous le fouet des furies. Sa douleur s'échappait en vers désespérés ; et les vers qu'il fit sous l'aiguillon de la calomnie furent les plus beaux vers qu'il ait faits.

Seul, attendant la mort, quand leur coupable voix
Demandait à grands cris du sang et non des lois,
Ceux que la France a vus ivres de tyrannie ;
Ceux-là même, dans l'ombre, armant la calomnie,
Me reprochent le sang d'un frère infortuné,
Qu'avec la calomnie ils ont assassiné.

L'injustice agrandit une âme libre et fière.
 Ces reptiles hideux, sifflant dans la poussière,
 En vain sèment le trouble entre son ombre et moi.
 Scélérats, contre vous elle invoque la loi !
 Hélas ! pour arracher la victime aux supplices,
 De mes pleurs, chaque jour, fatigant vos complices,
 J'ai courbé devant eux mon front humilié ;
 Mais ils vous ressemblaient, ils étaient sans pitié.
 Si le jour où tomba leur puissance arbitraire,
 Des fers et de la mort je n'ai sauvé qu'un frère,
 Qu'au fond des noirs cachots Dumont avait plongé,
 Et qui deux jours plus tard périssait égorgé,
 Auprès d'André Chénier, avant que de descendre,
 J'élèverai la tombe où manquera sa cendre,
 Mais où vivront du moins et son doux souvenir,
 Et sa gloire, et ses vers dictés pour l'avenir.
 Là, quand de thermidor, la septième journée,
 Sous les feux du lion ramènera l'année,
 Ô mon frère, je veux, relisant tes écrits,
 Chanter l'hymne funèbre à tes mânes proscrits.
 Là, tu verras souvent, près de ton mausolée,
 Tes frères gémissants, ta mère désolée,
 Quelques amis des arts, un peu d'ombre et des fleurs,
 Et ton jeune laurier grandira sous nos pleurs.

L'accusation infâme poursuivit Marie-Joseph jusque sur le tombeau.

Mort le 10 janvier 1811, Arnault prononça ce discours sur sa fosse ouverte :

« Chénier fut désigné comme le complice d'un meurtre qu'il n'avait pu empêcher, celui de son frère. C'était une consolation pour ces âmes exaspérées que d'outrager la nature, afin de trouver un crime dans le parti contraire : on osa ordonner le remords à un cœur déchiré de regrets.

» Si ces regrets, que Chénier exprima depuis en vers si tou-

chants, laissaient encore quelque doute sur son innocence ; s'il était encore besoin de le justifier, après la plus éloquente des justifications, j'ajouterais... Mais non ; laissons là de froids raisonnements, qui ne feraient que provoquer des raisonnements plus froids encore.

» Un seul fait en dira plus que tout ce que l'on en a dit, que tout ce que l'on en pourra dire.

» Dans sa douleur, Chénier se réfugia dans les bras de sa mère, qui a vécu et qui est morte dans les siens. Mères, c'est vous que j'en atteste, le sein d'une mère n'eût-il pas été pour jamais fermé au repentir même d'un fils qui l'eût si atrocement déchiré ? »

Mais, à cette époque, bourreaux et victimes se suivaient rapidement !

André tombe le 7 thermidor, et Robespierre le 9.

Le 2 mars, c'est le tour de Collot d'être décrété. Il est vrai que c'était une époque de tolérance, et que Collot en fut quitte pour la déportation.

Mais Dieu cassa le jugement des hommes ; il avait, dans sa suprême providence, décrété la mort de Collot.

À peine arrivé à la Guyane, Collot essaya de soulever les noirs contre les blancs ; alors, on le renferma dans le fort de Synamary, où il fut attaqué de la fièvre chaude. Là, dans un moment de délire, une bouteille d'eau-de-vie lui tomba sous la main ; cette bouteille d'eau-de-vie lui brûla les entrailles et, le 8 janvier 1796, au moment où on le transportait à l'hôpital de Cayenne, il expira dans des tourments affreux, demandant pardon à Dieu et aux hommes du mal qu'il avait fait, du sang qu'il avait versé.

Collot-d'Herbois avait fait représenter : *Clémence et Monjoie*, les *Français à Grenade*, le *Bon Angevin* ou l'*Hommage du cœur*, et sept ou huit autres drames ou comédies, complètement oubliés aujourd'hui.

Chapitre XXVIII

DANTON. – LE PARTI DANTONISTE. – PHILIPPE D'ORLÉANS ARRÊTÉ, CONDUIT ET JUGÉ À MARSEILLE. – IL EST ACQUITTÉ. – IL FAUT QU'IL MEURE. – DANTON PART POUR ARCIS-SUR-AUBE. – LE PANIER DE VIN D'AY. – PORTRAIT DU DUC D'ORLÉANS. – SON INTERROGATOIRE. – BELLE RÉPONSE. – IL EST CONDAMNÉ. – LE PRINCE ET L'OUVRIER. – IL EST EXÉCUTÉ AUX TORCHES. – DANTON NE VEUT PAS FUIR. – IL EST ARRÊTÉ ET CONDAMNÉ AVEC CAMILLE DESMOULINS. – OPINIONS DE DANTON. – SES DERNIERS MOMENTS. – LA BOUCLE DE CHEVEUX. – APOSTROPHE À ROBESPIERRE. – LA TÊTE DE DANTON MONTRÉE AU PEUPLE.

Qu'on me permette de revenir sur mes pas pour dire un mot de Danton.

Je m'étais lié avec Danton, on se le rappelle, à propos des représentations du *Charles IX* de Chénier.

Or, Danton n'est pas un de ces hommes qui disparaissent de la vie publique d'un peuple, ou de la vie privée d'un ami, sans laisser un abîme à la place où ils étaient.

Jusqu'au 2 septembre, Danton avait constamment grandi. Le 2 septembre donna la mesure de sa force, et ses ennemis avaient longtemps tremblé devant sa devise : « De l'audace ! de l'audace ! et encore de l'audace ! »

Toute l'année 1793 se passa dans la lutte de Danton contre les girondins. Puis, les girondins condamnés à mort, puis la reine exécutée, Danton commença à se lasser de marcher dans le sang.

Dès lors, le parti de la modération prit le nom de dantoniste.

Mais enrayer la guillotine n'était point ce que voulaient les Carrier, les Collot-d'Herbois, les Couthon, les Dubois-Crancé.

Danton, modéré, fut orléaniste.

Le duc d'Orléans, changeant son titre de duc pour le sobriquet d'Égalité, était pour Robespierre un dangereux concurrent à la dic-

tature.

Il fallait que l'un de ces deux hommes fit place à l'autre.

Le duc d'Orléans avait contre lui son titre de prince : il succomba.

Robespierre fit décréter l'arrestation de Philippe d'Orléans et sa translation au fort Saint-Jean, à Marseille.

L'arrestation eut lieu dans la nuit du 9 au 10 avril.

Ses biens furent séquestrés le 16.

Le 3 septembre, le prince, décrété d'accusation, fut traduit devant le tribunal extraordinaire qui venait d'être établi à Marseille, et acquitté.

Cet acquittement était tellement inattendu, la Convention se croyait si parfaitement sûre de son fait, qu'elle entra en fureur en apprenant cette nouvelle, et que, malgré l'acquittement, elle décréta que le prince serait détenu jusqu'à nouvel ordre.

Voilà comment la Convention entendait la justice.

Le jour où la Convention avait cassé le jugement du tribunal de Marseille, Robespierre avait dit aux jacobins : « Il faut que le duc d'Orléans meure. »

Le même jour, les murs de Paris se couvraient d'un placard apologétique dans lequel toute la conduite du prince, depuis le lit de justice de 1788, était exaltée comme celle d'un bon patriote.

Le discours se terminait par une invitation au peuple de se porter à la Convention, et d'y demander la mise en liberté d'un prince qui avait fait le sacrifice de sa vie et de sa fortune à la cause populaire.

L'apologie fut mise sur le compte de Danton.

Malgré cette apologie, le peuple n'ayant fait aucune démonstration, l'ordre fut donné par le Comité de salut public de ramener le prince à Paris et de le traduire devant le tribunal révolutionnaire.

Cet ordre fut expédié secrètement, mais pas si secrètement que les cordeliers n'en prissent l'alarme.

Soit lassitude, soit que, pour la première fois, un moment de faiblesse entrât dans le cœur jusque-là inaccessible à la crainte,

Danton quitta Paris, et s'en alla respirer l'air natal à Arcis-sur-Aube.

Le 3 novembre, le duc d'Orléans arriva à Paris.

Le 6, on vint lui annoncer qu'il était mandé devant le tribunal révolutionnaire.

On venait de lui apporter un panier d'excellent vin d'Ay, et il était en train de le goûter, lorsque la porte s'étant ouverte, laissa passer le concierge qui lui apportait la fatale nouvelle.

Il le laissa passer puis, lui tendant un verre :

— Mon ami, lui dit-il, faites-moi le plaisir de goûter ce vin et de me dire ce que vous en pensez.

Le concierge n'osait obéir.

— Allons, mais allons donc, dit le duc, si je vous demandais de boire à ma santé, à la bonne heure, cela pourrait vous compromettre, dans ce moment surtout ; mais je ne vous demande rien que de boire.

Le concierge but deux verres d'Ay, le duc d'Orléans vida le reste de la bouteille d'un trait, donna les autres bouteilles aux geôliers, et se rendit au tribunal.

Son entrée produisit une étrange sensation.

Les débauches, les fatigues, une obésité précoce, l'échauffement du sang, la calvitie précoce, faisaient du prince, au moment où il avait quitté Paris, un homme chez lequel il restait bien peu de chose du beau et de l'élégant duc de Chartres d'autrefois ; mais, chose singulière, la prison, un régime sain et dépuratif, l'air de la mer que le prince respirait par les fenêtres de la tour Saint-Jean, tout cela avait fait de Philippe d'Orléans un autre homme.

En effet, le prince avait maigri, son teint était devenu clair ; les boutons qui lui brûlaient le visage avaient disparu, et son front découvert laissait voir cette seule ride qui n'est autre chose que le sillon creusé par la pensée.

Joignez à cela l'attitude du calme, une certaine majesté princière reconquise par le malheur, une fermeté qui contrastait d'une façon

absolue avec la vie factieuse et efféminée de ses dix dernières années, et vous aurez une idée de ce que parut le prince.

Sa conduite ne démentit point son visage.

Le prince, en vrai Bourbon qu'il était, quoiqu'il en eût dit lui-même, ne compromit personne de ceux qui avaient puisé à pleines mains au trésor du Palais-Royal : aucun ne fut dénoncé par lui.

Au reste, les demandes qu'on lui adressa indiquaient la peur qu'avait le tribunal d'attaquer la véritable question.

— Avez-vous connu Brissot ? Quel poste occupait près de vous Sillery ? Avez-vous dit au député Poulhier : « Que me demanderez-vous quand je serai roi ? », etc.

À la plupart de ces demandes, le duc d'Orléans se contenta de hausser les épaules.

Une de ses réponses fut belle, cependant.

On lui demandait :

— Pourquoi, pendant la République, avez-vous souffert qu'on vous appelât prince ; et dans quel but avez-vous fait si grandes largesses pendant la Révolution ?

— Ceux qui m'appelaient prince, répondit le duc, m'appelaient prince malgré moi ; et j'avais fait afficher à la porte de ma chambre que ceux qui me donneraient ce nom paieraient une amende aux pauvres. À l'égard des largesses dont vous m'accusez, moi, au contraire, je m'en vante ; car, par ces largesses que j'ai faites en vendant une partie de mes propriétés, j'ai soulagé les indigents pendant un hiver rigoureux.

Le duc d'Orléans fut condamné à mort.

La lecture de sa sentence ne parut lui produire aucune impression.

Il se contenta de lever légèrement les épaules, comme il avait fait à la plupart des questions qui lui étaient adressées.

Puis, comme on lui dit qu'on lui accordait cette grâce de renvoyer l'exécution au lendemain.

— Pourquoi faire ? dit-il. Allons.

Il descendit au milieu d'une haie de soldats qui tenaient leur sabre nu à la main ; de sorte qu'il semblait un prince passant une revue, et non un condamné marchant à l'échafaud.

Un prêtre fut introduit près du prince ; il se nommait l'abbé Lothringer.

Le duc se confessa longuement, pieusement, puis, lorsque la confession fut finie :

— Croyez-vous, demanda-t-il, que Dieu me pardonnera ?

— Oui, répondit le prêtre, car votre repentir est sincère.

— Eh bien ! alors, dit le prince, je leur pardonne à mon tour, quoiqu'ils m'aient imputé des faits matériellement faux ; mais j'ai mérité la mort par mon vote contre le roi. Mais il était si bon, lui, qu'avant sa mort, j'en suis sûr, il m'avait déjà pardonné.

À côté de lui, montèrent dans la charrette : Coutard, cet ancien député de l'Assemblée législative qui, dans la journée du 10 août, avait sauvé la vie à neuf officiers suisses, et un pauvre ouvrier en veste qui avait été condamné la veille, et dont j'ai oublié le nom.

C'était là la véritable égalité.

La charrette se mit en route ; au lieu de suivre les quais, elle prit les rues et s'arrêta devant le Palais-Royal pendant dix à douze minutes ; pendant ces dix à douze minutes, une bande de misérables, placée sur la galerie du Palais-Royal, jeta au prince les plus sales et les plus ignobles ordures.

Le duc demeura impassible, et se contenta de lever les yeux au ciel.

Lorsqu'on pousse la haine jusque-là, on dépasse son but et, d'une punition, on fait un calvaire.

Ce ne fut qu'à la nuit close que le prince arriva place de la Révolution. Il monta d'un pas ferme les marches de l'échafaud, et fut exécuté aux torches.

Cependant, Danton était revenu d'Arcis-sur-Aube et avait acheté une magnifique maison à Sèvres. Danton, au milieu de tout cela, était devenu riche. Le bruit courait dans nos coulisses que c'était

avec son argent, que mademoiselle de Montansier avait fait bâtir la magnifique salle aux portes de laquelle le duc de Berry, vingt-cinq ans plus tard, devait être assassiné. Fabre, un jour, lui disait qu'on lui faisait un reproche : c'était d'être devenu riche, tandis que Robespierre était resté pauvre.

— Qu'est-ce que cela prouve ? répondit Danton, que j'aime l'argent, tandis que Robespierre n'aime que le sang.

L'insouciance de Danton était étrange : croyait-il en sa propre fortune, croyait-il dans la lâcheté de ses ennemis ? Mais le fait est qu'il voyait l'orage s'amasser et, d'un œil insouciant, regardait l'éclair.

— Tu devrais fuir, Danton, lui dit un de ses amis.

— Fuir ! répondit Danton, crois-tu donc qu'on emporte la patrie à la semelle de ses souliers ?

La veille du jour où il devait être arrêté, un employé subalterne des bureaux du Comité, nommé Paris, vint le prévenir de la résolution prise et de lui offrir un refuge chez lui. Sa jeune femme, qu'il adorait, le supplia à genoux d'accueillir cet avertissement ; mais Danton était un de ces hommes qui ne savent pas fuir.

Comme le duc de Guise, il répondit : « Ils n'oseront pas, » et il refusa.

À six heures du matin, les gendarmes frappèrent à sa porte, et le surprirent au lit.

— Ils osent donc, murmura Danton.

Et, froissant l'ordre dans sa main :

— Eh bien ! dit-il, ils sont plus hardis que je ne supposais.

Sur ces mots, il s'habilla, saisit convulsivement sa femme par les mains, l'attira sur son cœur, essaya de lui donner une espérance qu'il n'avait pas, et se remit aux mains des gendarmes, qui le conduisirent à la prison du Luxembourg.

En même temps que Danton, on arrêtait Camille Desmoulins ; inséparables dans la vie, les deux amis devaient être inséparables dans la mort.

Dans son cachot, Danton trouva Camille Desmoulins ; le grand enfant pleurait, non pas de crainte, mais de rage, s'arrachait les cheveux, et se frappait la tête contre les murs.

— À quoi bon ces larmes ? lui demanda Danton ; puisqu'on nous envoie à l'échafaud, marchons-y gaiement.

Le lendemain, il fit une partie de ballon avec Gusman.

— Bon, dit-il, envoyant le ballon retomber à terre, voilà pourtant comment nos têtes tomberont d'ici à quelques jours.

— Que penses-tu de l'avenir de la République ? lui demanda Lacroix.

— Qu'elle marcherait encore si je pouvais laisser mes jambes à Couthon et mes... à Robespierre.

Quelques jours après, Danton fut conduit à la Conciergerie, à la Conciergerie que l'on appelait l'antichambre de la mort.

— En vérité, dit Danton en entrant dans son nouveau logement, je n'aurais pas cru que ce coquin de Robespierre m'escamoterait aussi lestement.

Danton fut conduit au tribunal révolutionnaire.

— Votre nom ? lui demanda le président.

— Je suis Danton, assez connu dans la Révolution, répondit-il.

— Votre âge ?

— Trente-cinq ans.

— Votre demeure ?

— Demain j'en aurai deux ; pour mon corps, le néant, pour mon nom, l'histoire.

— Moi, dit Camille Desmoulins sans attendre qu'on l'interrogeât, moi, je suis Camille Desmoulins ; j'ai trente-trois ans, l'âge fatal aux révolutionnaires, l'âge qu'avait le sans-culotte Jésus-Christ quand il mourut.

En sortant du tribunal, Danton et ceux qui avaient été jugés en même temps que lui furent conduits dans la salle des condamnés, que l'on appelait la salle des Morts ; c'était un singulier pêle-mêle, que la fournée de ce jour-là ; il y avait Danton, Camille Desmou-

lins, Lacroix, le poète Fabre-d'Églantine, le capucin Chale, l'Espagnol Gusman, le Prussien Westermann, l'abbé d'Espagnac, l'avocat Dierdischin, Delaunay, Dangin, Barrère.

— Que cherches-tu ? demanda Lacroix à Danton en voyant celui-ci regarder tout autour de lui en arrivant dans la salle des Morts.

— Je cherche, répondit Danton, s'il n'y a pas ici quelque vieille femme à qui je puisse emprunter des ciseaux ; je veux me couper les cheveux moi-même afin que Sanson ne me touche pas ; ce qui me console, ajouta-t-il en éclatant de rire, c'est que je les laisse dans un gâchis épouvantable. Il n'y a pas un de ces coquins-là qui sache ce que c'est que gouverner ; ils croient pouvoir se passer de moi, ils se trompent ; j'étais l'homme de la situation. Ils verront le vide que laissera dans l'État, en tombant de mes épaules, cette tête qu'ils vont abattre. Au reste je m'en... J'ai bien joui de mon moment d'existence ; j'ai bien fait mon bruit sur la terre ; j'ai bien savouré ma vie... Allons dormir.

Camille Desmoulins essaya de lire Young.

— Ah çà, lui dit Danton, tu veux donc mourir deux fois !

Hérault de Séchelles était impassible comme un homme de l'antiquité ; de temps en temps il jetait les yeux sur un volume de Jean-Jacques qu'il avait dans sa poche.

— Ô mon maître, dit-il en fermant le livre, tu as souffert pour la vérité, et moi je vais mourir pour elle ; tu as eu le génie, mais j'ai eu le martyre. J'espère donc que la postérité mettra mon nom au-dessous du tien.

Phélippeaux souriait à quelque chose d'inconnu ; on eût dit que le monde de l'éternité était déjà ouvert pour lui.

Westermann était intrépide comme sur un champ de bataille.

La nuit se passa ainsi. Quatre heures du matin sonnèrent ; aussitôt les valets du bourreau entrèrent pour leur lier les mains et leur couper les cheveux.

La toilette de Danton finie, il se regarda dans un morceau de

verre brisé et, se trouvant fort laid :

— Heureusement, dit-il, que ce n'est point ainsi que je paraîtrai devant la postérité.

Quant à Camille Desmoulins, il se jeta furieux sur les exécuteurs, il ne voulait pas permettre qu'on lui fit cette hideuse toilette de la mort ; il fallut l'abattre comme un bœuf à la boucherie.

Dompté et lié, il pria Danton de lui mettre dans la main une boucle des cheveux de sa femme.

Les autres se laissèrent faire, les uns avec insouciance, les autres avec courage, les autres avec abattement.

Une seule charrette emmenait les quatorze condamnés.

Camille était furieux : la violence de ses mouvements avait détaché de ses épaules sa redingote bleue, qui retombait sur les parois de la charrette.

— Peuple ! peuple ! hurlait-il ; généreux peuple ! malheureux peuple ! on te trompe, on te perd ; mais reconnais-moi donc : je suis Camille Desmoulins ; sauve-moi ; c'est moi qui, le 14 juillet, t'ai appelé aux armes ; c'est moi qui t'ai donné la cocarde que tu portes.

Et le peuple ne répondait que par ses huées ; et Danton, placé près de Camille, le faisait rasseoir à chaque instant en disant :

— Mais reste donc tranquille ! mais laisse donc cette vile canaille !

Hérault de Séchelles était assis en face de Danton et sa figure n'indiquait pas la moindre émotion.

Westermann et Phélippeaux, debout, s'appuyaient l'un à l'autre ; Barrère tremblait ; l'abbé d'Espagnac affectait de rire aux éclats ; Chabot pleurait.

En passant devant la maison du menuisier Duplay, Danton se releva.

— Robespierre, dit-il, je t'ajourne à quatre mois.

Robespierre était derrière une jalousie ; il recula épouvanté.

— Oui, oui, murmura-t-il, innocents ou coupables, tu as raison,

il faut que nous y passions tous ; nos têtes appartiennent à la République. La révolution reconnaîtra les siens de l'autre côté de l'échafaud.

Arrivé à la place de la Révolution, Héroult de Séchelles descendit le premier ; puis, se retournant vers Danton, il lui présenta la joue pour un dernier baiser.

Danton se pencha, mais l'exécuteur se mit entre eux.

Héroult de Séchelles voulut insister.

— Bah, dit Danton, laisse faire, nos têtes tout à l'heure se baisseront toutes seules dans le panier.

Après Héroult de Séchelles, vint Camille Desmoulins.

Au dernier moment, il avait repris son calme et souriait ; il tenait toujours entre ses doigts les cheveux de sa femme, et semblait ne regretter qu'une chose, c'était de ne pouvoir les porter à sa bouche.

Lorsque l'exécuteur s'approcha de lui :

— Fais remettre ces cheveux à ma belle-mère, dit-il.

Ce furent ses dernières paroles.

Puis vint Fabre-d'Églantine, puis Chabot, puis Barrère... puis enfin chacun à son tour.

Danton monta le dernier.

Ce fut sur l'échafaud, qu'il fut splendide ; il avait l'air de la statue et l'échafaud du piédestal.

Il regardait tour à tour le peuple et ces têtes qui tombaient.

Cependant, quand il vit qu'il n'y avait plus que deux de ses compagnons à passer avant lui, une larme mouilla ses yeux.

— Ô ma bien-aimée, dit-il, je ne te verrai donc plus !

Puis, secouant cette tête qui allait tomber :

— Allons, Danton, dit-il, point de faiblesse.

Le bourreau lui mit la main sur l'épaule.

Ce geste voulait dire : à votre tour.

Danton le regarda en souriant.

— Tu leur montreras ma tête, n'est-ce pas ? dit-il, elle en vaut

bien la peine.

Ce fut le dernier défi de la vie à la mort.

Dix secondes après, l'exécuteur obéissait au dernier vœu de Danton, et le peuple saluait cette tête promenée sur les quatre faces de l'échafaud, de son cri habituel :

— Vive la nation !

Chapitre XXIX

THÉÂTRE DE L'ÉGALITÉ. – LE BON COMMISSIONNAIRE. ANECDOTE. – CINCINNATUS. – NOUS CHANGEONS DE SALLE. – LA BAYADÈRE, SUJET ORIENTAL. – L'ACTEUR FUSIL. – ON M'APPELLE JACOBIN. – LE BUSTE DE MARAT. – ABUFAR. – NOUS ALLONS DE CHUTE EN CHUTE. – LE GÉNÉRAL DE L'INTÉRIEUR. – LES VINGT MILLE FRANCS ET LE SUICIDE. – BARRAS ET BUONAPARTE.

Tous nos camarades étaient donc sortis de prison, à l'exception de Dazincourt.

Le théâtre de la Nation avait pris le titre de théâtre de l'Égalité, section Marat.

La réouverture se fit le 29 thermidor par la *Métromanie* et les *Fausse confidences*.

Puis vint *Timoléon* qui, arrêté par les hommes de la terreur, avait été rendu par les thermidoriens.

Ce fut un très grand succès, auquel contribuèrent de superbes chœurs par Méhul.

La réaction se faisait sentir au théâtre comme partout, et même plutôt au théâtre qu'ailleurs : le théâtre, expression des haines et des passions, foyer ardent de toutes les émotions humaines, bat encore longtemps de fièvre lorsque les révolutions sont accomplies.

Nous fîmes de notre côté notre amende honorable. J'ai dit comment nous avons été forcés de jouer ces pièces hideuses dont nous nous excusions vis-à-vis du public, tout en les lui montrant. Nous représentâmes une petite comédie intitulée le *Bon commissionnaire*.

Cette bagatelle produisit un grand effet. L'anecdote était vraie ; elle avait fait du bruit. Le succès fut donc une espèce de récompense publique décernée à un honnête homme.

Voici l'anecdote.

Un brave commissionnaire, nommé Gange, avait économisé une somme de cent francs en assignats ; c'était toute sa petite fortune, lorsqu'il se prit de pitié pour un pauvre prisonnier de Saint-Lazare, plongé, ainsi que sa famille, dans la plus profonde misère. Sans rien dire aux uns ni aux autres, prisonnier et famille, il résolut de tout secourir.

Alors, divisant son petit trésor en deux parts, sa médaille de commissionnaire à la main, il se présenta au prisonnier.

Il venait, de la part de sa famille, lui remettre cinquante francs.

Puis, sortant de Saint-Lazare, il se rendit dans la famille, toujours sa médaille à la main, et venait lui apporter les cinquante autres francs, de la part du prisonnier.

Ce ne fut qu'à la sortie du captif, que cette sublime supercherie fut connue et donna à Gamas le sujet de cette jolie bleuette dont nous venons de constater le succès.

Gange et toute sa famille assistaient à cette représentation ; ils furent l'objet d'une ovation populaire.

Quelques jours après, nous représentâmes le *Cincinnatus* d'Arnault.

La pièce était toute d'allusion ; on y trouvait l'appel au peuple et la chute de Robespierre, représenté par Mellier, lequel est assassiné au moment où il essaie de fuir et où il cherche un refuge dans un groupe de ses partisans.

L'ouvrage eut un grand succès, dû moitié à ces allusions que nous venons de dire, moitié à son mérite personnel.

Pendant l'absence forcée de nos camarades du faubourg Saint-Germain, le théâtre de la Nation avait été occupé par une troupe d'opéra-comique avec laquelle les comédiens s'associèrent en sortant de prison. Mais, au bout de quelque temps, des conflits d'intérêt s'élevèrent, la troupe chantante se brouilla avec la troupe parlante, et les artistes du Théâtre-Français, quittant leur vieille salle du faubourg Saint-Germain, se mirent en quête d'une salle nouvelle.

Toutes les autres salles s'ouvrirent, offrant l'hospitalité aux illustres pèlerins.

La salle Feydeau obtint la préférence ; elle était dirigée par Sageret.

L'ouverture s'en fit dans les nouvelles conditions, par la *Mort de César* et la *Suprise de l'Amour*. Les coupures de la *Mort de César* avaient disparu ; on avait soufflé sur les vers du directeur Gohier ; il n'en était plus question ; et le discours du modéré Antoine, redevenu de mise, fit le plus grand effet.

Ce fut à notre tour, non pas d'être persécutés, mais de souffrir de ce flux et reflux de la faveur du public. Notre titre de comédiens patriotes n'était plus une recommandation, et nous étions prévenus que la réaction devait nous faire payer aussi cher qu'elle pourrait les pièces un peu trop républicaines que nous avions jouées.

L'orage qui grondait depuis quelque temps contre nous, et que l'on sentait venir peu à peu, éclata à la première représentation de la *Bayadère*.

Cette pièce n'était ni une comédie, ni un drame. Elle était de mademoiselle Candeille, auteur de la *Belle Fermière*.

Elle était portée à l'affiche sous le titre de *Sujet oriental*, en cinq actes et en vers.

J'ai bien vu tomber des pièces, j'ai bien entendu des sifflets dans ma vie ; jamais je n'ai vu telle chute, jamais je n'ai entendu tel charivari.

Mademoiselle Candeille jouait la *Bayadère*, et combattit bravement, il faut lui rendre cette justice, et comme artiste, et comme mère, en faveur de la pauvre pièce ; mais elle était condamnée d'avance ; et, à ce vers adressé par la *Bayadère* à son amant :

Vous êtes pour le fond, moi, je suis pour la forme.

Il n'y eut plus moyen de se faire entendre, et force fut de baisser

la toile.

Nous croyions en être quittes, mais point.

On jouait comme petite pièce Crispin, rival de son maître et l'acteur Fusil était annoncé sur l'affiche comme devant remplir ce rôle.

Or, l'acteur Fusil avait été l'aide-de-camp de Collot-d'Herbois dans ses guillotines de Lyon.

Aussi, à peine parut-il en scène, que des cris : « À bas le brigand ! à bas l'assassin ! à bas le guillotineur ! » partirent de tous les coins de la salle.

Au milieu de ces cris, j'entendais des coulisses les noms de Dugazon et de Gaillard.

On appelait Dugazon comme acteur et Gaillard comme directeur.

Tous deux étaient absents.

Je m'avançai sur la scène.

— Bravo, Talma ! bravo, Talma ! cria le public d'une seule voix ; le *Réveil du peuple* ! que Talma chante le *Réveil du peuple* !

— Messieurs, dis-je, ce serait avec le plus grand bonheur que je me rendrais à vos désirs ; mais je ne chante point, et je fais même tout ce que je puis pour qu'on ne m'accuse pas de chanter.

— Lisez ! lisez ! cria-t-on de toutes parts ; lisez, alors ; Fusil vous éclairera, Fusil tiendra le flambeau !

Je lus le *Réveil du peuple*, tandis que Fusil m'éclairait. Le pauvre diable croyait en être quitte ainsi ; mais on lui avait gardé la plus grande douleur pour la dernière.

Au moment où il allait se retirer, une voix cria du parterre :

— Non ! non ! qu'il reste ; j'ai quelque chose à lire à mon tour.

Alors un jeune homme monta sur son banc.

Ce jeune homme était de Lyon.

Ce qu'il lut, c'était un jugement, signé Fusil, qui condamnait son père à mort.

Moi-même, je n'avais pas été à l'abri de la réaction. Un jour que

je jouais le rôle de Néron, on cria : « Au jacobin ! au jacobin ! » et deux ou trois coups de sifflet se firent entendre.

Alors je m'avançai vers la rampe.

— Citoyens, dis-je aux interpellateurs et aux siffleurs, j'ai toujours aimé et j'aime toujours la liberté ; mais j'ai toujours détesté le crime et les assassins ; à personne plus qu'à moi, le règne de la terreur n'a coûté de larmes, tous mes amis sont mort sur l'échafaud !

On ne me laissa point achever, je fus couvert d'applaudissements.

Dugazon fut moins heureux que moi. Au moment où il entra en scène, il fut couvert de huées, et on lui cria de faire amende honorable à genoux.

Mais, au lieu d'obéir, Dugazon s'avança sur le devant de la scène et, n'ayant pas de gant à jeter au parterre, il lui jeta sa perruque.

À l'instant même, une vingtaine de jeunes gens s'élancèrent sur le théâtre, qui eussent certainement fait un mauvais parti à Dugazon si le machiniste ne l'eut fait disparaître par une trappe, et sortir ensuite par une porte de derrière.

Puis vint le tour de Marat.

Comme nous l'avons dit, son corps fut tiré du Panthéon et traîné jusqu'à l'égout Montmartre, où il disparut.

Mais restaient ses bustes.

La Comédie en possédait un comme les autres théâtres.

Dans la soirée du 19 pluviôse, une bande de jeunes gens se présenta au contrôle, armée de bâtons.

— Ne craignez rien, dit celui qui les conduisait ; nous venons briser le buste de Marat, voilà tout.

Le buste brisé, les jeunes gens se retirèrent, en effet, sans avoir commis aucun dégât.

Ce fut vers ce temps que je créai le rôle de Pharan dans l'*Abufar* ou la Famille Arabe de Ducis.

La pièce, sans tomber, n'eut point de succès.

On n'était pas plus heureux au théâtre Feydeau qu'au théâtre de la République : nos camarades allaient de chute en chute.

Ce fut d'abord *Agathine ou la Fille naturelle*, pièce en cinq actes et en vers, qui tomba, puis *Pausanias*, puis le *Tolérant*.

Les trois auteurs étaient Lourdet, Desauterre, pour la *Fille naturelle*, M. Trouvé, pour *Pausanias*, et Demoustier, pour le *Tolérant*.

Alors, le théâtre Feydeau reprit l'*Ami des Lois*.

Mais les pièces de théâtre ont leur jour, leur temps, leur âge ; dépouillé du prestige d'opposition qu'avait l'*Ami des Lois* lors de son apparition première, la pièce n'eut plus qu'un succès d'estime ; et l'on sait que deux succès d'estime ruinent un caissier, et trois, une réputation.

Le *Tartuffe révolutionnaire*, joué chez nous, n'eut guère plus de succès que les trois autres pièces que nous venons de citer et nous ne nous relevâmes de cette mauvaise venue que par la tragédie de *Quintus Fabius* ou la *Discipline romaine*.

La pièce, à peu près oubliée aujourd'hui, était de Legouvé.

Cependant, il y avait peu de soirées sans trouble. Les réactionnaires avaient adopté le *Réveil du peuple* pour leur chant. On se rappelle que c'est celui qu'ils avaient voulu me faire chanter, tandis qu'au contraire, les Jacobins patronnaient la *Marseillaise*. Or, la Convention, flottant elle-même depuis le 9 thermidor entre les deux partis, avait pris un terme moyen, qui était d'ordonner que les deux hymnes fussent chantées alternativement.

Cette ingénieuse transaction servit à faire siffler au théâtre Feydeau, et la *Marseillaise*, et le *Réveil du peuple*.

Mais, à cette double injure, l'autorité s'émut et le ministre de la police, Merlin de Douai, écrivit le lendemain cette lettre au général en chef de l'armée de l'intérieur.

Paris, 20 nivôse an IV.

Je suis informé, général, qu'hier au théâtre Feydeau, les airs chéris des Républicains n'ont été accueillis que par des huées. Que devient donc l'arrêté du Directoire exécutif qui enjoint à tous les entrepreneurs et propriétaires des spectacles de Paris de les faire jouer chaque jour avant de lever la toile ! Je vous charge de vous tenir prêt à faire arrêter chaque jour, sur-le-champ et en flagrant délit, tous ceux qui contreviendraient à l'arrêté du Directoire exécutif, et je compte, à cet égard, sur votre zèle et sur votre fermeté.

Signé MERLIN.

Ce général de l'intérieur, auquel il écrivait, n'était autre que notre ancienne connaissance, à Michaut et à moi, le capitaine Buonaparte, qui, après avoir été chargé de faire le 13 vendémiaire, et l'avoir fait en conscience, avait été nommé général de l'intérieur.

Deux ou trois fois, depuis son départ de Paris, son nom était venu frapper mes oreilles.

Chargé par le général Carteaux d'appuyer une opération militaire sur Avignon, il avait démonté les batteries des Marseillais : ce fut son premier fait d'armes.

La seconde fois, c'était à propos de Toulon : les Anglais avaient pris Toulon par trahison, et le chef de bataillon Buonaparte venait d'aider efficacement à le reprendre.

Enfin, j'avais appris qu'il avait été nommé général de brigade et commandant de l'artillerie de l'armée d'Italie, sous les ordres du général Dumerbion.

Puis, un jour, je l'avais vu reparaître dans nos coulisses, toujours maigre, pâle et pensif.

Il était en disgrâce et sans emploi. Aubry l'avait désigné pour commander une brigade d'infanterie dans la Vendée, et il avait refusé, regardant cette guerre comme impie.

Alors, Doulcet de Pontécoulant l'avait attaché au comité topo-

graphique du ministère de la Guerre.

Mais Letourneur de la Manche, avait succédé à Pontécoulant, et avait renvoyé son protégé, qui s'était de nouveau trouvé sans emploi.

Alors, un grand découragement s'était emparé du jeune homme ; une note qu'il avait remise au ministère sur les moyens d'augmenter la puissance de la Turquie et de la garantir contre les envahissements des puissances européennes était restée sans réponse.

Peu à peu, il avait engagé tout ce qu'il avait de bijoux, bagues et montres ; enfin, un jour, poussé au désespoir, il avait résolu de se jeter à la Seine, et s'acheminait vers le Pont-Neuf, lorsqu'au sortir de la rue de l'Arbre-Sec, il heurte un passant, lève la tête, et reconnaît un camarade de l'école de Brienne.

Tous deux étaient encore à cet âge où les pensées montent rapidement du cœur aux lèvres. Les deux amis de collègue se font leurs confidences.

L'un vient de toucher chez son notaire une somme de 20 000 francs.

L'autre va se jeter à l'eau parce qu'il ne sait pas où aller dîner.

La somme de 20 000 francs est à l'instant même partagée et Buonaparte rentre rue du Mail, assuré pour cinq ans contre la misère.

Quatre jours après, il était à Feydeau, lorsqu'il apprend que la garde nationale de la section Lepelletier a fait reculer les troupes de la Convention nationale commandées par le général Menou.

En effet, à la vue de cette retraite, l'ordre avait été donné par la Convention nationale au général Alexandre Dumas de prendre le commandement de la force armée de Paris.

Le général avait quitté Paris depuis deux heures lorsque l'ordre arriva à l'hôtel Mirabeau qu'il habitait.

Alors, Barras, nommé général de l'armée de l'intérieur, s'était adjoint Buonaparte pour second.

Le 13 vendémiaire avait eu lieu.

Voilà comment le capitaine Buonaparte, et nous disons Buona-
parte avec intention, car ce ne fut que six mois après qu'il francisa
son nom, voilà comment le capitaine Buonaparte était devenu
général de l'intérieur ; et, haussant les épaules à la réception de la
lettre du préfet de police Merlin, il se promettait de s'occuper de
choses plus importantes que de faire chanter régulièrement à Fey-
deau les airs chéris des Républicains, comme le disait le susdit
Merlin de Douai.

Chapitre XXX

LE LIBRAIRE ET L'ÉPICIER. – PHRASES DU TEMPS. – LES CARTES. – REFRAINS. – LETTRE À ROBESPIERRE ET À FOUQUIER-TINVILLE. – HONNÊTES GENS ET BUVEURS DE SANG. – JEUNESSE DORÉE. – *AGAMEMNON* DE LEMERCIER. – MORT DE SEDAINÉ. – MONVILLE. – *MÉDIOCRE ET RAMPANT* DE PICARD. – LE PÈRE ET LE FILS.

Il est difficile, à moins d'en avoir été témoin, de se faire une idée du changement qui s'opéra entre le 7 thermidor, par exemple, jour où André Chénier fut exécuté, et le 7 du mois suivant.

Non-seulement Paris n'avait plus le même aspect, mais ce n'était même plus le même langage.

Dans les derniers jours du règne de la terreur, quand Robespierre, Couthon et Saint-Just tenaient Paris, quand Carrier, Joseph Lebon et Barrère tenaient la province, tout était symbolique : on portait des boucles d'oreille à la guillotine, des bagues d'or aux martyrs de la liberté, des épingles de chemise au bonnet rouge. La rue de Richelieu s'appelait la rue de la Loi, il y avait la rue de la Raison, la rue Marat, la rue d'Hébert, la rue Chalier, la rue de Lucrèce vengée.

Le faubourg Montmartre était devenu le faubourg Mont-Marat.

Il y avait la Barrière des Vertus, bien moins rares chez les hommes libres qu'elles ne l'étaient parmi les esclaves et les satellites des Dupoter.

Un libraire avait pris pour enseigne : *À Notre-Dame de la guillotine.*

Un épicier faisait tous les jours une exhibition nouvelle des noms des condamnés.

Ces noms paraissaient le soir sur un transparent, entre les deux poteaux de la guillotine. Ce transparent était surmonté de cette inscription :

NOMS DE CEUX QUI ONT GAGNÉ AUJOURD'HUI
À LA LOTERIE DE SAINTE-GUILLOTINE.

Il y avait des dénominations pour tout.

La Conciergerie s'appelait l'Antichambre de la mort.

La charrette s'appelait la Bière roulante.

Il y avait la petite guillotine et la grande guillotine. La petite guillotine était celle de la place de la Révolution. La grande guillotine était celle du faubourg de Gloire.

Le nouveau faubourg de Gloire était l'ancien faubourg Saint-Antoine.

On ne disait pas : être guillotiné.

On disait : mettre sa tête à la chatière,

Regarder par le vasistas,

Éternuer dans le sac,

Saluer la statue de la liberté,

Faire le saut de carpe,

Déblayer le sol de la République.

Les jours où il n'y avait pas d'exécution, et ces jours étaient rares, la République avait perdu sa journée.

Il y avait relâche au théâtre.

Au contraire, les jours où l'on guillotinaient, Sanson disait la messe rouge.

On s'habituaient à être guillotiné, et l'on plaisantait sur l'échafaud.

— Adieu, Sanson, dit une femme.

Puis, se retournant vers le peuple :

— Adieu, sans farine, ajouta-t-elle.

Les anciennes cartes inventées pour Charles VI étaient proscrites. Un vrai patriote ne pouvait pas se servir, pour sa distraction, de signes ou d'expressions rappelant sans cesse l'inégalité des conditions et le despotisme des souverains.

Le roi de cœur était devenu le génie de la guerre.
 Le roi de carreau, le génie du commerce.
 Le roi de trèfle, le génie de la paix.
 Le roi de pique, le génie des arts.
 Et ainsi de suite.

Voici un échantillon que le peuple le plus spirituel et le plus gai du monde, comme il s'intitule lui-même, chantait sur les places publiques :

Vous qui paraissiez plus hardis
 Que des ci-devant pages,
 Croyant d'aller en paradis
 Selon les vieux usages,
 Vous riez allant au néant,
 Dans la charrette en reculant
 Comme une écrevisse et crappe :
 Montez le petit escalier ;
 Rira bien qui rira le dernier,
 Passez votre tête à la trappe.

Il y avait encore un refrain très goûté et très à la mode. C'était :

Mettons-nous en oraison
 Magaingueringon,
 Devant sainte guillotinette
 Magaingueringon
 Magaingueringuette.

« Le Français, né malin, créa le vaudeville », a dit Boileau.
 À côté de cela, il y avait des chansons de table non moins gaies,
 des chansons de noces non moins récréatives, tout cela sur l'air du
Réveil du Peuple ou de la *Marseillaise*.

Sylvain Maréchal chantait à deux nouveaux mariés :

Aux armes, couples heureux, comblez votre destin :
Neuf mois, neuf mois,
Et donnez-nous un fier républicain.

Un autre Anacréon, qui n'était pas Barrère – Barrère, on le sait, n'était que l'Anacréon de la guillotine –, un autre Anacréon chantait en pareille circonstance :

L'amour est père du désir
L'hymen est celui du plaisir :
C'est un dieu patriote.
L'amour est souvent inconstant,
Mais l'hymen est toujours charmant,
C'est un vrai sans-culotte.

C'était sans doute parce que l'hymen était toujours charmant, qu'on avait inventé le divorce.

Aux Gobelins, on avait brûlé les plus belles tapisseries, soit parce qu'elles représentaient le triomphe de la royauté, soit parce qu'elles portaient les trois fleurs de lys de France.

La Bibliothèque nationale était fermée ; les vrais sans-culottes ne savaient pas lire.

Mais on avait ouvert, sur la place du Carrousel, une chapelle en l'honneur de Marat, où chacun pouvait aller faire sa prière patriotique, malgré la sentinelle qui y veillait nuit et jour.

Cependant, au milieu de tout cela, il y avait bien des protestations anonymes qui devenaient des menaces publiques.

Un jour, on trouva ces vers écrits sur le piédestal de la statue de la Régénération, laquelle couronnait la fontaine de la Nature, et qui jetait de l'eau par ses deux mamelles.

DE CES EFFRAYANTES FEMELLES
LES INTARISSABLES MAMELLES,
COMME DE PUBLIQUES GAMELLES,

OFFRENT À BOIRE À TOUT PASSANT ;
 ET LA LIQUEUR QUI TOUJOURS COULE
 ET DONT L'ABOMINABLE FOULE
 AVEC AVIDITÉ SE SOÛLE,
 CE N'EST PAS DU LAIT, MAIS DU SANG.

Robespierre avait reçu cette lettre anonyme que l'on trouva dans ses papiers :

Tu vis encore, tigre imprégné du plus pur sang de la France, bourreau de ton pays, furie sortie du tombeau d'un misérable régicide, moins coupable que toi ; tu vis encore, mais écoute : lis l'arrêt de ton châtement ; j'ai attendu, j'attends ; j'attends que le peuple affamé sonne l'heure de ton trépas ; que, juste dans sa fureur, il te traîne au supplice. Si mon espoir était vain, s'il était différé, écoute : lis, te dis-je cette main qui trace ta sentence ; cette main que tes yeux égarés cherchent à découvrir, cette main qui presse la tienne avec horreur, percera ton cœur inhumain. Tous les jours, je suis avec toi, je te vois tous les jours ; à toute heure, mon bras levé cherche ta poitrine, toi le plus scélérat des hommes ; vis encore quelques jours pour penser à moi, dors, pour rêver de moi ; que mon souvenir et ta frayeur soient le premier appareil de ton supplice.

Adieu, ce jour même, en te regardant, je vais jouir de ta terreur.

C'est qu'à part les guillotineurs, qui ne vivaient qu'à la condition de tuer les autres, tout le monde en était venu à maudire le régime sous lequel on vivait.

Chaque jour, on répétait les mots des condamnés.

Un abbé, conduit devant le tribunal révolutionnaire, n'avait pas même laissé au président le temps de l'interroger.

— Je suis prêtre, je suis noble, je suis riche, avait-il dit ; c'est plus qu'il n'en faut pour être condamné.

Et, en effet, le tribunal révolutionnaire ne lui avait pas demandé autre chose ; il avait été condamné et exécuté.

On allait si vite d'ailleurs en affaires de guillotine, que, de temps en temps on se trompait. Les guillotiné se taisaient mais les parents criaient pour eux.

Un petit bossu, greffier au tribunal, s'étant aventuré dans la salle des Morts sans carte de sortie, y avait été enfermé ; et, malgré ses réclamations, il fut guillotiné par-dessus le marché.

Un jeune homme avait écrit à Fouquier Tinville :

Monsieur,

Vous avez fait périr mon ami ; c'était le seul bien qui me restât au monde. Je ne me sens pas le courage de me donner la mort. Voulez-vous avoir la bonté de me délivrer de la vie ?

Voici mon nom et mon adresse.

Et Fouquier Tinville était si bon, qu'il avait à l'instant même accordé la demande.

Une femme Maillet avait été exécutée à la place de la femme Maillié.

En condamnant un maître d'armes, un de ses juges, maître d'armes comme lui, et par conséquent son rival en escrime, lui avait dit :

— Pare cette botte-là.

Enfin, tout en était venu à ce point de misère, d'horreur et de désespoir, que la réaction ressembla à de la folie.

Louvet, qui avait échappé d'une façon si miraculeuse à guillotine, chantait :

Que si d'un nouveau Robespierre
Ton pays était tourmenté,
Mon fils, ne venge pas ton père,
Mon fils, venge la liberté !

On faisait l'épithaphe du dictateur :

Passant, ne pleure pas son sort,
Car, s'il vivait, tu serais mort.

Une gravure représentait Joseph Lebon entre deux guillotines, celle d'Arras et celle de Cambrai ; il tenait à la main deux coupes pleines de sang, une qu'il vidait, l'autre qu'il allait vider.

La population parisienne, à la suite du 9 thermidor, était purement séparée en deux classes : les contre-révolutionnaires et les révolutionnaires.

Les contre-révolutionnaires – et, parmi ceux-ci, j'en ai diablement connu qui avaient poussé comme les autres à la révolution –, les contre-révolutionnaires se baptisèrent les honnêtes gens, et appelèrent les révolutionnaires des buveurs de sang.

Puis naquit tout à coup, succédant à cette tourbe hideuse de sans-culottes et de bonnets rouges, ce que l'on appela la *jeunesse dorée*.

La jeunesse dorée, c'était l'ultra-réaction ; elle n'acceptait rien des actes des trois dernières années de la révolution. C'était la meute qui se lançait sur la trace d'un Jacobin ; partout où elle le rencontrait, c'était la Némésis qui déchirait les gravures de Robespierre, et qui brisait les bustes de Marat.

Partout où les prénoms et le nom de Marat étaient inscrits, la jeunesse dorée avait laissé subsister le nom ; mais, au lieu de Jean-Paul, elle avait écrit Cartouche.

Ce qui faisait qu'on lisait partout : « Cartouche Marat. »

Il n'y avait pas besoin absolument d'être noble pour faire partie de cette jeunesse dorée ; non, les chefs en étaient assez tolérants : on y recevait des clercs de notaire, des clercs d'avoué et même des commis-marchands.

On reconnaissait un jeune homme de la jeunesse dorée, d'abord à sa mise muscadine, ensuite à sa coiffure.

La jeunesse dorée avait adopté la coiffure à la victime, c'est-à-

dire, les cheveux longs par devant, mais aussi courts par derrière que si les ciseaux de l'exécuteur y eussent passé.

On inventa les bals des victimes, où nul ne pouvait être admis sans justifier d'un parent mort sur l'échafaud.

On exagérait l'ancien langage, on avait sa *paole*, sa *paole d'honneur*, sa *paole d'honneur panachée*.

Tout était *incoyable*.

Les femmes qui faisaient partie de la jeunesse dorée portaient des bonnets à l'humanité, des corsets à la justice.

Elles avaient des robes transparentes, laissaient voir leurs jambes couvertes d'un maillot de soie, leurs pieds dont les doigts étaient enrichis de bagues.

J'ai des portraits de madame Récamier et de madame Tallien dans ce costume.

Nous avons raconté comment cette jeunesse dorée était venue briser le buste de Marat au théâtre de la République.

C'était surtout à Marat qu'elle en voulait, et elle avait bien raison.

L'expulsion de Marat et l'expulsion de Lepelletier de Saint-Fargeau du Panthéon fut la suite de cette vigoureuse démonstration.

Un décret porta que nul citoyen, à l'avenir, ne pourrait avoir son buste dans les lieux publics et son corps au Panthéon, que dix ans après sa mort.

On avait remarqué qu'il était trop facile de se tromper.

Pourquoi n'adopte-t-on pas ce système à l'égard de l'Académie ? À Feydeau, le buste de Rousseau fut mis à la place du buste de Marat.

On y joignit cette inscription :

DES LAURIERS DE MARAT, IL N'EST POINT UNE FEUILLE
QUI NE RETRACE UN CRIME À L'HOMME ÉPOUVANTÉ,
MAIS CEUX QUE LE SENSIBLE ET BON ROUSSEAU RECUEILLE
LUI SONT DÛS PAR LA FRANCE ET PAR L'HUMANITÉ.

Il est inutile de dire que la chapelle de Marat disparut de la place du Carrousel.

Un matin, on trouva un Marat très ressemblant pendu à la porte d'un droguiste.

Enfin, pour en finir avec l'Ami du peuple, on vendit publiquement dans les rues les crimes de Jean-Paul Marat, et l'on cria cette épitaphe :

APPUI DE L'ASSASSIN, OPPROBE DE LA FRANCE,
J'AI PLONGÉ LE POIGNARD AU CŒUR DE L'INNOCENCE ;
PAR LES PLUS GRANDS FORFAITS JE ME SUIS FAIT UN NOM,
AUSSI LES JACOBINS M'ONT MIS AU PANTHÉON.

Les vers ne sont point fameux, mais ils indiquent le degré de réaction où l'esprit public était arrivé.

Ce fut au milieu de tous ces événements, c'est-à-dire le 5 floréal an V, que nous jouâmes au théâtre de la République l'*Agamemnon* de Lemercier, le chef-d'œuvre de l'auteur, et je crois même que l'on peut dire de cette époque.

Le succès fut immense et l'auteur, demandé avec enthousiasme ; on était loin de s'attendre à un pareil progrès artistique dans l'auteur de *Lovelace* et du *Lévite d'Éphraïm*.

J'eus personnellement un très grand succès dans le rôle d'Égypte.

Le 28 du même mois, Sedaine mourut.

Pauvre Sedaine ! je l'avais beaucoup connu ; on sait quelle était sa jeunesse obscure : manœuvre, pas même maçon, scieur de pierres. Il accompagnait le bruit monotone de son instrument avec des chansons improvisées. Des personnes charitables firent pour lui ce que Cimabué avait fait pour Giotto dessinant une brebis sur un rocher ; Sedaine reçut de l'éducation et devint l'homme du *Déserteur*, du *Philosophe sans le savoir* et de la *Gageure imprévue*.

C'est-à-dire l'homme d'instinct devinant le théâtre, faisant naturellement un plan, filant habilement une scène, mais ne s'étant

jamais douté qu'il y avait dans la langue française une chose qu'on appelait le style.

Au reste, il l'avouait lui-même, et dix fois je lui ai entendu dire qu'il ne concevait pas comment un auteur qui avait de l'imagination pouvait s'arrêter à polir un vers ou à polir une phrase, et qu'il avait entièrement cherché toute sa vie dans Racine ce que l'on appelait l'harmonie des vers.

Il est vrai que l'homme qui écrivait des vers comme celui-ci :

Mourir n'est rien, c'est notre dernière heure.

ne pouvait guère admirer la déclaration de Phèdre à Hippolyte ou la scène entre Agrippine et son fils.

Presque en même temps, moururent Monville et ma pauvre Louise Desgarcins.

J'ai parlé deux ou trois fois de Monville dans le cours de ces *Mémoires*. Ce n'était certes pas un artiste sans mérite ; une vie dissolue altéra sa santé ; un accident qui, pour tout autre, n'eût été qu'une bagatelle, le tua.

Un jour, en montant en voiture, le marchepied de cette voiture lui froissa la jambe ; la moindre égratignure devient dangereuse pour un sang vicié ; celle que s'était faite Monville s'envenima et fit des progrès rapides.

Enfin la gangrène s'y mit ; les médecins déclarèrent qu'il fallait couper le pied, puis le genou, puis la cuisse ; quand le malade se décida à l'amputation, il était trop tard, et il mourut à la suite de l'opération.

J'ai dit ailleurs comment mourut la pauvre Louise ; sa mort laissait un vide immense dans la tragédie.

Le 1^{er} thermidor, Picard fit représenter au théâtre Louvois une comédie qui obtint un succès d'enthousiasme ; elle était intitulée *Médiocre et rampant*, ou le *Moyen de parvenir*. Mais il arriva qu'une petite pièce jouée en même temps que la grande, amena,

par une circonstance singulière, la fermeture du théâtre.

Le 17 thermidor, on jouait, avec *Médiocre et rampant*, les *Trois frères rivaux*.

Or, dans les *Trois frères rivaux*, il y avait un valet joué par Larochelle.

Ce valet s'appelait Merlin.

— Monsieur Merlin, lui dit son interlocuteur, vous êtes un coquin.

À cette phrase, les applaudissements éclatent par toute la salle.

Enfin, ils se calment.

— Monsieur Merlin, continue l'acteur, vous finirez par être pendu.

Cette fois, au grand ébahissement de l'acteur lui-même, qui cherchait inutilement à se rendre compte de l'effet produit, les bravos se changent en tonnerre et l'on a grand'peine à continuer la pièce, tant la satisfaction des spectateurs paraît grande.

Enfin, l'acteur se souvient que le ministre de la Justice est ce même Merlin, de Douai, dont nous avons déjà cité une lettre.

Les comédiens s'empressèrent de rayer les *Trois frères rivaux* du répertoire.

Mais il était trop tard, le ministre de la Justice était déjà prévenu de l'application qui lui avait été faite et, le 18 fructidor, un arrêté du Directoire ordonna la fermeture du théâtre Louvois, fermeture qui eut lieu le 24.

Vers le même temps, la belle mademoiselle Lange se retira du théâtre.

Un jeune homme de Bruxelles, fils d'un très riche carrossier, était amoureux d'elle et allait l'épouser malgré son père ; celui-ci quitte Bruxelles, traitant de folie l'amour de son fils, accourt à Paris, et tombe amoureux fou de mademoiselle Candaille.

Les deux noces se firent en même temps.

Chapitre XXXI

L'ODÉON. – L'ORACLE. – ADIEUX DE BONAPARTE. – *FALKLAND* DE LAYA. – LES *PROJETS DE MARIAGE* DE DUVAL. – MADAME ROYALE. – SON ÉCHANGE. – LES FÊTES NATIONALES. – LES CINQ TYRANS. – LES DEUX GOUSSETS. – VERS D'ARNAULT – MADEMOISELLE JOLY. – OPINIONS SUR LE DRAME. – INCENDIE DE L'ODÉON. – NOTRE TROUPE EST DIVISÉE. – MORT DE BEAUMARCHAIS.

L'exploitation du théâtre Louvois appartenait à mademoiselle Raucourt qui, le théâtre fermé, fut obligée de chercher un asile pour elle et sa troupe. On ne pouvait la recevoir au théâtre Feydeau, destiné exclusivement à la comédie et à l'opéra. Les vieilles haines qui nous avaient séparés, il y avait quatre ans, non-seulement existaient encore, mais s'étaient accrues de haines nouvelles. Force fut donc aux proscrits d'aller demander refuge à leur ancienne salle du faubourg Saint-Germain, ressuscitée sous le nom grec d'Odéon.

Quant à Molé, il était, lui, constamment par monts et par vaux ; après avoir fait une halte à Feydeau et une station à Louvois, il se remit à mademoiselle Raucourt, à Saint-Phal, à Naudet, à Vanhove et à Saint-Prix, avec Picard, Varenne, Hubert, Valville et madame Molière.

Mademoiselle Joly, qu'une maladie assez dangereuse avait éloignée du théâtre, rentra vers la même époque à l'Odéon, y ramenant ses deux filles qui débutèrent toutes deux ensemble, et sous le patronage de leur mère, dans une féerie de Sainte-Foix intitulée *l'Oracle*.

Cependant, la désorganisation des affaires, le peu de valeur des pièces que nous jouions nous avaient si bien ruinés, que nous fûmes obligés de fermer. Nous reçûmes alors des offres de Sage-ret, qui était directeur et qui espérait obtenir l'extension de son pri-

vilège à la tragédie ; et nous nous engageâmes chez lui, Grandmesnil, Michot, Dugazon, Monvel, Baptiste aîné, madame Vahove et moi.

Grandmesnil et Michot débutaient les premiers dans l'*Avare* et furent très bien reçus. Puis, Baptiste aîné dans le *Glorieux*, puis madame Petit-Vanhove dans *Andromaque*, puis, enfin, madame Vestris et moi dans *Macbeth*.

Cette dernière représentation fut splendide ; le général en chef Bonaparte – à cette époque, il s'appelait Bonaparte et non plus Buonaparte –, le général Bonaparte y assistait. C'était la veille de son départ pour l'Égypte ; il me fit l'honneur, après le spectacle, de monter à ma loge, et de me faire ses compliments et ses adieux.

La rentrée de Dugazon fut la moins heureuse de toutes. Il reparut dans le Valet des *Fausse confidences*, croyant jouer un mauvais tour à Dazincourt. On se rappelle qu'il avait d'anciens torts politiques envers le public : Dugazon avait été un peu trop jacobin.

Et, un jour qu'on lui en faisait un crime, au lieu de s'en tirer, comme je l'avais fait, il avait jeté sa perruque au public. Le public a plus de rancune qu'on ne croit : au moment où le jardinier dit au valet :

— Que viens-tu faire ici ? nous n'avons pas besoin de toi ni de ta race de canailles !

Des applaudissements, qui faisaient le pendant de ceux de M. Merlin, partirent de tous côtés et lui firent comprendre que la paix n'était pas encore faite entre lui et le public.

Nos rentrées faites, on attendait une pièce nouvelle.

Nous montions *Falkland* de Laya ; les principaux rôles étaient joués par Molé, Monvel, madame Mézeray et moi.

La pièce fut représentée le 6 prairial an VI et obtint un de ces succès d'autant plus grands que, pendant cinquante ans, ils sont contestés.

Cela se conçoit, c'était un des premiers pas faits dans le drame et, disons-le, un des plus hardis.

La pièce fut traitée comme si elle eût été de Shakespeare, c'est-à-dire d'énormité. La critique ne se borna pas à critiquer l'auteur, elle l'insulta. Laya était médiocrement patient, comme il l'avait déjà prouvé dans ses polémiques avec Chénier. Il rencontra le critique dans un corridor, et lui allongea le plus vigoureux soufflet que jamais journaliste ait reçu.

Aussi le journaliste dit-il nettement, sans fard, à Laya :

— Ah ! monsieur Laya, c'est joli ; belle conduite pour un homme de lettres !

La pièce avait été vendue dix mille francs la veille de la représentation.

Je n'ai guère vu que l'*École des vieillards* qui, depuis, ait approché de ce prix-là.

Quelques jours après, Duval donna chez nous une de ses jolies petites comédies : les *Projets de mariage*.

Cependant, notre adjonction à la troupe d'opéra de Sageret était à la fois préjudiciable aux deux genres. Nous ne pouvions jouer que tous les deux jours ; il en résulta que, lorsque nous avions grande comédie et tragédie nouvelle, comédie et tragédie ne revenaient que tous les quatre jours.

Notre directeur sentit donc la nécessité de séparer les deux troupes ; il loua la salle de la République, laquelle rouvrit par le *Misanthrope* et le *Legs*.

Pendant les deux ou trois années qui s'étaient écoulées entre le 13 vendémiaire et le départ pour l'Égypte, les partis s'étaient calmés, les haines s'étaient refroidies. Un des premiers actes du Directoire avait été de rendre la liberté à Madame Royale, la seule qui fût échappée au massacre de sa famille ; quant au jeune prince, on sait dans quel état l'avaient trouvé les commissaires envoyés au Temple.

Depuis longtemps, on parlait de la délivrance probable de Madame Royale. Je me rappelle que, plus de trois mois avant que l'auguste prisonnière ne sortît du Temple, j'entendais chanter dans les

salons une romance du municipal Lepître, laquelle contenait un couplet renfermant une espérance trop claire pour que l'on pût s'y tromper.

Voici ce couplet :

Calme-toi, jeune infortunée,
 Bientôt ces portes vont s'ouvrir,
 Bientôt de tes fers délivrée,
 Du ciel pur tu pourras jouir ;
 Mais, en quittant ce lieu funeste
 Où règne le deuil et l'effroi,
 Souviens-toi du moins qu'il y reste
 Des cœurs toujours dignes de toi.

Ce fut le ministre de l'Intérieur qui alla prendre Madame Royale au Temple, et qui la conduisit aux voitures qui devaient la mettre hors de France. Elle voyagea sous le nom de Sophie, et fut échangée au bourg de Ruhen, à une lieue de Bâle, contre les conventionnels Lamarque, Camus, Quinette et Bancal.

Beurnonville, livré aux Autrichiens par Dumouriez, passa par-dessus le marché.

Il n'était plus question ni de girondins, ni de cordeliers, ni de jacobins. À ces partis terribles et qui avaient dominé tour-à-tour, succédaient une foule de partis trop faibles pour qu'individuellement aucun d'eux fût à craindre.

C'étaient : les affameurs,
 Les alarmistes,
 Les avelineurs,
 La Babouvistes,
 Les chouans,
 Les clichiens,
 Les compagnons de Jésus, ou du soleil,
 Les quiestistes,
 Les vandales,

Les vendémiairistes.

La montagne, en se divisant, avait formé une foule de vagues. Ces vagues pouvaient encore faire une houle, mais ne pouvaient plus faire une tempête.

On avait eu si peur, qu'on voulait maintenant des plaisirs tous les jours et des fêtes à tous propos.

Aux quatre grandes fêtes de l'Église, avaient succédé les sept fêtes nationales.

La fête de la République, qui avait lieu le 1^{er} vendémiaire.

La fête de la Jeunesse, qui avait lieu le 10 germinal.

La fête des Époux, qui avait lieu le 10 floréal.

La fête de la Reconnaissance, qui avait lieu le 10 prairial.

La fête de l'Agriculture, qui avait lieu le 10 messidor.

La fête de la Liberté, qui avait lieu les 9 et 10 thermidor.

Enfin, la fête des Vieillards, qui avait lieu le 10 fructidor.

La caricature commençait à reparaître ; l'esprit révolutionnaire avait chassé l'esprit français. On faisait force caricatures sur les cinq directeurs, qu'on appelait les cinq singes.

L'Almanach des Gens de bien pour l'an de grâce 1797 contenait ces vers :

En l'absence de mon valet,
Un colporteur borgne et bancroche
Pénètre dans mon cabinet
Avec force gravure en poche ;
Nos cinq rois pour quatorze francs,
Nous dit-il, parfait, je vous jure ;
Boz, dont on vante les talents,
Les a tous peints d'après nature :
C'est le Directoire craché
Et gravé, mais en conscience,
Ce sont les grands hommes de France,
Qu'on se procure à bon marché.
De ce recueil pesez chaque homme,
Ces têtes-là se vendent bien,

Oui, le Rewbell seul vaut la somme,
 Et vous aurez Barras pour rien.
 Que cent fois Belzébuth t'emporte,
 Lui dis-je bouillant de fureur ;
 Et puis de mettre avec humeur,
 Ainsi que leur introducteur,
 Les cinq directeurs à la porte.

Il y avait loin, comme on le voit, de l'époque où l'on plaisantait publiquement les cinq tyrans, comme on les appelait, à celle où l'on mettait Champcenetz en prison pour avoir dit, à propos de la comédie la *Constitution à Constantinople* : « Eh quoi ! déjà la constitution à la Porte. »

L'emprunt forcé était peu populaire, et avait sa bonne part de sarcasmes.

Un monsieur se promena au Palais-Royal, les deux goussets de sa culotte retournés.

Sur l'un, il avait écrit : Emprunt forcé.

Sur l'autre : Fin de non recevoir.

Certains mouvements de réaction se faisaient en faveur de M. de Provence, Louis XVIII. Arnault me montra un jour des vers sur les Cinq-Cents, dont je le soupçonnai d'être l'auteur.

Arnault, comme on le sait, avait été de la maison de Monsieur.

Voici ces vers :

Jusqu'à ce jour, de nos cinq sens
 On a vanté la jouissance ;
 Mais aujourd'hui, moi, je prétends
 Qu'un seul est nécessaire en France ;
 Pour respirer un air malsain
 Que sert un odorat facile,
 Et réduits à mourir de faim,
 Le goût peut-il nous être utile ?
 Dépouillés de tout, sans argent,
 Du toucher que pouvons-nous faire ?

Et la vue est-elle un présent
 Pour ne voir que de la misère ?
 Mais pour d'un nouveau changement
 Avoir la nouvelle prospère,
 Des cinq sens, l'ouïe est vraiment
 Le seul qui nous soit nécessaire.

Dans une chanson, le calembourg était encore plus sensible :

On dit que dans les Tuileries,
 Est un chantier fort apparent,
 Où cinq cents bûches bien choisies,
 Sont à livrer en ce moment ;
 Le vendeur dit à qui l'aborde :
 Cinq cents bûches pour un louis ;
 Mais, bien entendu, mes amis,
 Qu'on ne les livre qu'à la corde.

J'interromps mes souvenirs politiques pour constater la mort de mademoiselle Joly, charmante artiste pleine de talent, dont plus d'une fois j'ai eu l'occasion de parler ; elle succomba à une maladie de poitrine le 16 floréal an VI.

Elle était née à Versailles le 3 avril 1762 ; ses premiers pas s'étaient essayés sur les planches d'un théâtre ; elle jouait les sou-brettes avec une rare perfection ; au reste, son merveilleux talent se prêtait à tout. Nous avons raconté son étrange tentative dans *Athalie*, et dit le succès qu'elle y avait eu.

Elle avait publié un recueil d'épîtres et de romances, et profes-sait pour Jean-Jacques Rousseau une admiration qui s'était tra-duite par un pèlerinage à Ermenonville, pèlerinage dans lequel elle déposa sur la tombe de l'auteur d'*Émile* la première couronne que cette tombe ait reçue.

À la couronne, était jointe cette inscription :

OFFERTE EN 1788,
AUX MÂNES DE J.-J. ROUSSEAU ;
PAR MARIE JOLY,
ÉPOUSE ET MÈRE.

J'ai raconté encore comment elle avait été arrêtée avec nos camarades de la Comédie française, et comment elle n'était sortie de prison que pour rentrer forcément à notre théâtre.

Quelques instants heureux qui appartiennent à l'histoire intime de sa vie s'étaient passés sur une montagne située à deux lieues de la Falaise et appelée la Roche Saint-Quentin.

On trouva dans son testament ce paragraphe :

Que ma dépouille soit portée sur cette montagne solitaire, qui fut si chère à mon cœur.

Ce dernier vœu fut accompli, et, depuis ce moment, la Roche Saint-Quentin est appelée le Mont-Joly.

Lebrun fit pour elle ces deux vers qui sont gravés sur l'urne sépulcrale de son tombeau :

ÉTEINTE DANS SA FLEUR, CETTE ACTRICE ACCOMPLIE,
POUR LA PREMIÈRE FOIS A FAIT PLEURER THALIE.

Sa mort précéda de peu de jours la clôture du théâtre de l'Odéon, et cette clôture amena une nouvelle refonte. Sageret, qui avait déjà sur les bras le théâtre de la République et l'Opéra de la rue Feydeau, prit encore à bail la salle de l'Odéon ; et, après avoir engagé de nouveaux sujets, il divisa le Théâtre-Français en deux sections, l'une ayant son exploitation rue de la Loi, l'autre au faubourg Saint-Germain.

Les acteurs n'étaient attachés ni à l'un ni à l'autre de ces théâtres, mais à tous deux, et passaient de l'un à l'autre selon les besoins.

Il en résultait que, non-seulement les artistes jouaient tantôt au théâtre de la République, tantôt au théâtre de l'Odéon, mais qu'ils jouaient même parfois dans une seule soirée aux deux théâtres, et qu'une pièce finie d'un côté, ils étaient obligés de prendre la poste pour aller achever le spectacle de l'autre.

Ce fut au moment où l'on venait d'organiser ce singulier service, que nous représentâmes la tragédie de *Blanche et Montcassin* d'Arnault, laquelle, comme tout ce qui tendait à un progrès vers les émotions dramatiques, eut le plus grand succès.

Il est vrai que cela se rapprochait du drame, et que le drame, c'est la vérité.

Voici l'opinion que MM. Étienne et Martainville ont du drame, dans leur *Histoire du Théâtre-Français*.

« Les acteurs de l'Odéon, mal accueillis par *Melpomène* et par *Thalie*, portèrent leur offrande au plus cruel ennemi de ces deux muses, au monstre qu'on appelle drame.

» Ce bâtard dédaigné au Parnasse a facilement établi son culte parmi les mortels ; il a pour adorateurs tous les ignorants, et pour grands-prêtres, tous les petits auteurs. La médiocrité le soutient, la sottise l'encense, le bon goût le proscrit, et le temps le fait oublier. »

Pardonnons à MM. Étienne et Martainville leur opinion sur Shakespeare et Schiller : il est probable qu'ils n'ont jamais lu ni l'un ni l'autre.

N'ai-je pas lu dans la préface du *Philippe II* d'Alfieri, signée par Petitot, ces singulières paroles :

« Il existe aussi en Allemagne un individu nommé Schiller, lequel a fait un *Don Carlos* ; mais, nous n'en parlons ici que pour mémoire. »

Toute cette sortie avait lieu à propos du drame de Kotzebue *Misanthropie et Repentir*, traduit par madame Molé.

Au reste, voici l'appréciation morale de l'*Adultère* faite par MM. Étienne et Martainville, ces grands défenseurs de la virginité

de Thalie et de Melpomène, comme ils disent.

« Toute défectueuse qu'elle soit, la pièce de *Misanthropie et Repentir* a fait courir tout Paris ; il n'est peut-être pas un homme, pas une femme surtout, qui ne soit allée admirer ce prétendu chef-d'œuvre ; quels peuvent donc être les motifs d'une vogue si extraordinaire ?

» Le crime que les lois pénales nomment adultère n'est plus dans notre ville qu'une faiblesse à la mode. Chez nos voisins les Anglais, c'est un délit capital, une faute irréparable ; leur opinion, à cet égard, est du petit nombre de choses que notre esprit d'imitation ne leur a point empruntées, et que, suivant toutes les apparences, il ne leur empruntera jamais. »

Le pièce allemande a appris aux Parisiennes qu'elles pouvaient se repentir d'une faute, qu'elles n'avaient jusque-là regardée que comme une bagatelle ; et plus il s'en trouvait dans le cas de la pauvre Eulalie, plus la recette était abondante.

La grande mode fut donc d'aller pleurer à l'Odéon. Chaque soir, les échos de la salle retentissaient de soupirs et de sanglots, et aucune femme n'en sortait sans avoir trempé de ses larmes une demi-douzaine de mouchoirs.

Car qu'une femme pleure, une autre pleurera,
Et toutes pleureront autant qu'il en viendra.

De leur côté, les maris pleuraient à chaudes larmes, et tous les soirs, les représentations amenaient de nouveaux événements.

Ici, c'était une femme qui s'évanouissait ; là, un homme qui s'écriait : « Voilà justement ce qui m'est arrivé » ; plus loin, deux époux qui se querellaient publiquement, et donnaient à leurs voisins le scandale de leurs débats domestiques.

Aussi le drame de Kotzebue ne produisit-il pas seulement un grand nombre divorces, mais il empêcha, pour le moins, autant de mariages.

Plusieurs prétendus – on disait encore prétendu à cette époque –, persuadés qu’une pareille pièce devait être une énigme pour les jeunes personnes innocentes, et voyant leur futures épouses répandre des larmes, renoncèrent à s’unir à elles dans la crainte d’être misanthropes avant la cérémonie.

D’autres, d’un naturel plus humain, convaincus que la seule vue du malheur doit exciter la commisération, et que l’insensibilité est un vice du cœur, refusèrent d’épouser des femmes qui avaient ri, ou affecté de rire, pendant la représentation.

Résumons : « Ce drame de *Misanthropie et Repentir*, funeste à la tranquillité des époux, ne l’a pas été moins à la gloire de l’art dramatique, son grand succès a inondé la scène d’une foule d’ouvrages du même genre ; et tel a été l’engouement pour les pièces venues d’Allemagne, qu’on dédaignait les chefs-d’œuvre de nos grands maîtres pour les farces lugubres d’outre-Rhin.

» Ce goût bizarre ne doit point étonner : la multitude aime les caricatures ; un tableau de Raphaël et l’Apollon du Belvédère ont moins d’attraits pour elle qu’une enseigne de cabaret ou une figure de Curtius. »

C’est une chose étrange : depuis que les critiques font de la critique, j’ai constamment vu le même reproche mis par eux en avant, c’est-à-dire l’abandon des chefs-d’œuvre pour le culte de l’idolâtrie ; avant MM. Étienne et Martainville, pasteurs classiques qui, à l’aide de la houlette armée d’épines, veulent faire rentrer le *servum pecus* dans la bonne voie ; il y avait Bachaumont ; avant Bachaumont, il y avait le Mercure, et depuis le *Cid* jusqu’à *Misanthropie et Repentir*, c’est éternellement le même concert lamentable et douloureux.

Maintenant, expliquez-moi pourquoi le baron de Mello, pardonnant à Eugénie la faute qu’elle a commise, rendant un père à deux orphelins et, réhabilitant l’épouse en faveur des larmes de la mère, est une chose plus monstrueuse qu’Œdipe tuant son père, Laius couchant avec sa mère, Jocaste se faisant des fils qui sont ses frè-

res, et finissant, lui aussi, dans son repentir, mais dans son repentir païen, par se crever les deux yeux afin de pleurer son crime avec des larmes de sang.

J'ai joué Œdipe et j'ai joué le Baron de Mello, j'ai eu un grand succès dans l'un et dans l'autre ; donc il y avait autant à faire pour l'art dans le *Baron de Mello* que dans *Œdipe*.

Au reste, quelque temps après la représentation de *Misanthropie et Repentir*, après une représentation de *l'Envieux*, dont le public était sorti à onze heures du soir, le feu prit à l'Odéon qui, le lendemain, à huit heures du matin, n'était plus qu'un monceau de cendres.

Comme on ne connut jamais la véritable cause de cet incendie, toute liberté fut laissée à Étienne et à Martainville de l'attribuer à la colère de Dieu, qui aurait puni l'Odéon à la manière dont il avait puni Sodome et Gomohrre, le tout pour culte aux faux dieux.

Il résultait de cet accident que les pauvres artistes de l'ancien Théâtre-Français, après avoir été arrêtés en 1793, proscrits au 18 fructidor, finissaient par être incendiés, et ne savaient plus où porter leurs pénates, comme disaient alors MM. Étienne et Martainville, et comme disent encore aujourd'hui bon nombre d'académiciens que je ne veux point nommer, attendu qu'ils sont mes amis.

Hâtons-nous de dire que tous les théâtres s'empressèrent de leur offrir une fraternelle hospitalité.

Cependant, six ans de séparation, des prisons, des faillites, des incendies avaient frappé cette ancienne troupe du Théâtre-Français, si complète lorsqu'elle était réunie, si incomplète lorsqu'elle était séparée. Moi qui, dans un sentiment personnel, avais été le premier à réclamer cette séparation, je poussais autant qu'il était en moi à une réunion définitive. En effet, les haines s'étaient éteintes dans le malheur commun et, pendant ces six ans, chacun ayant pu se montrer dans des créations nouvelles, en était arrivé où il en voulait venir, c'est-à-dire à se mettre en lumière.

M. François de Neufchâteau était alors ministre de l'Intérieur ;

rendons-lui cette justice, qu'avec M. de Choiseul, ce fut à peu près le seul ministre qui s'occupât jamais d'art dramatique et de littérature.

Aussi, malgré la pétition des auteurs dramatiques, pétition signée de Collin d'Harleville, de Legouvé, de Ducis, d'Arnault, de Laya, de Demoustier et de Picard, qui demandaient deux théâtres français, les deux théâtres furent-ils réunis en un seul, et firent-ils leur ouverture commune par le *Cid* et l'*École des maris*.

Beaumarchais, comme ses confrères, avait signé la pétition qui demandait la dualité et, par une note très énergique tracée au-dessus de sa signature, avait protesté contre la réunion.

Quelques jours après, Beaumarchais mourut.

Après avoir fait grand bruit par le *Barbier de Séville* et par *Figaro*, Beaumarchais, n'ayant plus pour le soutenir le scandale de ses représentations ou de ses *Mémoires*, était retombé dans l'obscurité.

Beaumarchais avait rendu d'immenses services à l'art, et surtout aux artistes : il avait été l'un des plus ardents provocateurs de la liberté des théâtres, et il avait réglé les droits d'auteur de ses confrères.

Le Théâtre-Français lui avait envoyé 24 000 francs pour ses droits d'auteur du *Mariage de Figaro*. Il prouva que ses droits se montaient à 60 000 francs, plaida, gagna et envoya les 36 000 francs formant la différence à la caisse des hôpitaux.

Pierre-Augustin Caron de Beaumarchais était fils d'horloger, et commença par être horloger lui-même, puis il apprit la musique, et y fit d'assez grands progrès pour devenir maître de harpe de madame Adélaïde, fille de Louis XV. La position n'était pas mauvaise ; malheureusement, son auguste élève lui ayant montré un portrait d'elle, où elle était représentée jouant de la harpe, et lui ayant demandé ce qu'il en pensait :

— Je pense, répondit Beaumarchais, qu'il ne manque qu'une chose à ce portrait.

— Laquelle ? demanda la princesse.

— C'est le portrait du maître qui a fait l'élève.

Ce propos le fit renvoyer.

Jusque-là, il s'était appelé Caron.

Il débuta au théâtre par le drame d'*Eugénie* et s'y fit nommer Beaumarchais.

Ce changement de nom donna lieu à cette épigramme :

Sur tes montres on lit Caron,
Beaumarchais sur ton *Eugénie* :
Pourquoi ce changement de nom ?
Rougis-le de ton drame ou de l'horlogerie.

Chapitre XXXII

LE GÉNÉRAL BONAPARTE. – LES DEUX PAINS DE MUNITION. – IL VISITE MA MAISON. – IL M'ANNONCE SON MARIAGE. – SON ACTE DE MARIAGE AVEC ROSE TASCHER, VEUVE BEAUHARNAIS. – IL PART POUR L'ITALIE. – IL M'ACHÈTE MA MAISON DE LA RUE CHANTEREINE.

Nous en sommes arrivés à la mort de Beaumarchais, c'est-à-dire six mois avant le 8 novembre 1799, veille du 18 brumaire, sans nous inquiéter davantage de mon ancien ami, le capitaine Bonaparte devenu général de l'intérieur, que s'il avait cessé d'exister.

Tout au contraire, le général Bonaparte, car on se rappelle qu'il avait, en arrivant à ce haut grade, cessé de s'appeler Buonaparte ; tout au contraire, le général Bonaparte était fort vivant, et il avait profité, pour faire son chemin, de cette période de silence sur laquelle nous allons revenir.

Quelque temps après la journée du 13 vendémiaire, Paris avait été pris d'une de ces disettes comme il n'en vient que dans les années qui suivent ou précèdent les révolutions. Bonaparte, alors général de l'intérieur, était devenu un personnage important, de sorte qu'il avait ce qu'avait bien peu de monde, c'est-à-dire du pain. Il est vrai que ce pain était du pain de munition, mais ce pain de munition était autant au-dessus de celui que l'on distribuait à la nation que le pain blanc des bons jours était au-dessus de ce pain de munition. Il n'en est pas moins vrai que Bonaparte me faisait tous les jours la galanterie de m'envoyer deux pains, et que ces deux pains étaient les bienvenus.

Deux ou trois fois, en outre, Bonaparte était venu me voir. Sans savoir ce qu'il adviendrait un jour, j'avais une grande admiration pour lui. Pendant ces deux ou trois visites, sous un prétexte ou sous un autre, il avait visité des caves au grenier ma maison de la rue Chantereine. Un jour, je lui demandai s'il avait par hasard

envie de l'acheter. Il sourit.

— Pourquoi pas ? me dit-il, si vous avez envie de la vendre.

Ce jour-là, il ne fut pas question davantage de ce projet de vente et d'achat. Toute la période révolutionnaire n'avait pas refait mes affaires un peu dérangées, comme je l'ai déjà dit : le général Bonaparte n'était plus le petit capitaine de la rue du Mail entrant par faveur dans les coulisses du Théâtre-Français, mettant sa montre en gage, voulant aller faire la guerre en Turquie, ou courant, las de la vie, pour se jeter à l'eau au Pont-Neuf ; non, c'était un homme dont l'avenir se dessinait, que protégeait Barras, qui, surtout, se protégeait lui-même, qui logeait dans une maison fort convenable de la rue des Capucines, qui venait chez moi dans un équipage à lui, lui que j'avais vu courant à pied et faisant, quand il allait marcher sur mes tapis, essayer ses bottes par ma vieille cuisinière, laquelle ne manquait pas, quand elle lui avait rendu ce service, de dire : « Il ne se gêne pas, votre capitaine » ; enfin c'était un personnage important, plus qu'important même, nécessaire.

Un jour, le général vint me voir ; il était souriant, fouettant sa botte à retroussis d'une badine.

— Talma, me dit-il, je vais me marier.

Je le regardai.

— Il n'y a pas besoin de vous demander si c'est un mariage d'amour ? lui demandai-je.

— Pourquoi cela ?

— C'est qu'un mariage d'argent ne vous mettrait pas de si belle humeur.

— C'est un mariage d'amour et de position à la fois : une femme charmante, un peu plus âgée que moi.

— Diable ! fis-je.

— Oh ! il n'y a pas une grande différence, ne vous effrayez pas, deux ans à peine.

— Est-ce une femme connue de par le monde ?

— Oui et non. C'est la veuve de ce pauvre vicomte de Beauhar-

nais qui a été guillotiné en 1793. Son fils, un enfant charmant de dix ou douze ans, est venu me réclamer l'épée de son père ; je l'ai fait chercher, je la lui ai rendue : cela m'a mis en relation avec sa mère et, ma foi, mademoiselle Tascher de la Pagerie, veuve Beauharnais, veut bien déroger en m'épousant.

— Je vous en fais tous mes compliments, général.

— Vous comprenez, maintenant, continua-t-il, pourquoi je regardais votre maison avec tant d'attention, mon cher Talma ; je venais m'assurer qu'elle était convenable à un jeune ménage. Au reste, qu'il m'arrive de l'argent de là-bas, et ma femme, qui est votre voisine, s'entendra avec vous pour votre maison.

— Comment, qu'il vous arrive de l'argent de là-bas ?

— Oui, je crois qu'ils vont m'envoyer en Italie ; c'est un beau pays pour la guerre, on y marche sur les victoires d'Annibal, de Fabius, de César et de Scipion ; il n'y a qu'à se baisser et à prendre.

En effet, comme me l'avait annoncé le général Bonaparte, il ne tarda point à se marier ; la cérémonie eut lieu le 9 mars 1796.

Depuis, j'ai souvent entendu élever des doutes sur la date de la naissance de Bonaparte et il m'a semblé, à moi, qu'il y avait une façon bien simple de vérifier cette date, c'était de prendre à la mairie du second arrondissement de Paris copie de l'acte de mariage, dans lequel la loi veut qu'on relate l'acte de naissance ; en conséquence, j'ai pris cette copie et je la donne ici, collationnée sur l'original.

La voici :

Extrait des registres des actes de mariage de l'an IV, 9 mars 1796.

Du dix-neuvième jour du mois de ventôse, de l'an IV de la République, acte de mariage de Napoléon Bonaparte, général en chef de l'armée de l'intérieur, âgé de vingt-huit ans, né à Ajaccio, département de la Corse, domicilié à Paris, rue d'Antin, fils

de Charles Bonaparte, rentier, et de Laetitia Ramolini ;

Et de Marie-Joseph-Rose de Tascher, âgée de vingt-huit ans, née à l'Île Martinique, dans les îles du Vent, domiciliée à Paris, rue Chantereine, fille de Joseph-Gaspard de Tascher, capitaine de dragons, et de Rose-Claire Desvergers de Sanois, son épouse.

Moi, Charles-Théodore-François Leclercq, officier public de l'état civil du deuxième arrondissement du canton de Paris, après avoir fait lecture, en présence des parties et témoins, 1° de l'acte de naissance de Napoléon Bonaparte, qui constate qu'il est né le 5 février 1768, de légitime mariage de Charles Bonaparte et de Laetitia Ramolini ; 2° de l'acte de naissance de Marie-Joseph-Rose de Tascher, qui constate qu'elle est née le 23 juin 1767, de légitime mariage de Joseph Gaspard de Tascher et de Rose-Claire Desvergers de Sanois ; vu l'extrait de décès d'Alexandre François-Marie Beauharnais, qui constate qu'il est décédé le 5 thermidor an II, marié à Marie-Joseph-Rose de Tascher ; vu l'extrait des publications du dit mariage, dûment affiché le temps prescrit par la loi, sans opposition et après aussi que Napoléon Bonaparte et Marie-Joseph-Rose de Tascher ont eu déclaré à haute voix se prendre mutuellement pour époux ; j'ai prononcé, que Napoléon Bonaparte et Rose de Tascher sont unis en mariage en présence de témoins ci-après dénommés : Paul Barras, membre du Directoire exécutif ; Jean Lemarrois, aide-de-camp, capitaine ; Jean-Lambert Tallien ; Étienne Calmelet, qui ont signé avec les parties et moi. Après lecture, signé au registre : M. J. R. Tascher, Napoléon Bonaparte, Tallien, P. Barras, J. Lemarrois jeune, E. Calmelet et Leclercq.

Bonaparte ne resta à Paris que quinze jours après son mariage. Avant de partir, je le vis, et nous convînmes de prix.

Il paraît que la campagne d'Italie fut bonne. Bonaparte me dit à son retour qu'il était revenu avec trois cent mille francs seulement ; il est vrai que Bourrienne me dit du sien que le général avait

rapporté trois millions.

Quoi qu'il en soit, et qu'il y ait un zéro de plus ou de moins dans la fortune du vainqueur d'Arcole ou de Rivoli à son retour, il n'en est pas moins vrai que ce fut pendant cette campagne qu'il acheta cette maison tant convoitée par lui. Ce fut Joséphine qui m'en fit le premier paiement. Elle vint chez moi, m'apportant une lettre de son mari ; cette lettre, elle m'invita à la copier comme lettre d'affaires ; je la publie aujourd'hui comme lettre historique.

Chapitre XXXIII

BONAPARTE DE RETOUR D'ITALIE. – SES PROJETS. – IL EST CHARGÉ DE L'ARMEMENT DES CÔTES DE LA MÉDITERRANÉE. – IL S'EMBARQUE SUR L'ORIENT. – AFFAIRE DE MALTE. – IL TOUCHE L'ÉGYPTE. – LETTRE DU GÉNÉRAL DUMAS À KLÉBER. – BONAPARTE REVIENT EN FRANCE. – CRAINTES ET TERREURS DE JOSÉPHINE. – ELLE PART AU-DEVANT DE SON MARI. – BONAPARTE ARRIVE SEUL À PARIS.

Le 15 frimaire an VI, 5 novembre 1797, Bonaparte arriva à Paris vers cinq heures du soir et descendit dans ma maison ou plutôt dans sa maison de la rue Chanteraine.

Tout n'est pas roses et lauriers pour un vainqueur. Le 10, il fut présenté au Directoire et subit les discours de MM. Talleyrand et Barras ; le 20 décembre, il faillit être assassiné, et le 25 du même mois, il fut reçu de l'Institut.

Enfin, le 29 janvier 1798, il dit à Bourrienne :

« Bourrienne, je ne veux plus rester ici ; il n'y a rien à faire : ils ne veulent plus entendre à rien, je vois que, si je reste, je suis coulé dans peu. Tout s'use ici, et je n'ai déjà plus de gloire. Cette petite Europe n'en fournit pas assez, il faut aller en Orient, toutes les grandes gloires viennent de là. Cependant, je veux auparavant faire une tournée sur les côtes, afin de voir ce que l'on peut entreprendre. Si la réussite d'une descente en Angleterre me paraît douteuse, l'armée d'Angleterre deviendra l'armée d'Orient, et je vais en Égypte. »

Bonaparte était plus pressé de visiter l'Égypte que l'Angleterre ; aussi l'expédition d'Égypte fut-elle arrêtée. Le 4 février, le Directoire ordonna l'armement des côtes de la Méditerranée et en chargea Bonaparte ; le 5, on prit les dispositions pour l'occupation de l'île de Malte, qui au dire de son futur conquérant était à vendre. Le 8, il fut officiellement chargé de l'armement des côtes de la

Méditerranée ; le 9, il remit au Directoire une note sur la campagne. Le 19 avril, il annonce officiellement son départ pour Toulon ; le 4 mai il quitte Paris accompagné de Joséphine ; le 14, il visite le vaisseau l'Orient sur lequel il doit s'embarquer. Le 19, l'escadre française appareille ; le 9 juin, elle arrive devant Malte ; le 13, Malte est prise. Le 19, elle appareille pour suivre sa destination. Le 2 juillet, l'armée française débarque en Égypte ; le 3, on prend Alexandrie ; le 4, l'avant-garde, commandée par Desaix, marche sur le Caire. Le 5, Bonaparte fait graver sur la colonne de Pompée les noms des hommes tués à la prise d'Alexandrie ; le 7, Rosette est prise ; le 13, a lieu la bataille de Chebreiss ; le 21, celle des Pyramides ; le 25, Bonaparte fait son entrée au Caire.

Ainsi, parti de Paris le 4 mai, Bonaparte, deux mois après, touche la terre d'Égypte, et, vingt-six jours après l'avoir touchée, occupe le Caire.

Trois grandes batailles ont été livrées et gagnées dans la marche du marabout au Caire : la bataille d'Alexandrie, la bataille de Chebreiss et la bataille des Pyramides.

Il est vrai, qu'à travers la distance, peut-être les événements grandissaient-ils, et nous présentait-on parfois des escarmouches d'avant-postes pour de gigantesques combats : l'Égypte, on le sait, est le pays des mirages.

Voici, entre autres choses, à l'appui de ce que j'avance, une lettre que je trouve dans la correspondance d'Égypte, saisie par les Anglais et imprimée pendant le courant de l'an VII chez Garnery, rue Serpente n° 17.

Boulay, près du Caire, le 9 thermidor an vi.

À Kléber.

Nous sommes enfin arrivés, mon ami, au pays tant désiré. Qu'il est loin de ce que l'imagination même la plus raisonnable se l'était représenté ! L'horrible villasse du Caire est peuplée d'une canaille paresseuse, accroupie tous les jours devant ses

huttes infâmes, fumant, prenant du café ou mangeant des pastèques, et buvant de l'eau.

On peut se perdre très aisément, pendant tout un jour, dans les rues puantes et étroites de cette fameuse capitale ; le seul quartier des Mameluks est habitable : le général y demeure dans une assez belle maison du bey. J'ai écrit au chef de brigade Dupuis, actuellement général et commandant au Caire, pour qu'il t'y fit réserver une maison. Je n'ai pas encore sa réponse.

La division stationne à une espèce de ville nommée Boulac, et située près du Nil, à une demi-lieue du Caire. Nous sommes tous logés dans des maisons abandonnées et fort vilaines. Dugua seul est logé passablement.

» Le général Launes vient de recevoir l'ordre d'aller prendre le commandement de la division Menou, à la place de Vial, qui va à Damiette avec un bataillon ; il m'assure qu'il refusera. La 2^e légère et le général Verdier sont en position près des Pyramides, sur la rive gauche du Nil, jusqu'à ce que le point qu'il occupe soit fortifié pour y placer un poste de cent hommes.

On doit établir un pont vis-à-vis Ghiseh ; cet endroit est, en ce moment, occupé par la réserve d'artillerie et du génie. La division Reynier est au-devant du Caire à deux ou trois lieues ; celle de Desaix va venir au vieux Caire ; celle de Bon est à la citadelle ; et celle de Menou est en ville.

Tu n'as pas idée des marches fatigantes que nous avons faites pour arriver au Caire ; arrivant toujours à trois ou quatre heures après midi, après avoir souffert toute la chaleur, la plupart du temps sans vivres et étant obligés de glaner ce que les divisions qui nous précédaient avaient laissé dans les horribles villages qu'elles avaient souvent pillés ; harcelés pendant toute la marche par cette horde de voleurs, nommés Bédouins, qui nous ont tué des hommes et des officiers à vingt-cinq pas de la colonne. Gensoret, l'aide-de-camp du général Dugua, a été assassiné avant-hier de cette manière, en allant porter un ordre à un pelo-

ton de grenadiers, à une portée de fusil du camp ; c'est une guerre, ma foi, pire que celle de la Vendée.

Nous avons eu combat le jour de notre arrivée sur le Nil, à la hauteur du Caire. Les Mameluks, qui avaient eu l'esprit de se placer sur la rive gauche du Nil, nous ont présenté le combat et ont été rossés. Cette bataille se nomme celles des Pyramides. Ils ont perdu sept à huit cents hommes, sans exagération aucune, et la moitié au moins de ce nombre se noya en voulant passer le Nil à la nage.

Je désire bien savoir comment tu te portes et quand tu seras en état de venir prendre le commandement de la division, qui est en de bien faibles mains ; tout le monde t'y désire, et chacun se relâche singulièrement du service. Je fais ce que je puis pour retenir chaque partie liée entre elle, mais cela va très mal. Les troupes ne sont ni payées ni nourries, et tu devines aisément combien cela fait naître de murmures ; ils sont peut-être plus forts encore de la part des officiers. Il est vrai qu'on nous fait espérer que, d'ici à huit jours, les administrations seront assez bien organisées pour faire exactement les distributions, mais huit jours, c'est bien long.

Si tu viens bientôt, ce que je souhaite ardemment, fais-toi escorter, même sur la barque, par des fusiliers qui puissent répondre aux attaques des Bédouins qui ne manqueront pas de se présenter sur les rives du Nil pour te canarder dans ta barque.

Le commissaire-ordonnateur Say a eu le bras cassé sur la flottille en remontant au Caire. Tu pourras même revenir avec les chaloupes canonnières et les Djerms, qui sont allés chercher les effets des troupes à Alexandrie.

Arrive, arrive, arrive !

Tout à toi,

DUMAS.

Tandis que Bonaparte emporte Alexandrie, gagne les batailles

de Chebreiss et des Pyramides, assiste avec le pacha du Caire à la fête du débordement du Nil, organise l'Institut d'Égypte, fait porter la cocarde tricolore aux fellahs égyptiens, célèbre au Caire la fête de la fondation de la République, plante le drapeau tricolore sur la plus haute pyramide et sur la colonne de Pompée, crée une garde nationale au Caire, se désaltère à la fontaine de Moïse, manque, comme Pharaon, de se noyer dans la mer Rouge, envoie des messagers à Tippoo-Saëb, remplit le rôle du pacha dans les fêtes du Rhamadan et assiège Saint-Jean-d'Acre, Ruffo et les Calabrais nous reprennent Naples, Jourdan perd la bataille de Stokack, les Autrichiens nous battent à Schaffausen et à Governolo, Souwarow entre à Milan, on assassine nos plénipotentiaires à Rastadt, Moreau envahit Turin, et le Directoire est forcé d'informer Bonaparte des revers de nos armées en Allemagne et en Italie.

Aussitôt Bonaparte appelle Berthier, Bourrienne et Gantheaume : Berthier et Bourrienne partiront avec lui, Gantheaume armera les deux frégates le *Muiron* et la *Corrèze*, et deux petits bâtiments, la *Revanche* et la *Fortune*. On prendra des vivres pour cinq cents hommes et pour deux mois, et l'on fera voile pour la France.

La flotte anglaise est là, mais qu'importe, est-ce que le *Muiron* ne porte pas César et sa fortune ?

Le 21 août, Bonaparte était à l'anse du Marabout.

Le 22, il était à bord du *Muiron*.

Le 9 septembre, il débarquait à Ajaccio.

Enfin, le 8 octobre, à minuit, Bonaparte jetait l'ancre sur les côtes de France, et le 9 il prenait terre à Saint-Rephau sans s'inquiéter autrement de faire quarantaine.

Bonaparte arriva à Paris le 16 octobre à six heures du matin. Le même jour, je reçus avis de cette arrivée, avec invitation de l'annoncer le soir au théâtre ; une dépêche télégraphique avait, cinq jours auparavant, transmis cette nouvelle au Directoire. Joséphine dînait par hasard chez Gohier, l'un des cinq rois de France de l'époque, quand il la reçut ; il lui en fit part ; Joséphine se leva

aussitôt de table, et rentra chez elle.

En effet, la chose était grave : elle ignorait comme tout le monde les causes de ce retour, et la pauvre femme pouvait penser qu'elle n'y était pas tout à fait étrangère. Il avait été bruit d'une lettre qui lui serait arrivée d'Égypte, de Bourrienne disait-on, et qui l'aurait prévenue qu'en causant avec Bonaparte, aux sources de je ne sais plus quelle fontaine située près d'El-Arich, Junot, dans un moment d'expansion pour son ancien camarade, lui aurait fait quelques-unes de ces confidences qu'on ne doit jamais faire à un mari. Junot avait été jusqu'à lever le masque et nommer l'heureux rival du premier consul, qui n'était autre que M. Charles de Romans. Déjà quelque chose de pareil à cette confidence était revenu au général en chef de l'armée d'Italie pendant la campagne d'Italie ; peu s'en était fallu même qu'à cette époque, M. Charles ne fût fusillé ; aussi Bonaparte s'était-il mis dans une furieuse colère, s'écriant qu'il exterminerait toute cette race de freluquets et de blondins.

Quant à Joséphine, un mot terrible avait été prononcé, un mot qui retentit bien des fois dans sa vie, et bien des fois la fit tressaillir pendant les dix années qui devaient s'écouler encore avant que ce mot ou plutôt ce projet ne reçût son exécution.

Joséphine avait donc pris peur et, à cette nouvelle de l'arrivée de son mari, elle avait sauté dans une voiture, et elle était partie au-devant de lui : le grand but de ce voyage était de prévenir ses frères et de voir Bonaparte avant qu'il vît Lucien surtout, qui ne l'aimait pas. Il en résulta que, lorsque le général en chef de l'armée d'Égypte arriva à la maison de la rue Chantereine, il n'y trouva ni femme ni frères.

La femme courait sur la route de la Basse-Bourgogne, et les frères sur celle de la Haute-Bourgogne.

Deux jours se passèrent dans cet isolement, et ce ne fut que vers la fin du deuxième jour, que Joséphine arriva. Bonaparte la reçut avec toutes les apparences de la froideur ; trois jours, il demeura sans communication aucune auprès d'elle.

Était-ce jalousie, était-ce calcul ? Craignait-il sa séduction ?
craignait-il son babillage ?

Le troisième jour, Bourrienne les raccommoda ; mais, selon toute probabilité, malgré ce raccommodement, Joséphine ne sut rien de l'immense projet qui mûrissait dans la tête de son mari et qui devait le conduire à l'accomplissement de cette étrange prédiction que lui avait faite autrefois une bohémienne, et qui commençait à se répandre dans le monde parisien.

TABLE DES MATIÈRES

Chapitre premier : Ma naissance. – Origine de mon nom. – Ma famille.-- Mon père va s'établir en Angleterre. – Lord Harcourt. – Le baron de Bossey. – Le prince de Galles. – Je passe en France pour faire mon éducation. – Institution Verdier. – Premier élan dramatique	11
Chapitre II : Mes études. – Mort de Lekain. – Madame Benoît. – La Cauchoise. – Rentrée de Voltaire à Paris. – M. de Villette. – <i>Irène</i> . – Son triomphe. – Madame Vestris. – Vers de M. de Saint-Marc. – Mort de Voltaire. – Détails de Wagnère. – Je suis renvoyé de chez M. Verdier	19
Chapitre III : Je retourne en Angleterre. – Séjour à Londres. – Jean Monnet. – Un théâtre français à Londres. – Émeute. – Ce projet échoue. – Le peuple anglais. – Comédie bourgeoise. – Succès. – Le grand monde. – On me conseille d'entrer au théâtre	30
Chapitre IV : Retour à Paris. – Établissement rue Mauconseil. – Je fais connaissance avec Molé. – <i>Le Mariage de Figaro</i> . – Dugazon-Fleury. – Mademoiselle Sainval la cadette. – Doyen. – La Languedocienne, l'Anglaise. – MM. Bellart, Bonnet et Lepidor. – Je suis nommé dentiste du duc de Chartres. – Opposition de mon père à cette nomination. – J'entre à l'École royale de déclamation. – Je sollicite un ordre de début	48
Chapitre V : Louise Desgarcins	57
Chapitre VI : Mademoiselle Desgarcins (suite)	65
Chapitre VII : Mademoiselle Desgarcins (suite)	73
Chapitre VIII : Mademoiselle Desgarcins (suite)	81
Chapitre IX : Mes débuts. – Conseils de Dugazon. – Séide. – Valère. – Saint-Albin. – Les quinze cents livres de rente. – Molé. – Dorival. – Le trou du souffleur. – Opinions des journaux. – Mademoiselle Desgarcins. – Trois coups de couteau. – Les voleurs. – Sa mort	91
Chapitre X : La Comédie-Française. – Son histoire depuis les Confrères de la Passion jusqu'à nous. – Sa composition à l'époque de mes débuts. – Notice sur	

quelques-uns des principaux sociétaires 105

Chapitre XI : *Charles IX*. – Chénier. – Bruits au Théâtre-Français. – Placards. – Défense de jouer *Charles IX*. – *Charles IX* est représenté. – Succès. – La municipalité et les gentilshommes de la chambre. – Bailly. – Sa bienveillance pour nous. – Théâtre National et comédiens ordinaires du roi 121

Chapitre XII : L'hiver de 1790. – Discours de Dazincourt à la Commune. – *Henri VIII*. – Discours d'ouverture. – Le billet de Chénier. – Mon mariage avec Julie. – Refus du curé de bénir mon union. – J'écris à l'Assemblée Nationale. – Je représente J.-J. Rousseau. – Fête de la prise de la Bastille. – *Le Ça ira !* 135

Chapitre XIII : On démolit la Bastille. – On défend *Charles IX*. – Lettre de Chénier. – Ses discussions avec la Comédie-Française. – Tumulte au parterre. – Danton, Camille Desmoulins. – Naudet me frappe. – Nous nous battons au pistolet. – *Charles IX* est repris le 23 juillet 147

Chapitre XIV : Mirabeau. – Je suis haï de la Comédie-Française. – On demande mon expulsion. – Consultation à ce sujet. – Fleury parle au public. – Dugazon. – La Comédie mandée à l'Hôtel-de-Ville. – Bailly se fait obéir. – Je rentre dans *Brutus*. – Étonnement de mes camarades. – Mort de Madame Vestris. – Impromptu à Voltaire. – Vers de Tissot, soldat de Saint-Louis-en-l'Île . 156

Chapitre XV : Je suis marié. – Mirabeau mon locataire. – Comment il payait ses ports de lettres. – Libéralités de Louis XVI pour Mirabeau. – A.-V. Arnault. – Il porte son *Marius* à Larive. – Madame Suin. — Laporte. – *Marius* est réduit à trois actes. – Monsieur veut lire *Marius* ; son avis sur cette pièce. – Elle réussit. – Ma garde-robe. – La tabatière et le mouchoir. – Mes pensées à l'aspect d'une femme. – Coupigny. – Le manteau de la cheminée. – Les Jacobins et les Cordeliers. – Mirabeau et Robespierre. – Le départ de Mesdames. – Pressentiment de Mirabeau. – Il meurt le 2 avril. – Ses dernières paroles. – Un mot sur Mirabeau 165

Chapitre XVI : Retour à la Comédie-Française. – *Momus aux Champs-Élysées*. – Lettre de Thérèse Levasseur, épouse de J.-J. Rousseau. – Le mariage du philosophe de Genève. – Retraite de Mesdames Raucourt et Contat. – Mademoiselle Sainville. – Madame Joly. – Le sifflet. – *Calas*, de Laya. – Mademoiselle Sainval et le vainqueur de la Bastille. – Rentrée de Mesdames Raucourt et Contat. – Le billet. – Brizard. – La lettre de Ducis. – La fuite de Monsieur, le comte de Provence. – Les criminels de lèze-nation. – Affaire de M. de

Favras. – Son jugement, son supplice 180

Chapitre XVII : Rupture à la Comédie-Française. – Le Théâtre de la Nation et le Théâtre de la rue de Richelieu. – Intérêt qu'avait Talma à cette rupture. – Composition de la nouvelle troupe. – *Henri VIII*. – Arnault et Danton. – Apothéose de Voltaire. – Détails sur sa mort. – Fuite de Mesdames. – Pressentiments de la reine. – Talma de garde aux Tuileries 199

Chapitre XVIII : Histoire de la guillotine 219

Chapitre XIX : Théâtre de la République, patriote ; le théâtre de la Nation, réactionnaire. – Le roi n'allait qu'à ce dernier. – Il accepte la Constitution de 91. – La reine applaudie à l'Opéra. – *L'Héritière* de Fabre-d'Églantine. – Retraite de Sainval cadette. – Rentrée de Préville. – Nous montons *Mélanie*, nos adversaires montent *Didon*. – Le théâtre Montansier. – La jeune Hôtesse, *Caius Gracchus* de Chénier. – Le bonnet rouge s'introduit par les amis de la constitution. – Émeutes des bonnets rouges. – Lettre de la duchesse de Biron. – L'aboyeur et les frères de la duchesse de Biron. – Mot de Madame de Sévigné. – Voltaire coiffé du bonnet rouge. 229

Chapitre XX : *Les Trois cousins* de Champrion. – Le jeune capitaine d'artillerie. – Qui il était. – Son opinion sur *Charles IX et sa cour*. – Je promets d'aller lui rendre visite. – Manuel. – Gorsas. – Anniversaire de la séance du Jeu de Paume, 20 juin. – L'arbre de la liberté aux Tuileries. – Le roi boit avec un homme du peuple. – Encore le jeune capitaine d'artillerie. – Bonaparte le 10 août chez mon tapissier. – La patrie est en danger. – Enrôlements volontaires. – Le ruban tricolore formant barrière. – La terre de Coblenz. – Bonaparte quitte Paris 238

Chapitre XXI : *Les Faux Serments* de Marivaux. – *Le Bonnet de la vérité* de Riouffe. – *Othello* de Ducis. – Les deux dénouements. – Shakespeare un misérable polisson. – *La Belle Fermière* de Mademoiselle Candaille. – 2 et 3 septembre. – Victimes sauvées par Danton. – Le ruban tricolore du Temple. – L'armoire de fer. – Mirabeau chassé du Panthéon par un décret. – Un coin de Clamart. – Dumouriez. – Le raisin champenois. – Tu et vous. – Les noms des rues. – Je donne une fête rue Chantereine. – Visite de Marat 246

Chapitre XXII : 1793. – *L'Ami des Lois* par Laya. – On suspend la pièce. – Deux canons braqués sur le théâtre. – Santerre, Chambon. – Pétition de Laya à la Convention. – L'arrêté de la Commune est annulé. – Le 20 janvier, prépa-

ratifs. – Lepelletier Saint-Fargeau. – Son assassin Pâris l'aîné, détails. – 21 janvier. – Relation du bourreau. – Procès-verbal déposé aux Archives. – Dix dates du 21 janvier. – *Dumouriez à Bruxelles* ; l'auteur de cette pièce, hué et sifflé, meurt sur l'échafaud 260

Chapitre XXIII : Début de Picard par le *Conteur*. – Discours de Dazincourt. – Succès de Baptiste. – Luce de Lancival. – Mort de Lemièrre. – François de Neufchâteau. – Sa pièce de Pamela. – Desessarts frappé d'apoplexie. – Prescription des Girondins. – Les lois de Minos. – Assassinat de Murat. – Le dernier soufflet. – Expériences de Leduc sur des têtes coupées. – Marat chassé du Panthéon. – *Jugement dernier des rois*. – Tragédie du général Ronsin. – Je joue *Néron* de Legouvé. – Molé joue le rôle de Marat. – La cocarde et les acteurs. – Échec au tyran 272

Chapitre XXIV : Les comédiens de la Nation ; ils sont en danger. – La Bussière les sauve. – André Chénier ; ses frères. – Ses vers adressés au peuple. – Son *Avis aux Français*. – Sa candidature est repoussée. – Le *Journal de Paris*. – Amnistie des Suisses. – Protestation non signée. – Wieland. – Sa lettre à la réponse d'André. – Beau dévouement. – André écrit l'appel au peuple signé par Louis XVI 284

Chapitre XXV : André Chénier. – Ses ennemis morts. – Il est arrêté chez Madame de Pastoret. – Interrogé et incarcéré par Guénot. – Refusé au Luxembourg et conduit à Saint-Lazare. – Son écrou. – Sauveur Chénier, son frère, est arrêté à Beauvais. – Mot de Marie-Joseph à son père. – Mémoire de M. de Chénier. – Chénier, fatal à son fils André 295

Chapitre XXVI : André Chénier. – Ses derniers moments. – Sa rencontre avec Boucher. – Sa mort 300

Chapitre XXVII : Accusation terrible portée contre Marie-Joseph Chénier. – Caïn, qu'as-tu fait de ton frère ? – Beaux vers de sa défense. – Mort le 10 janvier 1811. – Discours d'Arnaud sur sa tombe. – Collot-d'Herbois meurt à Synamary. – Son théâtre oublié aujourd'hui 303

Chapitre XXVIII : Danton. – Le parti dantoniste. – Philippe d'Orléans arrêté, conduit et jugé à Marseille. – Il est acquitté. – Il faut qu'il meure. – Danton part pour Arcis-sur-Aube. – Le panier de vin d'Ay. – Portrait du duc d'Orléans. – Son interrogatoire. – Belle réponse. – Il est condamné. – Le prince et l'ouvrier. – Il est exécuté aux torches. – Danton ne veut pas fuir. – Il est arrêté et condamné avec Camille Desmoulins. – Opinions de Danton. – Ses derniers

moments. – La boucle de cheveux. – Apostrophe à Robespierre. – La tête de Danton montrée au peuple 306

Chapitre XXIX

Théâtre de l'Égalité. – Le *Bon commissionnaire*. Anecdote. – *Cincinnatus*. – Nous changeons de salle. – La Bayadère, sujet oriental. – L'acteur Fusil. – On m'appelle Jacobin. – Le buste de Marat. – *Abufar*. – Nous allons de chute en chute. – Le général de l'intérieur. – Les vingt mille francs et le suicide. – Barras et Buonaparte. 317

Chapitre XXX : Le libraire et l'épicier. – Phrases du temps. – Les cartes. – Refrains. – Lettre à Robespierre et à Fouquier-Tinville. – Honnêtes gens et buveurs de sang. – Jeunesse dorée. – *Agamemnon* de Lemercier. – Mort de Sedaine. – Monville. – Médiocre et rampant de Picard. – Le père et le fils . . . 326

Chapitre XXXI : L'Odéon. – L'*Oracle*. – Adieux de Bonaparte. – *Falkland* de Laya. – Les *Projets de mariage* de Duval. – Madame Royale. – Son échange. – Les fêtes nationales. – Les cinq tyrans. – Les deux goussets. – Vers d'Arnault – Mademoiselle Joly. – Opinions sur le drame. – Incendie de l'Odéon. – Notre troupe est divisée. – Mort de Beaumarchais 337

Chapitre XXXII : Le général Bonaparte. – Les deux pains de munition. – Il visite ma maison. – Il m'annonce son mariage. – Son acte de mariage avec Rose Tascher, veuve Beauharnais. – Il part pour l'Italie. – Il m'achète ma maison de la rue Chantereine 351

Chapitre XXXIII : Bonaparte de retour d'Italie. – Ses projets. – Il est chargé de l'armement des côtes de la Méditerranée. – Il s'embarque sur l'Orient. – Affaire de Malte. – Il touche l'Égypte. – Lettre du général Dumas à Kléber. – Bonaparte revient en France. – Craintes et terreurs de Joséphine. – Elle part au-devant de son mari. – Bonaparte arrive seul à Paris 356